TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 10917 DERNIÈRE ÉDITION MERCREDI 5 MARS 1980

DANS SON GOUVERNEMENT

M. Trudeau fait une large place aux francophones

LIRE PAGE 5



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,20 F

Algérie, 1,30 DA ; Maroc, 2 dir. ; Tunisie, 2 m. ; Allemagne, 1,30 DM ; Autriche, 13 sch. ; Belgique, 15 f. ; Canada, $ 0,95 ; Côte-d'Ivoire, 220 F CFA ; Danemark, 4,50 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 30 p. ; Grèce, 35 dr. ; Iran, 125 ris. ; Italie, 600 L. ; Liban, 275 p. ; Luxembourg, 15 fr. ; Norvège, 3,75 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 30 esc. ; Sénégal, 190 F CFA ; Suède, 3,50 kr. ; Suisse, 1,20 fr. ; U.S.A., 85 cts ; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

La victoire de M. Robert Mugabe en Rhodésie

L'aile radicale du mouvement nationaliste remporte la majorité absolue au futur Parlement

Les élections du 27 au 29 février en Rhodésie se sont traduites par une écrasante victoire de la ZANU-P.F. de M. Robert Mugabe — l'aile radicale du mouvement nationaliste — qui a obtenu 62.9 % des suffrages et cinquante-sept sièges sur les quatre-vingts réservés aux Africains dans la future Assemblée de cent membres. Le Front patriotique de M. Nkomo arrive en seconde position avec 24,1 % des voix et vingt députés. Le troisième et dernier parti noir représenté — l'UANC de l'évêque Muzorewa — essuie un grave revers avec 8,2 % des voix et trois sièges. Les vingt sièges réservés aux Européens étaient allés, lors du scrutin du 15 février, au Front rhodésien de M. Smith.

L'ampleur de la victoire de M. Mugabe a créé une surprise. Le président de la ZANU-P.F. et le général Walls, commandant en chef des forces armées rhodésiennes, ont diffusé des appels au calme alors que, mardi 4 mars, à l'annonce du résultat officiel du scrutin, la population noire manifestait sa joie dans les rues de Salisbury. La victoire de M. Mugabe a provoqué à la Bourse de Londres une forte baisse des fonds d'Etat rhodésiens et des valeurs de sociétés britanniques ayant des intérêts dans ce pays et aussi des aurifères et autres valeurs sud-africaines.

De notre envoyé spécial

Salisbury. — Après le succès écrasant de la ZANU, le gouverneur britannique, lord Soames, fera donc appel à M. Robert Mugabe pour former le premier gouvernement du Zimbabwe indépendant.

Le parti de M. Mugabe recueille aujourd'hui, sur le plan politique, les fruits de sa participation décisive à la lutte armée contre les autorités blanches, puis biraciales de Salisbury. L'électorat africain s'est montré plus sensible qu'on ne le prévoyait à l'auréole de prestige entourant la lutte des guérilleros. En dépit d'une intense contre-propagande présentant, depuis de longues années, les combattants de la brousse comme de simples *« terroristes »*.

En outre, la population semble avoir choisi de faire confiance à une personnalité neuve, mal connue — malgré son ancienneté dans le mouvement nationaliste — et à qui on ne peut reprocher ni son opportunisme ni ses compromissions.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

(Lire la suite page 6.)

La récompense des guérilleros

Bien qu'ils aient surpris les experts en sondages, les résultats des élections expriment, à leur façon, la logique de l'insurrection contre le pouvoir blanc. Avant le cessez-le-feu du 4 janvier, la guérilla de M. Mugabe s'était infiltrée sur les deux tiers du territoire. Elle obtient les deux tiers environ des suffrages et la majorité absolue des sièges. Les partisans armés de M. Nkomo s'étaient manifestés dans le reste du pays ; ils ont pratiquement acquis le reste des voix. Les nationalistes africains qui ne s'étaient pas soulevés contre le régime minoritaire européen — à commencer par l'évêque Muzorewa — ont été balayés, en dépit des appuis financiers et militaires qu'ils ont reçus de Salisbury et de Pretoria.

Ainsi le verdict des urnes a-t-il récompensé ceux qui se sont battus avec le plus d'ardeur contre M. Ian Smith. M. Mugabe, bête noire des colons européens, qui se réclame d'un socialisme honni par les Blancs, a été invité par lord Soames, gouverneur britannique, à constituer le premier gouvernement du Zimbabwe indépendant. Ainsi l'opération lancée en septembre par lord Carrington pour mettre un terme à quatorze ans de rébellion contre la Couronne et à un conflit armé de sept ans entre-t-elle dans sa phase la plus délicate : le transfert réel du pouvoir des colons blancs rebelles à leur métropole en 1965 aux guérilleros noirs nationalistes.

A ce titre, on ne peut que savoir gré aux Britanniques d'être parvenus à faire taire les armes et à organiser des élections dans des conditions jugées assez généralement « libres et honnêtes ». La tâche n'était pas facile, d'autant que lord Soames, installé sans grande préparation à Salisbury, ne pouvait compter que sur un maigre contingent du Commonwealth pour appuyer son action. Pour le reste, le gouverneur britannique n'a pu que s'en remettre à la bonne volonté de tous ceux sur lesquels il exerçait son éphémère proconsulat.

Les Britanniques, mais aussi les Sud-Africains, ont senti assez tôt venir la victoire de M. Mugabe pour prendre, en accord avec ce dernier, les précautions indispensables au maintien de l'ordre après le scrutin. Ces derniers jours, les contacts se sont multipliés, avec l'assistance du Mozambique, dont M. Mugabe est le « poulain », afin d'apaiser les craintes des Blancs de Rhodésie, de rassurer le géant sud-africain et de tempérer les éventuels débordements d'enthousiasme des Noirs.

La modération dont M. Mugabe a lui-même fait preuve — notamment en indiquant que le général Walls demeurerait à la tête de l'armée et en garantissant les intérêts des Européens — souligne à quel point il est soucieux de ne pas provoquer de gestes inconsidérés de la part soit des extrémistes blancs, soit même des partisans déçus de M. Nkomo, auquel les urnes ont refusé le rôle-clé que chacun lui promettait. A plus long terme, M. Mugabe devra également prévenir un exode européen qui pourrait être ruineux pour le Zimbabwe.

La logique voudrait donc que M. Mugabe, qui prêche la réconciliation, se prononce pour un gouvernement d'union, réservant même un ou deux portefeuilles aux députés blancs du Front rhodésien de M. Smith. Mais une telle orientation, si elle se confirme, suffira-t-elle à assurer la cohabitation de forces qui se sont livré une lutte sans merci pendant de nombreuses années ? De l'enracinement de la paix au Zimbabwe dépend aujourd'hui l'avenir de l'Afrique australe.

Un entretien avec le premier ministre égyptien

« Le traité de paix avec Israël sera appliqué même en cas d'échec des négociations sur l'autonomie de la Cisjordanie et de Gaza »

nous déclare M. Mustapha Khalil

Le président Giscard d'Estaing est arrivé, ce mardi 4 mars, à 11 heures locales (8 heures G.M.T.), à Qatar, troisième étape après le Koweït et Bahrein, de son voyage au Proche-Orient. Le chef de l'Etat a été accueilli à sa descente d'avion par l'émir de Qatar, Cheikh Khalifa Ben Hamad al Thani.

A quelques détails près, le communiqué conjoint publié à Bahrein est analogue à celui signé à Koweït. Les dirigeants bahreinis ont en effet souhaité mettre davantage l'accent sur les notions de sécurité dans le Golfe et condamner plus sévèrement l'intervention soviétique en Afghanistan. Cependant, le texte réaffirme le droit du peuple palestinien à l'autodétermination.

Le gouvernement israélien a réagi vivement devant la nouvelle position de la France face au problème palestinien. Celle-ci, selon un porte-parole de Jérusalem, *« contredit les accords de Camp David »* et constitue un *« obstacle au processus de paix »*. (Lire page 3.)

La consternation suscitée en Israël par le vote américain au Conseil de sécurité, condamnant les implantations dans les territoires occupés, n'a pas été atténuée par la mise au point diffusée par la Maison Blanche. Le président Carter y indiquait que le vote du représentant des Etats-Unis résultait d'un « malentendu », l'intention de Washington n'étant pas d'inclure la ville de Jérusalem dans l'ensemble des territoires occupés auxquels se référait la déclaration.

Les dirigeants égyptiens, enfin, ont accueilli avec circonspection le ralliement de M. Giscard d'Estaing à la thèse de l'autodétermination des Palestiniens. C'est en tout cas ce qui ressort de l'interview que nous a accordée M. Mustapha Khalil, premier ministre égyptien. M. Khalil, qui est à la tête du gouvernement égyptien.

Celui-ci nous a déclaré d'autre part : *« Le traité de paix avec Israël sera appliqué, même en cas d'échec des négociations sur l'autonomie de la Cisjordanie et de Gaza. »*

M. Khalil effectue une visite privée à Paris. Il a été reçu par MM. Barre et François-Poncet.

« Que pensez-vous de la prise de position de M. Giscard d'Estaing en faveur du droit à l'autodétermination des Palestiniens ?

— Nous accueillons favorablement toute prise de position en faveur de l'autodétermination. Mais nous ignorons encore si l'énoncé de ce principe sera ou non suivi d'un projet destiné à le mettre en pratique. M. Giscard d'Estaing n'a pas dit comment il va convaincre les Israéliens et les Palestiniens d'accepter son point de vue, de s'asseoir à la même table de négociations. Qui, selon le président de la République, sera habilité à parler au nom des Palestiniens ? Comment obligera-t-il Israël à accepter l'interlocuteur palestinien qui sera désigné ? A moins d'avoir des réponses satisfaisantes à ces questions, nous n'avons pas d'autre possibilité que d'avancer sur la voie que nous nous sommes tracés à Camp David. Et nous espérons que d'autres n'élèveront pas d'obstacles sur notre chemin.

Propos recueillis par
JACQUES AMALRIC et ÉRIC ROULEAU.

(Lire la suite page 4.)

Pourquoi l'histoire ?

« On n'apprend plus l'histoire à vos enfants ! » Ce cri d'alarme lancé à l'automne dernier par M. Alain Decaux a été considéré comme un défi au ministère de l'éducation. Aussi le ministre, M. Christian Beullac, a-t-il décidé de le relever « en public », ce mardi 4 mars, au cours d'un débat organisé à Paris à l'occasion du quatre centième numéro de la revue « Historia ».

Parmi les personnalités invitées au débat, MM. Michel Debré, Edgar Faure, Jean-Pierre Chevènement, Emmanuel Le Roy Ladurie, Mme Hélène Carrère d'Encausse... et M. Alain Decaux.

par ANDRÉ FONTAINE

Faute de pouvoir s'enthousiasmer pour le présent, faute de dessein pour l'avenir, on se retourne volontiers, ces temps-ci, vers le passé. Decaux ou Castelot, et même Braudel, sont aussi populaires que des vedettes de cinéma ; l'austère *Montaillou* de Le Roy Ladurie a dépassé les cent cinquante mille exemplaires, et il ne se passe guère de trimestre que ne se crée quelque publication vouée à l'histoire. Quel contraste entre cet engouement et la condition par trop modeste où la réforme Haby a relégué son enseignement, rélé-mêle, dans le premier degré avec les autres « disciplines d'éveil », et, dans le second, avec des « sciences humaines » dont elle n'est jamais vraiment distinguée ! On comprend la levée de boucliers qui est en train de se produire du parti communiste au R.P.R. et à la vieille droite.

Tout n'est pas bon, certes, dans l'histoire, surtout lorsqu'on se laisse fasciner par elle, surtout lorsqu'on se croit fondé à en augurer le sens avec certitude. Grâce au style noble dans lequel elle est couchée, la fameuse formule de Hegel, « *Weltgeschichte, Weltgericht* » (l'histoire du monde est le tribunal du monde), a conféré une justification morale, sinon métaphysique, à la constatation désabusée de La Fontaine selon laquelle la raison du plus fort est toujours la meilleure. Or il n'est pas vrai que les vainqueurs ont toujours raison, sans quoi n'importe quel bourreau, du moment qu'il est du bon côté, serait en droit de prétendre à l'absolution. Le gagnant d'aujourd'hui est bien souvent le perdant le demain. Les exemples foisonnent. N'en retenons qu'un : sur le monument aux morts de la première guerre mondiale à Berlin, la République de Weimar avait inscrit une orgueilleuse devise : « *Invictis victi victuri* » (à ceux qui n'ont pas été vaincus, les vaincus qui seront des vainqueurs). La promesse a été tenue. Mais les vainqueurs de 1940 ont été les vaincus de 1945.

Riche de surprises et de mécomptes, l'histoire devrait être avant tout une école du relatif, de l'éphémère, de l'humilité. C'est l'orgueil des hommes qui l'a mise au service de leur rêve prométhéen. Hitler et Mussolini avaient de l'histoire plein la bouche, et le pauvre Pétain assurait de sa voix chevrotante que c'est lui seul que l'histoire jugerait. Comme si les jugements de Clio étaient jamais définitifs, comme si l'heure de la réhabilitation — on vient encore de le voir avec Liu Shaoqi — ne venait pas toujours après celle de la condamnation, celle de la dénonciation ou de l'oubli après celle de l'apothéose.

(Lire la suite page 13.)



EUGÉNISME AUX ÉTATS-UNIS

Germe et prix Nobel

par FRANÇOIS JACOB (*)

Créer une banque avec le sperme de prix Nobel scientifiques relève du canular. D'abord parce qu'il faut ne pas connaître les prix Nobel pour vouloir les reproduire à quelques millions d'exemplaires. Ensuite parce qu'essayer de le faire conduirait à produire des enfants où la proportion des imbéciles serait exactement la même que dans l'ensemble de la population.

Mais soyons sérieux. Si chargée d'humour que puisse apparaître cette proposition, elle n'en vise pas moins à rallumer la vieille et stupide querelle sur l'inné et l'acquis. Querelle ranimée périodiquement non pour des raisons scientifiques — car, contrairement à ce qu'on veut nous faire croire, il n'y a sur ce sujet aucun fait scientifique nouveau, — mais pour des raisons purement idéologiques. Il s'agit une fois encore de légitimer l'ordre social existant par un prétendu ordre naturel, de justifier la place des forts et des privilégiés par une prétendue supériorité biologique sur les faibles et les opprimés.

Il importe donc de rappeler deux notions importantes :

— Tout organisme vivant est le résultat de l'interaction étroite du programme génétique contenu dans ses chromosomes et de l'environnement. Dans le programme génétique d'un organisme un peu complexe, il y a une part, très rigidement fixée, qui détermine, par exemple, la couleur des yeux ou les groupes sanguins, et une part plus souple, qui ne détermine que des capacités ou des potentialités. Et cette part plus souple augmente avec la complexité des organismes jusqu'à l'homme.

(*) Prix Nobel de médecine.

(Lire la suite page 11.)

« LA FRANCE COLONISÉE », DE J. THIBAU

Constat à contre-courant

« Nous entendons souvent parler de dialogue et d'indépendance. Alors nous oublions que le monde est de plus en plus inégalitaire, que la domination des forts sur les faibles y est croissante, que les situations d'hégémonie y sont le lot de la vie quotidienne, que les instruments de la puissance idéologique et culturelle, militaire et stratégique, économique et financière y sont à l'œuvre officiellement ou soumoisement.

» Toujours aussi orgueilleux que dans le passé, nous cherchons les racines de nos difficultés dans une spécificité profonde, un mal qui nous serait propre, sans voir ce qui peut-être définit notre situation : la dépendance dans laquelle nous sommes tombés. »

Par ce constat, s'ouvre le livre (le dossier) de Jacques Thibau « la France colonisée », ouvrage salutaire en ces temps d'affligeant conformisme que ne troublent ni les discours officiels sur l'« indépendance », ni les odes à la « révolution ». Mal français que cette colonisation par la puissance américaine ? Certes non. L'Europe occidentale dans son ensemble est engluée dans la mythologie dominante, dans le discours idéologique inventé outre-Atlantique et relayé ici par mille canaux, le discours bien incarné par M. Brzezinski, l'homme de la « nouvelle conscience planétaire », du « mondialisme », conseiller de M. Carter et pilier de la Commission trilatérale.

JACQUES DECORNOY.

(Lire la suite page 10.)

AU JOUR LE JOUR

L'important, c'est de participer

En 1978, le président de la République annonçait une étape nouvelle dans la voie de la participation : les entreprises seraient tenues de distribuer gratuitement à leur personnel 5 % de leurs actions Pourquoi pas ?

Quelques mois plus tard, ce chiffre fut ramené à 3 % ; et, peu après, nouvel avatar : il s'agirait d'une distribution simplement facultative, laissée au bon vouloir et au bon cœur des sociétés.

Même en ce dernier état, qui évoque l'invertébré gazeux, le projet soulève ici et là la rogne et la grogne. Pour l'U.D.F., 3 %, c'est trop ; et pour le R.P.R., tout ce qui n'est pas obligatoire est pure dérision. Comment en sortir ?

Deux types de compromis bon chic bon genre seraient susceptibles de satisfaire tout le monde. Dans le premier, il serait fait obligation aux sociétés de distribuer à leur personnel 0 % au moins de leurs actions. Autre direction qui n'a peut-être pas été assez creusée : tout salarié ne possédant aucune action de son entreprise en recevrait automatiquement 3 % de plus.

Comme quoi l'on en revient toujours à la formule célèbre du baron de Coubertin : l'important n'est pas de gagner mais de participer.

JEAN-JACQUES DUPEYROUX.

Le Monde

idées

EST-OUEST

Le piège de la neutralité

par JACQUELINE GRAPIN

AUTOUR de l'Afghanistan, il en aura été fait tant, et si mal, que le monde entier ne pourra que se montrer soulagé le jour où l'« affaire » se trouvera réglée. Déjà des observateurs des pays de l'Est indiquent que les dirigeants du Kremlin sont conscients des lourdes erreurs politiques — sinon militaires — qu'ils ont commises, d'abord en imposant à Kaboul un gouvernement plus radical que celui, pourtant amical, qui l'avait précédé, ensuite en envahissant carrément le pays pour remédier à la levée de boucliers ainsi déclenchée.

L'Union soviétique s'apprêterait-elle à faire marche arrière, selon des modalités et à des conditions à déterminer, mais qui en tout cas « sauveraient la face » ? Le président de la République démocratique de Roumanie, M. Nicolae Ceausescu, serait parmi ceux qui mettent leurs bons offices au service de cette orientation des événements : tant il est vrai que dans des pays de l'Est comme le sien et la Pologne, on n'a pas plus apprécié l'initiative soviétique injustifiable, mais surtout maladroite, que dans les pays de l'Ouest européen, où l'on n'a guère « embrayé » sur les spectaculaires manifestations du courroux américain.

Si les tractations en cours aboutissent, les Jeux olympiques se tiendront donc à Moscou, le président américain aura obtenu le retrait soviétique sinon le 20 février, comme il l'avait demandé, du moins un peu plus tard, et aura au moins gagné une nouvelle image électorale dont il recherchait depuis des mois la manière de la fourbir. Les Russes auront limité les dégâts pour leur part, sans paraître céder, et en ayant réussi incontestablement à mettre un coup d'arrêt aux menées occidentales en Afghanistan, via le Pakistan, aussi bien qu'à l'agitation islamique qui commençait à se faire sentir sur ses frontières méridionales. Certes, l'image soviétique dans le tiers-monde aura pâti de l'aventure, et celle-ci aura entraîné bien mal à propos un resserrement de l'alliance sino-américaine allant complètement à l'encontre de l'une des priorités primordiales du Kremlin. Mais finalement le meilleur moyen de revenir sur une erreur est encore, le plus souvent, de faire marche arrière.

Le nouveau statut de neutralité de l'Afghanistan, s'il peut être mis sur pied, arrangera tout le monde. En commençant par les pays européens de l'Ouest, bien entendu, dont les neuf ministres des affaires étrangères, réunis à Rome peu avant l'expiration de l'ultimatum de M. Carter concernant les Jeux olympiques, avaient réclamé solennellement quelque chose de ce genre. Divisés sur la marche à suivre et sur le dosage d'alignement ou d'autonomie qu'il convient de manifester envers le grand allié américain, peu pressés de mécontenter l'Union soviétique pour avoir à supporter à nouveau les conséquences de quelque nouvelle forme de guerre froide, louvoyant au plus juste chacun à leur manière entre les trois alternatives de l'atlantisme, de la construction européenne et de l'ouverture à l'Est, devant la nécessité de prendre position... pour ne pas garder le silence, les diplomates du Vieux Monde ont finalement choisi : la neutralité de l'Afghanistan. Ce faisant, ne se sont-ils pas tendus à eux-mêmes un terrible piège ?

Tout compte fait, la conséquence générale de l'affaire d'Afghanistan n'aura pas été la relance des armements. Celle-ci était prévue depuis... les négociations sur la limitation des armements stratégiques entre les Deux Grands, puisqu'il était clair dès leur signature que ces accords ne seraient entérinés qu'au prix d'une relance des investissements militaires pour « rétablir l'équilibre », du côté américain notamment. Ce que le mouvement des chars russes dans les montagnes afghanes aura produit, c'est l'assentiment de l'opinion publique devant cette relance.

Or on a tendance à oublier, depuis que l'idée de détente passe pour n'être plus à la mode, que si les négociateurs russes et américains ont signé SALT 2, c'était pour arriver à SALT 3. Autrement dit, ils ont d'abord réglé entre eux le niveau quantitatif et les modalités qualitatives de leur course aux armements, non seulement pour maintenir entre eux une balance du moindre mal mais aussi pour s'assurer le maintien du monopole de leur puissance vis-à-vis des autres nations. Cela étant fait, il s'agit maintenant de déterminer plus précisément les données de l'équilibre voulu, plus particulièrement dans la région, qui, militairement, reste l'une des plus confuses, à savoir l'Europe. Les prochaines négociations SALT 3 sur la limitation des armements porteront donc tout naturellement sur l'équilibre des forces autour du « rideau de fer ».

Tout ce qui se passe actuellement à proximité dans le domaine militaire, et notamment l'installation des missiles nucléaires « de théâtre » en Allemagne fédérale et ailleurs, peut être examiné et interprété comme destiné à préparer des négociations en vue de cette grande rencontre dont on ne manquera pas de reparler dès que la question de l'Afghanistan sera réglée, puisque sa solution entraînera rapidement l'approbation des accords SALT 2 en attendant mieux. Déjà, alors qu'on a prétendu les repousser *ad vitam aeternam* à Washington en décembre dernier, le président Carter annonce sa volonté de trouver le meilleur moyen de remettre ces accords sur le tapis du Congrès.

La dénucléarisation de l'Europe

Finalement, dans une grande discussion sur le désarmement qui aura lieu à Genève ou ailleurs, l'Union soviétique réclamera bientôt ce dont elle n'a cessé de rêver, à savoir la « dénucléarisation de l'Europe » tandis qu'en face les Etats-Unis ont déjà fait savoir par de multiples voix, et notamment par celle de M. Kissinger au cours du fameux colloque sur l'OTAN réuni à Bruxelles en septembre 1979, que « *les alliés européens ne devraient pas continuer à nous demander de multiplier des assurances stratégiques que nous ne pouvons pas, ou si nous pouvons, que nous ne voulons pas exécuter, car si nous les exécutons, nous risquons de détruire la civilisation* ». L'Europe se trouvera alors prise au piège de la neutralité. On lui fera valoir qu'elle devrait être satisfaite de bénéficier du statut qu'elle a préconisé elle-même pour l'Afghanistan, et que c'est, tout compte fait, le seul moyen de remédier à la fois au déséquilibre des forces de l'OTAN par rapport à celles du pacte de Varsovie, et à l'absence de volonté américaine de sacrifier New-York pour défendre Hambourg, ou même Brest... Alors on aura compris que de la neutralité afghane à la neutralisation de l'Europe il n'y a pas loin.

Restera à se demander si à un statut « neutre » qui interdira aux Américains de pénétrer Kaboul, où continueront de s'exercer les vestiges de l'influence soviétique, correspondra en Europe une organisation garantissant que les Russes ne sauraient pénétrer dans la « zone occidentale », où continuera de s'exercer l'influence économique, culturelle et politique des Etats-Unis... à moins qu'une neutralité désarmée n'implique une « finlandisation » progressive de l'Europe de l'Ouest, mitoyenne de sa puissante voisine orientale. En tout état de cause on se trouvera ramené, comme disent les mathématiciens, « au problème précédent » : celui de la défense de l'Europe.

En conclusion, les « conseilleurs » risquent de se retrouver, pour une fois, les « payeurs ». Et lorsqu'ils préconisent en Asie centrale une solution « neutre » qui leur paraît concilier la chèvre et le chou, les ministres des affaires étrangères des Neuf seraient bien avisés de préciser, pour prendre date, qu'il n'y a pas de bonne neutralité sans armes pour la défendre. Or, au siècle de l'atome, on ne sait ce que cela veut dire. Et comme il est peu probable qu'on dote les « casques bleus » de l'arme nucléaire... tout cela revient à se demander si les Deux Grands accepteront que les « neutres » se dotent des moyens de se défendre vis-à-vis d'eux. Rien ne l'indique. Le piège, dans le neutralisme, est que si tout le monde admet bien la neutralité, les avis divergent sur la manière de la défendre. C'est sur ce dernier point qu'il faudrait se battre...

Que faire pour l'Afghanistan ?

par BERNARD DUPAIGNE (*)

QUE faire pour ne pas laisser l'inadmissible s'installer, l'iniquité sans réponse ?

Je ne vais pas maintenant dire que tout allait bien en Afghanistan avant 1978. Certes, des réformes étaient nécessaires, mais ne le sont-elles pas toujours, en U.R.S.S., aux Etats-Unis ou en France ?

Les Afghans ont toujours préservé jalousement leur indépendance, et ont réussi jusqu'à présent à résister à toute tentative de colonisation étrangère. Les ouvriers et les syndicats, présentés comme soutien du régime révolutionnaire, sont presque inexistants dans un pays encore rural, où les villes comptent seulement 11 % de la population. Aux *élections libres de 1965, par* lesquelles Babrak Karmal a été élu député de Kaboul, et à celles de 1969, le parti démocratique du peuple n'a obtenu qu'un pourcentage très minime des voix.

Le *régime communiste* actuel, inféodé aux Soviétiques, ne correspond pas aux aspirations de la population. *Il a été mis en place le 27 avril 1978 par le coup d'Etat* militaire de Nur Mohammed Taraki, organisé par les conseillers soviétiques de l'armée afghane. Tout de suite, ce régime inspiré de l'étranger a été combattu dans toutes les régions du pays : décembre 1978, rébellion au Nuristan, écrasée au napalm ; rébellion en Paktia, à partir de janvier 1979 ; 18 mars 1979, insurrection d'Hérat, où la répression aurait fait des milliers de victimes ; 23 *juin, manifestation* des Hazaras à Kaboul, noyée dans le sang. Au milieu de 1979, des centaines de « conseillers » soviétiques avaient déjà été tués au combat. La rébellion s'étendait sur le Nuristan, le Paktia, Hérat, le Hazaradzat, la province de Maimana, le Badakhshan et le Pandshir. Et le gouvernement ne tenait plus que les villes et les routes. Il y avait au moins douze *mille* prisonniers politiques rien qu'à Kaboul. Et des milliers de ces prisonniers furent exécutés.

Hafizullah Amin, premier ministre, ministre des affaires étrangères, est soupçonné alors de n'être pas assez radical. Prévenu de la décision de son élimination, il prend les devants, renverse Taraki le 16 septembre 1979, et le tue. Moscou affirme aussitôt son soutien au nouveau président. La grande offensive contre les Pachtounes de Paktia de novembre 1979 n'ayant pas donné les résultats espérés, le gouvernement soviétique, sentant le pays lui échapper, décide d'intervenir directement.

Le 27 décembre 1979, Babrak Karmal, chef du Parcham (le Drapeau), fraction survivante des marxistes de Kaboul, animateur du journal *Parcham* de 1968-1969, est amené de Prague et installé au pouvoir par les troupes soviétiques arrivées massivement d'U.R.S.S. Amin est exécuté avec ses trois femmes et ses vingt enfants. Au moins quatre-vingt mille soldats soviétiques, puissamment armés, occupent maintenant l'Afghanistan.

L'U.R.S.S. feint de s'étonner de l'indignation internationale suscitée par cette invasion et de la réaction immédiate de Carter (qui devra sa réélection à sa fermeté). Elle a le front de prétendre qu'elle a agi à la demande du gouvernement afghan pour contrer une intervention américaine. Or, depuis le traumatisme de la défaite au Vietnam en 1975, les Etats-Unis s'étaient *retirés* d'Asie : d'Afghanistan, laissant la place libre à l'U.R.S.S., du Pakistan, qu'ils ont voulu punir de tenter de se doter de l'arme nucléaire, d'Iran, contraints et forcés, de Turquie, où les bases américaines avaient été fermées en 1975 par le gouvernement socialisant d'Eçevit en représailles contre l'embargo américain sur les livraisons d'armes.

Un plan d'encerclement de la Chine

L'invasion de l'Afghanistan fait partie du plan soviétique d'encerclement de la Chine : l'Afghanistan *après le Vietnam, après le Laos,* annexé par le Vietnam, après le Cambodge, devenu colonie vietnamienne. Mais cette invasion ne fera que précipiter l'alliance Washington-Pékin qu'elle voulait contrer.

De Moscou, Georges Marchais, qui n'avait *manifestement* jamais entendu parler auparavant de l'Afghanistan, en rajoute avec arrogance : l'U.R.S.S. serait intervenue pour *soutenir* le gouvernement contre les agissements des féodaux afghans. Il parle avec délectation d'un prétendu « *droit de cuissage* » ; je mets au défi M. Marchais de produire une quelconque référence à ce « droit » qui n'existe pas en Afghanistan, mais que l'on rencontre par contre dans certaines entreprises bien françaises.

A la télévision, sans que, curieusement, on ne lui oppose jamais quelqu'un capable de prouver qu'il ment, M. Marchais traite les résistants à l'invasion soviétique de « féodaux ». Il aurait dû lire auparavant les études des historiens français (sans parler de celles du Centre d'études et de recherches marxistes, financé par le P.C.F. : *Sur le féodalisme,* Editions sociales, 1974), ce qui lui aurait permis de s'apercevoir que l'Afghanistan, en aucun cas, ne peut être défini comme féodal. L'aurait-il été, est-ce suffisant que le régime d'un pays ne convienne pas à l'U.R.S.S. pour qu'elle s'arroge le droit de l'envahir militairement ? De la même façon que les Allemands traitaient les résistants français de terroristes ou de communistes, M. Marchais traite les résistants afghans de féodaux ou de fanatiques islamiques ; mais, évidemment, comme à l'époque il se trouvait en Allemagne, il a des excuses de ne pas bien connaître *la résistance française.* Et Babrak est le Pétain, probablement éphémère, de l'Afghanistan.

Aux informations télévisées, le 29 janvier, un membre de la délégation de la C.G.T. à Kaboul affirmait que les Soviétiques étaient venus délivrer la population du régime d'Amin, et feignait de s'indigner de ce que personne n'aurait parlé des crimes commis par Amin. Il y a là une formidable impudence, comme si Maurice Thorez avait reproché aux Occidentaux de n'avoir pas dénoncé les crimes de Staline : Amin était le bras droit de Taraki, installé par les Soviétiques, et n'est resté lui-même que cent jours au pouvoir. Amnesty International a diffusé le 19 septembre 1979 un rapport accablant de vingt-huit pages contre le régime. *Le Monde* a publié le 6 octobre un appel d'amis de l'Afghanistan contre la répression. Et de nombreuses autres informations sur les exactions du régime ont été publiées dans la presse, mais évidemment pas dans *l'Humanité.*

En France, on préfère ne pas trop penser à l'Afghanistan : chacun a peur de la guerre, alors que même la guerre du Vietnam n'a pas conduit à une crise mondiale. Ce n'est pas en laissant sans réagir l'U.R.S.S. annexer ses voisins que l'on préservera la paix ; au contraire ce n'est que parce que l'Allemagne a pu s'étendre impunément qu'elle s'est sentie assez puissante pour envahir la France. Hitler aussi a commencé petit.

Notre humanisme s'offusque de l'interruption des ventes de céréales à l'U.R.S.S., mais *beaucoup* moins des bombardements soviétiques intensifs et du napalm déversé sur les villages d'Afghanistan : si l'on ne veut pas la *guerre, il faut toucher* à son point sensible cette Union soviétique qui n'est même pas capable de nourrir sa population. On ne s'inquiète pas non plus de la famine terrible qui pourrait frapper l'Afghanistan au printemps.

Quant aux Jeux olympiques de Moscou, que notre gouvernement semble vouloir préserver, il conviendrait de refuser à l'agresseur le prestige et la caution internationales qu'il ne manquerait pas de retirer de leur tenue, comme si de rien n'était, sur son sol. Les Jeux olympiques de 1936 à Berlin, cela a été déjà dit, ont conforté Hitler dans son assurance. Le boycottage des Jeux ferait également connaître aux Soviétiques la réprobation internationale suscitée par les entreprises de leurs lointains dirigeants.

Le boycottage des Jeux de Moscou ne signifiera nullement la mort de ces Jeux. L'U.R.S.S. en a trop besoin pour manifester sa grandeur, et se représentera aux Jeux olympiques prochains, même aux Etats-Unis. L'idéal des Jeux olympiques est un idéal de fraternité, et non de conquêtes et de compétitions chauvines.

(*) Ethnologue, chargé des collections d'Asie au Musée de l'homme.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	174 F	298 F	422 F	545 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	380 F	550 F	800 F	1 050 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	203 F	355 F	508 F	660 F
II. — SUISSE - TUNISIE	250 F	450 F	650 F	850 F

Par voie aérienne, Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le rivage des Syrtes

par J.-P. NAUGRETTE (*)

SI la réalité dépasse souvent la fiction, il arrive que la fiction anticipe la réalité, qu'elle nous la donne sous une autre forme, et ce à plusieurs années de distance. Relisons *le Rivage des Syrtes,* de Julien Gracq, publié en 1951. Nous y voyons un jeune homme, Aldo, partir occuper un poste d'« observateur » dans une forteresse située dans un pays imaginaire, le Rivage des Syrtes. Au-delà de la mer, un autre Etat, le Farghestan, en guerre avec le premier depuis si longtemps que l'existence même du conflit a été oubliée de part et d'autre. Finalement, parce qu'il n'a cessé de rêver d'aller voir de l'autre côté, de connaître cet « *au-delà fabuleux d'une mer interdite* » (1), Aldo pénètre dans les eaux du Farghestan avec une patrouille, déclenche la guerre, et provoque la ruine de sa patrie. Telle est la fiction de Gracq.

La réalité pourrait être notre présente situation internationale. Nous observons en effet deux puissances qui, depuis des années, oscillent entre la paix, la « détente », et tout récemment, une guerre encore qualifiée de « froide », mais qui nous met, à en croire les discours officiels et journalistiques, au bord de la guerre tout court. Situation d'attente, typiquement gracquienne, d'attente de ce fascinant innommable : les journaux occidentaux, en publiant ces photos de soldats soviétiques en Afghanistan (Farghestan ?) n'ont-ils pas été le reflet de notre secrète fascination pour l'Autre, si éloigné, « *très au-delà, prodigieux d'éloignement derrière cet interdit magique* » (2) ? Mais, comme tout interdit, le lointain soldat soviétique se rapproche de nous dès que l'idée de transgression devient possible. Déjà, l'Américain moyen est prêt à franchir le pas.

Le *no man's land* qui sépare Etats-Unis et Union soviétique est bien en fait l'espace de leur imagination : il n'existe de frontière que pour l'esprit, comme vient de le montrer la récente « doctrine Carter ». Dès lors, si chaque camp sait jusqu'où il peut aller trop loin, la diplomatie risque de s'effacer devant la rêverie, et nul doute que chaque jour, le président américain devienne songeur devant la carte du monde, comme Aldo avec les cartes de la mer des Syrtes. Les Occidentaux sont bien dans cette situation de rêveuse attente, celle d'« *un signal qui puiserait dans cette attente démesurée la confirmation d'un prodige* » (3). L'horreur de l'innommable, telle qu'elle est professée par l'Ouest, ne doit pas cacher la fascination qu'il exerce, depuis les états-majors jusqu'à l'homme de la rue. Nous sommes bien dans une drôle de paix.

A la fin du *Rivage des Syrtes,* le jeune homme découvre avec stupeur que le sage vieillard qui préside aux destinées de son pays était aussi rêveur que lui, et que c'est lui qui l'a poussé à commettre l'irréparable. Pour expliquer son attitude, le vieillard rejette l'expression « *pensée de la fin* » et préfère parler de « *dernière volonté* » : il aura préféré choisir la mort plutôt que l'attendre. Qui sait si les vieillards qui dirigent l'Union soviétique n'ont pas de semblables dernières volontés ?

Heureusement, comme dit Gracq, « *il n'est pas bon que l'imagination vienne à un peuple quand il est trop vieux* » (4).

∴

A force de rêver secrètement à l'affrontement, le héros de Gracq finit donc par le déclencher. Inconsciemment, l'Occident rêve peut-être d'en découdre, de parcourir l'espace de son rêve, de transgresser l'« *interdit magique* » qui le sépare de l'autre camp. Le président Carter avait été informé de longue date des visées soviétiques sur l'Afghanistan : la « *règle de toute bonne diplomatie* », selon Gracq — « *savoir afin de prévoir et prévoir afin de pouvoir* » (5) semble avoir cédé devant la fascination.

Du côté soviétique, il existe peut-être quelque vieillard qui aurait faite sienne la devise du vieil Aldobrandi de Gracq : « *fines transcendam* »...

A force de se chercher inconsciemment, les deux camps risquent de se trouver de la façon la moins équivoque qui soit.

Comme dit Gracq, « *il n'y a pour les peuples qu'une seule espèce de relations intimes* » (6).

(*) Elève à l'Ecole normale supérieure, agrégé de l'Université.

(1) *Le Rivage des Syrtes,* Corti, 1951, p. 199.
(2) *Ibid.,* p. 32.
(3) *Ibid.,* p. 36.
(4) *Ibid.,* p. 235.
(5) *Ibid.,* p. 282.
(6) *Ibid.,* p. 237.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX*
OJD 1978

Commission paritaire n° 57 437.

Le Monde

étranger

LES DÉCLARATIONS DE M. GISCARD D'ESTAING SUR L'AUTODÉTERMINATION DES PALESTINIENS

Bien que les gouvernements européens n'aient pas encore commenté officiellement, ce mardi en fin de matinée, la nouvelle position française concernant l'autodétermination des Palestiniens, on apprend à Bonn que le gouvernement ouest-allemand soutient pleinement la déclaration du président Giscard d'Estaing. Le chef de la diplomatie de l'Allemagne fédérale, M. Hans-Dietrich Genscher, a d'ailleurs déclaré lundi soir 3 mars à Ryad, où il est en visite officielle, que « le droit du peuple palestinien à l'autodétermination doit être réalisé dans le cadre d'un règlement de paix global et durable au Moyen-Orient ».

A Washington, de hauts fonctionnaires du département d'Etat ont déclaré, en privé, que le « droit à l'autodétermination » ne leur semblait pas sensiblement différent des stipulations des accords de Camp David, qui reconnaissent aux Palestiniens « le droit de participer à la détermination de leur propre avenir ».

Les réactions dans le monde arabe sont très positives et parfois même enthousiastes. A Alger, l'agence Algérie-Presse-Service écrit : « La France vient de franchir un pas important et prend une position plus avancée par rapport à Washington. » A Tunis, où l'initiative française est qualifiée de « courageuse et juste », le journal gouvernemental « la Presse » écrit : « La nouvelle position française pourrait, si elle est suivie d'effets dans toute l'Europe, arracher le conflit moyen-oriental au malentendu dans lequel l'ont engagé les accords de Camp David... »

A Paris, le représentant de l'O.L.P. en France, M. Ibrahim Souss, a déclaré devant les caméras de TF 1 : « Nous sommes contents de cette initiative positive et nous pensons que maintenant elle doit être suivie d'une position plus explicite, car qui dit autodétermination dit droit des Palestiniens à avoir un Etat indépendant. » M. Souss a, d'autre part, exprimé le souhait que l'annonce d'une prochaine visite de M. Yasser Arafat à Paris soit faite très rapidement.

Dans un éditorial publié ce mardi, l'Agence télégraphique juive écrit : « Le moins que M. Giscard d'Estaing puisse faire serait d'assortir toutes ses déclarations faites au nom de la France, d'une réserve concernant un principe intangible, celui de la nécessité pour Israël de persévérer dans l'être et de jouir de la reconnaissance politique de tous les pays arabes (...). En toute hypothèse, tout cela ne serait pas très important si ce voyage de M. Giscard d'Estaing ne risquait pas de laisser croire aux dirigeants arabes que le peuple français est indifférent au sort d'Israël et qu'il n'est mû que par la nécessité de pourvoir à son approvisionnement énergétique. »

Le communiqué commun de Bahrein réaffirme la position adoptée par la France à Koweït

De notre envoyé spécial

Bahrein. — La visite du président Giscard d'Estaing à Bahrein, lundi 3 mars, a ressemblé comme une sœur à celle qu'il avait rendue la veille au Koweït. L'atmosphère était seulement un peu plus simple et décontractée : Bahrein est moins riche que Koweït, n'a presque pas de pétrole et ambitionne surtout aujourd'hui d'être la plus grande place financière de l'Océan Indien, comme l'était, hier, Beyrouth en Méditerranée. Le protocole y est aussi moins rigoriste : Mme Giscard d'Estaing fut accueillie avec son mari en toute simplicité et associée aux cérémonies officielles dont elle avait été écartée au Koweït.

Le communiqué reprend, avec quelques nuances d'expression, sans véritable portée politique et en employant les mêmes mots-clés, les principales idées du communiqué de Koweït.

A propos du Proche-Orient, le président de la République et l'émir de Bahrein ont exprimé *« leur profonde préoccupation »* au sujet de l'évolution *« dans la région qui représente un grave foyer de tension internationale menaçant la stabilité et la sécurité de la région ainsi que celle de l'ensemble du monde ». « Les deux parties,* poursuit le communiqué, *ont exprimé leur conviction que le problème palestinien est celui d'un peuple et non un problème de réfugiés. Ayant rappelé lers positions respectives connues sur le règlement de la question du Moyen-Orient, elles son convenues qu'une paix juste et durable postule, notamment, le retrait d'Israël des territoires arabes occupés en 1967, et la reconnaissance des droits légitimes du peuple palestinien, dont son droit à l'autodétermination, dans le cadre de ce règlement de paix global ».*

Ce paragraphe est repris presque mot pour mot du communiqué franco-koweïtien qui marquait une évolution sensible de la position française. La France affirme désormais le droit des Palestiniens à l'autodétermination sans pour autant qu'il doive mettre en cause le droit à l'existence d'Israël, puisque celui-ci est inscrit dans les *« positions françaises déjà connues ».* Interrogé sur la contradiction entre l'affirmation par la France que le problème palestinien n'est pas un problème de réfugiés et la résolution 242 du Conseil de sécurité des Nations unies, base de toutes les négociations sur le Proche-Orient, M. Blot, porte-parole de la délégation française, a déclaré : *« La résolution 242 ne rend pas compte de l'ensemble du problème. Il y a un problème de réfugiés, mais il faut aller au-delà. »* Il n'est pas exclu que le gouvernement français prenne une initiative pour préciser ultérieurement ce point.

Le dialogue euro-arabe

Le président de la République et l'émir de Bahrein ont, d'autre part, rappelé l'intérêt qu'ils portent au dialogue euro-arabe, au dialogue entre la Communauté européenne et les Etats du Golfe ainsi qu'au « trilogue » euro-arabe-africain. Enfin, à propos de l'Afghanistan, le communiqué de Bahrein déclare : *« Les deux parties ont exprimé leur préoccupation devant les menaces qui pèsent sur certaines parties du monde. Elles se sont déclarées opposées à toute intervention ou ingérence étrangère dans les affaires intérieures des autres Etats. Elles considèrent que celles-ci font obstacle à la sécurité et à la paix dans le monde, en particulier l'intervention soviétique en Afghanistan, qui constitue une ingérence flagrante dans les affaires d'un Etat membre des Nations unies. Elles ont marqué que cette intervention est en contradiction avec les principes du droit international et représente un danger pour la paix et la sécurité mondiales. En conséquence, elles demandent le retrait des forces soviétiques d'Afghanistan. »*

La partie bilatérale est évidemment beaucoup moins développée à Bahrein qu'au Koweït. Des accords de coopération ont cependant été signés dans les domaines de l'électricité, du tourisme et de la jeunesse. Des négociations sont encours pour des accords dans les domaines de la pétrochimie, de l'aluminium (dont Bahrein est un grand producteur) ainsi que dans l'aéronautique.

Le président de la République poursuit son voyage dans le Golfe, ce mardi, par l'émirat de Qatar.

MAURICE DELARUE.

LA SECTION FRANÇAISE D'AMNESTY INTERNATIONAL DEMANDE LA LIBÉRATION DES DÉTENUS POLITIQUES A BAHREIN

A l'occasion du voyage du président Giscard d'Estaing à Bahrein, la section française d'Amnesty International attire l'attention sur la situation des droits de l'homme dans ce pays. Voici le texte qu'elle a rendu public à Paris :

« A Bahrein, quatorze prisonniers sont actuellement adoptés par Amnesty, et la plupart sont détenus sans jugement. Des personnes arrêtées en juin 1974, à la suite d'un conflit du travail à l'Aluminium Bahrein Company, sont toujours en prison, sans avoir été inculpées ni jugées. D'autres prisonniers sont en détention depuis août 1975 (date de la dissolution de l'Assemblée nationale) ou depuis novembre 1976, lorsqu'eut lieu une nouvelle vague d'arrestations à la suite du meurtre de l'éditeur d'un journal de droite.

» Les quatorze prisonniers adoptés par Amnesty International sont détenus à la prison de Safra. Parmi eux, se trouvent deux prisonniers confiés à la section française d'Amnesty International. Il s'agit de : Jassim Seyadi, trente-deux ans, arrêté le 23 août 1975, et d'Abdel Ahmed Abdelrahman, président du Syndicat des travailleurs de l'aluminium, arrêté en mai 1976. Les autorités de Bahrein ont récemment relâché un certain nombre de détenus, dont deux étaient adoptés par Amnesty International : Ibrahim Mohammad Bashmi (confié à la section française) et Youssef Ajaji.

» La détention prolongée sans jugement des personnes encore détenues (dont quatorze sont adoptées par Amnesty International) est contraire aux droits fondamentaux de la personne humaine reconnus par la Constitution bahreinite, dont l'article 20 stipule la présomption d'innocence de toute personne jusqu'à ce que son éventuelle culpabilité soit trouvée lors d'un procès équitable. Amnesty International demande que les personnes détenues à Bahrein pour délit d'opinion soient, inconditionnellement mises en liberté. »

LA FRANCE LIVRERA A L'IRAK DE L'URANIUM TRÈS ENRICHI

La France livrera à l'Irak, probablement à la fin de cette année ou au début de l'année prochaine, de l'uranium enrichi à plus de 90 %, donc directement utilisable à des fins explosives, pour alimenter un réacteur de recherche baptisé Osirak, commandé par l'Irak en 1976 à une filiale du Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.).

Ce réacteur de 70 mégawatts de puissance thermique est du même type que le réacteur Osiris, installé sur le site de Saclay, et qui a été récemment modifié pour fonctionner avec de l'uranium faiblement enrichi (3 à 8 %) dans un combustible, baptisé « Caramel », mis spécialement au point par les équipes du C.E.A. pour limiter les risques de prolifération nucléaire (*le Monde* du 27 juin 1979).

La livraison du réacteur à l'Irak avait été retardée de quelques mois à la suite d'un sabotage, toujours officiellement inexpliqué, en avril 1979 à La Seyne (Var) des enveloppes métalliques du réacteur. Selon certaines informations, ce délai aurait pu être mis à profit par le gouvernement français pour tenter de faire accepter par l'Irak le remplacement du combustible original par du combustible « Caramel ». En fait, on confirme à Paris que c'est du combustible très enrichi qui alimentera initialement le réacteur, placé sous le contrôle d'utilisation civile de l'Agence internationale de l'énergie atomique. Mais des discussions pourraient se nouer, et ce semble être le vœu du côté français, pour que les charges suivantes du réacteur soient réalisées en « Caramel ».

Jérusalem relève avec inquiétude que Bonn a repris la formulation de Paris

De notre correspondant

Jérusalem. — Dan la mesure où elle *« suppose la création d'un Etat palestinien »,* la reconnaissance, par la France, du droit à l'autodétermination *« contredit les accords de Camp David »,* a déclaré, le 3 mars, à Jérusalem, le porte-parole du ministère israélien des affaires étrangères, en ajoutant que cette prise de position représentait un *« obstacle au processus de paix »* et marquait un *« nouveau changement négatif dans la politique française au Proche-Orient ».* Le ton de cette réponse a été qualifié de *« très ferme »* dans les milieux politiques, à Tel-Aviv. Les Israéliens ont donné plus d'importance que prévu au texte du communiqué publié, après la visite du président Giscard d'Estaing au Koweït, et, ce mardi, le gouvernement de Jérusalem devait encore examiner les conséquences de l'attitude française au cours du conseil des ministres.

La plupart des éditoriaux ont été consacrés, dans la presse, à cet événement, et ils font tous preuve d'une certaine agressivité. Le *Jérusalem Post* souligne que le président français se montre, une nouvelle fois, *« froid et calculateur »,* comme il l'a été en provoquant la chute de l'empereur Bokassa Ier, après l'avoir porté et maintenu sur le trône. Pour le journal, de langue anglaise, la France, en soutenant les Palestiniens, agit essentiellement par intérêt économique, pour s'assurer davantage de marchés importants dans le monde arabe, pour y vendre surtout des armes et garantir ses approvisionnements en pétrole. L'organe du parti Mapam (allié au parti travailliste), *Al Hamichmar,* affirme que l'on sent dans cette affaire une *« double odeur de pétrole et de poudre à canon ».* Il ajoute que la France n'a pas de leçon à donner à personne en matière d'autodétermination, puisqu'elle est encore une puissance coloniale dans plusieurs territoires d'outre-mer. Le quotidien du soir *Maariv* indique que la déclaration française ne saurait *« surprendre »* et qu'elle annonce, en fait, une prochaine rencontre entre les dirigeants français et M. Yasser Arafat, prédiction qui est reprise par tous les autres journaux.

(Dessin de CHENEZ.)

Cependant, de nombreux observateurs israéliens notent, comme le fait le *Jerusalem Post,* que la France joue un rôle déterminant en Europe et qu'elle a assez d'influence pour amener ses partenaires à s'aligner sur ses positions, ainsi que cela s'est déjà produit dans le passé au sein de la Communauté des Neuf. La radio, ce mardi matin, a fait remarquer que les craintes israéliennes à ce sujet venaient de se vérifier, dans la mesure où le gouvernement de Bonn avait, lui aussi, employé, lundi soir, le terme d'*« autodétermination »* dans un communiqué publié après la visite du ministre saoudien des affaires étrangères. Les Israéliens redoutent maintenant plus que jamais une offensive diplomatique européenne, menée par la France et la Grande-Bretagne, pour obtenir l'amendement de la résolution 242 du Conseil de sécurité, afin de faire reconnaître, cette fois, les *« droits légitimes »* des Palestiniens, qui ne seraient plus considérés seulement comme des *« réfugiés ».*

D'autre part, les Israéliens établissent un lien entre les initiatives françaises ou européennes et le vote des Etats-Unis du 1er mars aux Nations unies, condamnant la politique israélienne d'implantation dans les territoires occupés. Une mise au point du département d'Etat, déclarant lundi que les Etats-Unis étaient opposés à toute modification de la résolution 242, n'a pas suffi à rassurer les dirigeants de Jérusalem. De retour d'un voyage en Europe, M. Yossef Burg, ministre de l'intérieur et chef de la délégation israélienne aux négociations sur l'autonomie, a estimé que la France et la Grande-Bretagne avaient probablement inspiré le texte adopté samedi par le Conseil de sécurité et approuvé par les Etats-Unis.

Satisfaction dans les territoires occupés

La prise de position française a été accueillie très favorablement dans les territoires occupés. Les journaux arabes de Jérusalem-Est font, ce mardi matin, largement écho à cette satisfaction, qui est toutefois teintée de quelques réserves, comme cela a été le cas à propos du soutien américain à la dernière résolution du Conseil de sécurité. Dans la plupart des milieux politiques de Cisjordanie, on juge positive la nouvelle attitude française, tout en estimant que ce n'est pas assez pour exercer une contrainte efficace sur Israël. On précise, d'autre part, que le droit à l'*« indépendance »* des Palestiniens devrait être plus nettement affirmé.

« Il s'agit d'un progrès important », nous a déclaré le docteur Ahmed Hamzeh-Natché, ancien membre du Conseil national palestinien et personnalité influente que M. Moshe Dayan avait tenu à rencontrer l'été dernier. *« La France et les autres pays européens,* a-t-il ajouté, *semblent avoir compris que pour faire pression sur les Israéliens, il faut tout d'abord faire pression sur les Etats-Unis, qui sont seuls à pouvoir exercer une véritable influence sur Israël. C'est dans ce sens que l'initiative française peut prendre toute sa valeur. »*

Au cours du conseil des ministres de ce mardi 4 mars, le gouvernement israélien devait prendre position à propos de l'extension de la colonisation à la ville d'Hébron, en Cisjordanie, et répondre à cette occasion à la décision américaine de condamner la politique d'implantation. La plupart des ministres semblaient être partisans de la fermeté et, en dépit de divergences entre « durs » et « modérés », un accord paraissait possible pour au moins décider l'installation d'un séminaire religieux au cœur de la ville palestinienne.

Une atmosphère « d'union sacrée »

Malgré les atermoiements des dirigeants américains, qui ont paru lundi soir vouloir atténuer leur condamnation de la politique israélienne, l'atmosphère à Jérusalem était à l'*« union sacrée »,* pour faire face aux *« pressions ».* Dans l'opposition travailliste, M. Itzhak Rabin, ancien premier ministre et ancien ambassadeur à Washington, a montré l'exemple en donnant le ton de la riposte à l'égard des Etats-Unis et en proposant un plan d'action. *« Nous devons mobiliser nos amis aux Etats-Unis et exploiter le fait que les Américains sont en pleine campagne électorale »,* a-t-il déclaré, en faisant allusion à cette vieille tactique souvent utilisée par les Israéliens, qui dans les grandes occasions, savent faire appel au *« lobby juif »* et aux parlementaires *« pro-israéliens »,* tels que M. Edward Kennedy, qui a vivement condamné l'attitude du gouvernement de Washington.

FRANCIS CORNU.

Vingt-sept jeunes Israéliens refusent d'accomplir leur service militaire dans les territoires occupés

De notre correspondant

Jérusalem. — *« En raison de notre opposition à l'occupation et à l'oppression du peuple palestinien, lorsque nous serons appelés au service militaire nous refuserons d'être affectés dans les territoires occupés. »* Cet avertissement avait été lancé en juillet de l'an dernier par vingt-sept lycéens israéliens dans une lettre ouverte adressée au ministre de la défense, M. Ezer Weizman.

A Tel-Aviv, le 3 mars, devant un centre de recrutement de l'armée, la police a dû intervenir pour disperser un groupe de manifestants qui réclamaient la libération de Dani Amir, dix-huit ans, condamné par un tribunal militaire la semaine précédente pour la troisième fois à trente-cinq jours d'emprisonnement pour refus d'obéissance. En novembre dernier M. Amir a été le premier parmi les « vingt-sept » à être appelé sous les drapeaux. Conformément à l'engagement pris avec ses camarades, il a déclaré qu'il voulait accomplir son service militaire mais uniquement à l'intérieur des frontières de 1967. Affecté à un camp de Cisjordanie, il a refusé de monter dans le véhicule qui devait l'y conduire. Il a renouvelé ensuite son refus à deux reprises.

Depuis ce moment, quatre autres signataires de la lettre ouverte ont rejoint les rangs de l'armée mais ils ne se trouvent pas — ou pas encore — dans des unités basées dans les territoires occupés. Comme les vingt-deux autres membres du groupe, ils ne sont pas moins décidés à suivre s'il le faut l'exemple de M. Amir. Dans une récente conférence de presse, ils avaient exigé le droit à l'objection de conscience, afin de ne pas avoir à servir dans une *« armée d'occupation ».* Ils avaient précisé que ce droit n'était pas moins légitime que celui accordé par le gouvernement à ceux qui pour des motifs religieux peuvent être dispensés de service armé.

Au cours des dernières années plusieurs jeunes appelés ou des réservistes avaient adopté la même attitude, mais ils agissaient à titre individuel et leur cas n'était guère connu. C'est la première fois qu'en Israël un groupe organisé se manifeste. Les « vingt-sept » ont reçu le soutien de plusieurs mouvements d'extrême gauche. Des journalsites et des membres de l'opposition parlementaire — M. Meïr Vilner du parti communiste et Mme Choulamit Aloni du Mouvement pour les droits civiques (centriste) — ont demandé la libération de M. Amir. — F.C.

● *Le premier accord égypto-israélien pour les échanges culturels* a été paraphé, le lundi 3 mars, au ministère des affaires étrangères au Caire. L'accord comprend l'échange de professeurs, de livres et d'informations. Il sera soumis au comité de normalisation égypto-israélien, puis à l'Assemblée égyptienne du peuple (Parlement) et à la Knesset, pour approbation. — *(A.F.P.)*

DIPLOMATIE

LE PROBLÈME PALESTINIEN ET LA SITUATION AU PROCHE-ORIENT

L'embarras de l'O.L.P. et la satisfaction de la Syrie

De notre correspondant

Beyrouth. — Tout en se montrant très satisfaite de la prise de position française en faveur de l'autodétermination du peuple palestinien, l'O.L.P. aurait souhaité que le président Giscard d'Estaing aille jusqu'au bout de sa pensée et proclame le droit des Palestiniens à un Etat indépendant, aboutissement inéluctable de l'autodétermination.

Pour éviter de formuler cette réserve, qui leur interdit d'exprimer une totale approbation, les chefs de la résistance palestinienne et leurs porte-parole à Beyrouth se sont abstenus jusqu'à présent de commentaires publics. Et si, en privé, l'entourage de M. Arafat considère l'initiative française avec grand intérêt dans la perspective de ses prolongements européens à l'échelle des Neuf, l'unanimité est loin d'être faite au sein de l'O.L.P. à ce sujet.

Révélateur des tiraillements dans ce domaine parmi les dirigeants palestiniens, l'éditorial du dernier numéro du journal *Falastine al Saouda* met en garde le monde arabe contre toute « *illusion* » qu'il pourrait entretenir à l'égard des déclarations européennes sur le Proche-Orient, qui sont destinées, estime-t-il, « *à camoufler une politique américaine plus vaste de domination dans la région arabe, l'Europe occidentale n'offrant qu'une solution de rechange au processus de Camp David* ». L'organe de l'O.L.P. considère un règlement politique au Proche-Orient comme « *une pure illusion en raison de l'état actuel du rapport des forces, tant régionales qu'internationales, et de la défection de l'Egypte* », et conclut en affirmant qu'une « *solide alliance avec l'Union soviétique est inéluctable, car elle constituerait l'unique ligne de défense pour la protection de l'existence nationale arabe* ».

La Syrie, en revanche, dont les Palestiniens sont les alliés, disculpe la France et l'Europe de toute intention manœuvrière en la matière. De source officieuse à Damas, on souligne que la visite du président Giscard d'Estaing dans le Golfe n'a absolument aucun lien avec les démarches américaines destinées à « *encercler* » cette région. La visite du président français revêt pour Damas d'autant plus d'importance que « *les pourparlers ne seront pas limités aux problèmes culturels, pétroliers et commerciaux* ». La Syrie réaffirme sa conviction du rôle primordial que l'Europe doit jouer dans tout règlement de la crise du Proche-Orient.

Sur un autre plan, les milieux bien informés ne croient pas que la « *petite phrase* » du communiqué franco-koweïtien puisse ouvrir la voie à une visite de M. Arafat à Paris. Ce n'est pas, en effet, un geste français qui était attendu pour rendre cette visite possible, mais un acte palestinien représentant une étape décisive de la part de l'O.L.P. vers la solution négociée de la crise du Proche-Orient. La France l'avait demandé ; la centrale palestinienne avait admis le bien-fondé de la position française et mis en veilleuse une invitation du P.C. français.

Le journal *Al Safir* (palestino-progressiste), s'attend à une initiative française (ou franco-britannique) après le 26 mai, échéance des négociations égypto-israélo-américaines sur l'autonomie de la Cisjordanie et de Gaza, pour faire modifier la résolution 242 du Conseil de sécurité et y introduire la notion des droits du peuple palestinen. — L. G.

Le vote américain à l'ONU contre les implantations israéliennes

LE PRÉSIDENT CARTER ESTIME QUE SON REPRÉSENTANT S'EST PRONONCÉ A LA SUITE D'UN « MALENTENDU » POUR UN TEXTE MENTIONNANT JÉRUSALEM

Washington (*A.F.P.*). — La décision des Etats-Unis de voter en faveur de la résolution du Conseil de sécurité de l'ONU condamnant les implantations juives dans les territoires arabes occupés résulte d'une interprétation inexacte du texte de cette résolution sur la question de Jérusalem, a annoncé un communiqué de la Maison Blanche publié lundi 3 mars.

Dans cette mise au point, le président Carter précise que le feu vert avait été donné au représentant de Washington pour voter en faveur de la résolution dans la mesure où le texte ne faisait pas explicitement référence à Jérusalem. A la suite de ce « *malentendu* », ajoute le texte, les Etats-Unis ont voté en faveur d'une résolution pour laquelle ils auraient dû s'abstenir. La résolution du Conseil de sécurité approuvée samedi à l'unanimité, condamne les implantations juives dans les territoires occupés, dont Jérusalem.

Le communiqué en tire la conclusion que le vote des Etats-Unis « *ne représente pas un changement de notre position, que ce soit vis-à-vis des implantations israéliennes dans les territoires occupés ou vis-à-vis du statut de Jérusalem* ».

Le communiqué rappelle encore que les Etats-Unis se sont opposés à l'inclusion dans la résolution de l'ONU d'un amendement exigeant le démantèlement des implantations juives déjà existantes. Le président Carter ajoute que le statut de ces implantations juives « *doit être déterminé au cours des négociations qui ont lieu sur l'autonomie* ».

« *En ce qui concerne Jérusalem,* poursuit le communiqué, *nous pensons qu'elle ne doit pas être divisée, que le libre accès aux Lieux saints doit être garanti pour toutes les confessions et que son statut doit être déterminé dans les négociations pour un règlement de paix global* ».

Le président réaffirme, en conclusion, la détermination des Etats-Unis de garantir la sécurité d'Israël. « *Les Etats-Unis n'accepteront ni ne soutiendront aucune prise de position qui puisse porter atteinte aux intérêts vitaux de la sécurité d'Israël* », conclut le communiqué.



Un entretien avec le premier ministre égyptien

(*Suite de la première page.*)

— *Le président Sadate a tenu la semaine dernière des propos presque identiques à ceux du communiqué franco-koweïtien. Y a-t-il eu des échanges de vues entre Le Caire et Paris à ce sujet ?*

— Nous tenons la France au courant de notre position. Nous faisons de même pour la plupart des pays de la C.E.E., du monde arabe et du camp socialiste. Même l'Organisation de libération de la Palestine, avec laquelle nous n'entretenons pas de rapports, connaît l'essentiel de ce que nous pensons, soit directement, soit par personnes interposées. M. Sol Linowitz, par exemple, l'envoyé spécial du président Carter, a rencontré des personnalités palestiniennes lors de sa visite en Israël...

— *En échange, la France vous avait-elle informé de son intention de reconnaître aux Palestiniens le droit à l'autodétermination ?*

— Non. Nous n'avions aucune idée. Nous nous sommes fixés comme ligne de conduite d'exposer notre point de vue et de demander à ceux qui ne sont pas d'accord de nous suggérer une autre solution. Malheureusement, nous n'avons reçu jusqu'à présent aucune solution de rechange d'aucun pays européen ou arabe. Les Etats du Front du refus se sont contentés de condamner les accords de Camp David. Cependant, nous estimons que la conjoncture internationale rend urgente la solution du problème palestinien ; elle ne peut souffrir ni délai ni ajournement. C'est pourquoi la date du 26 mai est pour nous une date limite (1) et non pas seulement un objectif. Au-delà du 26 mai, aucune autre date ne peut être fixée. Je le répète : la situation internationale est telle que nous ne pouvons pas nous payer ce luxe.

— *Le président Sadate a parlé de l'autodétermination des Palestiniens dans le cadre des négociations sur l'autonomie de la Cisjordanie et de Gaza alors que M. Giscard d'Estaing paraît se référer à l'exercice immédiat de ce droit. S'agit-il d'une divergence de vues ?*

— Je ne pense pas, tout d'abord, qu'on puisse préjuger à ce stade de l'opinion de M. Giscard d'Estaing. Nous ne savons pas encore s'il avait à l'esprit les accords de Camp David. Pour notre part, nous croyons que la voie tracée par Camp David consiste à établir une autorité d'autogouvernement, élu librement par le peuple, avec l'aide des Israéliens, des Egyptiens, des Américains et des Jordaniens (si ces derniers acceptent de participer à ce processus) avant d'engager des négociations pour définir le statut définitif de la Cisjordanie et de Gaza. Il s'agit là, pour les Palestiniens, d'une manière d'exercer leur droit à l'autodétermination.

— *Avez-vous reçu des indications selon lesquelles l'O.L.P. serait disposée à accepter un tel accord ?*

— Nous faisons une distinction entre l'O.L.P. et les habitants de Cisjordanie et de Gaza. Mais je peux vous dire que nous avons reçu des encouragements des Palestiniens et même du roi Hussein.

— *Est-il possible que vous poursuiviez les négociations au-delà du 26 mai si aucun accord ne se dégageait d'ici là ? Est-il vrai qu'une rencontre est envisagée entre MM. Carter, Begin et Sadate dans le cas où l'impasse persisterait ?*

— Une telle réunion ne pourrait se tenir qu'après avoir réduit nos divergences aux points essentiels. Il n'est pas nécessaire, d'ailleurs, que les trois présidents se réunissent d'emblée. On peut imaginer d'abord des tête-à-tête Carter-Begin ou Carter-Sadate. Tout dépendra d'Israël, de sa bonne volonté. L'attitude de nos interlocuteurs israéliens à la reprise des négociations sur l'autonomie, le 25 mars au Caire, indiquera s'ils sont vraiment intéressés à un accord ou s'ils cherchent à faire traîner les choses. En tout cas, nous sommes déterminés à conclure les négociations avant le 26 mai, à moins d'une nécessité impérative. C'est pourquoi nous travaillons d'arrache-pied.

— *Que feriez-vous en cas d'un échec que même le président Carter ne pourrait prévenir ?*

— Nous n'envisageons pas une telle hypothèse ; M. Carter s'est formellement engagé à résoudre le problème palestinien.

— *Une impasse sur le problème palestinien ne risque-t-elle pas de porter atteinte au traité de paix israélo-égyptien, d'affecter vos relations bilatérales avec Jérusalem ?*

— Nullement. Tout ce qui a été écrit à ce sujet dans la presse israélienne n'a pas d'autre objectif que de troubler l'opinion publique dans ce pays. Quoi qu'il arrive, nos relations avec Israël vont se maintenir, et nous allons les normaliser. Il est très important que l'opinion publique israélienne sache que le traité de paix sera respecté et sera appliqué par l'Egypte. Nous n'allons pas autoriser Israël à ne pas faire de même. Ce traité nous engage tous, et les Israéliens, comme nous, sont tenus de le respecter.

Trois catégories de Palestiniens

— *Pour Le Caire, l'autodétermination vise les territoires de Cisjordanie et de Gaza. Jérusalem soutient, au contraire, que les populations de ces deux entités peuvent seules disposer de leur avenir, les terres sur lesquelles elles sont établies faisant partie du patrimoine juif...*

— Les accords de Camp David sont clairs à nos yeux. Le statut d'autonomie est accordé en toute logique à la population et non au territoire. Pour nous, il y a trois catégories de Palestiniens : ceux qui résident en Cisjordanie et à Gaza ; ceux qui résident ailleurs et qui sont devenus citoyens de ces pays d'accueil, et, enfin, les émigrés qui ont conservé leur nationalité. Camp David prévoit qu'il revient aux seuls habitants de Cisjordanie et de Gaza d'élire une autorité autonome.

— *Comment concevez-vous l'autorité autonome palestinienne ?*

— Selon nous, elle devrait disposer de trois pouvoirs : législatif, exécutif et judiciaire. Telle est la conception normale de la souveraineté interne. La négociation qui s'engagera par la suite aura pour objectif de s'entendre sur la souveraineté extérieure.

» Il y a, bien entendu, des divergences. Nous avons dit d'entrée à nos interlocuteurs israéliens que les pouvoirs du gouvernement militaire des territoires occupés et de l'administration civile devraient être transférés à l'autorité autonome, conformément aux accords de Camp David. Mais nous n'arrivions pas à nous entendre sur le transfert global de ces pouvoirs. Les Israéliens évoquaient leur souci de sécurité dans presque tous les domaines, même en ce qui concerne la santé publique, l'éducation, la radio et la télévision...

» Lors de notre rencontre à La Haye, la semaine dernière, nous avons réussi à nous entendre pour que la notion de sécurité ne soit appliquée qu'aux domaines désignés par Camp David. Ainsi, les forces israéliennes seraient retirées ou redéployées ; des avant-postes seraient établis sur la ligne de démarcation entre la Cisjordanie et la Jordanie, laquelle sera surveillée par des patrouilles mixtes israélo-jordaniennes pour empêcher l'infiltration d'éléments subversifs. Camp David a encore prévu la création, sous l'égide de l'autorité autonome, d'une force de police avec des officiers de liaison palestiniens, jordaniens et égyptiens. Les Israéliens objectent qu'un tel système ne répond pas à leurs préoccupations de défense. Mais je leur ai répondu que les accords de Camp David ne leur avaient pas accordé le droit de défendre la Cisjordanie.

— *Qu'adviendrait-il si les Palestiniens et les Jordaniens refusaient jusqu'au bout de prendre part à ce processus ?*

— Si nous réussissions à conclure un accord équitable sur la période transitoire, il reviendrait aux Palestiniens de l'accepter ou de le rejeter, de prendre part ou non aux élections qui seront organisées un mois après la signature de l'accord. Notre mission n'ira pas au-delà de cette limite. Nous ne pouvons pas nous substituer aux Palestiniens.

(1) Date limite fixée par les accords de Camp David pour l'aboutissement des négociations sur l'autonomie de la Cisjordanie et de Gaza.

Implantations et sécurité

— *Certains, en Israël, disent que vous attendez d'avoir récupéré la dernière partie du Sinaï pour changer d'avis sur la normalisation des relations bilatérales.*

— C'est complètement irresponsable de dire cela. Je le dis très fermement. Nous ne pouvons pas accepter de telles déclarations. Nous sommes des gens d'honneur et de parole. Les Israéliens doivent le reconnaître. Si certains pensent cela, ce ne sont pas les Egyptiens, ni le peuple ni le gouvernement. Les Israéliens n'ont pas le droit de nous prêter de telles intentions. Il est impossible dans une négociation d'affirmer que l'on suspecte le comportement de l'autre. Il n'est pas possible, on n'a pas le droit, de jeter le doute dans l'opinion publique, comme pour donner un prétexte aux « faucons ».

— *Avez-vous constaté une évolution de l'opinion publique israélienne ?*

— Oui, très clairement. Je pense que l'opinion publique en Israël est favorable à la paix. La plupart des Israéliens voudraient avoir la paix. La seule chose qui les préoccupe, c'est la sécurité. Et nous pensons qu'il ne faut pas confondre le problème de la sécurité avec celui des territoires. Les territoires occupés n'équivalent pas à la sécurité. Il faut penser, quand on parle de sécurité, à toutes les parties, comme c'est prévu dans les accords de Camp David. Les accords ne mentionnent jamais la sécurité pour Israël seulement. La sécurité est mentionnée comme s'appliquant à toutes les parties. Lorsque les Israéliens disent que la question de la sécurité est le problème le plus important, nous disons que c'est la même chose pour la sécurité des Palestiniens, des Egyptiens, des Syriens, des Jordaniens. Si vous passez en revue les quatre dernières guerres, vous verrez que toutes, sauf la quatrième, ont été déclenchées par Israël.

— *Pensez-vous que l'implantation de nouvelles colonies par Israël constitue une violation des accords de Camp David ou bien cette question n'avait-elle pas été prévue par les accords ?*

— Tout d'abord, les implantations n'ont rien à voir avec la sécurité. Vous n'avez pas actuellement plus de 16 000 personnes dans ces colonies et encore certaines d'entre elles ne sont là que pour les week-ends. C'est l'armée qui assure la sécurité. Les Israéliens confondent le problème de la sécurité avec celui de l'expansionnisme.

» M. Begin lui-même avait promis au président Carter de geler les implantations pendant la période des négociations. Malheureusement, M. Begin a prétendu ensuite qu'il y avait eu un malentendu. Mais il n'y avait pas eu de malentendu...

— *Pensez-vous que l'Egypte puisse rompre son isolement dans le monde arabe ?*

— Nos relations avec les autres pays arabes ont toujours été proches et nous n'acceptons pas la détérioration de ces relations. Mais la solidarité arabe ne peut pas signifier qu'on accepte une résolution adoptée par une majorité de pays arabes qui irait à l'encontre de notre souveraineté.

— *Comment voyez-vous la situation régionale ?*

— En ce moment, il y a menace déstabilisatrice contre le monde arabe. Prenez la Syrie, par exemple, qui tente d'obliger le Liban à signer un traité, à s'aligner sur elle. Nous connaissons bien la politique de la Syrie : elle a rejeté Camp David, elle n'a pas condamné l'invasion soviétique de l'Afghanistan. A l'Ouest de nos frontières, il y a la Libye, qui cherche à se rapprocher de l'Algérie, qui est intervenue en Tunisie, au Tchad au Centrafrique. Au sud, vous avez l'Ethiopie, sous influence soviétique. En Libye, en Ethiopie au Yémen du Sud, vous avez des traités signés avec l'Union soviétique et qui peuvent entraîner la même chose qu'en Afghanistan. Si le Yémen du Sud et le Yémen du Nord sont réunifiés, ce sera fait aussi sous influence marxiste. Tout cela menace la région, le Soudan, Oman, l'Arabie Saoudite elle-même. Les armes soviétiques envoyées en Ethiopie, au Yémen du Sud et en Libye, les mercenaires — qu'ils soient Cubains ou Allemands de l'Est, — jouent un rôle déstabilisateur. Nous n'allons pas l'accepter et ne rien faire. Ce serait une mauvaise politique. Nous devons prendre l'initiative pour arrêter l'intervention avant qu'elle se produise. »

Propos recueillis par
JACQUES AMALRIC
et ÉRIC ROULEAU.

Iran

M. Bani Sadr dénonce violemment l'attitude des « étudiants islamiques »

Le Conseil de la révolution a décidé lundi 3 mars à l'unanimité de permettre aux cinq membres de la commission internationale d'enquête de rendre visite aux otages et a chargé M. Ghotbzadeh d'arranger les modalités de l'entrevue (Notre dernière édition datée 4 mars).

Les « étudiants islamiques » n'ont pas tardé à réagir. Un de leurs porte-parole a indiqué que la décision du Conseil était sans valeur, car « *unilatérale et prise sans consultation* ». En outre, a-t-il ajouté, « *l'important est d'établir si la visite aux otages est liée à la mission de la commission ou si elle s'effectue sous la pression des Etats-Unis. De toute façon, l'entrevue ne sera possible que si l'imam Khomeiny l'ordonne* ». Une délégation des étudiants s'est rendue auprès de Bani Sadr et a annoncé par la suite qu'ils étaient prêts à accepter « *pour des raisons humanitaires* » que la commission rencontre les otages « *pour vérifier qu'ils sont en bonne santé et en bon état, mais nous n'acceptons pas que la commission les voie pour d'autres raisons* », ont-ils dit.

Dans une interview à l'hebdomadaire ouest-allemand *Stern*, M. Bani Sadr a dénoncé violemment l'attitude des « étudiants islamiques ». « *C'en est assez,* a-t-il dit. *Ils n'ont pas à décider, mais à obéir. Jusqu'à présent, le gouvernement n'a pas voulu s'occuper personnellement des otages. Je ne serai pas personnellement responsable des otages, mais, si les conditions pour l'extradition du chah sont remplies, le gouvernement prendra les otages en charge. Depuis que la Constitution est entrée en application avec l'élection du président de la République, je représente la souveraineté de ce peuple et je sais comment user de mon pouvoir. En outre, je suis à présent le chef des forces armées et je peux faire appel à elles.* »

Le gouvernement n'a en revanche pas commenté l'attitude du procureur révolutionnaire, qui a réclamé à M. Ghotbzadeh M. Victor Tomseth, l'un des trois diplomates américains « hébergés » à son ministère depuis le 4 novembre dernier. Le procureur précise vouloir interroger M. Tomseth sur un document saisi par les étudiants et qui concerne les relations entre l'organisation religieuse intégriste Forghan et l'ambassade. Ce document a été présenté lundi à des diplomates occidentaux qui le considèrent comme « *absolument authentique* ». Il porte l'annotation : « *Vu par Pol V.L. Tomseth.* » A Washington, le département d'Etat a rejeté catégoriquement ces allégations et a exigé des autorités iraniennes qu'elles respectent l'immunité du diplomate. — (*Reuter.*)

Le conflit saharien

« L'ALGÉRIE TROUVERA TOUJOURS LE MAROC DISPOSÉ A LA CONCERTATION » déclare Hassan II

Le roi Hassan II a lancé, lundi 3 mars, un nouvel appel à l'Algérie pour l'inviter à engager avec le Maroc des négociations en vue de l'instauration de la paix au Maghreb. Dans un discours radiotélévisé prononcé à Marrakech, à l'occasion du dix-neuvième anniversaire de son accession au trône, le souverain a affirmé que, en dépit des manœuvres tendant à déstabiliser la région du nord-ouest africain, « *l'Algérie trouvera toujours le Maroc disposé à la concertation en vue de l'instauration de la paix, dans la mesure où la sagesse et la maturité l'auront emporté sur l'égarement et l'aveuglement* ».

Après avoir réaffirmé que la récupération du Sahara occidental est « *une donnée historique irréversible* », le souverain a estimé que les attaques dont le Maroc fait l'objet, par des « *bandes de mercenaires* » en provenance d'Algérie, « *ne constituent qu'un maillon dans la chaîne des complots qui (...) cherchent à changer l'ordre établi dans différentes régions du monde* ». Il a, à cet égard, cité les attaques perpétrées contre le Zaïre et la Tunisie, la « *profanation de la mosquée de La Mecque* » et l'invasion de l'Afghanistan.

A l'occasion de la fête du trône, le monarque a accordé sa grâce à cent trente et un condamnés. Cette mesure, précise un communiqué, concerne quatre remises totales de peine d'emprisonnement, dix-huit remises portant sur le reliquat de la peine d'emprisonnement ou de réclusion, cent six remises partielles et trois commutations de peines de réclusion à perpétuité en réclusion à temps. Rien n'indique, cependant, si parmi les graciés figurent des personnes condamnées pour leurs activités politiques.

● A Alger, le Front Polisario a annoncé, lundi 3 mars, avoir déclenché samedi une « *opération d'envergure* » contre une des grandes colonnes mobiles de l'armée marocaine, le groupe Zallagha dans la région de Lebouirate, au sud du Maroc. — (*A.F.P.*)

هكذا من الأصل

AMÉRIQUES

Canada

M. Trudeau a fait une large place aux francophones dans son gouvernement

Montréal. — M. Pierre-Elliott Trudeau a présenté lundi 3 mars son nouveau gouvernement qui fait une très large place aux députés libéraux du Québec. De plus, onze ministres sur trente-deux sont des francophones de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick. Les quatre provinces de l'Ouest, qui, à l'exception de deux députés au Manitoba, n'avaient élu aucun membre du parti libéral, sont représentées dans le nouveau cabinet par trois sénateurs et par le député de Winnipeg, M. Lloyd Axworthy, nommé à la tête du ministère de l'emploi et de l'immigration. La plus grosse surprise est la nomination d'un député peu connu, M. Mark MacGuinan au poste prestigieux de ministre des affaires extérieures.

De notre correspondant

Les fidèles compagnons de la première heure sont presque tous reconduits à des postes importants dans le nouveau gouvernement. M. Allan MacEachen, cinquante-huit ans, qui était déjà ministre à l'époque de M. Lester Pearson, prédécesseur de M. Trudeau, et qui est député d'une circonscription de Nouvelle-Ecosse depuis 1953, avec une interruption de 1958 à 1962, obient le portefeuille des finances et le poste de vice-premier ministre qu'il avait déjà occupé dans le dernier cabinet libéral. M. MacEachen, qui aurait joué un rôle important dans la décision de M. Trudeau de revenir sur sa démission après la chute du gouvernement conservateur en décembre dernier, a déjà occupé les fonctions de ministre du travail, de la santé et des affaires extérieures.

Après M. MacEachen, les deux plus importants portefeuilles sont confiés à des Québécois. M. Jean Chrétien, quarante-six ans, devient ministre de la justice et ministre d'Etat chargé du développement social. Dans le précédent gouvernement libéral, M. Chrétien avait été le premier francophone à occuper les fonctions de ministre des finances. M. Marc Lalonde, qui est considéré comme le bras droit de M. Trudeau, prend la direction d'un des ministères les plus difficiles, celui de l'énergie, des mines et des ressources naturelles. A ce titre, il devra entreprendre des négociations ardues avec les provinces pétrolières, notamment l'Alberta, qui veulent obtenir de meilleurs prix pour leurs hydrocarbures.

Parmi les autres ministres québécois, Mme Monique Begin (santé nationale et bien-être social) et M. André Ouellette (consommation et corporations) sont reconduits dans des fonctions qu'ils ont déjà occupées, ce dernier obtenant en plus la responsabilité des postes. On note également le retour de M. Francis Fox, quarante ans, qui avait dû abandonner en 1978 ses fonctions de solliciteur général (en fait, ministre de l'intérieur) à la suite d'une affaire d'avortement dans laquelle il était impliqué. Il est promu au double poste de secrétaire d'Etat aux affaires culturelles et de ministre des communications. La nomination la plus surprenante parmi les ministres québécois est celle de M. Gilles Lamontagne, ancien maire de la ville de Québec et ex-ministre fédéral des postes, qui se voit confier le portefeuille de la défense.

Avec douze ministres, l'Ontario détient la majorité au sein du gouvernement mais ses postes sont moins importants que ceux confiés aux représentants du Québec. Le retour le plus remarqué est celui de M. Herb Gray, qui avait été écarté du gouvernement en 1974 en raison de ses prises de position jugées trop nationalistes par M. Trudeau. M. Gray avait publié un rapport dénonçant la mainmise des Etats-Unis sur l'économie canadienne et préconisant la création d'une agence de contrôle des investissements étrangers, qui fut finalement mise sur pied mais dont il a lui-même condamné l'inefficacité à maintes reprises. M. Trudeau s'étant engagé au cours de la campagne à renforcer la présence canadienne dans l'économie nationale, la nomination de M. Gray au ministère de l'industrie et du commerce était donc attendue. On ne peut pas dire la même chose de celle de M. Mark MacGuinan aux affaires extérieures. La désignation de cet avocat, âgé de quarante-neuf ans, qui s'est signalé par ses interventions en faveur des droits de l'homme, a créé la surprise générale et a été interprétée comme un signe que M. Trudeau voulait diriger personnellement la politique étrangère du Canada.

C'est parmi les ministres originaires de l'Ontario qu'il y a le plus de nouveaux venus, puisque six d'entre eux participent pour la première fois à un gouvernement.

Pour que la voix de l'Ouest puisse se faire entendre au gouvernement, M. Trudeau a dû recourir au même artifice que son prédécesseur conservateur qui, n'ayant qu'un seul député au Québec, avait fait appel à des sénateurs (non élus) de cette province. Trois sénateurs figurent dans le nouveau gouvernement libéral représentant les trois provinces (Colombie britannique, Alberta et Saskatchewan) qui n'ont aucun député libéral. Ce sont MM Raymond Perrault (leader du gouvernement au Sénat), Bud Olson (ministre d'Etat chargé du développement économique) et Hazen Argue (responsable de la commission du blé).

Au cours de la campagne électorale, M. Trudeau avait laissé entendre que, puisque c'était son dernier mandat, il aurait les mains libres pour gouverner au cours des quatre prochaines années. La composition du nouveau cabinet est un signe évident d'une volonté de renouveau, malgré les commentaires chagrins de certains conservateurs qui ont dénoncé le retour de *« la même petite clique »*. On peut s'attendre à de gros efforts dans le secteur économique puisque M. Trudeau a augmenté le nombre de ministères chargés de l'économie et en a confié la responsabilité à des hommes de confiance. Si a volonté de relancer l'économie (le taux de croissance pourrait être nul cette année et le chômage atteint 7,4 %) est tout à fait perceptible on relève, toutefois, que le premier ministre a donné les cordons de la bourse à un député connu pour son opposition au déficit budgétaire. Il s'agit de M. Don Johnston.

La priorité de M. Trudeau semble devoir être, encore une fois, les problèmes constitutionnels, et plus particulièrement les relations avec le Québec. La suppression du ministère des affaires fédérales provinciales, source de nombreuses frictions, à l'époque où M. Lalonde l'occupait, aurait pu être considérée comme un signe de bonne volonté à l'égard du Québec. En déclarant qu'il ne ménagerait pas ses efforts *« pour faire perdre le référendum à M. Lévesque »*, le nouveau ministre fédéral de la justice, M. Chrétien, a, implicitement, rejeté cette interprétation.

Quoi qu'il en soit, le retour en force des francophones à Ottawa indique qu'à trois mois du référendum sur la souveraineté-association (souveraineté politique du Québec assortie d'une association économique avec le Canada) M. Trudeau a voulu montrer aux Québécois qu'ils avaient une large place au sein du gouvernement fédéral. Il est vrai que la moitié des députés libéraux (soixante-treize sur cent quarante-six) élus le 18 février viennent du Québec. A titre de récompense, le premier ministre a également confié la présidence de la Chambre des communes à Mme Jeanne Sauvé, celle du Sénat à M. Jean Marchand et celle du Conseil privé à M. Yvon Pinard. Le *« french power »* est donc plus fort que jamais à Ottawa.

BERTRAND DE LA GRANGE.

LE NOUVEAU CABINET

Premier ministre : M. Pierre-Elliott Trudeau.

Finances et vice-premier ministre : M. Allan MacEachen.

Transports : M. Jean-Luc Pépin.

Justice et ministre d'Etat chargé du développement social : M. Jean Chrétien.

Ministre des affaires indiennes et du Nord : M. John Munro.

Industrie et commerce : M. Herb Gray.

Agriculture : M. Eugène Whelan.

Ministre de la consommation et des corporations et ministre des postes : M. André Ouellette.

Anciens combattants : M. Daniel MacDonald.

Energie, mines et ressources : M. Marc Lalonde.

Leader du gouvernement au Sénat : M. Raymond Perrault.

Pêches : M. Roméo LeBlanc.

Ministre d'Etat chargé de la science et de la technologie et ministre de l'environnement : M. John Roberts.

Santé nationale et bien-être social : Mme Monique Begin.

Approvisionnements et services : M. Jean-Jacques Blais.

Secrétaire d'Etat (affaires culturelles) et ministre des communications : M. Francis Fox.

Défense : M. Gilles Lamontagne.

Expansion économique régionale : M. Pierre de Bané.

Ministre d'Etat chargé du développement économique : M. Bud Olson (sénateur).

Responsable de la commission du blé : M. Hazen Argue (sénateur).

Travail et sports : M. Gerald Regan.

Affaires extérieures : M. Mark MacGuinan.

Solliciteur général : M. Robert Kaplan.

Ministre d'Etat responsable du multiculturalisme : M. James Fleming.

Revenu national : M. William Rompkey.

Ministre d'Etat aux finances : M. Pierre Bussières.

Ministre d'Etat aux petites entreprises : M. Charles Lapointe.

Ministre d'Etat au commerce : M. Ed Lumley.

Président du conseil privé et leader du gouvernement à la chambre des Communes : M. Yvon Pinard.

Président du conseil du Trésor : M. Don Johnston.

Emploi et immigration : M. Llyod Axworthy.

Travaux publics : M. Paul Cosgrove.

Ministre d'Etat aux mines : Mme Judith Erola.

Colombie

L'OCCUPATION DE L'AMBASSADE DOMINICAINE

Les négociations se poursuivent entre le gouvernement et le commando du M.19

A Bogota, où les otages retenus à l'ambassade de la République Dominicaine ont passé leur sixième nuit prisonniers des terroristes, tout est calme et seul claque au vent le drapeau noir et rouge du Mouvement du 19 avril (M.19), hissé sur le toit de la chancellerie en signe de victoire par les guérilleros.

Les otages attendent avec impatience les prochaines discussions entre les émissaires du gouvernement et le délégué des terroristes, qui en principe devaient reprendre le mardi 4 mars.

Le médecin personnel du vice-consul du Pérou a été autorisé lundi soir par les terorristes à rendre visite à son patient qui, opéré d'un genou il y a quelques semaines, a besoin de soins.

Selon le journal *El Tiempo*, le commandant « Uno », dirigeant du M.19, qui retient les otages, serait un ancien séminariste et enseignant du nom de Ernesto Charry Montealegre. Le journal affirme aussi que la jeune femme qui a négocié dimanche avec les émissaires du gouvernement serait Mary Brigen, un médecin diplômé de l'université nationale de Colombie.

Dans un communiqué diffusé à Paris aux agences de presse, l'ambassadeur de Colombie, M. Gomez Hurtado, affirme que *« le but véritable de la prise d'otages est d'entraver le développement normal des élections locales qui auront lieu le 9 mars »*, mais *« il est fort possible que le resultat se révèle contraire aux intentions des terroristes qui visent à l'anéantissement de nos institutions »*.

L'ambassadeur déclare d'autre part ne pas comprendre que l'on parle de « semi-démocratie » colombienne, *« alors que nous avons des élections parfaitement libres, alors que tous les secteurs politiques sont représentés au Parlement, y compris le P.C. et tous les autres mouvements de gauche. Alors que les médias sont, de même, complètement libres et que le système économique garantit l'initiative privée »*.

Nicaragua

DEUX MEMBRES DE LA JUNTE ONT ÉTÉ REÇUS PAR LE PAPE

(De notre correspondant.)

Cité du Vatican. — Deux membres de la junte de gouvernement du Nicaragua, Mme Violeta Barios de Chamorro et le commandant Daniel Ortega Saavedra ont été reçus lundi 3 mars par Jean-Paul II, qui leur a déclaré : *« L'Eglise considère favorablement, au Nicaragua comme ailleurs, les efforts en vue de la promotion économique, sociale, culturelle et politique des personnes. »* Faisant allusion à la campagne d'alphabétisation qui est menée dans ce pays — avec, semble-t-il, le concours d'instructeurs cubains — le pape y a vu une initiative louable, *« à condition qu'elle soit conduite dans le plein respect des droits et des convictions religieuses du peuple et, plus concrètement, des parents des élèves »*.

Depuis la révolution de l'été dernier, le Nicaragua n'avait plus d'ambassadeur auprès du Saint-Siège. Il vient de pourvoir à cette charge en y nommant un journaliste de trente-sept ans, M. Ricardo Peter, qui collaborait depuis plusieurs années à la section espagnole de Radio-Vatican.

R. S.

AFRIQUE

LES ÉLECTIONS EN RHODÉSIE

La victoire de la ZANU-P.F.

(Suite de la première page.)

A l'issue d'une campagne fortement personnalisée, l'intégrité personnelle de M. Mugabe et la cohérence de son combat politique n'ont pu qu'attirer de nombreux suffrages à son parti. En contrepoint, l'évêque Muzorewa, MM. Nkomo, Sithole ou Chikerema sont apparus, à des degrés divers, comme des dirigeants amoindris par l'exercice ou la quête du pouvoir.

La ZANU-P.F. exprime les aspirations de la majorité africaine à une société plus juste. La masse des électeurs s'est mieux reconnue en elle que dans les autres formations. La très forte participation électorale — environ 94 % — signe d'une avidité politique nouvelle — a dû amplement bénéficier au parti de M. Mugabe.

La défaite de l'évêque Muzorewa, chef de l'U.A.N.C., quoique prévisible, surprend par son importance. Certes, les auditoires de l'« *homme de Dieu* » s'effritaient à vue d'œil au fil des semaines. Ni le déploiement de moyens matériels impressionnants ni la débauche de gadgets électoraux dans le plus pur style des campagnes « à l'américaine » n'ont pu dissimuler le désintérêt dse foules pour l'ancien premier ministre.

L'évêque a payé la rançon de son éphémère — et médiocre — passage au pouvoir. Il avait fait trop de promesses qu'il n'a pu tenir, notamment celle de rétablir la paix.

La performance moyenne du Front patriotique décevra amèrement les partisans de M. Nkomo, dont certains escomptaient une trentaine de sièges. Le « *père du Zimbabwe* » a fait le plein des voix, dans le Matabeleland, sa région d'origine. Il ne parvient pas, en revanche, à élargir son audience au-delà du groupe ethnique des N'Debele sauf, toutefois, dans les zones qui étaient totalement contrôlées par son armée, la Zipra. La répartition des sièges entre la ZANU-P.F. et le Front patriotique épouse assez fidèlement les zones d'implantation des deux armées de guérilla.

La loi électorale a accentué l'effondrement des petits partis. Toute formation n'obtenant pas 10 % des suffrages exprimés n'a pas droit à participer au partage des sièges. Cette disposition n'explique pas toutefois à elle seule la polarisation des votes sur trois partis. Sans doute faut-il voir chez l'électeur africain le désir de « *voter utile* » dans une circonstance aussi cruciale pour son avenir.

La soirée de lundi a été marquée par trois interventions radiotélévisées en forme d'appels au calme. Lord Soames demanda « *à tous les Rhodésiens de rester calmes, qu'ils soient ou non satisfaits des résultats de l'élection* » avant d'ajouter : « *Mon but est de transférer le pouvoir à un gouvernement à la base élargie, capable de réaliser la réconciliation et de surmonter les divisions du passé* ».

Le général Walls, commandant en chef de l'armée rhodésienne, s'est adressé, en priorité, à la communauté blanche. « *Gardez vos nerfs, conservez la tête froide, obéissez aux lois,* a-t-il déclaré. *Nous sommes toujours avec vous et nous demeurons le plus grand pouvoir dans ce pays. Nous sommes les soldats de la paix. Notre ennemi est l'émotion.* » Il a précisé qu'il avait le soutien de lord Soames et des chefs des principaux partis politiques.

Sur ce thème de la réconciliation, M. Mugabe intervint à son tour : « *Restez calmes et consolez-vous. Respectez vos opposants. Nous devons maintenant travailler tous ensemble pour l'unité, que nous ayons ou non gagné les élections.* » Dans un communiqué publié un peu plus tard, M. Ian Smith a appelé, lui aussi, « *tous les Rhodésiens à rester calmes pendant que les politiciens étudieront les arrangements nécessaires* ».

On apprenait, de bonne source, dans la soirée, que le général Walls, accompagné de plusieurs membres de son état-major, avait rencontré M. Mugabe. Cette entrevue, à laquelle assistait M. Smith, ressemblait fort au premier acte d'allégeance de l'armée rhodésienne envers le futur chef du gouvernement. Le général Walls avait déjà rencontré M. Mugabe mardi dernier, à la veille des élections. Son rôle stabilisateur, en cette délicate période de transition, apparaît de plus en plus fondamental. Il conserverait d'ailleurs au sein de la future armée des fonctions de premier plan.

Ces consultations interviennent alors que la force du Commonwealth a commencé son opération de retrait des points de rassemblement. Trois cent cinquante soldats ont quitté les camps dès lundi et se sont envolés vers leurs pays d'origine. Il ne restera bientôt, dans les camps, que des guérilleros et de petites unités de l'armée et de la police rhodésiennes.

Lord Soames pourrait demander, dès mardi, à M. Mugabe d'entamer ses consultations en vue de la formation du gouvernement. En le priant d'intervenir seul parmi les chefs politiques sur le petit écran, lundi soir, le gouverneur lui a implicitement reconnu la qualité de futur premier ministre. Son allusion à la formation souhaitable d'un gouvernement « *à la base élargie* » semble concerner l'éventuelle participation au pouvoir de M. Nkomo. La décision n'appartient désormais qu'à celui-ci, puisque M. Mugabe lui a lancé un appel à la reconstitution du Front patriotique. L'« élargissement » du pouvoir irait-il jusqu'à la mise sur pied d'un gouvernement d'union nationale incluant des partisans de l'évêque Muzorewa ? Un proche collaborateur de M. Mugabe n'excluait pas, lundi soir, pareille hypothèse.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Stupéfaction et amertume chez les Blancs

De notre envoyé spécial

Salisbury. — Quelques heures après l'annonce officieuse de la victoire électorale remportée par la ZANU-P.F. de M. Mugabe, les réactions de la communauté blanche alliaient souvent la stupéfaction à l'amertume. Il est minuit, lundi, dans le hall de l'hôtel Meikles, lorsqu'un étrange dialogue de sourds s'engage, devant un parterre de journalistes, entre M. Edison Zvogbo, porte-parole de la ZANU-P.F., et un groupe de jeunes Rhodésiens blancs, qui l'avaient interpellé.

Le dirigeant nationaliste s'efforce, sans grand succès, d'apaiser les craintes de ses interlocuteurs : « *Je suis avocat. Je peux vous dire que, dans ce pays, personne n'aura de raisons d'avoir peur. Vous pourrez marcher la nuit dans Salisbury en toute sécurité. Nous sommes durs avec les criminels. Vous ne trouverez plus ici une prostituée. Vous, les journalistes, revenez dans un an et vous verrez les quartiers blancs. Tout le monde y vivra en toute tranquillité. Nous avons commis des erreurs dans cette guerre.* »

Une bouteille de bière à la main, un jeune moustachu l'interrompt :

« *Etes-vous un soldat ? Avez-vous combattu ? Je ne vous ai jamais vu au bout de mon fusil.*

— J'ai passé huit ans dans vos prisons, mon ami.

— Je ne suis pas votre ami.

— Le passé doit être oublié et enterré. »

Cet interlocuteur virulent s'appelle Keith Parsons. Il a trente-cinq ans. Né en Grande-Bretagne, il est arrivé en Rhodésie en 1955. « *Laissez-moi vous dire,* lance-t-il. *Ce pays est voué au communisme. Nous avons combattu les terroristes, perdu des tas d'amis pour en arriver là ! Je suis absolument choqué. Vous ne connaissez pas l'odeur du sang. Moi, je m'en irai en Afrique du Sud.* »

Se référant à l'hebdomadaire américain *Time*, il ajoute : « *L'Afrique du Sud va devenir une grande puissance dans les années 80. La Rhodésie, elle, est fichue. Vous ne connaissez pas les Africains. Ils se laissent mener facilement.* » Puis, s'adressant à une journaliste américaine : « *Ils n'ont rien de commun avec vos nègres.* »

« *Je ne peux pas accepter un gouvernement communiste,* renchérit l'un de ses compagnons. *C'est contre cela que nous avons combattu. Nous n'avons pas perdu la guerre contre les Cafres, c'est la Grande-Bretagne et les autres pays blancs d'Occident qui nous ont vendus. Oui, nous avons fait beaucoup d'erreurs envers les Noirs. Nous réalisons cela. Mais les Américains, qu'ont-ils fait aux Indiens ? Massacrés. Les Australiens aux aborigènes ? Massacrés.* » Partira-t-il ? « *Je resterai jusqu'à ce qu'il ne soit plus possible de rester.* » — J.-P. L.

PORTRAITS

M. Robert Mugabe : *un marxiste pragmatique*

Malgré un long passé de militant au sein du mouvement nationaliste, M. Robert Mugabe a longtemps fait figure de personnage mystérieux. Moins qu'un autre, pourtant, il ne laisse indifférent, suscitant la curiosité ou l'admiration chez les Noirs, l'inquiétude ou la haine parmi les Blancs. Ce n'est pas un hasard. Plus qu'un autre, en effet, il a précipité les mutations majeures dans son pays en accordant notamment la priorité absolue à la lutte armée. Si M. Nkomo passe à bon droit pour le « père du Zimbabwe », *M. Mugabe en est plutôt l'accoucheur. Son intelligence brillante, la fermeté de ses convictions, ont frappé tous ceux qui l'ont approché. Elles le hissent, aujourd'hui, au premier rang parmi les dirigeants noirs de Rhodésie.*

Avec ses lunettes d'intellectuel abritant un regard vif mais un peu triste, son apparence sévère, ses gestes souvent crispés, il ressemble plus à un instituteur timide qu'à un meneur de foules. Il n'a ni l'aisance naturelle ni l'éloquence fougueuse du tribun. Mais, seuil du pouvoir, son visage s'éclaire moins rarement d'un sourire qui n'est pas sans chaleur. On le dit doctrinaire. Il ne nie pas ses opinions marxistes, admettant de surcroît avoir « emprunté certaines idées au maoïsme ». *Dans le même temps, il n'a jamais renié, assure-t-il, la foi chrétienne qui marqua son enfance. Là réside, pour reprendre un langage qui lui est cher, sa* « contradiction principale ».

Robert Gabriel Mugabe est né en 1924 à la mission de Kutama, au nord-ouest de Salisbury. Son père était travailleur agricole dans la « réserve » *de Zvimba. Issu de la tribu des Zézurus, sous-groupe ethnique de la grande famille des Shonas, il grandit, comme tous les chefs nationalistes,* « à l'ombre des Eglises ». *Il reçoit une éducation religieuse auprès de missionnaires maristes québécois qui se souviennent encore de cet enfant doué.*

Devenu enseignant dans les années 40, il complète sa formation secondaire avant de fréquenter l'université sud-africaine de Forthare, d'où il sort diplômé en 1951. Il y rejoint la Ligue des jeunes, affiliée au Congrès national africain, le principal mouvement nationaliste. Déçu par la maigreur de sa solde dans son pays, il s'exile en Rhodésie du Nord, l'actuelle Zambie, obtient par correspondance un nouveau diplôme de l'université de Londres, avant d'aller, en 1956, enseigner au Ghana. Il y rencontre, à la belle époque de Nkrumah, sa future femme, enseignante elle aussi, qui l'initie, dit-on, au marxisme.

En juillet 1960, les organisateurs d'une manifestation l'invitent à prendre la parole. C'est sa véritable entrée en politique. Le mouvement nationaliste, souffrant cruellement d'un manque d'intellectuels de son envergure, le sollicite avec insistance. Il abandonne l'enseignement et devient secrétaire à l'information du National Democratic Party (N.D.P.), qui vient d'être créé par M. Nkomo. Il s'oppose une première fois à son chef, en prenant la tête d'une opposition interne qui contraint celui-ci à rejeter un projet constitutionnel jugé trop timide. Il s'efforce alors de radicaliser le parti, après l'interdiction du N.D.P., puis de la ZAPU, au sein de laquelle on lui confie les mêmes fonctions. Il est arrêté, mais parvient à s'échapper aussitôt en Tanzanie.

Dix ans de prison

En août 1963, il rompt avec M. Nkomo et devient secrétaire général d'une formation nouvelle, l'Union nationale africaine du Zimbabwe (ZANU), que dirige le pasteur Sithole. De nouveau arrêté en 1964, il est détenu au camp de Wha-Wha, puis condamné à douze mois de prison. Il y restera dix ans, passant avec succès, pendant cette longue réclusion, plusieurs examens. M. Mugabe est l'un des rares dirigeants politiques dans le monde à avoir été élu en prison. Une majorité des six membres du comité central en détention le portèrent, en effet, à la présidence de la ZANU. Le révérend Sithole, évincé, devait contester plus tard la validité de ce vote.

Après sa libération, en novembre 1974, M. Mugabe se heurte à ses futurs « parrains », *les présidents Kaunda (Zambie) et Nyerere (Tanzanie), qui le contraignent à accepter l'autorité de M. Sithole. Il est même, en 1975, détenu pour un temps au Mozambique. Dès cette époque, cependant, les chefs de la guérilla, lassés des jeux stériles de leurs dirigeants politiques, les récusent. Selon certains documents rédigés alors dans les camps d'entraînement, M. Mugabe, seul, semble échapper à leurs griefs. Ils le choisissent, en 1976, comme porte-parole. Après le rejet des propositions de règlement de M. Kissinger, M. Mugabe crée avec M. Nkomo le Front patriotique, en vue de* « poursuivre la lutte armée jusqu'à la victoire finale ». *Pendant l'éphémère conférence de Genève, il représente la ZANU, avec le titre de président.*

Vient le temps des voyages et des interviews. M. Mugabe acquiert peu à peu un stature internationale. Auprès de la Chine et de certains pays de l'Est — Roumanie, Yougoslavie, — il obtient aide matérielle et soutien politique. Mais il sait aussi ménager Moscou, dont M. Nkomo a les faveurs. Sur le fond du problème rhodésien, il ne cède pas d'un pouce. « Que sa tête soit noire ou blanche, le régime des colons reste un monstre », *déclare-t-il au lendemain de la mise en place à Salisbury d'un régime biracial. Pendant la conférence de Lancaster House, il est, face à lord Carrington, le plus coriace des négociateurs. La confiance, apparemment jamais démentie, que lui accordent les chefs militaires représente son atout maître.*

Confiant dans l'audience populaire de son parti — rebaptisé ZANU-P.F., — il choisit de faire cavalier seul aux élections, mettant entre parenthèses l'alliance politique nouée avec M. Nkomo. Il veut qu'à l'heure de vérité chacun mesure la force de ses partisans. Mais il effraie toujours les Blancs, qui ne croient pas ses propos apaisants. Suivra-t-il les conseils de modération que lui a prodigués son meilleur allié, M. Machel, celui qu'il appelle affectueusement le « président Samora » *? Saura-t-il résister à la pression populaire en faveur de changements rapides et profonds, aspirations qui s'accordent trop bien à sa conscience et à ses convictions ? Il a souvent affiché son souci d'*« organiser les masses ». *Pourtant, contrairement au parti de M. Nkomo, fortement structuré, la ZANU-P.F. ne dispose pas d'une robuste organisation politique. Comme beaucoup d'anciens animateurs d'une guérilla l'ont éprouvé avant lui, le passage de la lutte armée à la gestion administrative risque d'être une rude épreuve. Sera-t-elle insurmontable ?* — J.-P. L.

M. Joshua Nkomo : *le père renié du nationalisme*

Depuis trente ans, M. Joshua Nkomo promène son imposante carrure et sa truculence joviale au service d'un unique combat : l'avènement de la majorité noire dans un Zimbabwe indépendant. Maintenant que s'accomplit ce vieux rêve, une espérance plus secrète, mais tout aussi ardente — gouverner son pays — semble lui échapper. La carrière politique du vétéran des nationalistes oscille sans cesse entre ces deux attentes : le désir de dignité, l'attrait du pouvoir. La première légitime les sacrifices consentis : onze années de prison et de longues périodes d'exil. La seconde explique les tentatives multiples et infructueuses de dialogue avec les représentants d'une minorité blanche, rétive au compromis.

Joshua Mqàbuko Nyongolo Nkomo est né en 1917 dans la réserve de Semokwe (province du Matabeleland), où ses parents travaillaient pour le compte d'une société missionnaire. Son appartenance à la minorité ndebele — moins de 20 % de la population — constituera par la suite son plus lourd handicap, dans un pays où les réflexes ethniques demeurent vifs. Pendant sa jeunesse, il essaie tous les métiers : chauffeur, livreur, charpentier. Un jour de 1941, il prend le train de Durban, un petit pécule en poche, et s'inscrit dans un collège à Johannesburg. Il étudie ensuite les sciences sociales. De retour dans son pays en 1947, il entre aux chemins de fer rhodésiens comme « travailleur social » *tout en étudiant l'économie et la sociologie. A trente ans, il est le premier Africain titulaire d'une telle fonction.*

En 1951, il devient secrétaire du Syndicat des cheminots, qu'il réorganise avec succès. Du syndicalisme à la politique, il n'y a qu'un pas. Il le franchit rapidement. Elu président de l'African National Congress, Joshua Nkomo participera dès lors à toutes les conférences constitutionnelles, que Londres réunit en vain pour régler la question rhodésienne. Déjà célèbre à l'étranger, il sensibilise les dirigeants africains au sort de ses frères de race. Après des émeutes à Salisbury et une longue période de troubles, il crée, en décembre 1961, l'Union populaire africaine du Zimbabwe (ZAPU), dont il devient le président.

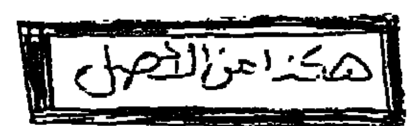
Indépendance totale

Après l'interdiction de son parti, il songe un moment à diriger un gouvernement en exil. Le président Nyerere l'en dissuade. Contesté par les fondateurs de la ZANU, il excommunie les dissidents. Arrêté en avril 1964, il restera détenu plus de dix ans. La déclaration unilatérale d'indépendance renforce sa volonté de ne pas céder sur l'exigence « un homme, une voix ». « Après avoir souffert tant d'années, *dit-il,* je serais bien sot d'accepter autre chose que la règle de la majorité. » *On le sort trois fois de prison, à la demande des dirigeants britanniques.*

En novembre 1974, il est enfin libéré. La série des négociations infructueuses avec M. Ian Smith contribue à durcir *sa position.* « Nous voulons l'indépendance totale, sans délai et sans aucune condition », *déclare-t-il en juin 1976. Il admet avoir demandé et obtenu des pays socialistes une importante assistance militaire,* « puisque l'Occident n'a pas voulu nous aider ».

Devenu coprésident du Front patriotique, il installe son quartier général à Lusaka. Pourtant, il rencontrera encore secrètement — en août 1978 — le chef des colons blancs, qui le tient pour son meilleur interlocuteur, mais le traitera bientôt de « monstre » *après que les guérilleros de la ZIPRA (aile armée de la ZAPU) eurent abattu deux avions civils rhodésiens. Au lendemain de la rupture du Front patriotique, il attribue à son seul parti l'ancien sigle commun.*

M. Nkomo a mené une campagne électorale active, intelligente et modérée. Avocat de la réconciliation raciale, champion de la paix et de la stabilité, il s'est comporté en homme d'Etat, évitant avec soin d'attaquer ses rivaux. Refusant de préciser à l'avance sa position à l'égard des futures coalitions envisageables, il espérait devenir, au lendemain du scrutin, l'homme-clé avec qui tout vainqueur devrait compter. Mais l'ampleur du succès de son ancien allié le confine dans le second rôle, verdict de l'histoire qu'il ressentira sans doute avec amertume. — J.-P. L.



AFRIQUE

POINT DE VUE

L'Afrique et «ses» Français

par JACQUES RAPHAEL-LEYGUES (*)

ON juge parfois des problèmes d'Afrique en s'appuyant trop sur ce que le général de Gaulle appelait « *les vieilles rubriques* ».

Le coopérant anarchiste et prétendu trop payé, l'enseignant en quête d'aventures sentimentales sous les tropiques, le Français du secteur privé incrusté dans les pays d'outre-mer et retournant en France avec des voitures somptueuses, de gros cigares et des propriétés à Saint-Tropez, sont des imageries pittoresques et des caricatures faciles à dessiner.

Ces vieilles rubriques sont dépassées, et surtout mensongères. Le passé souvent glorieux, parfois sordide, ne doit pas d'ailleurs influer sur notre comportement présent. Nous ne devons pas nous raccrocher à ce passé en disant : « *On faisait cela, nous devons le faire.* » Par contre, nous pouvons l'assumer, avec ses réussites éclatantes et ses zones d'ombre, l'assumer pleinement, comme on assume son enfance et son adolescence.

La colonisation française, si elle a comporté des bavures, a lancé l'économie de certains pays d'Afrique, pas de tous, a conçu l'économie de certains pays d'Afrique, pas de tous, a conçu l'éducation nationale et la santé publique gratuites en beaucoup d'endroits alors que personne n'y pensait à cette époque. Elle a donné durablement à des peuples une langue véhiculaire qui est la leur comme la nôtre : il ne faut pas l'oublier. La francophonie ne vassalise pas plus les pays africains que la langue portugaise le Brésil ou la langue anglaise les Etats-Unis.

Sur l'Afrique, il n'y a pas lieu de mettre, une fois de plus, la France en accusation au nom d'une « sinistrose » distinguée. Il faut seulement, suivant l'expression de Paul Valéry, « *comprendre la chose qui n'a jamais été* », et c'est facile si l'on est de bonne foi.

Deux maux

Les Africains ont un sens profond d'une nature sans hiver — quand une feuille tombe, une autre repousse. Ils sont la vie. Ce n'est pas un monde factice qui se résumerait à quelques chefs d'Etat dont on rit à tort ou à raison. C'est un ensemble de pays qui, s'ils ne sont pas trop mal gouvernés, arrivent à un bonheur intense et affectif, à une harmonie de qualités humaines, d'intelligence, de gaieté et de cœur, assez précieuses.

Mais l'Afrique, à cause de sa richesse, par le fait qu'elle est peu peuplée, qu'elle n'a pas d'idéal commun ni de religion commune (comme le disait Mao Tse-toung à Georges Pompidou), est très convoitée.

La France peut là jouer un rôle noble qui est de l'intérêt de tout le monde. Elle ne le jouera pas uniquement par son matériel ; elle doit le jouer par ses hommes.

1) Nos corps élégants de l'Etat — sauf les diplomates par métier, — certains de nos employeurs, ne voyagent pas assez ou, du moins, restent dans des hôtels climatisés entre deux avions, en disant : « *C'est fascinant, les cocotiers !* » Mais ils ne séjournent pas dans les pays et donc n'acquièrent pas une expérience aérée de l'étranger, sauf quand ils sont affectés directement et sans préparation à un poste de prestige. Ils ne font presque jamais leur apprentissage africain, ce serait pour eux déchoir.

2) S'ils n'ont pas de connaissance du terrain, ils n'ont pas d'imagination non plus, pas le moindre contact avec les Africains de France. Victor Schoelcher disait avec la terminologie de son temps : « *Quand on pense à l'Afrique, il faut se souvenir qu'elle est peuplée de Nègres.* » On ne peut bâtir une politique africaine uniquement par des contacts avec des militaires, des hommes d'affaires et des barbouzes « européens ».

Les tenants de notre société de bien-être voient trop dans l'Afrique des relais du Club Méditerranée, sans penser que tout ce continent peut participer à la concorde entre les hommes et même à ce bien-être qu'ils apprécient.

Les coopérants

« *La coopération offre des emplois mais pas une carrière* », dit Alain Bry. C'est pourquoi, parfois, on ne trouve pas facilement de candidats pour partir en Afrique. Ceux qui veulent bien s'expatrier ont, soi-disant, des exigences élevées, mais, en fait, ces exigences seraient bien moindres si les candidats au départ n'avaient pas d'inquiétude pour leur situation dès leur retour, et c'est là le fond du problème.

Pour les coopérants du secteur public, le problème est le même et le fait qu'il n'est pas résolu en ce qui les concerne, est plus incompréhensible encore.

En tout cas, l'un comme l'autre sont estimables et font le travail qui leur est demandé avec une conscience professionnelle parfaite qui est un exemple pour ces pays jeunes. 90 % de ces hommes et de ces femmes jugés sur un long parcours sont dignes de respect. Les enseignants français d'Afrique s'occupent de leurs élèves avec attention et intelligence. Ils ne leur imposent aucune conception, même si elle leur est propre. Ils ont souvent permis à de jeunes Africains de se découvrir eux-mêmes, de s'épanouir. Les médecins, qu'ils soient en lutte dans les campagnes contre les grandes endémies (onchocercose, tripanosomiase, etc.), qu'ils soient de la ville (médecine curative et chirurgie), sont tous dignes de nos traditions et de nos espoirs. De leur côté, ingénieurs et experts sont remarquables.

Un handicap moral

En ce qui concerne ses ressortissants en Afrique, la France ne souffre en réalité que d'une sorte de handicap moral. Le problème est vu par petits morceaux. En France, les problèmes de coopération sont tantôt pris par un biais, tantôt par l'autre. On voit des ministères qui ont l'air de ne pas apprécier les coopérants dont ils ont la charge et l'on ne sait trop si dans le secteur privé, alors qu'on prétend vouloir exporter, on apprécie tellement ceux qui restent trop longtemps absents de Paris pour favoriser ces exportations.

On nous dit et on nous écrit : « *Il faut exporter et aider à l'exportation.* » Encore faut-il, lorsque nous livrons une usine, clés en main, à des acheteurs ne bénéficiant pas d'assez de cadres, que nous rendions efficace l'opération. Pour cela, il faudrait expatrier pour un temps d'ailleurs court, des ingénieurs valables, des cadres supérieurs qui ne s'incrusteront pas comme les personnages d'autrefois. Pour faire fonctionner un matériel très complexe, il faut un capital de connaissances.

On se gausse parfois de l'inaptitude des Africains à faire tourner le matériel qu'ils achètent, alors que ce matériel fonctionne quelquefois mal parce que ceux qui le conçoivent ignorent tout des réalités d'Afrique. Il en résulte que nos clients africains, si le matériel que nous leur vendons ne fonctionne pas, ne pourront pas s'enrichir, ne nous en rachèteront plus et s'adresseront à d'autres pays.

Le matériel livré sera fiable si les hommes que nous envoyons sont, sur place, d'une certaine qualité et savent qu'à leur retour, ils pourront faire profiter leurs chefs et leurs collègues de leurs connaissances africaines.

En Allemagne, au Japon, en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, les futurs patrons restent à l'étranger parfois plus de dix ans pour connaître les problèmes du monde.

Chez nous en France, au contraire, ceux qui se sont absentés longtemps sont considérés comme un peu suspects. On leur demande sur un ton soupçonneux : « *Pourquoi êtes-vous parti si longtemps ?* »

Les sénateurs représentant les Français établis hors de France et les membres du Conseil supérieur des Français de l'étranger ont eu à connaître ce problème douloureux et l'ont creusé dans tous les détails. Ils ont dit que « *souvent, au sein d'une entreprise, on écarte d'une promotion interne presque systématiquement les personnels expatriés. Nos compatriotes revenus en France sont parfois amenés à accepter dans leur structure d'origine des fonctions qui peuvent être considérées comme nettement dépréciées, compte tenu de leurs années d'expérience, de leur qualification technique et de leur* connaissance des étrangers ».

M. le sénateur Cantegrit, notamment au Sénat et M. le sénateur de Cuttoli dans une autre enceinte ont souligné que la promotion dans les sociétés françaises s'opère trop souvent à l'intérieur des sièges parisiens alors que les sociétés étrangères opèrent une rotation des cadres qui a pour but de développer la formation générale, l'expérience pratique et de faire acquérir une connaissance adaptée des systèmes d'exportation. Celui qui s'expatrie chez nous se condamne trop souvent à sacrifier sa carrière.

En ce qui concerne les coopérants du secteur public, lorsqu'ils reviennent dans la fonction publique en France, notamment à la suite d'un concours interne, ils voient leurs services à l'étranger n'être pas pris en compte par leur ministère de tutelle, et cela contrairement aux dispositions réglementaires. Cela est plus fort que tout.

Le problème n'est donc pas un problème de crédits.

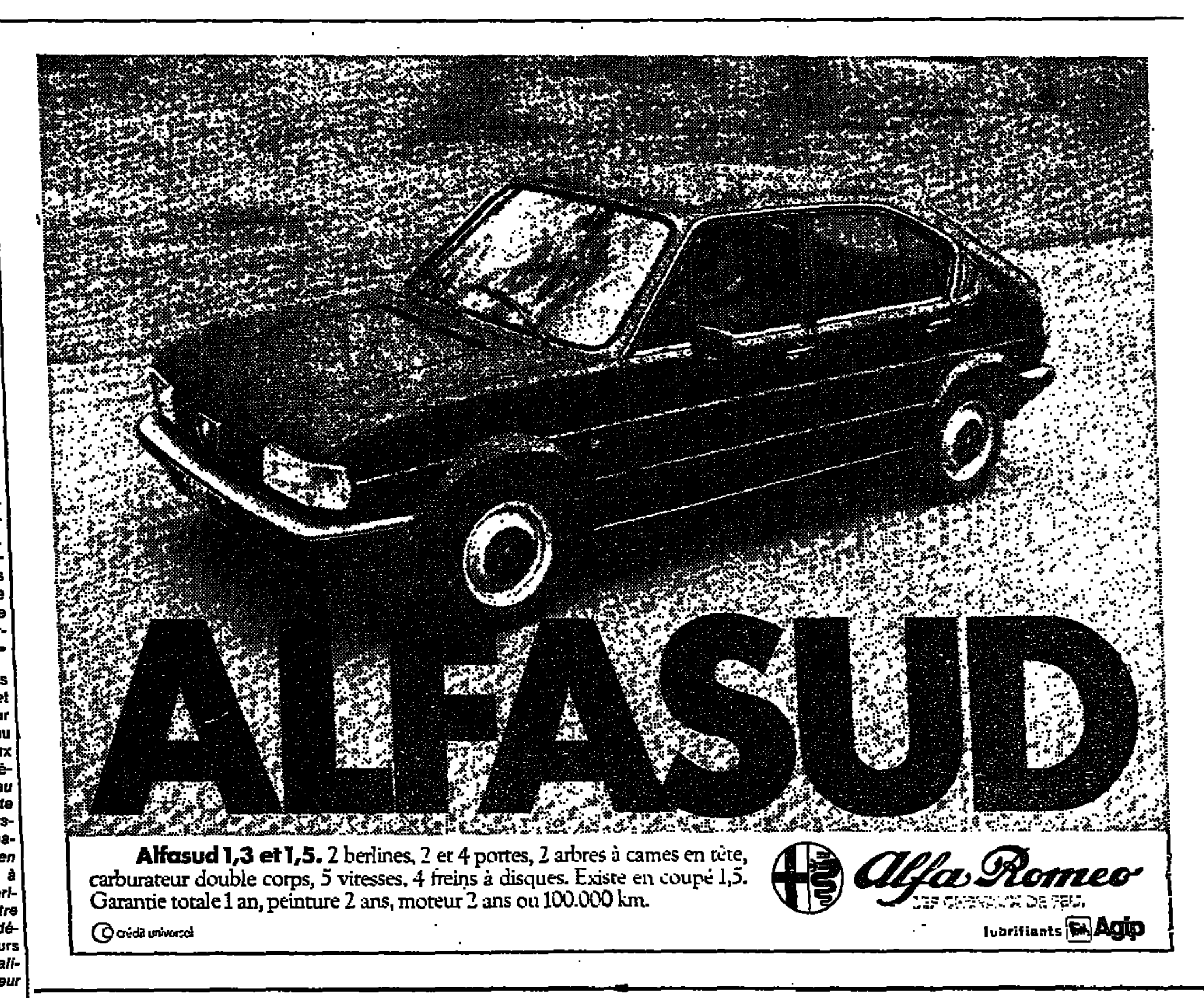
Aucune coopération privée ou publique n'est plus désirée en Afrique que la coopération française. Notre matériel et notre personnel sont de qualité. Tout le monde le reconnaît. Nous devons conserver tout cela. Comment ?

Des palliatifs

Les mesures d'assistance dont on parle beaucoup — indemnités de chômage, abaissement de l'âge de la retraite — au retour de l'expatrié, ne sont que de mauvaises mesures et des palliatifs. Elles montreraient que, dans certains corps de l'Etat, quelques-uns croient que des hommes de quarante-cinq ans, revenant « de la colonie » (comme ils disent encore), sont de jeunes vieillards, dignes seulement d'une petite voiture bien nickelée ; qu'ils ne doivent surtout pas troubler la valse-hésitation de promotions d'ingénieurs ou d'énarques qui servent à 80 % à Paris, pour aménager leur cadre de vie, conserver leurs habitudes et leurs idées, parfois un peu théoriques et garder à leur épouse leur situation de médecin, d'avocat ou de fonctionnaire parisien.

La seule solution est que les Français qui s'expatrient, qu'ils soient coopérants ou du secteur privé, ne soient pas considérés comme des aventuriers désespérés quittant leur patrie comme le héros de Kipling dans *la Lumière qui s'éteint*. Ils doivent appareiller vers ce monde neuf qu'ils vont découvrir comme des pionniers dynamiques de notre rayonnement. Ils doivent arriver en Afrique en connaissant déjà ce qu'on peut leur offrir à leur retour. Il faut que la France, adoptant une position globale pour le secteur public et le secteur privé, ne pénalise pas ceux qui sont partis.

(*) Ancien ambassadeur de France en Côte-d'Ivoire.



EUROPE

Italie

La démocratie chrétienne s'efforce une nouvelle fois de définir ses relations avec le P.C.I.

De notre correspondant

Rome. — La politique reprend ses droits à Rome après une période d'accalmie. Mercredi 5 mars, s'ouvre le conseil national de la démocratie chrétienne, appelé à résoudre deux questions importantes qui étaient restées en suspens au congrès du mois dernier : les limites de la collaboration avec les communistes et l'élection du nouveau secrétaire général en remplacement de M. Benigno Zaccagnini, démissionnaire. Les conclusions de ce « deuxième congrès » détermineront non seulement le sort du gouvernement de M. Cossiga, mais l'esprit dans lequel les différents partis aborderont les élections régionales, provinciales et municipales de mai prochain.

Le congrès de la démocratie chrétienne s'était terminé le 20 février par un petit coup de théâtre. La coalition conservatrice avait réussi à faire adopter par 58 % des mandats une motion selon laquelle, les communistes n'étant pas mûrs pour participer au gouvernement, il n'est pas nécessaire d'entamer des négociations avec eux à ce propos. Les amis de M. Zaccagnini plaidaient, au contraire, pour la levée du « préalable anticommuniste » : selon eux, seules des divergences sur le programme gouvernemental — et non plus des obstacles idéologiques — pourraient empêcher le P.C.I. de détenir des portefeuilles ministériels.

Un compromis entre les deux tendances est activement recherché. Après tout, aucun dirigeant démocrate-chrétien n'a jamais dit que les communistes pouvaient participer au gouvernement dans l'immédiat. L'unique divergence porte sur les modalités du veto : faut-il dire non aux communistes dès à présent, comme le soutiennent MM. Fanfani, Donat-Cattin et quelques autres, ou après des négociations qui auraient montré des divergences essentielles sur la politique étrangère et les mesures économiques, comme le suggèrent MM. Zaccagnini et Andreotti ?

Champions du compromis, les démocrates-chrétiens ont comblé des fossés bien plus profonds dans leur histoire. Ne suffirait-il pas cette fois d'une phrase bien tournée et suffisamment vague pour contenter les deux camps ? C'est l'espoir de M. Flaminio Piccoli, président du conseil national et candidat au secrétariat. Quoique rallié aux conservateurs lors du congrès, ce centriste cherche à rassurer les uns sans trop heurter les autres. Il a même inventé une formule de conciliation (le « préalable politique ») à mi-chemin entre le veto idéologique et l'obstacle « programmatique ». Mais M. Piccoli n'est pas encore au bout de ses peines. Il lui reste à convaincre les intransigeants des deux camps et surtout à décourager d'autres candidats au secrétariat général se posant, eux aussi, en médiateurs comme l'ancien ministre des affaires étrangères, M. Arnaldo Forlani.

Les communistes suivent ce débat de très près. Quoi qu'ils disent, l'entrée au gouvernement ne les tente pas pour le moment. Leur seul souci est de voir la démocratie chrétienne lever son veto à leur égard. Ils n'apparaîtraient plus comme des pestiférés et pourraient alors, la tête haute, renoncer à des portefeuilles ministériels après l'échec d'une négociation qui les aurait vus à égalité avec les autres partis. Et on retrouverait sans doute sous une forme améliorée l'ancienne majorité d'union nationale comprenant le P.C.I. avec un gouvernement sans ministres communiste.

Les socialistes dans l'opposition

En attendant, le cabinet de M. Cossiga (démocrates-chrétiens, sociaux-démocrates et libéraux) vient de perdre sa majorité parlementaire. Les socialistes lui ont annoncé qu'ils ne s'abstiendraient plus lors des votes : ils rejoignent le P.C.I., l'extrême gauche et l'extrême droite dans l'opposition. Le président du conseil s'est bien gardé de tirer les conséquences de cette décision. Il veut gagner du temps, sachant que M. Craxi, secrétaire général du P.S.I., n'a haussé le ton que pour satisfaire les socialistes de gauche. Le même M. Craxi vient d'ailleurs de préciser qu'il ne provoquerait pas de crise gouvernementale tant qu'une solution de rechange n'aurait pas été trouvée.

ROBERT SOLÉ.

Les chèques en blanc des frères Caltagirone

De notre correspondant

Rome. — Assailli d'interrogations, le président du conseil italien, M. Francesco Cossiga, va devoir s'expliquer au Parlement sur l'un des scandales les plus importants de ces dernières années : l'activité des frères Caltagirone, constructeurs immobiliers romains, accusés de banqueroute frauduleuse et de détournements de fonds publics, mais aussi de financements illégaux à plusieurs groupes de la démocratie chrétienne.

Les trois intéressés — Gaetano, Francesco et Camillo — ne sont malheureusement plus là pour se défendre. Ils ont discrètement franchi la frontière, préférant méditer à distance sur l'ingratitude humaine. On les soupçonne d'être en Amérique, où se trouvait déjà l'une de leurs vieilles connaissances : le banquier sicilien Michele Sindona, auteur d'un autre krach retentissant.

A Rome, les Caltagirone vivaient sur un grand pied. On se souvient de leurs deux Mystère-20, de leurs villas, de leurs réceptions, où se pressaient ministres, magistrats et uniformes en tout genre. Il y a quelques années, Gaetano avait beaucoup impressionné son petit monde en perdant plus d'un milliard de lires en une soirée au casino de Monte-Carlo. C'était l'époque où les mousquetaires de l'immobilier se définissaient par trois chiffres : dix mille salariés, 4 millions de mètres cubes construits, 100 milliards de lires de recettes par an.

Aujourd'hui, le tableau est moins gai. On évalue les dettes des Caltagirone à quelque 500 milliards de lires. Sans compter les 160 milliards avancés par l'Italcasse, qui est, en quelque sorte, la banque centrale des caisses d'épargne italiennes. Cet institut de crédit — lui-même fortement déficitaire après avoir trempé dans plusieurs affaires louches — est au centre du scandale. Il avait prêté, en 1975, une somme fabuleuse aux trois constructeurs romains (plus de 1 milliard de francs) sans aucune garantie. Pour empocher la somme, il avait suffi aux Caltagirone d'apposer leurs signatures au bas d'un document.

Leur technique consistait à emprunter massivement de l'argent public pour construire des bâtiments, qui étaient vendus ensuite... à des entreprises publiques. Au passage, les trois frères « arrosaient » généreusement tous ceux qui facilitaient leurs projets.

L'affaire fait grand bruit dans la mesure où l'un des principaux bénéficiaires a été M. Franco Evangelisti, actuel ministre de la marine marchande. Très connu dans les couloirs du Parlement, ainsi que dans les milieux du football et de la boxe, ce démocrate-chrétien de cinquante-sept ans n'a rien à voir avec les bateaux. Sa principale activité est d'être le bras droit et l'homme à tout faire de M. Andreotti, ancien président du conseil et futur candidat à la présidence de la République.

Avec une franchise déconcertante, le ministre reconnaît — dans une interview au quotidien *Repubblica* — avoir touché des chèques au bénéfice du courant « andreottien », même après le vote de la loi de 1974 sur le financement public des partis, qui interdit formellement toute rentrée de ce genre. M. Evangelisti précise que d'autres groupes de la démocratie chrétienne en ont profité également. Les Caltagirone avaient, paraît-il, la délicatesse de ne jamais mentionner le nom du destinataire. Chacun de leurs « amis » libellait le chèque à sa guise.

On soupçonne M. Evangelisti d'avoir reçu au total 350 millions de lires. Mais il affirme ne pas se souvenir du montant. Pourquoi aurait-il compté ? « *Je connaissais Gaetano depuis vingt ans. Chaque fois qu'on se voyait, il me demandait : « Franco, de combien as-tu » besoin ?* »

Devant les remous provoqués par ces propos, M. Evangelisti a dû publier un démenti assez vague, qui n'a convaincu personne. Pour leur part, les frères Caltagirone dénoncent une « *conjuration montée contre nous* » et contre des « *démocrates-chrétiens proches de nous* ». Ils accusent notamment des magistrats d'avoir sciemment interrompu un plan de sauvetage qu'une dizaine de banques avaient mis en place pour les aider à sortir de ce mauvais pas. Le débat s'est immédiatement transféré au palais de justice, où une trentaine de magistrats accusent, au contraire, certains de leurs confrères d'avoir « couvert » les rois de l'immobilier.

On ignore jusqu'où ira cette petite guerre. En Italie, les scandales font toujours beaucoup de bruit, mais ils ont une fâcheuse tendance à s'enliser, puis à tomber dans l'oubli.

R. S.

Espagne

● *MM. Fernandez Cerra et Garcia Julia, les deux auteurs* de la tuerie d'Atocha, qui a coûté la vie à cinq personnes dont quatre avocats communistes le 24 janvier 1977 ont été condamnés à un total de cent quatre vingt treize ans de prison pour « assassinat et terrorisme », apprend-on à Madrid de source officielle. Le ministère public espagnol avait demandé des peines de deux cent trente-neuf années de prison pour « terrorisme » pour les deux auteurs de l'assassinat. — *(A.F.P.)*

● *Me Adolfo Cotelo Villareal*, l'avocat madrilène abattu, lundi 3 mars, devant son domicile, a sans doute été victime d'une méprise, déclare-t-on dans les milieux proches de la police *(nos dernières éditions du 4 mars)*. Un homme armé d'une mitraillette et d'une grenade a été appréhendé non loin du lieu du crime. Il serait palestinien. La victime habitait le même immeuble que le président de la section espagnole d'une organisation juive, M. Mazin, qui est également président honoraire de la communauté israélite d'Espagne. Pour sa part, le bureau madrilène de l'O.L.P. a condamné l'assassinat de Me Cotelo et réclame un châtiment exemplaire. — *(Reuter.)*

Pays-Bas

M. VAN DER STEE DEVIENT MINISTRE DES FINANCES

(De notre correspondant.)

La Haye. — M. Alphonse Van der Stee, ministre de l'agriculture depuis 1973, a succédé à M. Frans Andriessen, comme ministre des finances dans le gouvernement de coalition chrétiens-démocrates et libéraux.

M. Van der Stee (cinquante et un ans) est membre de la composante catholique du parti chrétien-démocrate C.D.A., comme son prédécesseur, qui a donné sa démission à la fin de février, quand il jugea que la diminution des dépenses publiques proposée par le premier ministre, M. Van Agt, n'était pas suffisante.

M. Van der Stee a entamé sa carrière de ministre de l'agriculture dans le gouvernement socialiste et chrétien-démocrate du premier ministre Den Uyl en 1973. Avant d'y accéder, M. Van der Stee avait été secrétaire d'Etat aux finances et président du parti catholique K.V.P. Il occupera dorénavant un poste-clé dans le gouvernement de M. Van Agt, qui envisage d'importantes mesures d'austérité économique et financière. — R.T.S.

R. F. A.

LES SUITES DU PROCÈS LISCHKA

Ernst Heinrichsohn est mis en liberté provisoire

De notre correspondant

Bonn. — Ernst Heinrichsohn, condamné le 11 février à six ans de prison pour son rôle dans la déportation de quelque soixante-quinze mille juifs de France vers les camps d'extermination, a été mis en liberté provisoire contre une caution de 200 000 marks.

La quinzième chambre du tribunal de Cologne a estimé, en effet, qu'en attendant un verdict de la cour d'appel les chances de l'accusé de se soustraire à la justice seraient minimes. Les juges ont expliqué leur décision : bien que Heinrichsohn doive maintenant renoncer à son cabinet d'avocat, il dispose encore d'autres moyens d'existence. De plus, si l'on tient compte de sa détention préventive et du fait qu'il sera normalement libéré après avoir accompli les deux tiers de sa peine, il ne devrait pas s'attendre à rester en prison plus de trois ans. Dans ces conditions, une tentative de fuite ne serait guère raisonnable.

Heirichsohn a dû remettre son passeport au tribunal et doit se présenter une fois par semaine au poste de police de Bürgstadt, la petite agglomération franconienne dont il était, depuis une vingtaine d'années, le bourgmestre le plus populaire. C'est d'ailleurs un groupe de citoyens de la bourgade qui a réuni la somme nécessaire pour déposer la caution.

En revanche, les deux autres accusés du procès, Kurt Lischka et Herbert-Martin Hagen, condamnés respectivement à dix et douze ans de prison, se sont vu refuser la mise en liberté provisoire qu'ils avaient également revendiquée. Dans leur cas, en effet, le tribunal a considéré que les garanties suffisantes contre une tentative de fuite n'auraient pas été fournies. Tous deux se sont pourvus en appel contre cette décision.

JEAN WETZ.

ASIE

LA CRISE AFGHANE

L'armée aurait bombardé des villages le long de la route Kaboul-Kandahar

Le gouvernement Karmal a réaffirmé, lundi 3 mars, que les troupes soviétiques demeureront en Afghanistan, tant que n'auront pas pri fin « *les intrigues et les plans perfides des réactionnaires locaux et de l'impérialisme, orientés contre l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Afghanistan* ». Il a, d'autre part, annoncé des mesures en vue de stabiliser les prix des produits de grande consommation et de venir en aide aux travailleurs, indique l'agence Tass.

Un journaliste indien, Shyam Bhatia, travaillant pour *The Observer*, l'hebdomadaire londonien, a été le témoin du bombardement intensif par des hélicoptères des villages situés le long de l'important axe routier Kaboul-Kandahar. Des centaines de gens, y compris des femmes et des enfants, ont été ainsi tués ou blessés, a-t-il ajouté à son arrivée à New-Delhi. Capturé par des guérilleros alors qu'il se trouvait au milieu d'un convoi d'une quinzaine d'autobus, il a déclaré avoir vu une trentaine de morts dans un village et huit dans un autre. — *(A.F.P., U.P.I., A.P., Reuter.)*

Washington entend ne faire aucune concession avant le retrait des troupes soviétiques

Le secrétaire au Foreign Office, lord Carrington, a présenté, lundi 3 mars, à Londres, à un émissaire du gouvernement indien, M. Eric Gonsalves, le projet européen de « neutralisation » de l'Afghanistan pour lequel il tente d'obtenir l'appui de certains pays non alignés.

De notre correspondant

Washington. — Quelques jours avant la visite que le chancelier Schmidt doit faire aux Etats-Unis, les responsables américains ont durci le ton vis-à-vis de leurs alliés et des réticences de ceux-ci devant la campagne anti-soviétique. Dans un discours prononcé à Chicago lundi 3 mars, M. Vance, secrétaire d'Etat, a fait écho indirectement aux propos de son ambassadeur à Paris, M. Hartmann, et mis en garde ceux qui tentent de « *séparer la détente de la dissuasion* ». « *Supposer que nous pouvons récolter les bénéfices de la détente,* a-t-il dit, *tout en ignorant la nécessité de la dissuasion serait une attitude à courte vue et dangereuse. Je suis persuadé que nous ne le ferons pas.* »

Cet avertissement n'enlève rien à l'approbation prudente donnée ici aux efforts des Européens pour ouvrir aux Soviétiques une porte de sortie en organisant la neutralité garantie de l'Afghanistan. La seule nuance est que les Etats-Unis n'entendent pas prendre l'initiative en la matière et qu'à leur avis le meilleur moyen d'obtenir ce résultat est d'imposer des sanctions au Kremlin. M. Vance l'a redit lundi, affirmant pour la première fois de manière aussi officielle que toutes les sanctions imposées en janvier par M. Carter, depuis la limitation des ventes de céréales jusqu'à l'embargo sur les transferts de technologie, « *resteront en vigueur jusqu'à ce que toutes les troupes soviétiques aient été retirées d'Afghanistan* ».

Encore, une de ces sanctions, le boycottage des Jeux olympiques, sera-t-elle apparemment maintenue en tout état de cause, puisque la date limite du 20 février fixée par M. Carter est passée sans qu'aucun progrès ait été constaté. Depuis lors, la situation n'a pas évolué : « *Il n'y a en ce moment aucun signe,* a dit M. Vance, *d'un retrait soviétique. Les indications actuelles vont plutôt en sens contraire. Les Soviétiques renforçant leur dispositif et construisant des installations permanentes.* »

Les ballons d'essai lancés ces derniers jours par Moscou ont donc été jugés insuffisants par les responsables américains. Sans doute, les déclarations de M. Brejnev sur les garanties de la neutralité afghane ont-elles été accueillies avec intérêt ici, dans la mesure où elles introduisent les Etats-Unis dans le jeu et ne font plus dépendre l'évaluation de la situation locale du seul jugement du Kremlin. Mais cette évolution est considérée comme un encouragement à persévérer dans la fermeté beaucoup plus que comme le signe d'une arrivée à maturité des conditions d'un dialogue.

La position officielle est qu'aucun accord ne pourra être conclu avant un retrait complet des troupes soviétiques d'Afghanistan, éventualité parfaitement improbable aujourd'hui. Officieusement, on admet que des conversations peuvent se tenir dans l'intervalle : M. Vance a rencontré, vendredi dernier, mais fort brièvement, l'ambassadeur soviétique à Washington, M. Dobrynine, et l'on n'exclut pas une rencontre à plus haut niveau, par exemple à Belgrade à l'occasion des funérailles du maréchal Tito. Mais il faudrait beaucoup plus que les actuelles ouvertures soviétiques pour faire « bouger » les Etats-Unis de leur position.

MICHEL TATU.

A travers le monde

El Salvador

● LA GARDE NATIONALE a repoussé lundi 3 mars une attaque lancée contre son quartier général dans la capitale par l'armée révolutionnaire du peuple (ERP), bras armé de l'organisation marxistes les Ligues populaires du 28 février.

D'autre part, l'ERP affirme qu'elle occupe depuis lundi soir le quartier périphérique de Ciudad Delgado, au nord de la capitale, et a averti la population de ne pas se rendre dans ce secteur. — *(A.F.P.)*

Pologne

● LE PROCES DE Mme ALICJA WESOLOWSKA, fonctionnaire des Nations unies d'origine polonaise, s'est ouvert mardi matin 4 mars devant le tribunal militaire de Varsovie. Ce procès doit se dérouler à huit clos. Mme Wesolowska est, selon l'agence polonaise PAP « *accusée d'activités d'espionnage au profit d'un service de renseignement d'un pays de l'OTAN* » Mme Wesolowska est en prison en Pologne depuis le 10 août 1979 Elle avait été arrêtée à Varsovie où elle faisait escale, en route pour la Mongolie — *(A.F.P.)*

Togo

● POUR LA PREMIERE FOIS depuis les élections présidentielle et législatives du 30 décembre 1979, le président Eyadema a remanié, lundi 3 mars, son gouvernement au sein duquel les principaux ministres conservent toutefois leurs portefeuilles. Le nouveau cabinet comprend dix-neuf membres (dont deux femmes) contre dix-sept auparavant. — *(A.F.P., Reuter.)*

Yougoslavie

● « L'ETAT DE SANTE GENERAL DU PRESIDENT TITO reste grave, annonce mardi 4 mars en fin de matinée le bulletin médical. Toutefois, il y a des signes d'un certain apaisement de l'inflammation pulmonaire. Le traitement intensif se poursuit », ajoute le communiqué. — *(A.F.P.)*

Chine

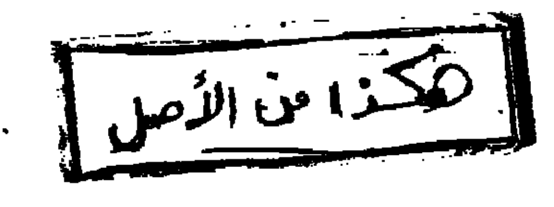
LES ENFANTS DE LIU SHAOQI PARLENT

Pékin *(A.F.P.)*. — *L'ancien président chinois Liu Shaoqi, le rival de Mao, qui vient d'être réhabilité, est décédé, le 12 novembre 1969, dans une prison de Kaifeng, au centre du pays, ont révélé, lundi 3 mars, ses enfants, qui exposent également de façon détaillée les persécutions dont ils ont fait l'objet eux aussi.*

Dans un article publié par le Gongren Ribao *(quotidien des ouvriers), le fils et les trois filles que l'ancien président de la République eut de son dernier mariage (le cinquième) ont également indiqué que leur mère, Mme Wang Guangmei, avait été condamnée à mort après la destitution de son époux, en 1968. Mme Wang Guangmei a fait sa réapparition publique en février 1979.*

La révolution culturelle fut pour eux-mêmes, racontent-ils, « un désastre de dix années semblable à un cauchemar ». L'aînée, Liu Aiqing, fut rouée de coups et enfermée quelque temps dans une « étable », un mot d'argot chinois pour désigner les cachots illégaux qui se sont multipliés dans toutes les entreprises chinoises à l'époque. Le fils, Liu Yuanyuan, dut vendre son sang pour en tirer un moyen d'existence.

Les enfants de Liu Shaoqi n'ont pas fourni de détails sur la façon exacte dont leur père est décédé, à l'âge de soixante et onze ans. Selon des sources chinoises non confirmées officiellement, il aurait succombé faute de soins à une maladie, sans doute une pneumonie.



Le Monde

politique

AU CONGRÈS DE L'UNION DES PARTIS SOCIALISTES EUROPÉENS

M. Mitterrand plaide pour « la conquête de nouveaux espaces de liberté »

Le onzième congrès de l'Union des partis socialistes de la Communauté économique européenne s'est ouvert lundi 3 mars à Luxembourg. Après la présentation du rapport des activités de l'Union par le président sortant, M. Robert Pontillon, sénateur des Hauts-de-Seine, les nouveaux statuts ont été adoptés à l'unanimité.

M. Joop Den Uyl, vice-président de l'Internationale socialiste, ancien premier ministre néerlandais, est appelé à succéder à M. Pontillon.

L'intervention de M. François Mitterrand, consacrée à « la conquête de nouveaux espaces de liberté », a marqué la première journée du congrès.

Luxembourg. — Dans son discours d'ouverture, le président du parti ouvrier socialiste luxembourgeois a profité de la présence de nombreuses délégations étrangères pour lancer un appel à la solidarité socialiste au niveau européen, précisant que les tractations sur le siège de l'Assemblée des Communautés européennes ne devaient en aucun cas sacrifier les intérêts des petits Etats sur l'autel de l'amitié franco-allemande.

Puis M. François Mitterrand a lancé le débat sur les *« nouveaux espaces de liberté »*. Après avoir souligné la nécessité pour les socialistes d'Europe, mais aussi d'Afrique et d'Asie, de resserrer leurs liens, M. Mitterrand a estimé que le groupe socialiste de l'Assemblée des Communautés

De notre correspondante

européennes doit jouer un rôle *« fondamental »* auprès de la Commission et des syndicats. Le premier secrétaire du P.S. a affirmé que seuls les socialistes sont les véritables héritiers de la démocratie politique. Les sociétés *« dites libérales »* ne peuvent pas se réclamer de cette démocratie politique à laquelle *« elles manquent trop souvent »*, pas plus d'ailleurs que ne peuvent s'en réclamer les démocraties populaires. Les vieilles libertés sont, selon lui, devenues *« formelles »*. *« Dès lors que les prolétaires ont prétendu en user, elles sont devenues fâcheuses*, a-t-il ajouté, *mais ces libertés peuvent être revivifiées par les socialistes. »*

Pour M. Mitterrand, la démocratie politique doit nécessairement être étendue à la démocratie économique et sociale. La réduction de la durée du travail, l'organisation du travail, le contrôle des moyens de production par les travailleurs *« par la cogestion ou par l'autogestion »*, sont à ses yeux autant de conquêtes possibles, tout comme la conquête du temps de vivre fait partie de la liberté.

Aussi, le premier secrétaire du parti socialiste a-t-il souligné que l'on peut concevoir pour les travailleurs un droit d'intervention dans le choix des responsables d'entreprise.

Après avoir évoqué le rôle des femmes et celui des immigrés dans la société, deux catégories de citoyens pour lesquels, selon lui, bon nombre de libertés restent à acquérir, le premier secrétaire du parti socialiste a parlé des problèmes nés de l'évolution de la science et de la technique, tels l'informatique, la biologie, le nucléaire ou les télécommunications. *« N'importe quel citoyen pourra capturer demain n'importe quelle image que quelques trusts internationaux sont seuls à pouvoir diffuser »*, a-t-il affirmé. Pour M. Mitterrand, il faut aboutir à une législation européenne afin de permettre aux économies des pays de la Communauté d'échapper à l'emprise des firmes multinationales. Il a conclu : *« Il n'y aura pas d'espaces de liberté dans le monde sans une transformation de la société internationale de droit. L'organisation des Nations unies ne répond plus aux exigences, ne disposant plus des capacités juridiques et d'arbitrage nécessaires pour faire face aux conflits. Seul un organisme doté des moyens et de la force indispensables pour s'arroger des pouvoirs sera efficace. »*

DANIÈLE FONCK.

● *M. Michel Crepeau*, président du Mouvement des radicaux de gauche a déclaré dans une interview publiée mardi 4 février par « la République du Centre » : *« Comme au moment du front populaire et du gouvernement de Pierre Mendès France, il faut envisager un simple soutien et non une participation communiste (...). Aujourd'hui, comme en 1936 et en 1954, l'union de la gauche ne peut s'analyser que comme une alliance électorale sur une plate-forme réduite. »*

Le débat au sein du P.S.

MM. ESTIER ET FILLIOUD CRITIQUENT M. ROCARD

M. Claude Estier, membre du comité directeur du P.S. et directeur de l'hebdomadaire *l'Unité*, a commenté lundi 3 mars au micro de France-Inter les déclarations de M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du comité central du P.C., selon lesquelles *« la course à la candidature* [qui se déroule au sein du P.S.] *résulte de l'usure de M. Mitterrand et de l'impasse dans laquelle son orientation a enfoncé le P.S. »*. Après avoir souligné qu'il s'agit, de la part du P.C., d'un cas d' *« ingérence flagrante »* dans les affaires intérieures du P.S., M. Estier a indiqué : *« Le P.C. craint beaucoup plus la candidature de François Mitterrand que celle de Michel Rocard, car il sait que dans l'opinion publique et dans l'opinion publique de gauche, François Mitterrand, par toute l'action qui a été la sienne depuis quinze ans, est le rassembleur de l'électorat de gauche, ce qui n'est pas le cas de Michel Rocard qui n'a jamais eu à être en position d'être le rassembleur. »*

De son côté, M. Georges Fillioud écrit notamment mardi 4 mars dans *Riposte*, le « quotidien de poche » du P.S. qu'il dirige, que les débats du comité directeur ont *« permis de vérifier l'existence de divergences réelles et importantes entre la direction et les minorités qui se sont abstenues sur la motion de politique générale »*.

Le député de la Drôme reproche à M. Rocard de ne pas avoir saisi les instances du parti de *« son intention d'être candidat »* et d'avoir été *« présent mais muet »* au comité directeur.

La préparation de la session parlementaire de printemps

Les projets et les propositions de loi sur la « participation » feront l'objet d'une discussion d'ensemble

M. Raymond Barre a reçu lundi après-midi 3 mars, à l'hôtel Matignon, M. Jean Foyer (R.P.R.), président de la commission des lois de l'Assemblée nationale, avec lequel il s'est entretenu de la préparation de la session parlementaire de printemps. A l'issue de cet entretien, M. Foyer a notamment souligné qu'aucun des textes prévus à l'ordre du jour de celle-ci *« ne devrait justifier l'utilisation par le gouvernement de l'article 49, alinéa 3 de la Constitution »* (1).

Le président de la commission des lois a précisé que les projets de loi qui devront être examinés présentent, en effet, un caractère essentiellement technique, *« et même ceux qui ont un caractère plus politique font l'unanimité à l'intérieur de la majorité »*, a-t-il ajouté. M. Foyer a cité les textes relatifs à la réforme des collectivités locales, aux économies d'énergie, au statut de la magistrature, aux contrats de résidence pour les immigrés, etc.

En revanche, le président de la commission des lois a estimé que le projet de ratification du traité contre la pollution du Rhin est *« une affaire enterrée »*.

La session commencera par la discussion, en deuxième lecture, du projet de loi d'orientation agricole.

M. Barre a, d'autre part, indiqué à M. Foyer que le gouvernement se propose de soumettre à une discussion d'ensemble ses projets de loi et les propositions de loi du R.P.R. relatifs à la « participation ».

Le premier ministre doit s'entretenir, mercredi 5 mars, avec M. Léon Jozeau-Marigné (R.I.), président de la commission des lois du Sénat, puis, recevoir à déjeuner, vendredi 7 mars, les députés de la majorité membres du groupe d'action et de propositions fondé en 1976 à l'initiative de M. Jean-Pierre Soisson.

(1) Au cours de la session d'automne 1979, M. Barre avait recouru six fois à l'article 49, alinéa 3, de la Constitution, permettant au gouvernement d'engager sa responsabilité devant l'Assemblée nationale pour obtenir le vote d'un texte.

● *M. Rainer Wunen-Burger* sera candidat à l'élection présidentielle de 1981 au titre du Rassemblement européen, organisation qu'il a fondée en décembre 1978 et qu'il préside. *« Cette candidature a pour objectif de briser le monopole des quatre principales formations politiques françaises et d'utiliser les moyens d'information mis à la disposition des candidats »*, a indiqué dimanche 2 mars dans un communiqué le comité directeur de ce mouvement, qui cherche à regrouper les fédéralistes européens. M. Wunen-Burger, âgé de trente-six ans, est d'origine alsacienne. Economiste de formation, il est chargé du marketing dans une société de la région parisienne.

CORRESPONDANCE

LE P.C.F. SOUTENAIT-IL LE DROIT A L'INDÉPENDANCE POUR L'ALGÉRIE EN 1954 ?

L'article de MM. Guy Konopnicki, Michel Renard et Christian Villain, dans lequel les auteurs exprimaient le souhait que M. Raymond Guyot — important dirigeant du P.C.F. depuis son entrée au comité central de ce parti, en 1928, jusqu'à sa sortie du bureau politique, en 1972 — contribue à éclaircir, sur certains points, l'histoire du parti communiste (le Monde *du 15 février*), *nous a valu une lettre de M. Elie Mignot, l'un des responsables de la section de politique extérieure du P.C.F., qui fut à ce titre un proche collaborateur de M. Guyot.*

M. Mignot écrit notamment :

« Force est de constater que Guy Konopnicki et ses deux amis ne sont pas sérieux et écrivent n'importe quoi. Je ne prendrai qu'un exemple. Ils écrivent en effet que la déclaration faite par Raymond Guyot au meeting du 5 novembre 1954 où il affirma « le droit à l'indépendance du peuple algérien » est, en fait, « introuvable » dans *l'Humanité* du 6 novembre 1954. Si ces messieurs s'étaient donné la peine de consulter *l'Humanité*, ils n'auraient peut-être pas écrit une telle contre-vérité, car il faut être aveugle ou faire preuve d'une singulière mauvaise foi pour affirmer le contraire.

L'Humanité du 6 novembre 1954, rend en effet compte de l'important meeting qui s'était déroulé, la veille, au Vel'd'Hiv, à l'occasion du 37e anniversaire de la révolution d'octobre 1917. Dans son allocution, Raymond Guyot, qui présidait, ainsi que Jacques Duclos, dans son important discours, exposèrent la position du P.C.F. sur les événements qui venaient de se produire en Algérie.

On lit, dans ce compte rendu, que Raymond Guyot, membre du bureau politique, secrétaire de la fédération de la Seine, s'adressa aux Parisiens dans les termes suivants : *« A l'annonce des événements d'Algérie, après ceux du Maroc et de la Tunisie, l'émotion a gagné les travailleurs parisiens. Nous disons, ce soir, à tout le peuple algérien, notre solidarité et notre volonté de tout mettre en œuvre pour que satisfaction soit donnée à ses aspirations nationales et pour que soient reconnus ses libertés et ses droits.*

» La politique du gouvernement qui vit sous la pression des colonialistes les plus acharnés... s'engage, au contraire, dans la voie de la terreur et de la répression... C'est une politique d'aventure. »

De son côté, Jacques Duclos, secrétaire du comité central, déclara notamment : *« Il n'est nullement question, pour nos gouvernements, de demander l'avis des populations d'Afrique du Nord dont ils méconnaissent, cyniquement, les aspirations nationales et la volonté d'indépendance.*

» Les colonialistes semblent croire à l'éternité de leur domination, mais il faut bien voir qu'un vent de liberté et d'indépendance souffle de plus en plus fort dans les pays soumis à la domination des colonialistes, comme en ont témoigné et en témoignent, notamment, les événements de Tunisie, du Maroc et ceux d'Algérie.

» La seule politique juste et raisonnable consisterait à reconnaître aux peuples coloniaux le droit à l'indépendance et à conclure avec eux des traités culturels et économiques ».

Cette politique, qu'exprimaient les deux dirigeants du P.C.F., était fondamentalement différente de celle que développaient, alors, tous les autres partis en France. Elle prenait en compte les aspirations nationales du peuple algérien et traduisait la solidarité du P.C.F. à la lutte libératrice de la nation algérienne.

M. Mignot cite, à l'appui de cette affirmation, les déclarations faites à l'Assemblée nationale, le 12 novembre 1954, par M. François Mitterrand (« L'Algérie, c'est la France... ») *et par René Mayer, député (radical-socialiste) de Constantine* (« Il s'agit de défendre l'intégrité du territoire national. (...) Cette affirmation (...) s'impose à tous, sauf, bien entendu, au parti communiste, qui vole aujourd'hui au secours du Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques... »).

M. Mignot poursuit : Contre cette politique d'aventure, pour reprendre une expression de Raymond Guyot, il a fallu que les communistes ainsi que d'autres anticolonialistes français luttent pendant de longues années pour expliquer, expliquer encore, que l'Algérie ce n'était pas la France, pour déraciner cette idée inculquée pendant un siècle, dès les bancs de l'école primaire, dans le cerveau des Français.

C'est justement là que réside une différence essentielle avec la lutte que nous avons développée contre la sale guerre d'Indochine.

Ces quelques éléments montrent qu'au début de la guerre de libération du peuple algérien le parti communiste fut le seul, en tant que parti, à affirmer clairement sa solidarité à la juste cause du peuple algérien. (...)

MM. Konopnicki, Renard et Villain, auxquels nous avons fait part de la lettre de M. Mignot, répondent à leur tour :

Elie Mignot fait une diversion qui n'altère en rien le fond de notre affirmation. Car, si Jacques Duclos parle d'indépendance le 5 novembre 1954, c'est pour ajouter aussitôt : *« Ainsi, dans un climat d'amitié fondé sur l'égalité, il serait possible de maintenir des positions françaises dans ces pays et de mettre en échec les plans des colonialistes américains et de leurs associés allemands imbus de racisme hitlérien, et des colonialistes anglais. »* Les mots « indépendance nationale » sont donc vides de sens, et, jusqu'en 1956, le P.C.F. prône, de fait, une autonomie nationale dans le cadre du maintien de l'Union française.

Nous constatons, enfin, que Raymond Guyot ne répond à aucune des remarques qui concernent la période stalinienne, le débat sur l'affaire algérienne permettant d'esquiver toute discussion sur l'histoire du P.C.F.

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

« Rocard s'en va-t-en campagne »

Les propos de M. Michel Rocard à Antenne 2 autorisent les commentateurs de la presse hebdomadaire à enlever les « si » et les « conditionnels » dont ils entouraient la candidature de l'ancien leader du P.S.U. comme représentant du parti socialiste à l'élection présidentielle de 1981.

Sans aborder certaines prises de position qui ne lui paraissent pas *« toujours conformes à la ligne du parti définie au congrès de Metz »*, Claude Estier, dans *L'UNITE*, hebdomadaire du P.S. retient un élément de clarification. Il poursuit : *« Ainsi a-t-il répondu à l'invitation que lui faisait François Mitterrand en décembre dernier de ne pas se sentir lié par la déclaration qu'il avait faite en avril à Metz, à savoir qu'il ne serait pas lui-même candidat si le premier secrétaire l'était. Ce dernier (...) n'entend pas pour autant précipiter sa propre décision. D'autant qu'à sa demande — et Rocard a reconnu que c'était une décision sage — la question de la désignation du candidat socialiste a été, d'un commun accord, renvoyée à la fin de l'année. Il est donc beaucoup trop tôt pour trancher mais il reste que, d'une part, plusieurs candidats et non pas seulement deux peuvent légitimement prétendre à cette désignation et que, d'autre part, celle-ci sera le fait de l'ensemble des adhérents du parti et non pas d'une sorte de collège restreint dont le choix serait seulement soumis à ratification... »*

Dans *LE NOUVEL OBSERVATEUR*, Thierry Pfister estime que *« Michel Rocard ne peut se faire aucune illusion »*. Il ajoute : *« il ne s'imposera vraiment à son parti qu'en triomphant politiquement de l'actuelle direction du P.S. (...) La logique de l'affrontement semble une nouvelle fois, enclenchée. Comme avant le congrès de Metz, une implacable course aux soutiens se poursuit. Premiers visés : les élus... »*

Pour Claude Jacquemart, dans *VALEURS ACTUELLES*, *« M. Rocard s'efforce de promouvoir une stratégie du possible en rassurant l'électorat du centre, qui fera la décision en 1981 »*. Il note : *« Sachant ne pas pouvoir compter sur les voix communistes, il n'ignore pas davantage que, au cas où le parti socialiste ferait de lui son candidat, il aurait à affronter des dissidences. Déjà, M. Jean-Pierre Chevènement, député de Belfort et chef de file du CERES (l'aile gauche du P.S.), menace de se présenter lui aussi au cas où M. Mitterrand devrait s'effacer en 1981. La voie de M. Rocard est singulièrement étroite et le conduit à venir prospecter sur les terres de son principal adversaire virtuel. Ainsi, leurs discours se croisent, tandis que M. Chirac, résolu à définir une « alternance dans la majorité » sans offrir une victoire à l'opposition, cultive ses différences tout en campant au bord du Rubicon. »*

Sous le titre « La guerre des deux roses » dont ils constatent qu'il est vain de chercher à prévoir l'issue, André Chambraud et Danièle Molho, dans *LE POINT*, écrivent : *« Il se peut que Mitterrand passe le relais et se retire. Il se peut aussi que, froidement, méthodiquement, il veuille envers et contre tout sauvegarder l'unité du P.S. et achever par une victoire la partie de bras-de-fer qu'il a engagée il y a quinze ans avec le P.C. Le contraindre à évoluer ou le réduire, tel était son pari. Celui de Rocard est d'aller de l'avant sans s'hypnotiser sur un problème... »*

Bernard Stasi, dans *C.D.S.-ACTUALITES*, bulletin de liaison bi-mensuel du C.D.S. dont il est le président délégué voit dans les propos de M. Rocard : *« Un grand coup de chapeau au grand chef Mitterrand, un clin d'œil à gauche pour les électeurs communistes, un clin d'œil à droite pour les électeurs gaullistes, un petit pas en arrière sur l'autogestion, un petit pas en avant sur les nationalisations, ... tout cela est un peu flou, parfois contradictoire, et sans doute assez habile »*, affirme-t-il avant de relever : *« Mais il faudra encore plus d'habileté à Michel Rocard pour nous expliquer ce qu'est le socialisme de la responsabilité »* car dit-il, *« Si les mots ont un sens, ce socialisme-là est exactement le contraire du socialisme de l'irresponsabilité que Michel Rocard, avec tous ses amis de l'Union de la gauche, voulait imposer à notre pays »*.

Dans *l'EXPRESS*, Robert Schneider souligne : *« En annonçant la couleur à quinze mois de l'élection, Rocard trouble le jeu politique, dont il est la seule nouveauté et la seule inconnue. Du coup, il inquiète. Et pas seulement le Parti socialiste »*. Ainsi après avoir cité le P.C. et le R.P.R., Robert Schneider indique : *« Dans le camp giscardien aussi, on commence à s'inquiéter de la séduction que « la gauche moderne » incarnée par Rocard exerce auprès des centristes et des radicaux. Bref, Rocard dérange. Les coups vont désormais pleuvoir de tous les côtés. D'autant que, au fur et à mesure de ses interventions, le député des Yvelines va devoir sortir du flou dans lequel il se cantonne habilement. Sa séduction s'exerçant sur un large éventail de l'électorat, il lui sera difficile de continuer à plaire aux réformistes déçus par Giscard comme aux gauchistes revenus de Mao »*.

Aux yeux de Michel Thomas qui signe l'éditorial de *ROUGE*, hebdomadaire de la Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste), *« le P.C.F. trouve son compte à* [la] *percée de Rocard »*. Il explique : « [Le P.C.] *ne cesse, depuis des mois, d'affirmer qu'il ne peut gouverner avec un P.S. qui aurait viré à droite. L'application de la direction Mitterrand-CERES à ne pas donner prise à ces attaques contraint le P.C.F. à faire quotidiennement feu de tout bois, même le plus scabreux, contre ses anciens alliés. Le discours de Rocard, au contraire, déporte le P.S. sur la droite. Le P.C.F. peut alors mieux justifier son isolement sectaire, comme l'attitude de ce parti permet aux rocardiens de présenter leur politique comme la seule réaliste. Pratiquée à l'aide de ce jeu de miroirs, la division permet au P.C. et au P.S. de se dérober à leurs responsabilités communes : chasser Giscard et Barre pour mener, au gouvernement, une politique favorable aux travailleurs et à leurs revendications. »*

Le choix que feront les socialistes pour être représentés dans la course à l'Elysée ne pourra pas ne pas être influencé par l'opinion que les autres, et notamment le P.C., auront des candidats à la candidature.

A. Ch.

Le dialogue chrétiens-marxistes

« L'HUMANITÉ » PUBLIE UNE LETTRE DE Mgr ANCEL

Le quotidien du parti communiste « l'Humanité » publie ce mardi 4 mars, avec un titre en première page, une longue lettre de Mgr Alfred Ancel, ancien évêque auxiliaire de Lyon, auteur d'un livre sur les relations chrétiens-marxistes, intitulé : « Dialogue en vérité », aux Editions sociales (« le Monde » daté 9-10 septembre 1979).

La lettre est une réponse à un article de M. Armand Spire, paru dans l'hebdomadaire communiste « France nouvelle » (no 1 765), en réponse aux questions posées par Mgr Ancel dans son livre. Les deux hommes, l'évêque catholique comme l'intellectuel communiste, se félicitent mutuellement de la manière dont s'est établi leur dialogue.

POLITIQUE

Polémique à propos du « gaullisme » de Georges Pompidou

Dans *la Lettre de la Nation*, organe du R.P.R., du mardi 4 mars, Pierre Charpy critique le livre d'Anne et Pierre Rouanet, *« les Trois Derniers Chagrins du général de Gaulle »* paru chez Grasset (*le Monde* du 4 mars). Il écrit : *« Ce livre n'est pas la rencontre du hasard et de l'histoire. Il est un pavé jeté pas par hasard dans la mare de la prochaine élection présidentielle et si l'on en doute je vous renvoie à la page 326 :* « les derniers gaullistes *(nous sommes le 29 mai 1968)* — ce sont les giscardiens ». (...)

Schématisons sans trahir : les « chiraquiens » d'aujourd'hui sont moins gaullistes que les giscardiens puisqu'ils sont les « pompidoliens » d'hier et que les « pompidoliens » étaient antigaullistes. Ce raisonnement s'inscrit tout naturellement dans la récupération systématique par le pouvoir actuel des thèmes gaullistes qu'il dénature à son gré (voir la participation).

« Des insultes à la vérité historique »

Je ne veux pas insister sur les insultes à la vérité historique — même si j'en souffre, — faute d'avoir comme tant d'autres fait recette de propos confidentiels, mais je dois à la simple morale de m'inscrire en faux contre une interprétation de l'histoire qui transfigure Georges Pompidou — et dans son sillage Jacques Chirac — en corrupteur du gaullisme et Valéry Giscard d'Estaing en pur zélateur. »

Pierre Charpy évoque le rôle prêté à M. Barre dans la décision de de Gaulle de ne pas dévaluer le franc en 1968 et il écrit : *« Quant à la question de savoir s'il fallait ou non dévaluer en novembre 1968, c'est une parfaite escroquerie morale de la poser en termes de gaullisme ou d'antigaullisme. Le général de Gaulle avait accepté la dévaluation en décembre 1958 parce qu'il fallait, m'avait-il dit, « faire le ménage ». Il l'aurait, pour les mêmes raisons, acceptée en novembre 1968 et on ne peut que regretter aujourd'hui qu'il se soit laissé circonvenir par des « monétaristes » comme Raymond Barre. La France aurait gagné un an dans la compétition mondiale. »*

Constat à contre-courant

(Suite de la première page.)

Sous le badigeon du discours sur l'unicité du monde, sur la nécessaire modernité — qui joue à lui seul un rôle politique important, se cache une puissance hégémonique présentée comme le « modèle » à atteindre. Affronter le « défi américain », c'est, jusqu'à ce jour, se conformer aux normes du mythe dominant ; déplorer le « mal » hexagonal en revient, jusqu'à ce jour encore, à user des potions économiques, sociales, culturelles mijotées — avec quels puissants moyens ! — dans les universités de la Nouvelle-Angleterre et les laboratoires californiens. « Une des réussites de l'empire américain est d'avoir su créer à travers le monde un homme moyen dépendant des produits culturels de la puissance américaine, qu'ils soient fabriqués aux U.S.A., ou ailleurs, sur le modèle américain », écrit J. Thibau.

L'auteur s'étend longuement sur des exemples tels que le cinéma, la musique, la télévision, l'informatique, les satellites, les banques de données. Le phénomène d'intégration des firmes moyennes se généralise grâce à l'action des constructeurs et des sociétés d'études, qui dictent leur loi. J. Thibau analyse aussi la dépendance en matière de brevets et de recherche et montre combien « l'infériorité technologique, bien plus que la cause de la pénétration américaine, en devient la conséquence ». Dans ces conditions, dit-il aussi, « les réflexions de M. Levinson sur le contre-pouvoir syndical international face aux multinationales sont pour l'instant dépourvues de toute réalité ».

Le transfert de la plus-value

L'analyse, ici, aurait pu être développée. Un syndicaliste belge, M. Auger, ne parlait-il pas récemment, dans ces colonnes, du « trilatéralisme ouvrier », le mouvement ouvrier étant en fait intégré dans la sphère de coprospérité américano-européo-nippone et refusant la remise en cause des rapports avec le monde sous-développé (1) ? Tant il est vrai que le P.C.F., pour ne parler que de lui, ne constitue pas en fait « une contre-société » (J. Thibau). Et l'auteur de noter à ce propos que, désormais, « le transfert de la plus-value » de France vers les Etats-Unis est « un des mécanismes centraux de l'économie française ».

La « conquête des esprits » va de pair avec la conquête de l'économie, qu'elle consolide et justifie. L'intellectuel français se prête au jeu, et finira par croire qu'il en a inventé la règle : « Les phénomènes de société sont isolés, considérés sans aucun lien avec les phénomènes d'hégémonie et de pouvoir à l'échelle du monde », l'information se « normalise », la « norme » n'étant plus définie par rapport à son origine socio-géographique, tant elle apparaît comme... normale aux esprits colonisés, victimes euphorisées d'un « véritable ethnocide ».

Jacques Thibau apporte d'autres fondements à sa thèse dans une étude sur la dépendance militaire, et aussi sur la stratégie consistant à « lier » l'Amérique du Nord, l'Europe et le Japon, « face aux fournisseurs de matières premières ». Pour lui, le discours de l'Europe est « radoteur », puisque aussi bien ni l'Europe des Neuf ni la France seule ne se donnent les moyens d'exister et de survivre.

Usant d'un français de tous les jours, bien argumenté, ce livre va trop à contre-courant des analyses d'une certaine idéologie pour contenter les faiseurs d'opinion, thuriféraires, conscients ou non, du plus insidieux système colonial qui ait jamais existé. La gauche devrait pour le moins réfléchir à la portée de cette étude si elle veut sortir à la fois de ses marécages antédiluviens et de son discours à prétention moderniste qui ne diffère en rien, quant au fond, de celui de la droite.

JACQUES DECORNOY.

(1) J. Auger, *Intégrer le tiers-monde dans le combat syndical* (*le Monde* du 13 février).

★ Jacques Thibau, *la France colonisée*, 330 p., environ 60 F, Flammarion. J. Thibau a notamment publié *le Monde, histoire d'un journal, un journal dans l'histoire* (Simoens, 1978), et *la Télévision, le Pouvoir et l'Argent* (Calmann-Lévy, 1979).

● *Une centaine de dirigeants de la C.G.T.* doivent se rendre en délégation, mercredi matin 5 mars, à l'hôtel Matignon — et non à l'Elysée, comme prévu, en raison de l'annulation du conseil des ministres. Ils entendent protester auprès de M. Raymond Barre, qui doit présider un conseil interministériel, contre les « *atteintes aux libertés* », notamment contre l'interdiction de la « Tribune libre » de la C.G.T. sur FR 3 (*le Monde* daté 2-3 mars).

DÉFENSE

L'ARMÉE DE L'AIR FRANÇAISE A RÉDUIT SES HEURES DE VOL EN 1979

L'armée de l'air française a rencontré, dans sa gestion quotidienne en 1979, des difficultés *« dues essentiellement à la hausse des tarifs pétroliers »*. Ces difficultés *« seront plus que jamais présentes en 1980 »*, si l'on en croit le magazine d'information *Air Actualités* de l'état-major qui vient d'être diffusé.

Dressant le « bilan 1979 » de l'armée de l'air, *Air Actualités* estime que *« le point le plus critique reste néanmoins l'activité aérienne, domaine dans lequel les prévisions n'ont pu être respectées en raison de la forte hausse du coût des carburants »*.

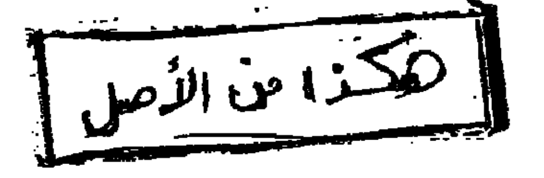
« Après la nette reprise de 1978, note le mensuel de l'état-major, *l'activité aérienne de l'armée de l'air a légèrement diminué, passant de 423 000 heures de vol en 1978 à 419 000 heures en 1979. Les contraintes budgétaires liées aux augmentations du prix des carburants n'ont pas permis d'effectuer les 450 000 heures prévues dans la loi de finances. Un certain nombre d'ajustements ont dû être faits en cours d'année, mais ils ont concerné essentiellement les avions de liaison et les hélicoptères et, en aucun cas, les avions de combat. L'objectif prioritaire fixé — maintien d'une activité mensuelle de quinze heures de vol par pilote de combat — a ainsi pu être atteint. »*

Pour 1930, l'état-major recommande d'orienter tous les efforts *« sur les économies de fonctionnement afin de pouvoir maintenir l'activité aérienne à son niveau de 1979 »*.

A propos des matériels, *Air Actualités* note un retard dans l'équipement des forces aériennes en avions Jaguar capables de larguer une bombe nucléaire tactique.

« La création de l'escadron de chasse 4/7 Bourgogne, initialement prévue pour 1979, a été reportée au 1er avril 1980. Cet escadron sera implanté à Istres, à compter du 1er août 1980, et aura une mission nucléaire tactique », écrit la revue.

★ *Air Actualités*, no 328, 26, boulevard Victor, 75996, Paris armées, prix 6,50 francs.



Le Monde

société

A PROPOS D'UNE BANQUE DE SPERME

Le rêve inavouable

Quand une idée déplaît, il y a plusieurs manières de l'éviter. Celle-là peut paraître soit odieuse, soit ridicule mais il faut honnêtement, avant d'en juger, se demander si elle est aussi originale, contraire à nos habitudes mentales, et scandaleusement inégalitaire qu'on le dit déjà. Les banques du « supersperme » de M. Robert Graham, outre des questions scientifiques, en posent — à la conscience et à l'inconscient — au moins deux autres. L'une porte sur la définition de l'intelligence, l'autre sur la qualité des enfants occidentaux.

La querelle toujours recommencée sur la mesure de l'intelligence, l'interminable débat sur l'inné et l'acquis rebondissent avec cette banque des prix Nobel. D'une certaine manière, M. Graham ne fait que pousser à sa limite une logique sociale qui fait que dans les pays industrialisés la valorisation de l'intelligence abstraite a imposé, pour la mesure de l'intelligence tout court, des instruments — les tests sur le fameux « quotient intellectuel » — dont l'universalité est très discutable. La valeur d'un « Q.I. » ainsi calculée est relative à l'époque et au lieu. Ces instruments ont été conçus par des Occidentaux et chacun des critères choisis — de même que leur pondération respective — relève d'un arbitraire pseudo-scientifique et qui, en tout cas, peut toujours être discuté.

L'enfant imparfait

Il n'empêche. En dépit des protestations des psychologues qui, nombreux, s'insurgent contre la dictature des tests ceux-ci continuent, pour une bonne partie des populations occidentales, à avoir une valeur proche de la certitude. Au moins quand ils sont positifs... Il y va de la tranquillité intellectuelle de chacun. Si, en effet, on finissait par admettre que tout n'est pas joué dès le départ en raison d'une distribution inégale des gènes, beaucoup d'inégalités sociales passeraient pour ce qu'elles sont : des injustices. L'ordre social nécessite que soit présente au cœur de chacun cette assurance que, fatalité aidant, il y a des hommes plus égaux que d'autres.

M. Graham a seulement le toupet, par son entreprise insolente, de tirer toutes les conséquences d'une idée reçue. Les lauréats du Nobel ne peuvent pas être des imbéciles et les imbéciles ne peuvent pas avoir le prix Nobel. Une femme surdouée ne peut pas avoir des enfants idiots : ce serait contraire à la logique qui veut que, d'un bien ne peut naître qu'un bien. L'observation quotidienne montre que la réalité dément ces certitudes ? Qu'importe : ce qui compte, en cette matière comme en d'autres, c'est l'idée qu'on s'en fait.

M. Graham rencontre aussi, au tréfonds de l'inconscient collectif occidental, une autre anxiété : celle de l'enfant imparfait. Depuis le début de ce siècle, une grande partie de l'effort de la médecine occidentale a porté sur l'amélioration des qualités du nouveau-né, à commencer par sa survie. Tout s'est passé comme si, à mesure que la vague démographique s'enflait dans le tiers-monde, il avait fallu que nos pays tentent d'endiguer ce flot quantitatif par un effort sur la qualité, la bataille sur le nombre étant perdue d'avance. Et l'on ne dit pas autre chose quand on évoque comme principale richesse de la France — bien que son palmarès au Nobel soit faible — sa « matière grise » ou quand on explique la décadence britannique par la déjà ancienne « fuite des cerveaux ». L'intelligence, ainsi, est devenue officiellement une arme pour la conquête du monde ou, au moins, pour le maintien des positions acquises.

Une anxiété grandissante

Ce dessein, rarement avoué avec autant d'aplomb qu'en montre l'homme d'affaires californien, n'est pas neuf. Il y a quarante ans, rapporte *The Observer*, un Américain, M. H.-J. Muller (qui eut... le prix Nobel en 1947), avait émis la même idée que M. Graham. Si ce dernier est passé à l'acte (ce que n'avait pas fait son prédécesseur), c'est peut-être parce que les temps sont plus mûrs pour tolérer, sinon approuver, une telle entreprise.

Tous les spécialistes de la naissance et de la petite enfance constatent dans leurs contacts quotidiens avec les couples une anxiété grandissante sur la qualité de l'enfant à naître ou sur l'aptitude de celui qui est né à disposer des meilleurs atouts. Ces armes pour la lutte de la vie se mesurent en termes physiques, sociaux (conditions de vie, logement), mais aussi psychologiques (qualité de l'environnement affectif, intelligence scolaire). Le handicap est devenu de moins en moins tolérable. L'accroc est une catastrophe. Il faut à tout prix le déceler, le contrôler, l'annuler si possible, en usant de toutes les armes de la médecine et de la psychologie modernes. Moins on a d'enfants, moins sont supportables les défauts de fabrication, si l'on ose écrire, de ces raretés.

Le rêve de M. Graham, dans ces conditions, peut apparaître comme en parfaite coïncidence avec les rêves que les parents projettent aujourd'hui sur leur progéniture, avec une insistance dont ils ne se rendent pas toujours compte qu'elle peut aboutir à l'inverse de l'effet escompté.

Donnez-nous de beaux enfants ! La prière qui est au cœur de la relation des couples contemporains est reprise, jusqu'à la caricature, dans la banque du sperme de M. Graham. Mais toute caricature n'est que l'expression outrée des traits de chacun. M. Graham rêve tout haut pour nous tous.

BRUNO FRAPPAT.

Un moraliste du Vatican condamne l'expérience des « super-bébés »

M. Robert Graham, qui est à l'origine de la création de « la banque de sperme des prix Nobel » (*le Monde* du 4 mars), a reconnu, lundi 3 mars, au cours d'une émission de télévision, qu'aucune des trois femmes qui ont bénéficié de cette semence n'a manifesté, jusqu'à présent, de signes de grossesse.

Les réactions à cette initiative continuent de se multiplier. Le professeur Werner Arber, prix Nobel de physiologie et médecine en 1978, a qualifié, lundi 3 mars, de « *complètement ridicule* » la création de cette banque. « *Je n'ai aucune raison de penser*, a-t-il ajouté, *que les lauréats de prix Nobel soient plus ou moins intelligents que quiconque* ».

D'autre part, rapporte l'agence Reuter, le Père Domenico Capone, professeur de théologie morale à l'université du Latran, s'est élevé, lundi 3 mars, contre l'expérience des « super-bébés ». « *La vie est née dans l'amour et vient de l'amour, et la technique pure n'est pas de l'amour. Les enfants qui viennent des éprouvettes ne sont pas les enfants de l'homme* », a déclaré le Père Capone. « *S'il était question d'aider l'homme, il n'y aurait pas de problème, mais, dans un cas comme celui-ci, on veut défier la nature et la soumettre à des concepts arbitraires et égoïstes* », a-t-il dit.

Cette opposition est dans la lignée des positions de l'Eglise catholique concernant la contraception, l'avortement, et toute forme d'intervention dans le cours naturel de la procréation. Toutefois, le Père Capone a ajouté que l'humanité entière, et non pas seulement les catholiques, devrait rejeter ce type d'expérience.

[Rappelons, toutefois, que si Pie XII avait, en effet, condamné l'insémination artificielle à quatre reprises, une évolution s'est faite chez les moralistes, depuis la distinction qui s'est introduite entre insémination artificielle par le mari (I.A.M.) et insémination artificielle par donneur inconnu (I.A.D.).

La plupart des théologiens moralistes catholiques pensent aujourd'hui que l'I.A.M. ne pose pas de problèmes éthiques. Et Jean-Paul Ier avait même félicité Mme Leslie Brown pour avoir donné naissance à un enfant fécondé, par son mari, « in vitro ».

Les questions d'ordre raciste soulevées par l'utilisation du sperme de titulaires de prix Nobel sont évidemment d'une tout autre nature. — A. W.]

Germe et prix Nobel

(*Suite de la première page.*)

Ainsi, le cheval est programmé pour courir, l'oiseau pour voler, le poisson pour nager. *L'homme est, lui aussi, programmé, mais il est programmé pour apprendre.* Par exemple, pour apprendre à parler, mais il peut apprendre n'importe quelle langue, le chinois comme le français. Cet apprentissage est le résultat d'un jeu incessant entre les capacités biologiques de l'enfant et l'interaction avec le milieu. Vouloir déterminer la part relative de l'inné et de l'acquis n'a aucun sens, pas plus que de demander si le goût de Roméo pour Juliette est d'origine génétique ou culturelle.

— Il n'y a pas *une* intelligence, mais *des* intelligences. Et je me demande la tête que ferait tel éminent prix Nobel scientifique si, par suite de quelque circonstance, il se retrouvait seul dans la jungle et devait y survivre. On oublie que si l'évolution a pu se faire, si nous sommes ici pour en parler, c'est à cause de l'extraordinaire diversité des individus. C'est parce que chacun de nous, à l'exception des jumeaux vrais, est un individu unique.

Car cette prodigieuse diversité est à la fois le résultat et le moteur de l'évolution biologique. Pour l'espèce humaine dans sa totalité comme pour chaque ensemble national, elle constitue un atout considérable. C'est cette immense variété d'aptitudes physiques et mentales qui confère aux populations humaines leur plasticité et leur faculté de répondre aux défis changeants du milieu, qui leur donne leur potentiel d'adaptation et de création. Une population composée d'individus génétiquement très semblables se trouverait à la merci d'un accident : épidémie ou changement brusque dans les conditions de vie.

Tout effort visant à homogénéiser les propriétés biologiques des individus — soit en voulant les « améliorer » par l'eugénique, soit en cherchant à valoriser une propriété comme l'aptitude aux mathématiques ou à la course à pied — serait biologiquement suicidaire et socialement absurde. Pour le groupe et pour l'espèce, ce qui donne à un individu sa valeur génétique, ce n'est pas la qualité propre de ses gènes. C'est qu'il n'a pas la même collection de gènes que les autres. C'est qu'il est unique. Le succès de l'espèce humaine est dû notamment à sa diversité biologique. Son potentiel repose sur cette diversité. Cette diversité des êtres humains, il faut la préserver soigneusement. C'est dire l'importance du respect de l'autre et des différences dans la vie sociale. D'autant que la diversité culturelle, qui a joué dans le développement de l'humanité un rôle plus important encore que la diversité génétique, se trouve aujourd'hui gravement menacée par le modèle qu'impose désormais la civilisation industrielle.

Si encore on avait proposé des haras de prix Nobel...

FRANÇOIS JACOB.

LORSQUE L'ENFANT PARAIT...

L'initiative de M. Graham me rappelle une histoire : « *A des universitaires étudiant l'hérédité, un professeur avait posé un petit problème. Dans une famille où le père est atteint de tuberculose et la mère d'alcoolisme, les deux premiers enfants sont nés avec des tares congénitales. Faut-il laisser accoucher la mère enceinte d'une grossesse à risques d'un troisième enfant ? Evidemment, la majorité des étudiants se prononcèrent pour l'avortement.* » « *Bravo !*, s'était écrié le professeur, *vous venez d'assassiner Beethoven !* »

Cette histoire montre bien, s'il en était encore besoin, qu'il peut naître un génie dans une famille « à problèmes » et un débile dans une famille de surdoués.

PIERRE ZIMMER.

VIEUX PARISIENS CONTRE « DÉVOTS »

Les « Krishna » au Marais

Dicrètement elle soulève le rideau de dentelle : « *En voilà un* ». Un « dévot de Krishna » traverse la cour pavée de l'hôtel d'Argenson, au cœur du Marais (1). Il porte une veste européenne sur un sari blanc. Le froid est vif. Les membres de l'Association internationale de la conscience de Krishna (A.I.C.K.) ont acheté l'immeuble en novembre 1979. Au deuxième étage, ils ont aménagé un temple et transformé les appartements en dortoirs pour les « bhakti » (2) de passage. Mais ils n'ont pu chasser les anciens locataires qui tiennent bon, retranchés dans ce qui reste de leur univers familier.

Des petites dames à cabas croisent dans le grand escalier des hommes en prière, le crâne rasé. « *Hare Krishna* ». « *Bonjour monsieur* », répondent-elles prudemment. « *Je n'en peux plus*, dit une locataire du troisième. *Quand je les vois, j'ai une boule dans la gorge. Leur chef sort de temps en temps en Mercedes et en perruque.* » L'argent ne manque pas. « *Ce sont les quêtes. L'autre jour, deux « femmes Krishna » arrêtaient des automobilistes pour leur vendre des brochures.* »

Une autre locataire, membre du comité de défense de l'hôtel d'Argenson, créé pour la circonstance, confirme et en rajoute : « *Il font du racolage à la sortie de l'école des Francs-Bourgeois.* » Le comité veille, observe, estime : l'hôtel aurait coûté 4 950 000 francs. « *Meublé au faubourg Saint-Antoine. Quand on sait ce que ça vaut !* » De leurs fenêtres sur cour, les habitants essaient de donner un sens aux étranges pratiques qui se déroulent sous leurs yeux. Le dimanche, quand ils reçoivent « Sa Divine Grâce », les Krishna nettoient la cour pour qu'il n'y ait plus un brin de poussière. Ils offrent gratuitement leur nourriture végétarienne. Les enfants du quartier viennent manger là — c'est dangereux. « *Une mère les a implorés pour qu'ils laissent son fils tranquille*, raconte Mme Perrin, qui fabrique, juste au-dessus du temple, des casquettes d'uniformes et de livrées. *Il travaille bien en classe*, disait-elle. *Je vous en supplie, rendez-le moi !* »

Les imaginations travaillent : les jeunes se laissent entraîner. Ils font une halte dans cet « ashram de ville », puis ils repartent pour « *des destinations inconnues* ». « *J'ai vu un jeune garçon laver, pendant toute une journée, la même vitre, un autre nettoyer l'escalier pendant des heures. J'en ai vu un mettre son visage dans le sac de poussière* », témoigne Mlle Crémieux, qui habite au quatrième étage un duplex très convoité par les nouveaux propriétaires.

On sort des lettres du dossier d'accusation : « *Les nuits trop courtes avaient fait de moi un être fatigué*, écrit un ancien Krishna « rescapé ». *Une femme a été jetée sur le palier, ses vêtements épars autour d'elle. Ils ne sont pas si doux qu'ils disent.* » Leur cuisine sent mauvais — Mme Perrin s'en bouche le nez, — leur mode de vie est un supplice pour des dormeurs occidentaux. « *Moi je n'adore pas la vache*, constate la concierge, *et toutes les nuits ils commencent leurs prières à 4 heures. Ils sautent en chantant, ça ébranle la maison. Ils doivent dire 1 728 fois par jour « Hare Krishna ». Cela me tape sur les nerfs.* » Du choc de deux civilisations naît une incompréhension farouche. Les Khrisna, de leur côté, ne sont pas restés impassibles. « *Ils ont couvert mes volets de bouse. Ils sonnent à ma porte la nuit. Ils laissent leurs chaussures sur le palier. Quinze paires, j'ai compté.* »

« On dirait des statues »

Les hostilités sont ouvertes. Ils sont menteurs. Ils écoutent aux portes. Ils laissent leur salle de bains ouverte : « *Quand on passe, ils se lèvent et on dirait des statues.* » Mme Perrin a remarqué. Et le monsieur du quatrième, qui part tôt le matin, voit les femmes « *nues comme des vers* ». Lui aussi se plaint. On ne veut décidément rien leur pardonner.

Plus politique, le boucher de la rue Vieille-du-Temple, que les Khrisna ont traité de « *tueur de vaches* », ne voit qu'une explication : « *De Gaulle, puis Chirac, puis Krieg — le député du Marais, — puis les Khrishna, c'est la dégringolade.* » La rumeur interprète le *Bhagavad-Gitâ*. « *Ils disent que pour faire régner Khrishna il faut tuer parents et amis. Vous vous rendez compte !* » Il paraît... Il paraîtrait...

M. Francis Marlier, Pitavas en religion, reçoit en culotte indienne. Il faut s'asseoir par terre. Il est marié, mais il n'a pas consommé le mariage, car il ne désire pas avoir d'enfants pour l'instant. Il porte normalement sur le front le signe de Krishna. Il croit, bien entendu, à la transmigration des âmes et s'éloigne autant que possible de la tentation pour ne pas « *agiter son mental* ». Comme il veut être serein, il ne mange pas de viande. « *Vous savez où est votre jambe, votre bras, mais vous-même, où êtes-vous ?* » Voilà pour la preuve de l'existence de l'âme. M. Pitavas n'ignore pas pour autant que le comité s'est réuni hier chez Mme Davoine. Ce qui le pousse à dénoncer : « *Un dévot a reçu un œuf sur la tête. Au troisième, un membre du comité écoute des marches nazies. On m'a volé une pleine boîte de clés, j'ai été obligé de faire changer toutes les serrures.* »

Dans le temple, où les vieux habitants de l'immeuble n'ont jamais mis les pieds, deux Hindous s'abîment en prières, tandis qu'au dortoir un dévot inexpérimenté s'escrime à s'enrouler un sari autour de la taille. Un autre paisiblement sourit : « *C'est un juif, celui-là*, dit Pitavas. *Vous voyez, nous sommes tolérants.* »

CHRISTIAN COLOMBANI.

(1) 20, rue Vieille-du-Temple, à Paris-4e.
(2) Dévot.

A OYONNAX

Cinq Maghrébins arrêtés pour proxénétisme

De notre correspondante

Bourg-en-Bresse. — Oyonnax (Ain), capitale du plastique, ne compte pas moins de sept mille trois cent vingt immigrés sur une population totale de vingt-quatre mille habitants (soit 30,5 % de la population). Des étrangers, drainés là par une industrie à fort besoin de main-d'œuvre.

C'est dans le quartier où vivent la majorité des Turcs et des Maghrébins de la ville que se dresse l'hôtel Terminus. Un petit hôtel dont le gérant, M. Mohaz Kernou (trente-trois ans), vient d'être arrêté, samedi, avec quatre autres Maghrébins, tous accusés de proxénétisme : trois employés de la voirie municipale, MM. Noui Belaouchet (trente-trois ans), Mohamed Bouakkas (trente-huit ans) et Ali Lakdar Azzouz (vingt-neuf ans) ainsi qu'un mouleur, M. Raban Gherib (trente-six ans). Tous quatre partageaient un immeuble de la ville, voué à la démolition, 20, rue de la Victoire, abritant six logements de célibataire.

L'équipe racolait des mineures en fuite de certains foyers éducatifs de Bourg-en-Bresse, Saint-Claude ou Chambéry, des jeunes filles de quatorze à seize ans, à la limite de la débilité. Fugueuses et désargentées, elles se laissaient facilement conduire à l'hôtel Terminus. Après quelques verres, ces mineures étaient conduites rue de la Victoire où l'on abusait d'elles.

Leur situation précaire et leur inconscience facilitaient ensuite leur insertion dans un circuit local de prostitution, tenu par les hommes arrêtés et par des péripatéticiennes professionnelles d'Annecy, Annemasse ou Oyonnax qui les « aidaient » dans cette tâche.

Quelques-unes des jeunes filles ont porté plainte. L'enquête avant l'arrestation des cinq proxénètes a permis de prouver que cinq mineures au moins étaient passées par ce circuit.

L'hôtel Terminus devrait être fermé incessamment et mis sous scellés. Le propriétaire, M. Mohamed Kernou (père du gérant arrêté), poursuit pour l'instant l'exploitation de l'établissement. « *C'est un coup monté* », s'insurge-t-il en démentant tout de l'affaire. « *Nous ne pouvons empêcher personne de venir boire ici. Et nous n'avons jamais eu d'histoire.* »

DOMINIQUE MEGARD.

L'INFORMATIQUE ET LE DÉCONVENTIONNEMENT DES MÉDECINS

La Commission nationale de l'informatique et des libertés, saisie par le docteur Lebigue, généraliste à Vierzon (Cher), qui avait été déconventionné par les caisses d'assurance-maladie (*le Monde* du 15 août), a publié ses conclusions le 27 février. Il était, notamment, reproché au docteur Lebigue d'accorder trop d'arrêts de travail par rapport à la moyenne départementale.

Le docteur Lebigue estimait que la décision des caisses n'était pas conforme à l'article 2 de la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, qui précise que : « *Aucune décision administrative ou privée impliquant une appréciation sur un comportement humain ne peut avoir pour seul fondement un traitement automatisé d'informations donnant une définition du profil ou de la personnalité de l'intéressé.* »

La Commission nationale de l'informatique et des libertés indique que « *l'utilisation de l'informatique par la Sécurité sociale pour décider du déconventionnement d'un médecin n'est pas contraire à la loi* ».

Cette prise de position de la commission va dans le même sens que celle des caisses, qui précisaient, à l'époque, que l'informatique n'est qu'un outil pour apprécier le « profil » d'un praticien.

UNE « GRÈVE DES FEMMES » LE 7 MARS

Sur l'initiative du « collectif » de femmes qui avait organisé, le 6 octobre 1979, à Paris, une marche des femmes à la veille du débat sur l'avortement (*le Monde* du 9 octobre 1979), une grève des femmes est prévue pour le vendredi 7 mars. Le collectif est animé notamment par Mmes Huguette Bouchardeau, secrétaire nationale du P.S.U., Simone Iff, membre de la direction du Mouvement français pour le planning familial et Monique Antoine, fondatrice et membre du M.L.A.C. (Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception).

La « grève des femmes » qui aura lieu à la veille de la journée internationale des femmes, traditionnellement fixée au 8 mars, est organisée indépendamment des organisations syndicales. Toutefois, quelques sections C.F.D.T. ont annoncé qu'elles s'associaient au mouvement. « *Nous n'avons pas l'ambition d'arrêter la vie active en France*, ont déclaré les organisatrices, *mais de montrer que la grève est un moyen d'action possible pour les femmes.* »

Pour sa part, l'Union des femmes françaises, qui ne participe pas à ce mouvement, organise, le samedi 8 mars, à la porte de Pantin, à Paris, un rassemblement intitulé « Un jour de fête au féminin » auquel participeront de nombreuses artistes et qui sera précédé d'une épreuve pédestre.

SPORTS

JEUX OLYMPIQUES

Les athlètes multiplient les appels en faveur des Jeux de Moscou

Plusieurs groupes d'athlètes ont pris position au cours du week-end en faveur du déroulement des Jeux olympiques à Moscou. Ainsi, à Sindelfingen (R.F.A.), où se déroulaient les championnats d'Europe d'athlétisme en salle, l'Allemand de l'Ouest Gunther Lohre a envisagé la possibilité d'organiser des réunions internationales pour financer le déplacement à Moscou d'athlètes dont les gouvernements auront décidé le boycottage.

A Londres, dix médaillés olympiques britanniques ont adressé une lettre ouverte au gouvernement conservateur lui demandant de renoncer au boycottage. A Washington, le président Carter a reçu une pétition, signée par soixante et un des cent vingt-sept représentants américains à Lake-Placid, l'invitant à « *préserver l'esprit olympique en donnant à l'équipe américaine d'été une chance de participer comme à l'équipe d'hiver* ».

Du côté des gouvernements, la situation a peu évolué. M. Richard Gardner, ambassadeur des Etats-Unis à Rome, a déclaré que le « non » du président Carter aux Jeux de Moscou était définitif. En Grande-Bretagne, après avoir vainement tenté de rallier le mouvement sportif à la cause du boycottage, le gouvernement s'efforce d'obtenir du comité olympique britannique qu'il ne réponde pas à l'invitation du comité d'organisation des Jeux de Moscou avant le mois de mai.

Quant aux électeurs suisses des Grisons, ils ont très nettement repoussé, dimanche 2 mars (37 443 voix contre, 11 306 voix pour), un crédit de 10 millions de francs suisses destiné à subventionner une éventuelle organisation des Jeux olympiques d'hiver en 1988 dans leur canton.

RELIGION

Les entretiens de Mgr Etchegaray à Pékin font apparaître une volonté de normaliser les relations entre le Vatican et la Chine

De notre correspondant

Pékin. — Quelques heures avant de quitter Pékin pour Xian, le cardinal Etchegaray a eu, lundi 3 mars, le privilège de pouvoir se rendre sur la tombe d'un des fondateurs des missions catholiques en Chine, le Père Matteo Ricci, décédé le 11 mai 1610. Cette faveur tout à fait exceptionnelle illustre les égards particuliers que les autorités chinoises réservent au prélat français pendant son séjour en Chine. Cette attitude s'est confirmée depuis le début de son séjour, y compris à l'université de Beida, où lui a été présenté un ouvrage sur l'Empire du Milieu, rédigé au dix-septième siècle par un jésuite d'origine basque.

Mgr Etchegaray se dit « *séduit* » par l'amitié, la courtoisie, qui lui sont témoignées et n'hésite pas à parler de la chaleur de l'accueil qu'il a trouvé en Chine populaire. Ces indications ont leur importance dans le contexte où a lieu cette visite. Celle-ci a été organisée sur une initiative chinoise, mais, compte tenu du titre de cardinal de Mgr Etchegaray, elle n'a pu se faire qu'avec l'assentiment du pape, qui a, bien évidemment, été tenu au courant des préparatifs de ce voyage. Par l'entremise de l'archevêque de Marseille, c'est un contact sans précédent depuis plus de vingt-cinq ans qui s'amorce entre le gouvernement chinois et le Vatican.

L'emploi du temps du cardinal pendant son séjour dans la capitale chinoise — dont l'agence Chine nouvelle et la télévision ont rendu compte — ne laisse d'ailleurs aucun doute sur la signification de ce voyage. S'il n'a pas assisté dimanche matin à la messe célébrée à l'église de Nantang, dans la capitale, Mgr Etchegaray a néanmoins eu l'occasion de rencontrer à plusieurs reprises trois évêques chinois — dont le nouvel évêque de Pékin, Mgr Fu Tieshan — consacrés depuis 1957, sans l'accord du Saint-Siège. Avec M. Wang Bignan, président de l'Association pour l'amitié avec les peuples étrangers, il a pu s'entretenir avec l'un des plus fins diplomates chinois, plusieurs fois chargé de causes délicates et que son expérience d'ambassadeur à Varsovie a instruit des conditions dans lesquelles une Eglise catholique pouvait exister dans un pays socialiste.

Des entretiens concrets et positifs

Les entretiens les plus importants ont eu lieu le 1er mars avec M. Ulanhu, vice-président de l'Assemblée nationale, membre du bureau politique, et M. Xiao Xianfa, directeur du bureau des affaires religieuses auprès du conseil des affaires d'Etat. Ces entretiens « *prolongés* » ont été « *concrets* » et « *positifs* », indique-t-on. Ils ont porté sur tous les aspects de la situation de l'Eglise catholique en Chine populaire et ont révélé une volonté partagée de trouver des solutions aux problèmes actuellement en suspens.

Il va de soi qu'au stade où en sont les choses de telles conversations restent confidentielles et que toutes réserves doivent être faites sur les suites qu'elles pourront avoir. Il est néanmoins possible d'identifier les principaux obstacles qui se dressent à l'heure actuelle sur la voie d'une normalisation des relations entre le Vatican d'une part, la Chine et l' « Eglise patriotique de Chine » d'autre part. Les problèmes sont, pour l'essentiel, de quatre ordres différents.

Le problème diplomatique est certainement le moins difficile à résoudre. Le président Hua Guofeng y a fait allusion en termes tranchés à la veille de son voyage en Europe à l'automne dernier (*le Monde* du 9 octobre 1979), mais le cas n'est ni plus ni moins délicat pour le Vatican que pour la France ou les Etats-Unis, qui, eux aussi, entretenaient des relations diplomatiques avec le régime de Taiwan avant de reconnaître la Chine populaire. Aussi bien le terrain est-il déjà préparé sur ce plan : si les autorités de Formose entretiennent toujours un ambassadeur auprès du Saint-Siège, celui-ci n'a plus à Taipeh, depuis plusieurs années, qu'un chargé d'affaires.

La question de la pratique religieuse en Chine peut, d'autre part, être considérée comme en voie de règlement. Du moins les autorités chinoises ont-elles adopté sur ce point une attitude nouvelle et qui consiste, sommairement résumée, à constater que l'existence de convictions religieuses dans la population est un fait que le réalisme interdit de nier. On semble également admettre aujourd'hui à Pékin que cette survivance de la foi n'est pas nécessairement contradictoire avec l'édification d'une société socialiste. Pour le moment, trois églises seulement sont ouvertes au culte dans toute la Chine (à Pékin, Canton et Tianjin), mais on sait de plusieurs sources concordantes que d'autres lieux de culte sont en cours de restauration, et que les fidèles pourront s'y rendre régulièrement dans un proche avenir (notamment à Shanghai, et sans doute à Wuhan, Kunming, dans le Sichuan, l'ancienne Mandchourie, etc.).

Les relations avec l'autorité spirituelle du pape posent un problème plus complexe. Le gouvernement chinois est jaloux de son indépendance et admet mal qu'une église « patriotique » puisse dépendre, fût-ce en partie, d'une autre autorité que la sienne. Historiquement, le problème n'est pas nouveau et le Vatican, au cours des siècles, a su trouver des formules de compromis avec d'autres pays, en particulier en ce qui concernait la nomination des évêques.

L'église souterraine

Ceux de Chine sont théoriquement « élus », et il est difficile d'oublier que le Saint-Siège refusa, dans les années 50, de reconnaître la validité canonique de ces élections épiscopales. Les circonstances politiques ont cependant beaucoup changé depuis cette époque, et l'on pourrait s'orienter vers la recherche de solutions fondées sur la reconnaissance par les évêques et le clergé chinois d'une « communion avec le pape », le contenu précis de cette notion restant à définir.

Reste, enfin, la difficulté la plus grave : l'existence en Chine d'une Eglise souterraine, qui n'a pas rallié les rangs de l'Eglise « patriotique » officielle et considérée pratiquement comme hors la loi par les autorités chinoises. Personne ne peut dire ce que représente, en nombre de fidèles, cette communauté, mais on sait que plusieurs dizaines de prêtres (un peu moins d'une centaine, semble-t-il) et deux évêques (Mgr Ignace Kung, ancien évêque de Shanghai, et Mgr Dominique Tang, de Canton) sont encore soumis à des régimes de détention plus ou moins sévères.

Il s'agit là d'un contentieux d'autant plus délicat que, dans certains cas, les affaires civiles se mêlent aux affaires religieuses et que les rapports sont en général des plus tendus entre le clergé « patriotique » et ces survivants persécutés d'une Eglise se réclamant exclusivement de l'autorité de Rome. Il n'est pas certain que des solutions puissent être trouvées qui satisfassent la sensibilité de chacun. Tout au plus peut-on mentionner l'opinion de certains catholiques qui ne font pas partie de l'Eglise « patriotique » et qui observent que, leur attitude ayant été jusqu'à présent dictée par leur fidélité au pape, ils considéreraient comme logique d'en changer, si le Saint-Siège lui-même leur donnait des instructions en ce sens.

Les dossiers sont, comme on le voit, à la fois multiples, divers et complexes. Le fait nouveau est que le gouvernement chinois ait décidé de s'en saisir et qu'il ait choisi de nouer à leur sujet un dialogue avec un évêque français — hommage a été rendu devant Mgr Etchegaray aux initiatives prises autrefois par la France dans l'établissement de relations avec la République populaire — que sa qualité de cardinal désigne également comme un interlocuteur romain.

ALAIN JACOB.

Protestant contre les sanctions visant des théologiens

UNE CINQUANTAINE D'INTELLECTUELS MENACENT DE REFUSER TOUTE COLLABORATION SCIENTIFIQUE AVEC LES INSTITUTIONS ECCLÉSIALES

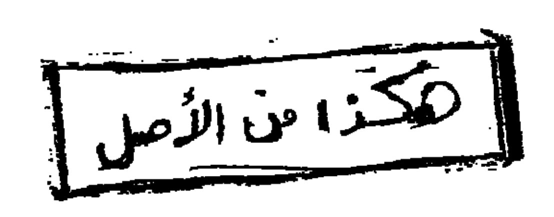
Une cinquantaine d'intellectuels chrétiens laïques ont signé le texte suivant sur la liberté de recherche dans l'Eglise.

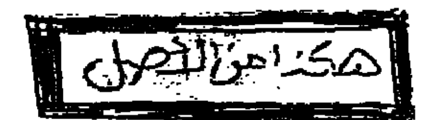
« *Les récentes mesures prises par les autorités romaines à l'encontre d'une dizaine de théologiens de divers pays ne peuvent laisser indifférents ceux qui, catholiques ou non, se sentent concernés par le fonctionnement actuel de l'Eglise catholique. Elles visent des prêtres et des religieux, engagés dans l'activité intellectuelle au sein d'organismes officiels de l'Eglise et menacés directement dans leur enseignement et dans leur activité de recherche sans qu'ils puissent vraiment se défendre. Comme laïcs, comme enseignants ou chercheurs en sciences humaines, comme scientifiques, historiens ou sociologues, nous ne sommes pas directement menacés par de telles mesures, mais nous désirons affirmer notre solidarité avec ceux qui ont été touchés et dont les travaux, discutables ou non, s'imposent à nous par leur sérieux.*

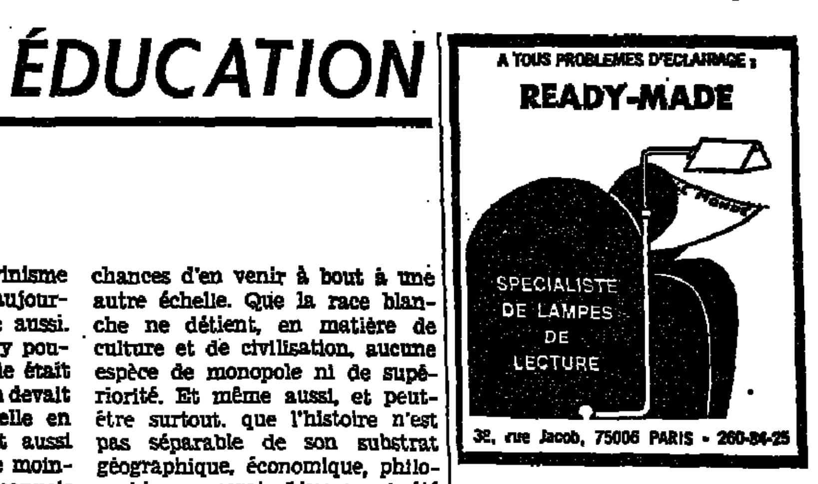
» *Or nous sommes sollicités par diverses instances ecclésiales pour participer à des sessions, colloques, publications, enquêtes ; de manière plus générale, lesdites instances utilisent les résultats de nos travaux. Une telle collaboration avec des institutions qui traitent de façon si contestable leurs propres intellectuels tend à devenir aveuglement ou hypocrisie. Les soussignés s'engagent donc à subordonner désormais toute participation à des activités intellectuelles liées aux institutions ecclésiales à des réponses claires de leurs interlocuteurs sur ces mesures disciplinaires. Faute d'assurances précises, et si, plus généralement, une telle répression se maintenait, si de telles procédures de condamnation se perpétuaient au mépris des droits de l'homme et du chercheur, ils refuseraient toute collaboration de caractère scientifique, ne voulant pas cautionner la répression qu'ils dénoncent aujourd'hui.* »

Ont signé ce texte MM. et Mmes : Marcel Bernos, F. Bibolet, M. Bonnet, Gérald Chaix, Bernard Delmaire, Jean Delumeau, Alex Derczanski, Jean-Claude Dubé, Yves Farge, Anne-Marie Ferrier, Francis Ferrier, C. Feutrier-Prevotat, Paul-Albert Fevrier, Etienne Fouilloux, Wilhem Frijhoff, Nancy Gauthier, Pierre Geoltrain, André Godin, Emile Goichot, Bertrand Hervieu-Léger, Danièle Hervieu-Léger, François-André Isambert, Dominique Julia, Elisabeth Labrousse, Jean-Philippe Labrousse, Paul Ladrière, Claude Langlois, François Lebrun, Jacques Le Brun, Jean Lecuir, Jean Leduc, Denise Leduc-Fayette, Nicole Moine, Jean-Louis Monneron, Georges Montpied, Camille Pasquier, Pierre Petit, Evelyne Picard, Jean-Charles Picard, Hélène Puiseux, Françoise Raison, Pierrette Renard, Philippe Renard, Jean-Pierre Rioux, François Roudaut, Robert Sauzet, Jean Séguy, Yvon Tranvouez, Agnès Turquin, Marc Venard.

(Les signatures peuvent être adressées à J. Le Brun, 91, rue Jean-Bleuzen, 92170 Vanves.)







Pourquoi l'histoire ?

(Suite de la première page.)

Inventeur d'une transcription matérialiste, scientiste, limitée à l'horizon terrestre, du dogme de la rédemption, Marx, dans la ligne de Hegel, a littéralement mis « sainte Histoire » sur les autels, au lieu et place de ceux que l'histoire sainte enseignait jadis à vénérer. Son *alter ego*, Engels, parle d'elle comme d'une « *divinité sanglante* ». Aurait-il soupçonné l'étendue des sacrifices humains que, de Staline à Pol Pot et à Hafizullah Amin, offriraient à ce monstre glacé des grands prêtres de leur foi ?

Les noms sont dans tous les esprits de ceux dont l'histoire a tourné la tête au point d'en faire des fous criminels. La liste serait encore plus longue des hommes et des peuples dont elle a oblitéré pendant de longues périodes la moralité et le sens commun, au point de leur faire un devoir de la haine et du meurtre. Est-il mythe plus navrant, de ce point de vue, que celui de l'ennemi héréditaire ? Il a fallu que les peuples de l'Europe se soient saignés à blanc, pendant plus d'un millénaire, pour se découvrir enfin solidaires, dans le principe, hélas ! plus souvent que dans la pratique. Et pourtant, les visites de Willy Brandt à Varsovie, à Moscou, à Jérusalem, la paix sino-japonaise, la paix israélo-égyptienne, pour ne parler que d'événements récents, suffisent à montrer qu'il n'est pas de haine réputée inexpiable, que les hommes d'Etat ne parviennent à surmonter quand ils veulent bien, pour une fois, mettre le courage au service de la sagesse.

L'histoire, à vrai dire, est si vaste que chacun est tenté de n'en retenir que ce qui l'intéresse. Elle peut satisfaire aussi bien le besoin de rêve et d'évasion de ceux qu'effraye la réalité du moment que l'esprit méticuleux de chercheurs capables de consacrer leur vie à élucider un point tout à fait mineur d'un passé tout à fait révolu. D'autres y trouveront les arguments dont ils ont besoin pour étayer leurs préjugés. Après tout, les précédents ne manquent jamais, qui peuvent paraître justifier les ambitions, comme les comportements sans lesquels elles risquent de demeurer lettre morte. De Charlemagne à Mussolini, en passant par les Hohenstaufen et Napoléon, combien de fois, par exemple, n'a-t-on pas cherché à ressusciter la Rome impériale ? Quant à la Rome républicaine, elle a fourni sa rhétorique à la Révolution française, à laquelle n'a cessé de se référer la révolution soviétique, qui a elle-même servi de modèle à la révolution chinoise. On ne cite bien souvent la phrase fameuse de Marx sur l'histoire qui se répète sous forme de caricature que pour s'employer soi-même à la recopier.

La mémoire des sociétés

Rien de surprenant, donc, à ce qu'il y ait des historiens marxistes acharnés à découvrir, dans la trame de leur discipline, le fil de la nécessité scientifique, d'autres qui voient, dans le pire malheur, le doigt de la providence, d'autres encore qui, ne disposant pas d'explication centrale, croient à une histoire sans finalité. Est-ce à dire qu'on puisse pour autant se passer de l'histoire ? Le fait est que, dans les études comme elles sont aujourd'hui organisées en France, elle ne présente pas d'intérêt particulier pour les élèves qui ne se sentent pas attirés par elle. Et pourtant, comme on l'a souvent fait remarquer, elle est aussi indispensable aux sociétés que la mémoire à l'individu. Celui-ci ne peut faire qu'il n'ait pas vécu et que ce vécu n'affecte, dans une large mesure, sa vie présente. Il en va de même pour les peuples : la table rase chantée par *l'Internationale* relève de la totale utopie et bien souvent, hélas ! de l'utopie meurtrière.

Ni les bolcheviks, ni la révolution culturelle chinoise, ni même Pol Pot n'ont réussi, en fin de compte, à détruire le passé de leurs peuples. Nous sommes tous faits de sédiments superposés, d'un amas de traditions, de coutumes, d'expériences que nous ne saurions négliger sans nous exposer aux pires déconvenues. Et c'est bien pourquoi il est, à la limite, aberrant de prétendre enseigner aujourd'hui l'histoire aux élèves des collèges en la mêlant continuellement, sans tenir le moindre compte de la chronologie, et donc de la continuité historique, à l'étude du présent le plus rapproché. De sauter d'un sous-chapitre consacré aux « villages et aux villes », comme tel manuel de sixième, à la « civilisation de l'Egypte pharaonique », avant de passer, un peu plus loin, de l'empire de Charlemagne au « milieu désertique », via une page, dont la moitié occupée par une carte, sur « l'Occident et la Méditerranée vers 850 ». Comme disent les auteurs du même manuel pour la classe de cinquième, « *ce livre peut vous surprendre* » !... Il n'est pas le seul dans son cas.

Les intentions n'étaient pourtant pas mauvaises qui présidaient à la partie historique de la réforme Haby. En dépit des efforts de maîtres incomparables comme Marc Bloch ou Pierre Renouvin, l'histoire qu'on enseignait il y a un demi-siècle était par trop événementielle. Elle était le plus souvent celle des seuls dirigeants, non des peuples. Son chauvinisme implicite ou explicite fait aujourd'hui sourire. Son racisme aussi.

C'était l'époque où Valéry pouvait dire de l'Europe qu'elle était « *la perle de la sphère* ». On devait bientôt constater que si elle en avait l'éclat elle en avait aussi la fragilité. Ce n'est pas le moindre mérite des nouveaux manuels que d'apprendre aux enfants, dès le moment où se forment leur conscience, que les véritables problèmes de l'humanité s'appellent la faim, le sous-développement, l'approvisionnement en eau, en énergie, en matières premières, qu'ils se posent à l'échelle mondiale, et qu'il y a peu de chances d'en venir à bout à une autre échelle. Que la race blanche ne détient, en matière de culture et de civilisation, aucune espèce de monopole ni de supériorité. Et même aussi, et peut-être surtout, que l'histoire n'est pas séparable de son substrat géographique, économique, philosophique, moral. L'erreur a été de prendre ce qui aurait dû être un but pour un point de départ et d'administrer à des élèves qui, au sortir du primaire, ne savent guère de l'histoire que ce qu'ils ont retenus des émissions de télévision, des synthèses dont l'ampleur découragerait des professeurs au Collège de France.

Redescendre sur terre

Il faut redescendre sur terre. Faire bien comprendre d'abord qu'il y a un avant et un après. Que le capital intellectuel, économique, politique, territorial dont vivent les peuples, a été accumulé par ceux qui nous ont précédés, et qu'il est du devoir de chaque citoyen de contribuer à le faire fructifier et à le transmettre à ceux qui viendront ensuite. L'élargissement du cadre historique sur lequel insistent à juste titre les nouveaux manuels ne fait pas disparaître pour autant les acteurs, c'est-à-dire les groupes humains de toutes natures. Que la lutte des classes soit une réalité n'efface pas celle des nations, dont la différence fonde cette diversité sans laquelle l'humanité serait vouée à mener la vie active, certes, mais monotone, des abeilles ou des fourmis.

Ce que nous enseigne encore l'histoire, si nous voulons bien nous mettre à son école, et non pas la tirer à nous, c'est que le changement, dont l'étude constitue sa raison d'être, n'est jamais tel, quelles que soient les mutations politiques, économiques, technologiques, que les règles essentielles du comportement humain s'en trouvent affectées en profondeur. L'esprit de domination a survécu, on ne le sait que trop, à la suppression de la propriété privée des moyens de production et d'échange. Thucydide ou Shakespeare ont écrit sur la règle du jeu politique des pages que l'invention de la machine à vapeur ou de la bombe atomique n'a pas substantiellement remises en cause. Les vastes espoirs qui s'attachent aux grandes mutations idéologiques ou sociales ont-ils jamais été vraiment comblés ? N'a-t-on pas toujours sous-estimé le poids de souffrances dont il fallait payer les révolutions, que l'aveuglement des classes dirigeantes rendait inévitables ?

L'histoire, certes, n'est pas optimiste. Elle apprend, si elle est honnêtement enseignée, à se méfier des illusions et des beaux discours. Elle aide à déceler l'imposture. Elle marque du sceau du scepticisme toutes les entreprises humaines, à commencer par les plus ambitieuses, puisque, aussi bien, il n'est pas au pouvoir de l'homme de créer de l'éternité. Mais l'histoire n'est pas pour autant pessimiste. Elle témoigne, au contraire, qu'il n'est pas d'hiver qui ne finisse par céder la place au printemps, et que, dans les situations apparemment les plus désespérées, le sursaut est possible qui conduira au salut. Mais peut-être serait-il préférable, pour convaincre les citoyens de demain de cette notion essentielle, de ne pas effacer complètement Jeanne d'Arc, comme c'est le cas aujourd'hui, du programme de nos collèges.

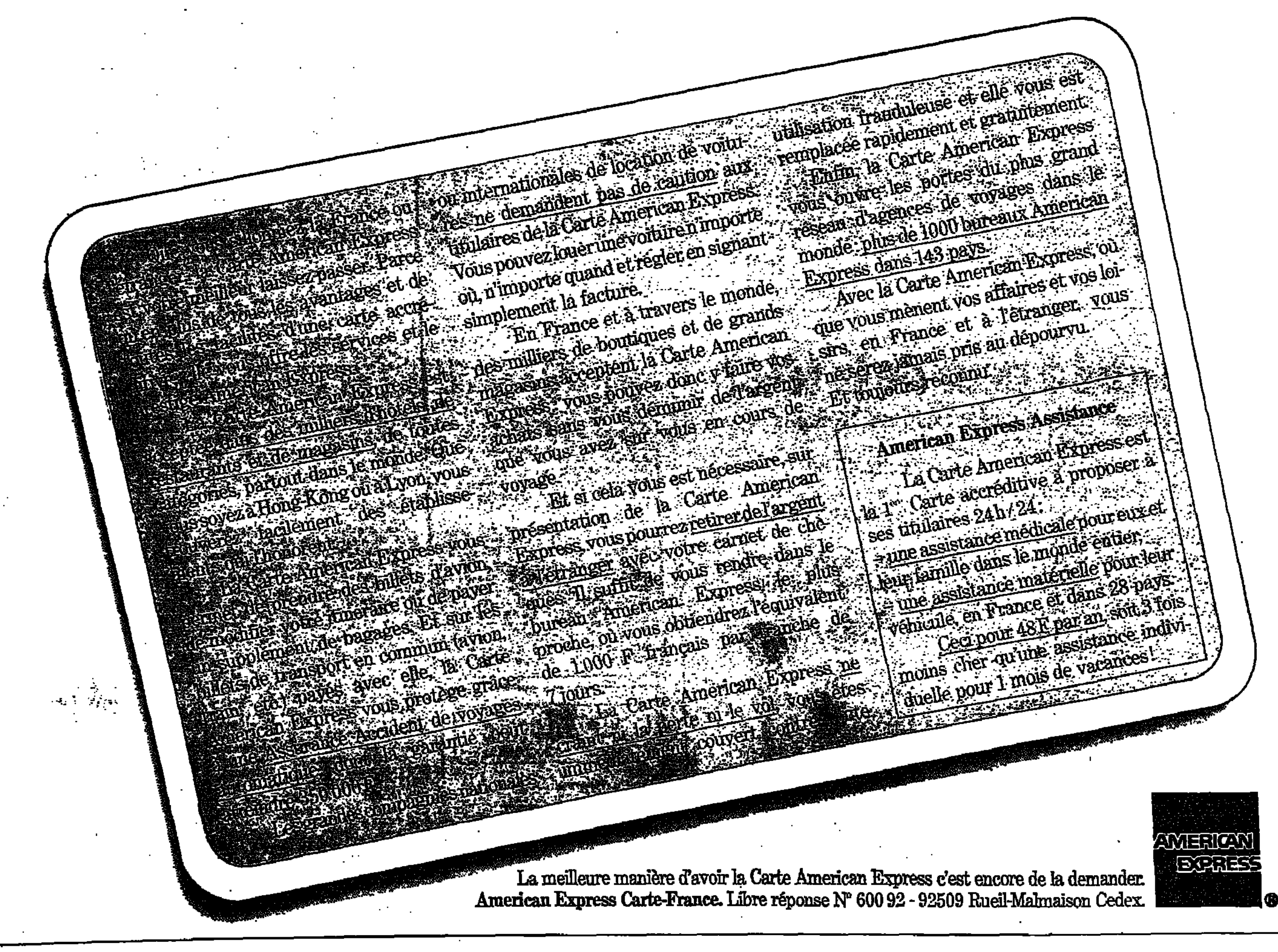
ANDRÉ FONTAINE.







Carte American Express. Ne partez pas sans elle.



ÉDUCATION

L'université de Vincennes renonce au contrôle des cartes d'étudiant à l'entrée du campus

Au terme d'un long débat — près de six heures, — le conseil de l'université Paris-VIII (Vincennes) a décidé, lundi 3 mars, de mettre fin au contrôle des cartes d'étudiant à l'entrée du campus, contrôle instauré le matin même à la suite d'un vote du même conseil, le 25 février (« le Monde » du 1er mars).

Le conseil a également ordonné le retrait des vigiles du rectorat de Paris. Il a en revanche confirmé, à une forte majorité (vingt-sept voix pour, deux voix contre), la possibilité de faire appel aux forces de police sur le campus dans les cas de flagrant délit de trafic de drogue. Les mesures qui avaient été prises, selon M. Pierre Merlin, président de Paris-VIII, « à la quasi-unanimité » le 25 février se trouvent ainsi annulées (« le Monde » daté 2-3 mars). Les contrôles des cartes à l'entrée de l'enceinte universitaire n'auront pratiquement pas eu lieu puisque, lors du premier jour d'application de cette décision, les étudiants ont empêché, sans incident, les vigiles d'effectuer leur travail.

« C'est la première fois, depuis trois ans que je suis à l'université, que je vois autant de monde dans l'amphithéâtre pour une assemblée générale. » Claude étudiante de licence en lettres classiques, se déclare surprise des réactions provoquées par les mesures mises en place par le conseil. Elle qui fréquente Vincennes depuis quelques années n'avait jamais vu une telle mobilisation des étudiants. *« Certains disent qu'il faut remonter au printemps de 1977 pour trouver une situation équivalente »*, explique cette jeune fille qui reconnaît ne jamais avoir eu de problèmes à l'intérieur de l'université. Avec ses camarades, elle s'est présentée dès 9 heures, lundi 3 mars, aux portes du campus. Elle a remarqué les deux cars de police qui stationnaient dans les allées du bois de Vincennes, mais elle a constaté que les occupants se faisaient discrets.

Aux deux entrées du campus, les vigiles en petit nombre, vêtus de longs imperméables gris, contrôlent sans incident les étudiants qui entrent en montrant leur carte. *« Nous n'avons pas voulu pénétrer tout de suite,* explique Claude, *et avec d'autres étudiants nous avons préféré attendre. »* Devant des banderoles qui proclamaient *« Tant qu'il y aura des flics à Vincennes et des contrôles nous n'entrerons pas ! »* ou *« Ne présentez pas votre carte au contrôle répressif ! »*, les étudiants ont commencé à se rassembler. Puis, vers 10 heures, sans violence et sans incident, ils ont pénétré sur le campus sans se soumettre au contrôle des vigiles, ceux-ci n'opposant aucune résistance.

Pendant que certains étudiants commençaient à se réunir en assemblée générale, d'autres se rendaient en cours, alors qu'à la même heure le conseil de l'université commençait une séance extraordinaire sous la présidence de M. Pierre Merlin.

« La présence des vigiles aux portes, c'est quand même un peu trop », explique Jean-François, étudiant en sociologie. Pour lui, le conseil a pris des mesures disproportionnées qui, de plus, ne changent rien au problème. *« On sait très bien que la police et la brigade des stupéfiants en particulier sont depuis longtemps présentes sur le campus. Elles connaissent sans doute les quelques trafiquants qui se livrent à leur commerce dans les couloirs, et si elles laissent faire c'est qu'elles le veulent bien. »* Avec d'autres étudiants en sociologie, il attend l'issue des délibérations du conseil.

Entre l'amphi où se réunit l'assemblée générale et le bureau de la présidence, un étrange va-et-vient s'instaure. Des étudiants viennent plusieurs fois demander au conseil de venir se réunir devant eux. Refusant de siéger *« sous la pression »*, celui-ci a dû interrompre plusieurs fois ses travaux.

En début d'après-midi, tandis que plusieurs centaines d'étudiants présents dans l'amphithéâtre réclamaient de plus en plus fermement de connaître les nouvelles décisions adoptées, quelques-uns réussissaient à forcer la porte du bureau du conseil. Après une légère bousculade, M. Merlin, qui, avait-il précisé, était *« venu de façon libre »*, annonçait à l'assemblée que le conseil avait décidé de mettre fin au contrôle des cartes et de retirer les vigiles.

Interrogé sur les plaintes déposées contre sept jeunes étrangers accusés d'avoir utilisé de faux documents lors de leur préinscription, le président a reconnu qu'il avait pris cette décision après information du conseil. Devant les critiques provoquées par ces propos, M. Merlin a encore tenté d'expliquer que Vincennes était *« la seule université française où 40 % des étudiants inscrits sont des étrangers »*. Puis, dans le tumulte, il a quitté la salle, perdant dans sa précipitation une de ses chaussures.

Dans l'amphithéâtre qui se vidait lentement, des orateurs essayaient de lancer la discussion sur les *« étudiants étrangers sanctionnés »*. *« Le plus important,* estime Claude, *c'est que le conseil ait abandonné son idée de contrôle des cartes et de présence des vigiles. Une mesure incompréhensible, prise sans doute dans la précipitation. »*

SERGE BOLLOCH.

PROTESTANT CONTRE LES PROJETS DU MINISTÈRE

Des professeurs font campagne pour défendre l'enseignement du français aux Pays-Bas

De notre correspondant

La Haye. — Des professeurs néerlandais, soutenus par plusieurs personnalités, ont engagé la lutte contre un projet du ministère de l'éducation qu'ils considèrent comme *« un coup mortel pour l'enseignement du français dans l'éducation secondaire »*. Ces propositions visent à supprimer complètement le français en première année de l'enseignement secondaire.

Les réactions hostiles ne concernent pas que l'avenir de l'enseignement, comme vient de le souligner l'historien et publiciste, M. Van Galen Last. Dans ses récentes rubriques du quotidien *N.R.C. Handelsblad*, M. Van Galen Last a exprimé la crainte qu'à l'avenir les Pays-Bas ne s'orientent encore davantage, surtout du point de vue culturel, vers le monde anglo-saxon et l'Allemagne fédérale. Cela au détriment des relations avec la France, la culture française et le monde francophone.

Selon le projet, le ministère compte, au début des années 1990, éliminer le français des matières obligatoires ou optionnelles de la première année de l'enseignement secondaire pour que l'allemand puisse prendre sa place. Pendant l'année scolaire suivante, le français ne sera plus qu'optionnel. Dans la situation actuelle, les rôles sont exactement inversés. L'anglais restera la seule langue moderne obligatoire pendant toute la scolarité.

L'*« attentat contre le français »*, selon l'expression des adversaires de la réforme, fait partie d'un projet plus général qui préconise une période transitoire de deux ans après la dernière année de l'école primaire. Les adversaires de l'aspect « anti-français » de la réforme font valoir que la langue française se trouvera ainsi devant un obstacle qui pourrait être à jamais insurmontable. *« Si les plus jeunes élèves ne sont pas initiés, dès le début, au français, le retard sera difficile à rattraper, si tant est qu'ils souhaitent apprendre cette langue l'année suivante, ce qui est très improbable »*, explique la section spécialisée de l'Association des professeurs de langues vivantes.

L'association illustre le déclin du français aux Pays-Bas à l'aide des données du ministère de l'éducation : en 1968, quand le système des options avait fait son apparition, le français est arrivé loin derrière l'allemand et surtout l'anglais, qui est choisi en première ou deuxième option par la quasi-totalité des élèves. Tirant les conclusions de cette constatation le ministère a réduit l'enseignement du français en première année du cycle secondaire de cinq à quatre heures, et finalement à trois heures. *« Entre le français et l'allemand, on observe parmi les élèves un net glissement d'intérêt en faveur de l'allemand »*, note le ministère.

Les professeurs font remarquer que ce déclin d'intérêt n'a pas du tout été prouvé. Même si l'argumentation du ministère était exacte, disent-ils, ce ne devrait pas être une raison pour s'attaquer au français : d'autres matières, telles les mathématiques, ne font pas l'objet de tels raisonnements.

Les partisans du français espèrent que les pétitions qui circulent dans toutes sortes d'établissements scolaires et professionnels recevront un large appui. Et ils gardent espoir en rappelant que le projet de loi de 1975 limitant à une seule les langues modernes enseignées en première année du cycle secondaire a été retiré après la signature par vingt-cinq mille sept cent vingt-six personnes d'un texte de protestation.

RENÉ TER STEEGE.

MANIFESTATION NATIONALE LE 14 MARS CONTRE LA « CIRCULAIRE BONNET »

Réunis le samedi 1er mars à Rouen, des représentants de divers comités de défense des étudiants étrangers implantés dans les universités françaises ont tenté de préparer *« une mobilisation nationale pour abroger la circulaire Bonnet et le décret Imbert »*, qui visent à restreindre le nombre des étudiants étrangers en France (*le Monde* du 21 octobre 1978).

De longues heures de discussion ont permis de diminuer les divergences qui existaient entre des mouvements souvent nés spontanément, comme celui des étudiants d'Angers (*le Monde* du 20 janvier), et des comités, à Rouen et à Amiens, par exemple, où l'influence d'organisations syndicales comme le Mouvement d'action syndicale (MAS) est importante.

Finalement, les représentants des étudiants de Nantes, d'Amiens, d'Angers, de Paris I, de Rouen et de Paris VIII ont lancé un appel *« à la constitution de comités de défense pour informer et organiser les luttes dans toutes les universités, à une grève le vendredi 14 mars permettant une manifestation nationale à Paris »*.

C'est ce même jour que les conseils d'universités doivent faire connaître au ministère de l'intérieur la liste complète des étudiants étrangers.

CINQ CENTS INSTITUTEURS EN GRÈVE A PARIS CONTRE LA FERMETURE DE CLASSES MATERNELLES

Le mouvement de protestation continue contre les projets de fermeture de classes maternelles et de classes élémentaires à la rentrée prochaine, à Paris (« le *Monde* » du 29 février). Ce mardi 4 mars, à 15 heures, une manifestation était prévue dans le quartier du ministère de l'éducation et les instituteurs de la capitale étaient appelés à la grève. Ils avaient été plus de quatre cents, le jeudi 28 février, et cinq cents, le lundi 3 mars, à répondre au mot d'ordre d'arrêt de travail lancé par le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.).

Le préavis de grève déposé par cette organisation couvre une période s'étendant jusqu'au samedi 8 mars. Chaque jour, les instituteurs de la capitale se réunissent pour décider de la suite du mouvement, dont l'objectif est résumé par la formule : « Nous ne laisserons pas fermer une seule classe. » Bien que le Syndicat national des instituteurs et professeurs de collège (SNI-P.E.G.C.) n'appelle pas à la grève, certains de ses adhérents, ainsi que des maîtres non syndiqués, figurent parmi les grévistes. Des parents soutiennent aussi le mouvement. Ainsi, cinquante enfants seulement sur cinq cent cinquante inscrits dans les écoles maternelles et primaires de la rue Saint-Merri (Paris-4e) se sont-ils présentés lundi 3 mars au matin.

Les parents et les enseignants des écoles du centre de Paris (les 1er, 2e, 3e et 4e arrondissements) prévoient une manifestation le jeudi 6 mars.

● *Occupation de l'université de Nice par des étudiants en éducation physique.* — Trois cents étudiants — et leurs professeurs — qui préparent un DEUG de sciences et techniques des activités physiques et sportives à l'université de Nice occupent les locaux administratifs du parc de Valrose depuis le lundi 3 mars, pour protester contre la suppression à Nice de la première année d'études.

Les étudiants qui préparent le DEUG-STAPS à Nice sont rattachés à l'U.E.R.E.P.S. (Unité d'enseignement et de recherche en éducation physique et sportive) de Marseille. Le recteur de Nice a annoncé que, à la demande du ministère de la jeunesse et des sports, l'unité de Nice ne sera pas constituée en U.E.R.E.P.S. et que les étudiants s'inscriront en première année à Marseille dès la rentrée prochaine.

● *Lycée occupé par des enseignants à Aix-en-Provence.* — Des enseignants du lycée Vauvenargues, à Aix-en-Provence, occupent depuis lundi 3 mars les locaux administratifs de leur établissement pour protester contre des suppressions de postes et réclamer l'ouverture de deux classes. Ils demandent aussi que soit maintenue l'ouverture du collège à la rentrée prochaine.

JUSTICE

Le procès de John W. Gacy accusé de 33 meurtres

« Bon époux, bon père et bon citoyen... »

De notre correspondante

New-York. — L'audition des témoins de la défense a commencé, jeudi 28 février, à Chicago au procès de John Wayne Gacy, un petit homme rondelet de trente-sept ans, entrepreneur de bâtiment, accusé d'avoir assassiné trente-trois jeunes garçons entre 1971 et 1978. Les corps de vingt-sept de ses victimes ont été retrouvés dans le sous-sol de sa maison de Des Plaines, un faubourg de Chicago. Les restes de trois autres ont été découverts dans le jardin, et ceux de trois autres encore ont été retirés du lit de la rivière qui traverse Des Plaines (« le Monde » du 26 décembre 1978).

L'histoire est à la fois incroyable et, par certains aspects, « classique » : c'est l'histoire de Hyde et Jekyll. Celle d'un homme que ses voisins connaissaient comme bon époux, bon père et bon citoyen, mais qui, la nuit « draguait » dans son Oldsmobile noire, dans le quartier des prostitués homosexuels de Chicago.

L'affaire a éclaté en décembre 1978, quand la police a lancé un avis de recherche concernant Robert Piest, un garçon de quinze ans, qui travaillait pour se faire de l'argent de poche, à la pharmacie locale : un client se souvint avoir entendu John W. Gacy offrir un emploi au jeune garçon. Robert Piest avait disparu après avoir dit à sa mère qu'il avait rendez-vous avec un entrepreneur *« qui lui proposait un « job » pour l'été »*.

La police avait déjà l'œil sur Gacy, qui avait été condamné, en décembre 1968, dans l'Iowa, à dix ans de prison pour sodomie. Il avait été libéré en 1970 pour bonne conduite. Mais il avait été arrêté une seconde fois en 1971, après qu'un jeune garçon l'eut accusé d'avoir voulu abuser de lui. La victime avait finalement retiré sa plainte. En 1976, encore, une perquisition avait eu lieu au domicile de Gacy, après la disparition d'un jeune prostitué. Sans résultat. En 1975 et 1976, des enquêtes avaient aussi eu lieu à propos de la disparition de deux jeunes garçons qui avaient travaillé pour lui, et dont les corps devaient être retrouvés deux ans plus tard dans la cave de leur « patron ».

A Des Plaines et à Chicago, l'horreur le disputait à l'incrédulité. Originaire de la région, Gacy était très honorablement connu ; son dévouement aux œuvres sociales et le plaisir qu'il prenait, déguisé en clown, à amuser les enfants lors des fêtes locales lui avaient valu de nombreux amis. Sa voisine, Mme Lilian Grexa, mère de six enfants, a déclaré au procès : *« Notre maison était la sienne : c'était un voisin si charmant et si intelligent... »*

Gacy avait été marié deux fois. Sa première femme l'avait quitté après sa condamnation de 1968, et il s'était remarié, en juin 1972, avec une jeune divorcée, mère de deux petites filles. Le couple s'était séparé en 1976. Mais l'ex-femme de Gacy a déclaré au tribunal que son mari lui avait avoué, avant leur mariage, être bisexuel, qu'elle avait accepté la situation et qu'il avait été un bon mari. Elle n'avait rien remarqué d'anormal pendant leur vie commune, sinon, un jour, une épouvantable odeur dans la maison, que son mari avait attribuée à une fuite d'égout.

Prostitués et apprentis

Gacy recrutait ses victimes parmi les prostitués. Mais aussi parmi les apprentis ou les jeunes garçons qu'il engageait pour de petits travaux. Presque tous ont été étranglés avec une corde, mais l'une des victimes portait des traces de coups de couteau.

Parmi les témoins de l'accusation ont figuré deux jeunes hommes, qui ont raconté comment Gacy leur avait fait creuser de profondes tranchées dans son jardin, sous le prétexte d'installer une tuyauterie neuve; l'un d'eux a précisé qu'il lui avait semblé voir des traces de chaux vive dans la terre. Si Gacy leur avait fait, à l'un comme à l'autre, des avances, il n'avait fait que rire de leur refus indigné.

Le choc reste si profond dans l'opinion que les magistrats ont décidé que le procès, qui s'est ouvert le 7 janvier dernier, se tiendrait à Rockford, à 120 kilomètres de Chicago, et des précautions exceptionnelles ont été prises pour assurer la sécurité de l'accusé, qui est séparé de la salle d'audience par une vitre à l'épreuve des balles.

Ce n'est pas la première fois dans les annales judiciaires américaines qu'un homme est accusé d'une succession de meurtres. Mais c'est l'une des affaires les plus dramatiques dont la justice ait eu à connaître. En 1971, Juan Corona, qui recrutait en Californie des travailleurs agricoles, avait été reconnu coupable de l'assassinat de vingt-cinq jeunes cueilleurs de fruits.

La législation américaine — qui ne fait obligation à personne de porter des documents d'identité — rend l'enquête très difficile dans ce genre d'affaire. Chaque année, la disparition de plus de cent cinquante mille jeunes gens de moins de dix-huit ans est signalée au Federal Bureau of Investigation (F.B.I.). La majorité des disparus rejoignent leur famille dans des délais plus ou moins longs, mais certains ne donnent plus jamais signe de vie. Des trente-trois victimes de John W. Gacy, une dizaine n'ont toujours pas été identifiées.

NICOLE BERNHEIM.

A Marseille

Trois personnes sont inculpées après la découverte d'un passif de 900 millions de francs

De notre correspondant

Marseille. — *M. Jean Cavallino, premier juge d'instruction au tribunal de grande instance de Marseille, vient d'inculper, sur réquisition du parquet, M. Maurice Parodi, ancien président-directeur général de l'Entreprise général coopérative du bâtiment (E.G.C.B.), pour publication et présentation de faux bilans et abus de biens sociaux ; M. Henri Jousier, chef des services techniques de la Caisse centrale de crédit coopératif, pour complicité de publication et présentation de faux bilans ; et M. Edouard Honorat, commissaire aux Comptes, pour confirmation d'informations mensongères.*

Ces inculpations interviennent près de quatre ans après le début d'une enquête de la section financière du parquet de Marseille qui avait conduit à la découverte dans les comptes de l'E.G.C.B. d'un passif d'abord estimé à 430 millions de francs (*le Monde* des 17 avril, 28 et 29 mai 1976), mais qui atteint en définitive 900 millions de francs.

Créée au lendemain de la guerre, l'E.G.C.B., dont le siège social était à Marseille, 19, rue Aviateur-Le-Brix, avait réalisé plusieurs programmes de logements sociaux dans la région marseillaise, mais elle connaissait depuis 1970 une détérioration de sa situation financière. Pourtant, pendant les années suivantes, l'E.G.C.B. avait continué à soumissionner à des prix plus bas que ceux de la concurrence, qui s'en était émue.

Pour sortir de l'ornière, M. Maurice Parodi avait fait appel à la Caisse centrale de crédit coopératif, établissement à statut légal spécial qui intervient dans certaines conditions pour soutenir les sociétés coopératives lorsque celles-ci ont des bases solides. Ce n'était pas le cas de l'E.G.C.B. Cependant, le Crédit coopératif déléguait à Marseille M. Henri Jousier, chef de ses services techniques, et le chargeait de remettre de l'ordre dans les finances de l'E.G.C.B. Après lui avoir prodigué un concours en 1972, le Crédit coopératif faisait prendre, l'année suivante, en gérance libre, l'E.G.C.B. par une autre entreprise dont elle détenait la majorité, la Société auxiliaire de construction (SOACO), qui devait elle-même être mise en liquidation deux ans plus tard.

L'enquête a permis d'établir que, pour tenter de redresser la situation, avaient été créées un certain nombre de sociétés à l'activité fictive ou éphémère, toutes de type coopératif, et dont nombre d'entre elles avaient la même adresse à Paris, avenue Hoche, tandis que d'autres étaient domiciliées au siège marseillais de l'E.G.C.B. Bien que n'ayant pas d'activités réelles, ces sociétés cherchaient à faire endosser leurs passifs par la Caisse centrale de crédit coopératif en présentant de faux bilans. Une dizaine de ces sociétés pourraient donc avoir été créées dans le but unique d'être, soit liquidées rapidement, soit absorbées par d'autres, chacune prenant en charge le passif de la précédente et sollicitant à son tour une aide du crédit coopératif.

JEAN CONTRUCCI.

● *Pas de sursis pour les proxénètes.* — M. Henri Caillavet, sénateur (Gauche démocratique) de Lot-et-Garonne, vient de déposer une proposition de loi tendant à exclure les proxénètes du bénéfice du sursis lorsqu'ils sont condamnés à des peines d'emprisonnement. M. Caillavet estime que *« l'application du sursis dans un pareil domaine se confond à l'iniquité. Ici, les hésitations, le demi-pardon, deviennent à nos yeux une faiblesse presque assimilable au refus de venir en aide à une personne en danger »*.

هكذا من الأصل



Le Monde DE LA MÉDECINE

Quinze millions de nourrissons meurent chaque année dans le tiers-monde

par CLAIRE BRISSET

Ce mardi 4 mars s'ouvre à Genève, au siège de l'Organisatio mondiale de la santé (O.M.S.), un nouvel épisode de ce que l'on a appelé la « guerre du lait », à savoir une réunion internationale d'experts chargés de débattre de l'un des plus graves problèmes sanitaires et économiques de l'heure : la malnutrition infantile dans le tiers-monde. Ce serait réduire la question à des dimensions qui ne sont pas les siennes que d'y voir une nouvelle lutte d'influence entre de puissantes firmes multinationales et des gouvernements africains, asiatiques ou sud-américains peu armés pour leur résister, le tout attisé par quelques activistes naïfs, chevelus isolés — le Groupe tiers-monde de Berne contre qui Nestlé a gagné un procès en diffamation en 1976, — et arbitré de loin par d'impavides institutions internationales.

Au-delà de ce conflit, qui n'est certes pas mineur, cette « guerre du lait » pose, en effet, des problèmes bien plus considérables : sur les 15,5 millions de nourrissons qui meurent chaque année dans le monde, 15 millions meurent dans les pays en voie de développement. Un tel chiffre ne signifie-t-il pas, entre autres, l'échec de la coopération sanitaire internationale dans ses formes actuelles ? D'autant qu'une grande proportion de ces enfants succombent à des maladies parfaitement évitables ou curables, mais rendues mortelles par la malnutrition.

Si cette malnutrition s'aggrave, c'est notamment parce que, l'urbanisation précipitée du tiers-monde aidant, les femmes renoncent progressivement à l'allaitement maternel et recourent, pour nourrir leurs enfants, à des préparations industrielles totalement inadaptées au milieu tropical. En effet, faute de systèmes d'adduction d'eau et d'évacuation des déchets, plus des trois quarts de la population du tiers-monde manquent totalement d'approvisionnement en eau potable. La pollution, dans ce contexte, n'est pas un fantasme écologique, mais une réalité qui tue.

D'autre part, c'est céder à une conception réductrice des choses que de voir dans la désaffection à l'égard de l'allaitement maternel le simple effet, certes déterminant, de l' « agressivité » commerciale des grandes multinationales productrices de lait en poudre : le renoncement à cette forme d'alimentation est aussi un fait culturel, et le résultat d'une intrusion dans le tiers-monde de modèles occidentaux dont le biberon n'est qu'un dérisoire symbole.

Pourtant, depuis des années, ce problème a été tout à la fois déformé par la passion hostile aux grandes firmes multinationales et sous-estimé par ceux qui n'ont vu là qu'un problème alimentaire et sanitaire de second ordre. Le mérite de deux institutions internationales — l'O.M.S. et l'UNICEF (Fonds des Nations unies de secours à l'enfance) — a été d'utiliser l'Année de l'enfant pour organiser plusieurs rencontres sur ce thème. Le risque est aujourd'hui de voir ce problème retomber dans l'oubli. A moins que des réunions comme celle de ce mardi ne parviennent à faire sortir l'opinion internationale de sa torpeur.

Le problème mérite d'autant plus de susciter l'intérêt que des voies d'avenir prometteuses semblent s'ouvrir, qui devraient permettre de sortir de la « guerre du lait » de ces dix dernières années. Si des aliments de substitution, déjà utilisés en Amérique centrale, ou le « haricot ailé » expérimenté en Côte-d'Ivoire peuvent effectivement être adoptés par les populations du tiers-monde, peut-être les données du problème s'en trouveront-elles bouleversées.

REMPLACER LE LAIT...

« *JE fus confrontée aux activités de Nestlé en 1963, alors que je travaillais en tant que médecin-chef dans un hôpital du centre du Nigéria. Je me souviens parfaitement de la première fois où, alors que je faisais mes courses dans une petite boutique de l'United African Company, au bord du fleuve Niger, j'ai entendu* « Lactogen est bon pour le bébé ». *C'était une petite chanson très rythmée ; les paroles étaient chantées à la fois en anglais et dans la langue indigène...* »

C'est un médecin néerlandais qui parle ainsi, le docteur Catherine Van der Meij. Elle est venue témoigner au procès intenté par Nestlé au Groupe tiers-monde de Berne (1), un groupe de jeunes universitaires qui avaient traduit en allemand et abondamment reproduit, sous le titre « Nestlé tue les bébés », un pamphlet d'origine britannique, élaboré par le mouvement « War on want » (Guerre au besoin). Ce dernier attaquait vigoureusement les pratiques commerciales utilisées dans le tiers-monde par les grandes firmes productrices de lait, et citait nommément la plus importante d'entre elles, Nestlé. La firme intenta aussitôt un procès en diffamation, qu'elle gagna (*le Monde* du 26 juin 1976). Le problème n'en était pas moins publiquement posé, et la firme sévèrement tancée par le tribunal : celui-ci avait, en effet, pris la peine de déclarer que le verdict ne signifiait pas un acquittement de Nestlé. Il ajoutait : « *Si la partie civile* [Nestlé] *veut s'épargner à l'avenir le reproche d'une conduite immorale, elle doit modifier de fond en comble ses méthodes de publicité.* »

Ces méthodes avaient effectivement manifesté, depuis les années 60, un dynamisme peu commun. Est-ce parce que le marché des aliments infantiles était, en Occident, quelque peu saturé ? Est-ce parce que Nestlé, sur la lancée de son expansion, regrettait que les produits pour nouveau-né ne représentent que moins de 3 % de son chiffre d'affaires ? Toujours est-il que les publicitaires avaient fait en ce domaine bon nombre de trouvailles efficaces.

D'immenses marchés

C'est ainsi qu'on pût entendre, jusqu'à trois fois par jour, en Côte-d'Ivoire, le slogan selon lequel « *Nescafé rend les hommes plus forts, les femmes plus joyeuses et les enfants plus intelligents.* » Si bien que des mères de famille donnèrent du Nescafé à leurs nourrissons (2)...

Mais les producteurs de lait en poudre ne se bornèrent pas à la diffusion de slogans, si ingénieux soient-ils. Ils surent pénétrer les marchés du tiers-monde en utilisant les services d'infirmières ou de sages-femmes diplômées, rémunérées par leurs soins et chargées, sous couvert d'une allure scientifique et médicale, de diffuser leurs produits, de fournir force échantillons et de convaincre les mères de l'utilité des laits artificiels.

Les preuves abondent de l'intense activité qu'ont déployée, dans le tiers-monde, depuis vingt ans, les grandes firmes productrices d'aliments infantiles. Des « concours de beauté » pour enfants, aux cadeaux abondamment distribués, rien n'a manqué pour la conquête de ces nouveaux — et immenses — marchés. Pourtant, la désaffection à l'égard de l'allaitement maternel ne saurait s'expliquer par cette seule pénétration commerciale. Elle a, bien évidemment, des origines socio-économiques plus vastes, telles que l'exode rural et l'urbanisation, l'accès des femmes au monde du travail salarié, la désagrégation progressive des solidarités anciennes ; enfin, l'insistance avec laquelle le modèle occidental s'impose, y compris et surtout dans le domaine sanitaire.

Toujours est-il que cette désaffection existe, massive, surtout dans les zones urbaines des pays du tiers-monde : d'après des données fournies par l'O.M.S. et l'UNICEF, lors d'une réunion organisée sur ce thème en octobre, la fréquence de l'allaitement maternel est, aujourd'hui, plus élevée en Hongrie et en Suède que dans bon nombre de pays en voie de développement. Dans les bidonvilles de Manille, un tiers des femmes, en 1977, n'avaient jamais allaité leur dernier enfant alors qu'en 1955 90 % d'entre elles nourrissaient leur nouveau-né, jusqu'à l'âge d'un an.

« *Si aucune mesure n'est prise pour favoriser et soutenir l'allaitement au sein,* lit-on dans le rapport d'octobre 1979 de l'O.M.S.-UNICEF, *on peut prévoir que cette évolution persistera. Une proportion encore plus grande de nourrissons et de jeunes enfants sera exposée au risque d'infection, de malnutrition et de mort.* »

La moitié du salaire minimum

Pourquoi, peut-on se demander, cette désaffection est-elle perçue de manière si dramatique ? Pourquoi l'O.M.S. et l'UNICEF peuvent-elles soutenir que « *c'est une question qui intéresse le monde entier* » ? En Europe et en Amérique du Nord, l'abandon progressif de l'allaitement maternel n'a pas provoqué de hausse de la mortalité infantile. Celle-ci, au contraire, a régulièrement décru et continue de diminuer.

La réponse à cette question n'est pas simple. Elle est d'abord d'ordre économique. L'achat de laits artificiels peut représenter pour le budget d'une famille du tiers-monde, une charge insupportable. C'est ainsi que le Groupe conseil protéines-calories des Nations unies avait chiffré, en 1971, le coût de l'alimentation d'un enfant âgé de six mois pour une famille moyenne dans divers pays : ce coût représentait jusqu'à la moitié et plus (Nigéria, Afghanistan, Pakistan) du salaire minimum ! Le résultat est clair : pour économiser la poudre, la mère la dilue parfois deux ou trois fois plus que ne le voudrait le mode d'emploi, et l'enfant reçoit une alimentation insuffisante.

A cela s'ajoutent des arguments plus spécifiquement sanitaires. Les conditions dans lesquelles vivent l'immense majorité des familles du tiers-monde, la pollution de l'eau et du milieu, leur interdisent la préparation de biberons réellement stériles. « *Placez le biberon et la tétine dans une casserole avec assez d'eau pour les recouvrir. Portez à ébullition et faites bouillir dix minutes* », disait la brochure de soins aux bébés diffusée par la firme Cow and Gate en Afrique occidentale. « *Ces recommandations s'accompagnaient de l'image d'une casserole d'aluminium étincelante posée sur une cuisinière électrique. Mais la grande majorité des mères d'Afrique occidentale ne disposent pas de cuisinière électrique : elles font la cuisine sur trois pierres supportant une marmite au-dessus d'un feu de bois. La marmite qui doit stériliser le biberon sert aussi à cuire le repas familial. Il est alors vraisemblable qu'on oubliera la stérilisation et l'eau bouillie, mais les bébés de ces Etats africains seront quand même nourris avec les laits de Cow and Gate* », écrivent les membres du Groupe tiers-monde de Berne.

L'UNICEF et l'O.M.S. ne disent pas autre chose. L'utilisation des biberons augmente gravement, compte tenu de la pénurie en eau salubre, le risque d'infection et de parasitoses « *qui se combinent avec la malnutrition de façon synergique et sont à l'origine des taux très élevés de morbidité et de mortalité enregistrés pendant la période de sevrage dans les pays en développement* », lit-on dans leur rapport publié en octobre. A l'inverse, « *le lait maternel contient tous les nutriments nécessaires* », et est, évidemment, gratuit et stérile. Il permet aussi la transmission de facteurs immunologiques spécifiques de la mère à l'enfant, conférant à celui-ci une protection contre les infections. Surtout contre les infections gastro-intestinales qui déciment quantité d'enfants au moment du sevrage.

A ce moment, précisément, entrent de nouveau en scène les représentants des multinationales, qui cherchent à vendre, non plus, cette fois, des substituts du lait maternel — lait en poudre, laits condensés, — mais des compléments du lait maternel (farines diverses mêlées au lait en poudre), qu'il faut introduire dans l'alimentation du nourrisson dès l'âge de quatre à six mois. L'O.M.S. et l'UNICEF ne contestent pas la nécessité d'apporter des suppléments de ce type.

Encore faut-il que ces « *aliments de sevrage* » ne représentent pas pour la famille une charge financière écrasante, et ne soient pas, à leur tour, le véhicule de l'infection ou de la sous-alimentation.

Qu'il s'agisse de substituts du lait maternel ou de compléments de ce même lait, le problème se pose en termes voisins : les multinationales, dans les deux cas, font figure d'accusées, malgré la victoire purement formelle de Nestlé, lors du procès de Berne en 1976.

Cette victoire n'a pas, bien au contraire, désarmé ses adversaires : dans les années qui ont suivi, le courant des contestataires a grossi, et un boycottage des produits Nestlé, venu, cette fois, des Etats-Unis, s'est organisé sous les auspices d'une active organisation dénommée INFACT (3), soutenue par bon nombre d'associations religieuses.

Un « code de conduite »

Qu'en est-il aujourd'hui ? Tactique sophistiquée ou prise de conscience, toujours est-il que l'industrie vient de publier une impressionnante littérature sur le sujet. Les producteurs d'aliments infantiles — dont Nestlé — se sont groupés en une association, dénommée ICIFI (4), qui dénonce « *l'aura d'hostilité dirigée contre l'industrie* ». Surtout, elle pousse le zèle jusqu'à définir les comportements qu'il faudra, à l'avenir, observer. Nous admettons, écrivent les industriels, « *que les vendeurs ne prennent pas directement contact avec les mères ; que la littérature et les étiquettes devraient toujours indiquer que l'allaitement maternel est supérieur ; que des instructions claires devraient se trouver sur l'étiquette en vue d'un usage correct des substituts du lait maternel ; que des primes et autres commissions ne devraient pas être octroyées sur les ventes de ces produits...* ».

Les industriels se disent prêts à élaborer, avec les institutions internationales et les gouvernements intéressés, une sorte de charte qui régirait à l'avenir le comportement de leurs représentants dans les pays du tiers-monde.

Le groupe Nestlé a d'ailleurs publié une brochure consacrée à ses activités dans le tiers-monde dans laquelle il déclare rechercher une série d'améliorations, et notamment la fabrication d'un purificateur d'eau bon marché et la mise au point de laits acidifiés qui protègent l'organisme des enfants contre les contaminations bactériennes. Nestlé reconnaît que les critiques dont elle a été l'objet l'ont contrainte à repenser certaines de ses techniques et ajoute : « *Nous renonçons aujourd'hui* [février 1979] *dans l'ensemble des pays du tiers-monde à toute publicité « produits » dans les mass media en faveur du nourrisson.* »

Le « *code de conduite* » qu'il est aujourd'hui question d'élaborer va beaucoup plus loin que ces déclarations de principe. L'O.M.S. souhaite, en effet, obtenir des industriels, notamment qu'ils renoncent à toute forme de publicité et de promotion dirigée vers le public ; qu'ils abandonnent par conséquent la distribution d'échantillons gratuits par des personnels des firmes ; qu'ils mentionnent sur les boites de lait la supériorité de l'allaitement maternel ; enfin qu'un office central établi par l'O.M.S. et l'UNICEF puisse contrôler leurs activités sur le terrain.

L'attitude de l'O.M.S. en la matière, pour courageuse qu'elle paraisse, n'en appelle pas moins plusieurs remarques, que l'on entend, d'ailleurs officieusement, dans le tiers-monde comme à Genève. L'O.M.S., dit-on, se laisse parfois entraîner dans une certaine démagogie « tiers-mondiste » qui la pousse vers des positions extrêmes, parfois mal vécues par les intéressés eux-mêmes. En l'occurrence, l'O.M.S. a adopté sans aucun recul une attitude si hostile à l'industrie qu'elle pourra difficilement, à l'avenir, obtenir sa collaboration. Pourtant, un certain nombre de réalisations (voir encadrés) montrent que les pays du tiers-monde ont besoin de tous les déploiements d'imagination — et de tous les efforts financiers, y compris ceux de l'industrie — pour améliorer la situation sanitaire et nutritionnelle alarmante de leurs populations.

(1) Les pièces essentielles de ce procès ont été publiées sous le titre *Nestlé contre les bébés ?*, Cahiers libres, François Maspéro, 1978.

(2) H. Dupin et Thierry Brun : Evolution de l'alimentation dans les pays en voie de développement, *Cahiers de nutrition et de diététique*, VIII, numéro 4.

(3) Infant Formula Action Coalition.

(4) Conseil international de l'industrie des aliments infantiles.

Le « haricot ailé » : un aliment révolutionnaire ?

LA Fondation Nestlé expérimente en Côte-d'Ivoire l'utilisation d'une plante qui pourrait devenir un aliment révolutionnaire dans le tiers-monde. Il s'agit d'un haricot, dit « *haricot ailé* », originaire d'Extrême-Orient et notamment de Papouasie — Nouvelle-Guinée. Extrêmement riche en protéines, ce haricot peut être transformé en farine et donné aux enfants dès le moment du sevrage ; il peut aussi servir de base à la nourriture des adultes, par exemple celle des mères qui allaitent et dont les besoins en protéines sont particulièrement élevés.

Les laboratoires de la Fondation Nestlé en Côte-d'Ivoire, situés à Adiopodoumé, à une vingtaine de kilomètres d'Abidjan, étudient depuis 1977 toutes les caractéristiques de cette plante. Les chercheurs ont sélectionné deux villages, à 200 kilomètres de la côte. Le premier village sert de témoin : les habitants s'y nourrissent comme à l'accoutumée, l'alimentation de base étant composée d'ignames ou de bananes plantain, accompagnées d'une sauce plus ou moins riche en poisson séché ou en viande, donc en protéines.

Dans l'autre village, sujet de l'expérience, les femmes ont reçu des graines de haricot ailé, qu'elles ont semées dans les potagers. D'ores et déjà, 70 % des habitants du village ont accepté d'intégrer ce haricot à leurs habitudes alimentaires. Les résultats — que l'on connaîtra dans leur totalité à la fin de 1980 — semblent extrêmement prometteurs. La taille, le poids des enfants, marquent déjà certaines différences, que l'ensemble des mesures anthropométriques ont confirmées. La résistance aux infections s'est accrue.

Une « légumineuse exceptionnelle »

Le gouvernement ivoirien songe à reprendre à sa charge la suite de l'expérience, dont il a encouragé l'extension dans plusieurs régions du pays. La Fondation Nestlé a développé ses propres cultures, et plusieurs sociétés d'Etat (SODEPALM, Autorité pour le développement de la vallée du Bandama, notamment) ont aussi entrepris des plantations expérimentales.

D'après l'Académie nationale des sciences des Etats-Unis, il s'agit d'une « *légumineuse exceptionnelle* » : les gousses vertes, les feuilles et les graines sont riches en huiles, en protéines et en vitamines. Les tubercules, quant à eux, contiennent jusqu'à 20 % de protéines, ce qui est bien supérieur aux teneurs respectives du manioc, de la patate douce, de l'igname et de la pomme de terre.

La qualité nutritive des protéines de ce haricot ailé est comparable à celle du soja, de même que sa digestibilité. Mais il présente par rapport au soja — dont on n'utilise que les graines — de nombreux avantages : toutes les parties de la plante (racines, graines, fleurs et pousses) sont en effet comestibles.

En outre, il s'agit d'une plante vivace à croissance rapide, qui enrichit le sol en azote. Elle répond favorablement à l'irrigation, ce qui la rend exploitable dans les régions sèches ; elle peut être cultivée à des altitudes variées (jusqu'à 2 000 mètres). Enfin, le haricot ailé, qui résiste beaucoup mieux aux charançons que le soja, est d'un emploi plus aisé : il pousse facilement dans les potagers familiaux et peut être récolté — même sur des sols pauvres — à diverses périodes de l'année.

Le haricot ailé intéresse déjà d'autres pays du tiers-monde : sa culture expérimentale vient de commencer au Ghana, au Zaïre, au Nigéria. Vingt pays ont participé à une conférence internationale organisée sur le sujet en 1978 aux Philippines. Nulle part, pourtant, les travaux ne semblent aussi avancés qu'en Côte-d'Ivoire. D'après un rapport américain, « *ce que l'on sait aujourd'hui du haricot ailé est sensiblement l'équivalent de nos connaissances sur le soja peu après son introduction aux Etats-Unis il y a soixante ans* (1) ». Il faudrait, pour que les collectivités locales du tiers-monde puissent bénéficier directement de cette découverte, « *une espèce de mécanisme international* », conclut le rapport. Un « mécanisme » à trouver.

(1) Rapport préparé par un comité ad hoc du Bureau scientifique et technologique pour le développement international (U.S.A.I.D.), Washington.

La « farine du bien-être »

APRES des dizaines d'années d'efforts, un certain nombre de pays du tiers-monde sont parvenus, avec l'aide d'institutions internationales, à mettre au point des aliments de sevrage peu onéreux et parfaitement adaptés aux besoins nutritionnels des enfants. Plus de quatre-vingts de ces produits ont été expérimentés. Ils devraient permettre de remplacer presque totalement le lait, grâce à des plantes locales. Encore faudrait-il qu'ils puissent être produits industriellement, et adaptables aux habitudes culturelles locales.

Ainsi, l'INCAP (Institut de nutrition de l'Amérique centrale et de Panama) a-t-il mis au point un aliment de sevrage qu'il a dénommé... l'incaparina, composé d'un mélange de céréales, de farine de coton et de légumes locaux additionnés d'une quantité minime de lait en poudre.

Le bienestarina (« *farine du bien-être* ») est une substance voisine, également riche en protéines végétales, aujourd'hui produite et consommée en Colombie.

Dans les deux cas, il s'agit d'aliments de complément du lait maternel qui présentent l'avantage de pouvoir aussi nourrir les mères. La fabrication et la diffusion massive de ces produits ne sont, en l'état actuel des économies du tiers-monde, guère concevables sans le concours de l'industrie. Les institutions internationales qui ont contribué à leur mise au point sauront-elles engager les industriels sur cette voie ?

Les revues médicales et scientifiques françaises

Banc d'essai ou sauvetage ?

Le contraste est frappant entre la rapidité sans cesse croissante des procédés mondiaux de diffusion de l'information et la longueur des délais s'écoulant avant que les revues scientifiques publient les articles qui leur son adressée (vingt mois en moyenne). Articles dont la valeur est fort inégale, mais dont le nombre connaît une augmentation vertigineuse. Il existe, dans le monde, 340 000 périodiques scientifiques publiant, chaque année, cinq millions d'articles, et cela avec un retard tel que les chercheurs ont largement le temps de refaire entièrement une recherche déjà accomplie ailleurs, faute de l'avoir su à temps.

Une telle situation préoccupe, dans le monde entier, tous les milieux concernés par l'édition scientifique, comme l'a souligné le colloque qui vient d'être organisé à Paris par le Collège français de rédaction et de communication médicale que préside le professeur Bénichoux (Nancy).

« Banc d'essai, ou sauvetage ? » C'est sous ce titre alarmant qu'ont été évoquées les tentatives conduites ici ou là pour redonner audience aux grands supports de l'information médicale ou scientifique, et notamment les banques de données internationales, ou encore les revues américaines qui ne publient plus que des synopsis des articles (en anglais obligatoirement), le texte intégral étant fourni dans la langue natale de l'auteur sous forme de microfiche.

De telles perspectives font apparaître que les préoccupations actuelles du monde de l'édition scientifique ne sont pas limitées à la France. La situation est cependant, dans notre pays, beaucoup plus grave qu'à l'étranger.

Pour des raisons qui ne tiennent pas seulement à la langue utilisée, les revues scientifiques et médicales françaises n'ont plus, en effet, qu'une audience internationale inexistante, comme le déplore ici le professeur Lambert.

Situation d'autant plus préoccupante que, coup sur coup, les versions françaises de trois des revues médicales ou scientifiques les plus connues outre-Atlantique se lancent à la conquête de l'Hexagone : le « JAMA » (Journal de l'association médicale américaine) ; le Scientific American (« Pour la science ») ; la « Medical Letter », plus centrée sur la thérapeutique, sans compter le « Journal international de médecine » qui traduit en français des articles du monde entier.

Les médecins et chercheurs français seront-ils conduits, au train où vont les choses, à publier leurs travaux dans le « JAMA », bénéficiant ainsi d'une édition quasi simultanée en anglais et en français, de la plus large audience internationale et d'une diffusion assurée auprès de 275 000 lecteurs, pour ne compter que les Américains ?

Et les revues nationales vont-elles se réduire peu à peu à ne plus faire écho qu'aux séminaires organisés à l'échelon communal ou à la publication d'informations d'ordre purement corporatif, laissant une large part aux modes complexes des déclarations de revenus ? Leur budget était couvert jusqu'à présent par la publicité pharmaceutique pour plus de 60 % : les récents décrets taxant cette publicité conduiront, sans doute, à une crise financière sans précédent pour les périodiques médicaux français.

Est-il possible d'espérer que cette crise, qualifiée d' « historique » par le professeur Bénichoux, conduise à une remise en cause radicale de la politique de diffusion de la pensée médicale de notre pays ?

L'intérêt que portent soudain à la diffusion scientifique française les plus célèbres revues anglo-saxonnes est certes flatteur ; il témoigne à la fois de l'estime dont jouit le milieu médical français et de l'importance qu'a toujours, en dépit de certains pronostics pessimistes, le véhicule culturel majeur qu'est la langue française.

Mais il témoigne aussi d'un vide inquiétant dans l'édition française, et, à l'évidence, du fait que, par son niveau scientifique comme par sa conception, elle n'a pas su s'adapter aux critères internationaux de qualité et de crédibilité, sans lesquels elle paraît vouée à une prochaine disparition.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

Une audience inexistante

par le Pr RENÉ LAMBERT (*)

DEPUIS plus de dix ans, l'émulation conduit les auteurs scientifiques français à donner la plus large audience possible à leurs travaux en publiant dans des périodiques à grande diffusion ; plus précisément, il s'agit de journaux internationaux non édités en France. Cette politique est admise et même encouragée par les instances administratives ; ainsi les publications des chercheurs de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) dans des journaux à caractère international sont-elles l'objet d'une comptabilité sélective.

Comment se comporte la presse scientifique française depuis que cette politique est appliquée ? Sous la direction de M. Eugène Garfield, l'Institut for Scientific Information, à Philadelphie, étudie l'impact des journaux scientifiques. Le *Science Citation Index* donne un rang de classement à chaque périodique en fonction du nombre de citations dont il est l'objet par les autres journaux. A titre d'exemple, en 1974, 2 443 revues ont été classées, dont 139 publiées en France. Le *Journal of the American Chemical Association* arrive en tête avec un total de 98 995 citations.

Dans le *Current Contents (Life Sciences*, section n° 26.1.1976), Eugène Garfield analyse l'impact de la littérature scientifique française en 1974. Il s'agit uniquement des périodiques publiés en France, à l'exclusion des travaux français publiés à l'étranger. Ce profil est analysé au travers de deux listes : les 50 périodiques qui ont été le plus souvent cités dans les revues françaises ; les 50 périodiques qui ont le plus souvent cité des périodiques français. Il n'est pas étonnant de trouver plus de journaux français (31) dans le deuxième groupe que dans le premier (11).

L'impact de la littérature scientifique française apparaît comme particulièrement faible : le coefficient général de chaque journal est bas, généralement inférieur à 1 ; dans cette liste, trois journaux français seulement ont un coefficient situé entre 1 et 2, aucun ne dépasse 2. Les revues françaises citent la littérature étrangère plus que la leur ; lorsqu'elles rapportent des citations françaises, il s'agit souvent d'autocitations ; enfin, les journaux français sont peu cités par les journaux étrangers.

Trois exemples permettront d'illustrer ce profil d'intérêt :

1 - *Biochimica Biophysica Acta*, périodique européen éditant en plusieurs langues dont le français, ne cite pratiquement pas les journaux français (0,4 % des citations).

2 - Les *comptes rendus de l'Académie des sciences*, section mathématiques, arrivent au vingt-cinquième rang des périodiques cités par les journaux français, mais au sept cent cinquième rang du classement général (avec un total de huit cent quarante-quatre citations en 1974). Ce même journal est peu cité par les revues étrangères puisque 71,5 % des citations proviennent de la littérature française. Inversement il cite peu les journaux français, qui ne représentent que 30,6 % de ses propres citations. Le pourcentage d'auto-citations dans les références françaises atteint 80,6 %. Le coefficient d'impact général du journal est bas : 0,20.

3 - *La Nouvelle Presse Médicale* paraît au sixième rang des périodiques cités par les journaux français mais au trois cent soixante-cinquième rang du classement général (avec un total de 2 908 citations en 1974). Cette revue est citée surtout par les journaux français (49,9 % des citations) et ne les cite que peu (16,3 % des citations dans l'autre liste). Le coefficient d'impact général est faible : 0,60. Le périodique anglo-saxon correspondant, *Lancet*, a un coefficient d'impact plus élevé : 6,67. Il est plus cité que la *Nouvelle Presse Médicale* par les journaux français puisqu'il arrive à la cinquième place de la liste (neuvième au classement général). Inversement, *Lancet* cite si peu la littérature scientifique française que son nom n'apparaît pas dans la liste des cinquante périodiques citant le plus de journaux français.

(*) Professeur au Centre hospitalier universitaire de Lyon.

Le barrage linguistique n'est pas seul en cause

Le barrage linguistique est-il la seule cause du phénomène ? Il s'exerce en tout cas à sens unique, puisque les journaux français s'écartent du profil général des périodiques en citant, plus largement que la moyenne, la littérature des autres pays. En fait, la qualité de l'information contenue dans les périodiques est mise en cause par l'analyse de l'impact de ces journaux en fonction du temps. La littérature scientifique française plus ancienne est encore largement citée (1). Eugène Garfield a recherché les travaux publiés dans les revues françaises et hautement cités pendant la période 1961-1974. Pendant ces quatorze années, treize travaux ont été cités au moins cent cinquante fois. L'un d'entre eux a été publié en 1971, l'autre en 1967. Les onze autres sont plus anciens et s'échelonnent entre 1939 et 1964. Ainsi, pendant la décennie 1964-1974, période de promotion scientifique, les revues scientifiques françaises n'ont produit que deux travaux dans la catégorie « hautement citée ». La corrélation entre le déclin de ces journaux et la fuite des publications vers l'étranger est évidente.

Un tel phénomène appelle la réflexion. Un pays moderne peut-il poursuivre une politique de recherche scientifique en négligeant complètement la technologie des moyens d'information ? En théorie la recherche ne connaît pas de frontières et les périodiques prestigieux ont une infrastructure internationale. Il faut pourtant rappeler qu'il ne suffit pas de nommer un comité de rédaction saupoudré de noms étrangers pour créer un journal international. La technologie d'un bon journal est toujours une affaire nationale (direction de la publication, conditions d'impression). Le journal mérite le nom d'international lorsqu'il attire les bons travaux de différents pays et si le choix du matériel à publier est opéré selon des critères objectifs. La maîtrise de cette technologie n'existe pas aujourd'hui en France, la fuite des meilleurs travaux à l'étranger ne peut qu'aggraver les choses.

Il n'est pas nécessaire d'entrer dans une querelle linguistique dépassée pour envisager des solutions : l'impact d'un périodique édité en français en France sera certainement plus élevé qu'à présent s'il contient les meilleurs travaux. Un périodique international édité en France et permettant l'usage de la langue anglaise représentera mieux l'activité scientifique française qu'un périodique édité à l'étranger. Il ne s'agit pas nécessairement d'une cause perdue ; les autorités responsables ne devraient-elles pas se pencher sur l'éditorial d'Eugène Garfield ?

(1) *Le taux élevé de citations de la littératude scientifique française ancienne* » m'incite à penser, écrit le Dr Eugène Garfield, « *que le problème linguistique n'est pas la cause du désintérêt dont pâtissent les revues françaises.* » N.D.L.R.

L'invasion américaine

QUATRE revues internationales de grande réputation ont, en quelques mois, fait leur apparition sur le marché français, dans une version représentant la traduction complète et rapide de l'édition américaine, ou mondiale.

● Le *JAMA (Journal of the American Medical Association)*, première revue médicale mondiale, comptant, rien qu'aux Etats-Unis, deux cent soixante-quinze mille lecteurs, paraît à présent deux fois par mois en français, quelques jours seulement après l'édition américaine.

L'American Medical Association entend, par cette édition, mettre en place un véritable mécanisme d'échanges scientifiques entre l'Europe et les Etats-Unis. En effet, le *JAMA* américain a introduit un médecin français dans son comité de rédaction, et le comité scientifique du *JAMA* français a reçu pour mission de fournir aux Etats-Unis des articles d'auteurs français destinés à être publiés dans l'édition originale du *JAMA*, lequel a, parmi les trois cent deux revues médicales publiées aux Etats-Unis, la deuxième audience, la revue de plus grande diffusion étant exclusivement consacrée aux problèmes de gestion et d'économie (1).

● *Pour la science* est l'édition française du *Scientific American* et paraît chaque mois, avec les mêmes articles, en français, que ceux de l'édition américaine. A noter un remarquable numéro spécial de novembre 1979 consacré au cerveau (2).

● *Le Journal international de médecine*, qui paraît en français depuis octobre 1979, réunit, chaque mois, les meilleurs articles de la presse médicale internationale. En outre, des spécialistes français y commentent les travaux étrangers les plus significatifs (3).

● *The Medical Letter* ressemble à l'excellente *Lettre médicale d'information* française (qui s'en était d'ailleurs inspirée) ; son but est de faire le point de manière totalement objective et indépendante sur les méthodes diagnostiques et thérapeutiques nouvelles ou anciennes (4).

Le fait que ces deux revues ne contiennent aucune publicité rend leur survie fragile, mais le succès considérable de *The Medical Letter* aux Etats-Unis en a fait un instrument essentiel non seulement de la formation médicale continue, mais des « *profils thérapeutiques* » sans cesse remis à jour (5).

(1) *JAMA*, 17, rue Fondary, 75015 Paris. Téléph. : 579-64-00. Abonnement 120 F par an.

(2) *Pour la science* : édition française de *Scientific American*, 31, rue des Juilliottes, 94704 Maisons-Alfort Cedex. 180 F par an. Le numéro : 18 F (dans les kiosques).

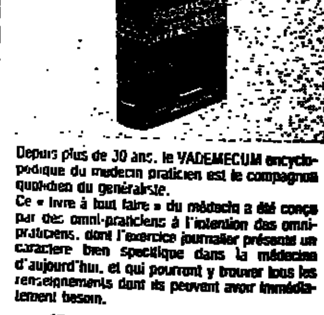
(3) *Journal international de médecine*, 41, rue La Condamine, 75017 Paris. Tél. : 293-45-66. Mensuel. Abonnement 125 F par an.

(4) *La Lettre médicale d'information*, mensuel S.D.L.M., 120, bd Saint-Germain, 75280 Paris cedex 06. Abonnement 80 F par an.

(5) *The Medical Letter*, 9, rue Laffont, 33120 Arcachon. Bimensuel. Abonnement 150 F par an.









SUR LE RIFT D'ASAL (DJIBOUTI)

Soixante-treize chercheurs auscultent la zone où le continent africain se fracture

Djibouti. — *Le premier congrès scientifique jamais tenu à Djibouti s'est réuni du 24 au 28 février dans la jeune République. Il s'agissait d'un colloque sur le rift* (1) *d'Asal, une petite région volcanique d'une centaine de kilomètres carrés, située entre le Ghoubbet Al Kharab et le lac salé d'Asal. Rappelons que du 7 au 14 novembre 1978, dans le rift d'Asal, s'est produit un événement spectaculaire : l'éruption du volcan Ardoukoba* (le Monde *des 17 et 22 novembre 1978). Le rift d'Asal est unique au monde parce qu'on y voit un continent en cours de fracturation : là, en effet, de la croûte océanique commence à se mettre en place dans une fente du continent africain qui n'est déjà plus une croûte purement continentale.*

Les soixante-treize participants au colloque, auxquels se sont joints les dix membres du comité « Croûte océanique » de l'International Phase of Ocean Drilling (IPOD) réuni les 22 et 23 février à Djibouti — en tout treize nationalités étaient représentées, — sont d'abord allés dans cette zone extraordinaire du 24 au 26 février. Ils ont consacré les deux jours suivants à entendre trente-cinq communications puis à discuter, souvent avec beaucoup d'animation, les théories et hypothèses présentées.

Le colloque a été organisé conjointement par la République de Djibouti (Institut supérieur d'étude et de recherche scientifique et technique) et par la France (ministère de la coopération, Société géologique de France, Institut national d'astronomie et de géophysique et Programme interdisciplinaire pour la recherche et la prévision des éruptions volcaniques du Centre national de la recherche scientifique). Le logement à Djibouti et la logistique de l'expédition sur le terrain étaient assurés par l'armée française. Le colloque a bénéficié de l'aide de plusieurs organismes djiboutiens : l'Assemblée nationale a prêté sa salle pendant deux jours et demi.

Dans son discours d'ouverture, le président de la République de Djibouti, M. Hassan Gouled Aptidon, a souligné avec une fierté légitime que l'étude des phénomènes se produisant dans le rift d'Asal et sur tout le territoire national aiderait à mieux comprendre l'ensemble de la théorie de la tectonique des plaques et de la dérive des continents. Il a aussi rappelé que son pays pouvait espérer tirer parti de toutes ces recherches puisque énergie géothermique et volcanisme sont souvent associés. C'est ce qu'ont montré les prospections faites il y a quelques années dans le territoire de l'actuelle République de Djibouti par le Bureau de recherches géologiques et minières et relancées depuis peu.

« Une fissure en travail »

De notre envoyée spéciale

Depuis plus de trois heures le convoi de camions militaires cahote durement sur une piste qui ressemble souvent à un tas de très gros pavés et parfois à des marches hautes et irrégulières. Les épineux sont rares dans ce monde de pierres ; les gazelles et les dromadaires encore plus. Quant aux habitants, nous n'en verrons guère plus d'une demi-douzaine, seuls ou avec leurs chèvres. Les chauffeurs ont beau conduire avec précaution, leurs passagers sont, par moments, terriblement secoués.

Avec un brin de sadisme, ceux qui ont déjà fait la piste préviennent les néophytes : « *Cela n'est rien. Attendez la descente du mur du* rift. » La nuit approche lorsque, un par un, les camions abordent très lentement, les deux ponts embrayés, cette rampe dont la pente, sur quelques centaines de mètres, doit être de 30 %. La vue est superbe : à droite, la paroi rose d'un plateau de rhyolite (2), puis la paroi noire du mur de basalte (3) du rift ; à gauche, un à-pic d'une soixantaine de mètres ; en bas, une zone plus plate descend relativement doucement vers l'extrémité occidentale du Ghoubbet Al Kharab.

L'arrivée au camp, spécialement monté par le 5e régiment interarmes d'outre-mer, est saisissante. Au bord de l'eau se dresse, bien aligné, un village de toile : plusieurs dizaines de tentes-dortoirs, une grande tente-salle à manger, une tente-infirmerie, une tente-douches, une tente-toilettes, le tout éclairé à l'électricité. Tout a été prévu pour ces quarante-huit heures ; des glacières pleines de boissons fraîches avaient même été chargées sur les camions qui attendaient les congressistes rentrant après plusieurs heures de marche à pied, sous un soleil de plomb, au milieu des failles, des coulées de basalte et des cônes volcaniques.

Le rift d'Asal se voit clairement : une dépression axiale (le rift) orientée sud-est-nord-ouest, bombée dans le sens longitudinal, bordée et striée par des escarpements de failles de toutes tailles (de quelques centimètres à plusieurs dizaines de mètres) regardant tous vers le milieu de la dépression. Certains de ces escarpements sont recouverts par des coulées de lave, d'autres, au contraire, ont fracturé des coulées. Les cônes volcaniques, petits pour la plupart, sont souvent alignés : ils sont nés d'éruptions fissurales. Du Ghoubbet Al Kharab, la dépression descend en pente douce vers le lac Asal, qui est à 151 mètres en dessous du niveau de la mer. Les eaux du lac Asal sont salées à saturation (360 grammes de sel par litre, alors qu'un litre d'eau de mer contient 35 grammes de sel) et une couche de sel, épaisse de quelques centimètres à plusieurs mètres, occupe la dépression bordant le nord-ouest du lac.

Remettre les choses dans leur contexte

Le volcan Ardoukoba est le dernier-né de tous les volcans de la dépression. Son cône, comme tous les autres, a été construit par les projections de lave qui se sont accumulées après être retombées et se sont solidifiées en morceaux informes, noirs, brillants et hérissés d'innombrables aspérités. L'Ardoukoba a eu une activité modeste : en sept jours, il a émis environ 16 millions de mètres cubes de basalte et ses coulées ont recouvert approximativement 1,6 kilomètre carré. Si spectaculaire ait été sa naissance, celle-ci, comme toutes les éruptions antérieures, n'a été qu'une des manifestations de l'ouverture du rift. Cette extension, probablement brutale, est visible dans le rift par des failles et des fissures ouvertes qui découpent à l'emporte-pièce coulées, calcaires lacustres... et piste. Elle a été mesurée avec précision par l'Institut géographique national par un levé géodésique fait sur des bornes scellées à l'occasion d'un premier levé réalisé en 1972-1973 : entre les rives nord et sud du Ghoubbet Al Kharab, elle a été de 2,50 mètres. L'extension a été précédée, accompagnée et suivie d'une crise sismique.

L'éruption de l'Ardoukoba n'est donc qu'un des phénomènes concrétisant l'ouverture du rift et la naissance d'une croûte océanique. Mais elle a eu le mérite considérable d'alerter les spécialistes des sciences de la Terre qui sont arrivés sur place deux jours après son début et qui ont pu ainsi étudier en détail une phase d'extension d'un rift en la replaçant d'abord dans son contexte régional de géologie, de géophysique et de géochimie, ensuite dans le contexte plus vaste de la mise en place de la croûte océanique.

La croûte océanique basaltique se met en place de façon continue à l'échelle des temps géologiques mais, en fait, lors de crises sismo-volcaniques successives dans la zone axiale (le rift) des dorsales longues de 60 000 kilomètres qui serpentent sous l'océan mondial. Ce mécanisme explique que les masses continentales, toutes réunies en un bloc unique il y a 220 millions d'années, occupent actuellement les positions que nous leur connaissons. La dorsale atlantique, qui sépare les Amériques de l'Eurasie et de l'Afrique depuis 180 ou 170 millions d'années, tourne autour de l'Afrique et a créé, depuis une trentaine de millions d'années probablement, le golfe d'Aden qui sépare l'Arabie de l'Afrique.

Progressant d'est en ouest, le rift d'Aden est parvenu à l'entrée du golfe de Tadjoura, il y a environ quatre millions d'années, et il a atteint le Ghoubbet al Kharab et le rift d'Asal trois millions d'années plus tard. Mais il n'a pas fracturé subitement une masse continentale intacte. Son arrivée semble avoir toujours été précédée, pendant plusieurs millions d'années, par un volcanisme et des phénomènes tectoniques diffus dans une vaste zone. Les rives nord et sud du golfe de Tadjoura et la zone située aux alentours du rift d'Asal ont ainsi été le siège, depuis vingt ou vingt-cinq millions d'années, d'épanchements volcaniques très importants et variés. De — quatre à — un million d'années, en particulier autour du Ghoubbet al Kharab et du rift d'Asal, des basaltes et quelques rhyolites se sont empilés en couches, horizontales au moment de leur émission, et ont constitué, parfois sur plus de 1 000 mètres d'épaisseur, la « série stratoïde ». Il semble que la croûte continentale, déjà amincie, ait été alors fissurée de toutes parts, ce qui a permis aux laves de monter en surface par de multiples sorties fissurales.

L'arrivée du rift paraît avoir mis de l'ordre dans cette anarchie volcanique : depuis un million d'années, l'activité volcanique et tectonique est concentrée dans le rift d'Asal. Le même ordre semble se dessiner actuellement dans l'Afar, depuis le lac d'Asal jusqu'à Zula : l'activité volcanique est concentrée dans plusieurs axes jalonnés par des volcans émettant déjà des basaltes océaniques, alors que l'activité tectonique est encore diffuse.

Après le rift d'Asal, quel chemin va suivre le rift d'Aden pour aller rejoindre le rift de la mer Rouge ? Pour le moment, nul ne peut le dire avec certitude. Les spécialistes pensent à deux voies possibles, mais la réponse définitive ne sera connue que dans plusieurs millions d'années...

Une querelle scientifique

En attendant, les phénomènes s'étant produits depuis quatre millions d'années autour du golfe de Tadjoura et du rift d'Asal et se produisant actuellement en Afar, soulèvent une querelle scientifique sur le processus d'ouverture d'un rift océanique dans une masse continentale.

Selon les tenants classiques de la tectonique des plaques, l'ouverture d'un rift océanique se fait d'un coup, la nouvelle frontière créée ainsi entre deux plaques rigides est tout de suite nette.

Pour d'autres, les masses continentales, au moins au début de leur fracturation, sont susceptibles de déformations. Ce qui explique qu'un volcanisme et qu'une tectonique diffus dans une large zone préludent à la fracturation nette et définitive survenant par la suite. Les plaques aux limites nettes, disent-ils, existent seulement après quelques millions d'années d'une anarchie volcanique et tectonique marquée par une sorte de valse-hésitation entre plusieurs possibilités de fracturation. Les phénomènes observés en Afar peuvent, très probablement, être considérés comme le modèle qui a été suivi lors des fracturations qui ont créé les limites des continents actuels.

Teilhard de Chardin l'avait pressenti dès 1930 : pour lui, l'Afar était une région du monde où pourrait être infirmée ou confirmée la « théorie des arrachements continentaux » par laquelle Wegener expliquait la dérive des continents ; il voyait dans l'Afar une « *fissure en travail* ».

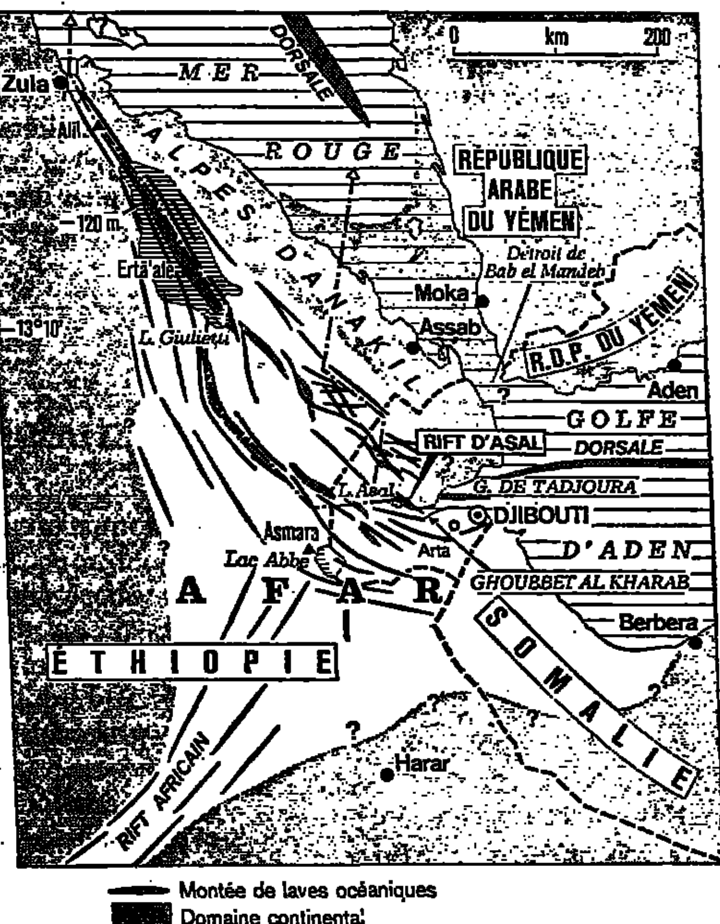
Un désaccord existe donc parmi les spécialistes. En revanche, les participants au colloque sont du même avis sur un certain nombre de points importants.

● La compréhension de tels phénomènes exige impérativement des recherches multidisciplinaires. Les spécialistes de tectonique et de magnétisme, les géophysiciens, les géochimistes sont aussi indispensables que les géologues, les géomorphologues, les pétrologues, les minéralogistes, les géodésiens, pour reconstituer l'histoire de la région, chacun apportant sa contribution à une reconstruction complexe.

● Les études menées en Islande, et dont ont longuement parlé les trois Islandais présents au colloque, permettent d'établir des comparaisons intéressantes avec l'Afar. L'Islande est, en effet, le seul autre endroit du monde où une dorsale océanique et son rift sont émergés. Ce seul fait suffit à rendre l'Afar et l'Islande exceptionnels. Certes, le rift d'Islande n'a pas de masse continentale à fracturer, mais les chercheurs travaillant en Islande et ceux qui étudient l'Afar ont manifestement besoin les uns des autres. L'Islande a une avance certaine pour tout ce qui concerne l'évolution et donc la prévision des éruptions volcaniques. En Afar, grâce en particulier à l'observatoire d'Arta et au réseau de sismographes mis en place depuis quelques années par l'Institut de physique du globe de Paris et par l'Institut supérieur d'études et de recherches scientifique et technique de Djibouti, la surveillance sismologique est beaucoup plus fine.

En outre, une remarque intéressante a été faite par des chercheurs qui ont participé en 1973 et 1974 à l'opération Famous (French American Mid-Oceanic Undersea Study) au cours de laquelle trois petits sous-marins ont permis l'étude *in situ* d'une portion du rift médio-atlantique immergé sous 2 500 mètres d'eau : ce rift ressemble plus au rift d'Asal qu'au rift d'Islande pourtant plus proche par sa nature. Cela suffirait à prouver, s'il en était encore besoin, que les études menées sur diverses portions du rift mondial doivent faire l'objet d'échanges constants.

YVONNE REBEYROL.



Montée de laves océaniques
Domaine continental
Principales directions des accidents tectoniques
Grande plaine salée (au-dessous du niveau de la mer)
Voies possibles de fracturation Arabie-Afrique

Bien que le détroit de Bab-El-Mandeb fasse communiquer le golfe d'Aden et la mer Rouge, on ne peut pas dire que l'Arabie se soit encore séparée de l'Afrique. Les fonds de la partie sud de la mer Rouge sont recouverts par la mer, certes, mais ils appartiennent, comme les rives qui les bordent, au domaine continental. La séparation définitive de l'Arabie et de l'Afrique se fera par l'Afar et annexera donc, à la plaque arabique, une petite partie de territoire actuellement africain... dans quelques millions d'années.

Le rift africain, purement continental, qui fracture l'Afrique orientale depuis l'Afar jusqu'au lac Malawi (ex-Nyassa), a commencé à s'ouvrir il y a probablement plusieurs dizaines de millions d'années. Son activité est beaucoup moins grande que celle du rift d'Aden.

(1) Un rift est une fissure ou un fossé situé entre des failles symétriques ayant la forme de marches d'escalier de part et d'autre de l'axe du fossé. Les rifts océaniques (60 000 kilomètres de long) sont submergés dans leur quasi-totalité, mais ils émergent en Asal et en Islande.

(2) Rhyolites : laves acides (contenant une forte proportion de silice).

(3) Basaltes : laves basiques très fluides et très chaudes contenant moins de silice.

● *Le secrétaire d'Etat à la recherche et les syndicats.* — Dans un communiqué, publié lundi 3 mars, la section du Centre national de la recherche scientifique du Syndicat général de l'éducation nationale (S G E N-C.F.D.T.) proteste contre la manière dont M. Pierre Aigrain, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre chargé de la recherche, a reçu, le même jour, les organisations syndicales. L'entretien devait porter sur les modifications, à l'étude, des statuts des ingénieurs, techniciens et administratifs des organismes de recherche. M. Aigrain, indique le communiqué, « *a exigé en préalable à cette réunion que chaque centrale ne soit représentée que par deux de ses membres, excluant ainsi les syndicats représentatifs des travailleurs de chacun des organismes* (de recherche) *et remettant en cause la liberté des centrales syndicales de composer leur délégation. Ce comportement indique clairement qu'il ne s'agissait pas d'ouvrir de réelles négociations* ». La réunion a eu lieu avec les seuls représentants de F.O. et de la C.G.C.

A L'ACADÉMIE DES SCIENCES

M. Robert Courrier a présenté une note relative aux effets de la « machine de Priore » sur les tissus végétaux et animaux

M. Robert Courrier, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, a présenté, lundi 3 mars, en séance publique, une note de trois chercheurs relative aux effets, sur des tissus végétaux et animaux, de champs électromagnétiques produits par une machine réalisée par l'un d'entre eux, M. Antoine Priore. Les effets de la « machine Priore », dont certains affirment qu'elle peut permettre de faire disparaître certaines tumeurs cancéreuses, avaient déjà, au milieu des années 60, provoqué de vives polémiques, y compris au sein de l'Académie des sciences : les travaux de M. Priore ont toujours été entourés d'un certain mystère, voire d'un certain flou empêchant en particulier leur reproduction avec suffisamment de précision par d'autres expérimentateurs (1).

Les travaux présentés par M. Courrier sont très anciens, ils datent du début des années 60. Ils ont en particulier, a expliqué le secrétaire perpétuel, permis de mettre en évidence les effets de la machine sur des tissus végétaux ; des lentilles soumises au rayonnement de la machine poussent plus vite que des plants « témoins », et des résultats analogues, a-t-il été indiqué, ont été observés sur des plants de tulipes. D'autre part, des œufs de poule soumis au rayonnement éclosent plus vite (dix-neuf jours au lieu de vingt et un), et les poulets qui en sont issus sont « *plus gros* » et grandissent « *plus vite que normalement* ». Enfin, la machine de M. Priore permet de faire disparaître des tumeurs cancéreuses greffées sur des embryons de poulet, alors que sur les échantillons témoins la tumeur double de volume quand, cas fréquent, l'embryon ne meurt pas.

Les protocoles de ces expériences ne paraissent pas plus précis que ceux, plus récents, qui, il y a quinze ans, avaient déjà provoqué de nombreux remous dans la communauté scientifique, en particulier après la décision de la Délégation générale à la recherche scientifique et technique de financer des expériences autour de la machine de M. Priore. Même si celui-ci reste très discret sur ce point, il paraît établi que des expériences ont été tentées sur des malades atteints de cancer.

Avant d'être éventuellement publiée dans les comptes rendus officiels de l'Académie des sciences, la note présentée lundi par M. Courrier doit être, selon une procédure instituée depuis deux ans, soumise à un comité de lecture. Et plusieurs membres de l'Académie assuraient, lundi, que la note de M. Priore et de ses collègues ne résisterait pas à cet examen. — X. W.

(1) Contrastant avec l'imprécision qui caractérise les travaux de M. Priore, des expériences rigoureuses menées par des chercheurs américains ont, ces dernières années, mis effectivement en lumière les effets bénéfiques que peuvent avoir des champs électromagnétiques, en particulier sur la consolidation des fractures. « Le Monde de la médecine » du 20 février dernier a consacré une page à ces travaux.

Élection de trois correspondants

L'Académie des sciences a élu, lundi 3 mars, trois nouveaux correspondants dans la section des sciences de l'univers. Il s'agit du géologue Michel Durand-Delga, du géophysicien Xavier Le Pichon et de l'astronome Pierre Encrenaz.

[Né le 18 mai 1923 à Gaillac (Tarn), M. Michel Durand-Delga docteur ès sciences, a été professeur de géologie à la Sorbonne et est depuis 1972 professeur à l'université Paul-Sabatier de Toulouse. Spécialiste de l'analyse paléographique et paléosédimentaire des chaînes plissées et charriées, M. Durand-Delga a travaillé particulièrement sur la géologie et la structure des chaînes alpines d'Afrique du Nord, d'Espagne méridionale, de la partie orientale des Pyrénées et de Corse.]

[Né le 18 juin 1937 à Quinhon (Vietnam), M. Xavier Le Pichon, docteur ès sciences, a été directeur du département de géophysique du centre océanologique de Bretagne de 1968 à 1973, avant de devenir conseiller scientifique au CNEXO (Centre national pour l'exploitation des océans). Depuis 1979, il est professeur de géodynamique à l'université Pierre-et-Marie-Curie (Paris-VI). Les travaux de M. Le Pichon ont permis d'élucider certaines questions posées par la tectonique des plaques et la dérive des continents.]

[Né le 14 septembre 1945 à Annecy, M. Pierre Encrenaz, docteur ès sciences, est spécialiste de l'étude de l'univers en ondes millimétriques. Ses premières recherches ont porté sur le spectre d'absorption radio des pulsars et sur la mise au point d'une méthode pour déterminer leur distance. Depuis 1972, il a entrepris des observations sur les nuages interstellaires froids et a découvert, dans le milieu interstellaire, l'oxygène 17. Il dirige actuellement deux équipes de recherche, l'une à l'Ecole normale supérieure, l'autre à l'Observatoire de Paris.]

Grande Bretagne, la saveur d'un autre continent.

Pour quelques jours, pour quelques semaines et pour bien moins cher que vous ne le pensez, changez vos habitudes et vivez comme un Anglais. A 30 km de chez nous, c'est un mode de vie à 1000 lieues du nôtre. Découvrez-le, c'est bon.

Logez chez l'habitant

Trois solutions.

• La plus économique et la plus distrayante, le "Bed and Breakfast". Pour 45 F environ, de nombreuses familles anglaises mettent à votre disposition une chambre confortable, et vous servent un copieux petit déjeuner. Vous pouvez réserver en contactant les "Tourist Information Centres".

• Les vacances à la ferme. Beaucoup y voient les "vraies vacances" : campagne, produits du terroir... Consultez la brochure "Stay on a farm". Une semaine, chambre et petit déjeuner : environ 360 F.

• Pour les indépendants, la location de maison : chaumière, ferme ou chalet, faites votre choix.

Dormez comme un Lord

Si loger chez l'habitant ne vous paraît pas la formule idéale, sachez que de nombreux manoirs et châteaux ont été transformés en hôtels. Ils sont indiqués dans la brochure "Castle and Country House Hotels".

Goûtez au Yorkshire pudding

Des restaurants pour tous les prix et tous les goûts sont recommandés dans la brochure "Britain : Hotels and Restaurants". Des panonceaux annoncent les restaurants offrant des spécialités régionales : "Taste of England", "Taste of Scotland", "Taste of Wales".

Allez aussi déjeuner dans les pubs et commandez un "Ploughman's Lunch" pour environ 10 F, arrosé d'une pinte de bière.



Changez de "culture"

Quelques manifestations parmi les plus britanniques. En Angleterre : le Festival international de Bath. En Ecosse, le Festival d'Edimbourg : opéra, musique, danse, théâtre. Et aussi les "Highlands Gatherings". Au Pays de Galles, l'International Eisteddfod, événement culturel dont l'origine remonte au Xe siècle.

Marchez sur les pelouses

La Grande-Bretagne est un jardin ouvert à tous et les Anglais, des amoureux de la pelouse. Ils ont su créer des espaces dont l'harmonie repose sur l'agencement des pelouses, des arbres et des lacs. Parmi les jardins les plus typiques : Blenheim Palace ou Chatsworth House.

Randonnée à cheval à Tam Hows dans le Lake District.

Découvrez une autre Histoire

Cette année, changez, faites le "Grand Tour of Scotland", 700 km de beauté et 4.000 ans d'Histoire ponctués par la visite de 6 magnifiques châteaux, Glamis, Blair Castle, Cawdor, Inveraray, Scone Palace, Hopetoun House, dont certains sont toujours habités par leurs propriétaires.



Powis Castle.

Initiez-vous à tous les sports

En Grande-Bretagne, les sports se pratiquent à des prix très raisonnables.

• Initiez-vous au golf : 35 F le parcours.

• L'équitation : manège ou randonnée, l'heure : 25 F environ.

• La pêche : petits hôtels et auberges vous cèdent leur droit de pêche en rivière.

• Le tennis : la Grande-Bretagne est le pays du tennis sur gazon.

N'oubliez pas que les parcs nationaux offrent de superbes promenades. Guides et cartes dans les "Tourist Information Centres".

Bon à savoir

– Les liaisons vers l'Angleterre.

• Normandy Ferries, P & O Ferries assurent 240 traversées hebdomadaires entre Le Havre / Southampton, Boulogne-sur-mer/Douvres et Ostende /Londres.

Big Ben Tour, son service de tourisme offre plus de 30 possibilités de séjours et circuits en Grande-Bretagne.

• Avec votre voiture, les car-ferries Sealink vous emmènent de Boulogne et Calais à Douvres et Folkestone, de Dunkerque à Douvres, de Dieppe à Newhaven et de Cherbourg à Weymouth. Les aéroglisseurs Seaspeed traversent la Manche de Boulogne et Calais à Douvres.

• Townsend Thoresen vous offre le choix entre Cherbourg ou Le Havre/ Southampton ou Portsmouth, Zeebrugge/Felixstowe vers le Nord de l'Angleterre et l'Ecosse. Calais/Douvres en 75 minutes, la traversée en car-ferry la plus rapide vers la Grande-Bretagne.

• Brittany Ferries propose à tous ses passagers effectuant un aller-retour en voiture sur ses lignes, Saint-Malo/Portsmouth ou Roscoff/Plymouth, 4 nuits pour 100 F dans les "Bed and Breakfast". Cette promotion exclusive se trouve dans la brochure "Brittany Ferries".

• République Tours propose des week-ends, des séjours, des circuits en voiture, autocar ou motorhome.

Au départ de Paris et de toute la France, par avions affrétés ou lignes régulières, bateaux ou hydroglisseurs, bref le programme le plus complet pour visiter l'Angleterre, l'Ecosse ou Jersey.

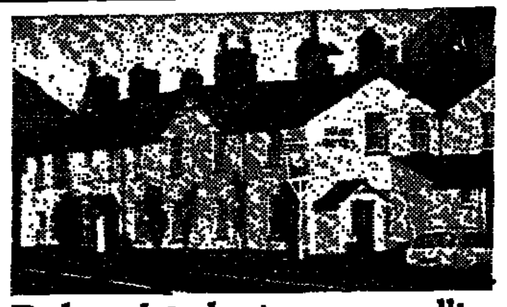
– Les Transports.

• Le car : le forfait "Coach Master Pass" offre un kilométrage illimité sur le réseau d'autocars express.

• Le train : si vous voyagez avec votre voiture, une solution simple et pratique, le Motorail.

– Le "Britrail Pass" est un forfait pour un kilométrage illimité sur le réseau ferroviaire du Royaume-Uni. A acheter en France car il n'est pas vendu en Grande-Bretagne (à partir de 390 F la semaine).

– Le "Travel Pass" est un forfait qui permet d'utiliser les réseaux d'autocars, trains et ferries, dans les îles et les Highlands écossais.



De bons hôtels où que vous alliez

Plus de 200 hôtels, c'est le choix que vous propose la chaîne Trusthouse Forte. Où que vous alliez, vous en trouverez toujours un à proximité.

De la pittoresque auberge de campagne au château-hôtel, de l'économique "TraveLodge" au luxueux hôtel de centre ville, quels que soient vos goûts, vous serez enchantés par l'accueil Trusthouse Forte.



TRUSTHOUSE FORTE HOTELS
Renseignements : 23, place Vendôme Paris 1er Tél. : 261.10.65

– Informations pratiques.

• Monnaie et Change : vous obtiendrez le meilleur taux de change en vous adressant aux principales banques. Heures d'ouverture : du lundi au vendredi, de 9h30 à 15h30.

• Les prix anglais : empruntez les autoroutes sans payer, c'est gratuit. Shopping, logement en "Bed and Breakfast" et pubs sont à des prix très compétitifs. Un autre avantage que vous apprécierez : le coût de l'essence.

• Shopping : traditionnellement, les magasins sont ouverts sans interruption jusqu'à 17h30.

• Centres d'information touristique : où que vous soyez, ils sont à votre disposition de 9h à 17h30.



PLYMOUTH · WEYMOUTH · SOUTHAMPTON · PORTSMOUTH · NEWHAVEN · FOLKESTONE · DOUVRES · FELIXSTOWE · ROSCOFF · SAINT-MALO · CHERBOURG · LE HAVRE · DIEPPE · BOULOGNE · CALAIS · DUNKERQUE · ZEEBRUGGE

Je désire recevoir une documentation complète sur la Grande-Bretagne.
Nom
Adresse

Coupon à retourner à : l'Office Britannique de Tourisme 6, place Vendôme 75001 Paris.

LM4-3

HISTOIRE

CORRESPONDANCE

LA BASE DE MERS-EL-KÉBIR ET LA VICTOIRE DE 1945

Dans son numéro du 2 janvier, et comme suite à l'émission « Les dossiers de l'écran » d'Antenne 2 du 4 décembre 1979, consacrée aux événements de Mers El-Kébir en juillet 1940, le Monde *a publié divers témoignages. M. Alain Pavin, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées (E.R.) marine, nous adresse à son tour le sien :*

Ingénieur des ponts et chaussées, j'étais alors détaché au service des travaux maritimes de la marine nationale. A ce titre, j'ai été chargé, de 1939 à 1944, de la direction d'ensemble des travaux de réalisation de la base navale de Mers-El-Kébir, décidée par décret-loi du 12 avril 1939. Je me permets donc d'apporter le témoignage, direct et vécu, d'un responsable ; mon but étant, non de formuler des jugements subjectifs ou sommaires, mais de rapporter des faits historiques précis et des éléments objectifs d'appréciation ou de réflexion.

∴

I. — L'un des témoignages en question déclare (citation) : « *Le ralliement de la flotte française à la flotte anglaise eût constitué une très puissante force navale, dont l'action aurait pu changer le cours de la guerre.* »

Parmi les grands bâtiments français présents à Mers-El-Kébir le 3 juillet 1940, seuls les cuirassés récents *Dunkerque* et *Strasbourg* étaient intéressants ; les deux autres, anciens et lents, l'étaient beaucoup moins. La flotte anglaise comptait alors quatorze cuirassés en service et quatre en achèvement. L'apport français eût donc été numériquement très faible.

En outre, il n'y avait aucun porte-avions français. Or la primauté navale opérationnelle n'appartenait plus aux cuirassés, mais à l'aviation, embarquée ou non. La Luftwaffe le démontra dès le début des hostilités, aussi bien en mer du Nord (occupation totale de la Norvège) qu'en Méditerranée (Grèce et île de Crète). On notera qu'en mer du Nord, en avril 1940, le *Dunkerque* et le *Strasbourg* opéraient aux côtés de la Royal Navy ; mais ils furent impuissants contre la supériorité aérienne des Allemands.

On est donc en droit de penser que si, le 3 juillet 1940, les cuirassés français avaient rejoint les Anglais ils auraient pu jouer à leurs côtés un rôle modeste d'assistance utilitaire ; mais sûrement pas un rôle décisif de nature à « changer le cours de la guerre ». Celui-ci ne changea vraiment qu'à partir de 1942, lorsque l'aviation américaine put acquérir une totale supériorité, dans les mers européennes comme dans le Pacifique.

II. — Un autre témoignage déclare (citation) : « *Ils* (Gensoul, Darlan, Pétain) *sont trois criminels de guerre qui ont laissé tuer mille trois cents marins pour rien.* (C'est l'auteur qui souligne lui-même *pour rien.*)

« Voici les faits... »

Voici les faits qui se sont déroulés à Mers-El-Kébir après le 3 juillet 1940 :

— Tous les travaux de la base avaient été arrêtés à la mi-juin 1940 en attente de l'armistice, conclu le 22 juin, qui prévoyait le contrôle en Afrique française du Nord d'une commission navale italienne d'armistice ;

— Après les combats des 3 et 6 juillet 1940, tous les travaux furent remis en route, sur décision unilatérale des Français présents sur place, sans aucune consultation de la commission italienne. Ainsi fut célébré à Mers-El-Kébir le *14 juillet 1940* ;

— L'amirauté française ratifia ensuite cette décision locale, et les travaux se poursuivirent sans arrêt, selon le programme initial *intégral*, sans que la commission italienne intervienne jamais ;

— De juillet 1940 à novembre 1942 (débarquement allié en Afrique du Nord), il fut ainsi possible de porter la longueur utilisable des quais à grand tirant d'eau (— 12,50) de 600 à 1 600 mètres (un kilomètre en plus) et la partie abritée de la rade de 100 à 250 hectares (2,5 fois plus) ;

— Le 27 octobre 1942, quelques jours donc avant le débarquement allié, l'amiral Darlan vint, de façon très discrète, à Mers-El-Kébir se rendre compte sur place et s'informer lui-même de l'avancement des travaux et des possibilités d'utilisation de la base. J'ai personnellement participé à toute cette visite. Il est aujourd'hui reconnu par tous les auteurs avertis (cf. notamment l'ouvrage très documenté de l'Américain Peter Tompkins *The Murder of Admiral Darlan*, publié à New-York en 1965) que Darlan avait des relations secrètes avec les Américains à un niveau très élevé, et qu'il s'attendait de leur part à une intervention armée en Afrique du Nord ;

— En novembre 1942, aucun port d'Afrique du Nord n'offrait des facilités comparables à celles de Mers-El-Kébir. Les Américains les utilisèrent aussitôt à plein, car tout était intact. Ils pouvaient mettre *simultanément bord à quai* soit six grands paquebots transformés en transports de troupes, soit dix *liberty ships*, et les décharger directement à terre en quelques heures sans encombrer la rade ;

— Ainsi, et avant que Rommel ne pénètre en Tunisie, plusieurs divisions de l'armée américaine avaient été débarquées, avec tout leur matériel opérationnel, notamment des dizaines d'avions américains démontés, et aussitôt remontés, ce qui leur permit d'avoir très vite la supériorité aérienne qui avait si cruellement fait défaut aux Anglais ;

— Mers-El-Kébir devint alors « *la principale base navale de la Méditerranée occidentale* » (cf. l'ouvrage du commandant Vulliez, *Mers El-Kébir*), à partir de laquelle furent préparés et constamment alimentés les débarquements alliés : en 1943, ceux de Corse (premier département français libéré), de Sicile, d'Italie (Salerne : prélude à la chute de Mussolini et à la rupture de l'Axe) et, enfin, en 1944, celui de Provence.

Tous ces faits montrent bien la contribution majeure de Mers-El-Kébir à la victoire alliée en Méditerranée ; ils furent la conséquence directe du *fait essentiel* : que la base elle-même et l'initiative de ses réalisations restèrent *toujours entre nos seules mains* (1).

III. — Or cette période de notre histoire a été commandée par le comportement des marins français en juillet 1940 ; elle eût été autre si ce comportement avait été différent.

C'est bien l'opinion exprimée par un autre des témoignages publiés par *le Monde* (citation) : « *Il* (le sacrifice des marins français) *enleva tout prétexte à la Wehrmacht de s'établir en Afrique du Nord, ce qui aurait rendu très difficile le débarquement anglo-saxon de novembre 1942.* »

Ce fut aussi, à l'époque, l'opinion d'amiraux anglais, qui déclarèrent que l'opération « Catapult » aurait dû s'appeler opération « Boomerang », car la présence des Allemands en Afrique du Nord eût annihilé Gibraltar. Cela est bien mis en évidence par l'historien anglais Heckstall-Smith, dans un ouvrage publié en 1964 et traduit en français sous le titre *la Flotte convoitée*. Il y estime que Hitler eût aussitôt occupé non seulement la totalité de la France métropolitaine, comme il le fit en 1942, mais aussi toute l'Afrique du Nord, y compris évidemment Mers-El-Kébir. Qui, alors, eût pu s'y opposer ?

Il est en effet très probable que, pour Hitler, alors au sommet de sa gloire et de sa puissance, un départ paisible et consenti des navires français avec les Anglais — quelle qu'en aurait été la destination — eût représenté une rupture provocante et agressive de l'armistice qu'il venait tout juste de conclure avec la France. Il aurait donc réagi aussitôt brutalement.

Je sais bien que l'on ne réécrit pas l'histoire : je n'épiloguerai donc pas sur ce sujet. Mais, même dans l'hypothèse très optimiste où nous n'aurions pas été chassés de Mers-El-Kébir, une chose est certaine : nous n'aurions pas pu y reprendre notre liberté d'action le 14 juillet 1940, et nous aurions été soumis à un contrôle rigoureux de la commission d'armistice. Nous n'aurions donc pas pu faire grand-chose.

Il est donc contraire à la réalité historique d'affirmer que les marins français de 1940 sont morts *pour rien*. Bien au contraire, c'est leur sacrifice qui a laissé ouverte aux alliés l'une des voies de la victoire finale. Leur mémoire mérite de notre part respect et reconnaissance.

A ce sujet, il convient de préciser que tous ces morts reposent à Mers-El-Kébir même, dans un « cimetière des marins » spécialement aménagé, qui constitue une enclave territoriale française ne relevant que de nos représentants. Et je rappellerai que, le 19 avril 1964 (on notera l'année : 1964) l'escorteur d'escadre *Maillé-Brézé* a transféré à Mers-El-Kébir le cercueil, embarqué la veille à Alger, de l'amiral Darlan ; lequel fut inhumé, avec les honneurs militaires dus à son rang, dans ce cimetière, au milieu des marins qu'il avait commandés. La dalle funéraire porte l'inscription : « François Darlan, amiral de la flotte, mort pour la France. Nérac 1881-Alger 1942. »

(1) M. Pavin a été fait chevalier de la Légion d'honneur, en 1945, par le général de Gaulle, « au titre de Mers El-Kébir ».

UNE LETTRE DE M. JEAN BOROTRA

D'autre part, M. Jean Borotra, contacté par M. Pavin à la suite de la lettre qu'il avait publiée dans le Monde *du 2 janvier, nous adresse les précisions suivantes :*

C'est le 11 novembre que M. Pavin, à la suite d'ordres reçus d'Alger, rendit visite au commandement américain à Oran, avec lequel il organisa l'utilisation immédiate de la base. Dans les jours qui suivirent, un matériel considérable et des milliers d'hommes débarquèrent.

Dans la situation confuse et extrêmement complexe existant alors en Afrique du Nord, ces ordres d'Alger n'avaient pu être donnés que parce que l'amiral Darlan recevait de l'amiral Auphan, ministre de la marine, ayant la confiance entière du maréchal, des télégrammes secrets l'assurant de « *l'accord intime* » de celui-ci. De tels télégrammes purent être envoyés par un fil spécial de l'amirauté qui fonctionna jusqu'au 13 novembre.

Quelques jours plus tard, sous la pression inexorable de l'occupant et pour éviter de dures représailles aux Français de la métropole, au milieu desquels il avait choisi de rester, le maréchal Pétain était contraint de désavouer officiellement l'amiral Darlan. Mais celui-ci, dès le 13 novembre, avait pu — et il était le seul à le pouvoir — « *faire rentrer la France et son empire dans la guerre au côté des alliés, au nom du maréchal empêché* ».

Qu'il était donc mérité, l'hommage rendu le 29 avril 1964, par la marine française, à celui qui, après avoir si efficacement contribué, dans la période d'avant-guerre, à la porter au quatrième rang dans le monde, avait eu l'honneur de la commander et, enfin, sacrifié sa vie pour la France !

JEAN BOROTRA.

Ancien combattant (1914-1918 et 1939-1945), commissaire général de l'éducation générale et aux sports (1940-1942), déporté-résistant (1942-1945).

COMMÉMORATION

Controverse autour de l'anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie

A l'approche du 8 mai, trente-cinquième anniversaire de la capitulation de l'Allemagne nazie, le gouvernement — sous l'impulsion du président de la République — a chargé notamment le ministre de l'éducation de donner des directives particulières pour cette commémoration dans les universités et les établissements d'enseignement.

Ce souci de rappel historique pour les jeunes est également au centre des préoccupations des dirigeants de la Fédération nationale des anciens combattants d'Algérie, du Maroc et de la Tunisie (FNACA). Selon eux, l'évocation de la guerre d'Algérie dans les manuels scolaires est parfois inexacte, toujours insuffisante. « *Cette période de notre histoire n'a pas la place qu'elle mérite* », a déclaré récemment M. Michel Sabourdy, secrétaire national de la FNACA, avant de rappeler que près de trente mille jeunes y ont laissé leur vie. « *Leur sacrifice*, a-t-il ajouté, *quelle que soit la signification qu'on lui donne ou les enseignements que l'on peut en tirer, ne doit pas être effacé de nos mémoires* ».

C'est pourquoi la FNACA a choisi de célébrer chaque année le 19 mars, non pas comme le jour anniversaire de la signature des accords d'Evian (qui a eu lieu le 18), mais comme celui du cessez-le-feu en Algérie. Près de trois millions de jeunes Français métropolitains ont participé à la guerre d'Algérie, et la FNACA réfute les accusations de ceux qui, assimilant le 19 mars à une « *honteuse capitulation* », tendent à « *culpabiliser toute une génération* ».

En ce qui concerne l'enseignement, la FNACA ne souhaite pas un récit de la guerre d'Algérie « *dans toutes les péripéties de son déroulement, encore qu'il y aurait beaucoup à retenir* », mais elle ne peut pas « *accepter non plus que les quelques rares manuels scolaires qui abordent le sujet le traitent d'une façon lapidaire et erronée* ».

Dénonçant la campagne de dénigrement menée contre la célébration du 19 mars — qui consisterait à « *fêter la victoire du F.L.N.* », — la FNACA relève que « *quelques-uns des responsables des drames qui ont secoué l'Algérie après le cessez-le-feu ont constitué un comité d'action qui appellera bientôt à une journée d'action le 22 mars* » (1).

En conséquence, le mercredi 19 mars, la FNACA, qui regroupe près de trois cent mille anciens combattants, conviera ses quatre mille comités locaux répartis à travers toute la France à célébrer la mémoire des trente mille tués de la guerre d'Algérie.

Une « erreur historique »

L'Union nationale des combattants d'Afrique du Nord (U.N.C.-A.F.N.), association qui revendique deux cent mille adhérents et qui est rattachée à cette doyenne des organisations de combattants qu'est l'U.N.C., est opposée à cette célébration du 19 mars et s'en explique dans une plaquette, diffusée à cette occasion.

Dénonçant cette « *erreur historique* », selon la formule utilisée par M. Jean Pézard, secrétaire de l'U.N.C. - A.F.N., la plaquette affirme que « *les hostilités ont officiellement continué jusqu'au 2 juillet 1962* ». Tout en admettant que « *les accords d'Evian du 18 mars 1962 ont effectivement prévu un cessez-le-feu pour le lendemain à midi* », l'U.N.C.-A.F.N. considère qu'« *il n'a pas été appliqué, puisque le F.L.N. a immédiatement exercé ses représailles sur les harkis et les Français, musulmans ou non, fidèles à notre pays* ». Le cessez-le-feu n'a donc été, selon cette association, qu'« *une disposition particulièrement théorique des accords d'Evian* ». A l'appui de cette thèse, l'U.N.C. - A.F.N. affirme que « *de nombreux combattants d'A.F.N. ont reçu leur carte pour des combats survenus entre le 19 mars et le 2 juillet 1962* ».

La plaquette poursuit : « *Le sacrifice de nos camarades morts pour la France en Algérie tendait vers autre chose que ce qui a été signé à Evian.* (...) *Honorer leur mémoire à la date des accords d'Evian et de ce prétendu cessez-le-feu constitue donc une indécence, puisque ces conventions ont réalisé précisément l'opposé de ce pourquoi nos camarades sont morts.* »

L'Indochine...

Et l'U.N.C. - A.F.N. conclut : « *Ceux qui célèbrent ce cessez-le-feu veulent en réalité, par ce biais, faire croire que, comme dans les guerres mondiales, le peuple français a fait la guerre à un autre peuple. C'est le but de la propagande politisée visant à multiplier des « rues du 19-mars* ».

Cette association suggère le nom de « rue des Combattants-en-Afrique-du-Nord - 1952-1962 » et ne retient que le 11 novembre comme journée nationale du souvenir.

Au moment même où s'attise cette controverse, l'Association nationale des anciens d'Indochine (ANAI) rappelle que, le 9 mars 1945, « *il y a trente-cinq ans, les Japonais, sentant la défaite arriver, coiffaient toutes les garnisons françaises d'Indochine et, à la suite de combats meurtriers qui se sont poursuivis jusqu'à la frontière de Chine, d'exécutions massives, de tortures, d'emprisonnement général, faisaient disparaître toute autorité de la France au Cambodge, au Laos et au Vietnam. Cette date, capitale dans l'histoire de l'Extrême-Orient, devait inaugurer des décennies de troubles, de guerre et de souffrances indicibles, non seulement pour les Français d'Indochine, mais encore pour les populations locales, qui ne finissent pas de supporter les conséquences de « coup de force* ».

En conséquence, l'ANAI lance un « *appel solennel aux anciens combattants, qu'ils soient d'Indochine ou non, pour qu'ils s'associent à nous pour cette commémoration, le dimanche 9 mars* ». Les cérémonies prévues à Paris sont : à 10 heures, dépôt de gerbes devant la plaque de l'avenue du Général-Lemonnier, décapité à Lang Son le 10 mars 1945 ; à 11 h. 30, messe à Saint-Louis des-Invalides ; à 18 h. 30, ravivage de la flamme à l'Arc de Triomphe de l'Etoile.

Mais l'ANAI souhaite que « *ce dimanche 9 mars 1980 soit également une « journée d'action » dans l'ensemble de la France* ».

CLAUDE DURIEUX.

★ FNACA, 37-39, rue des Gâtines, 75980 Paris. Tél. : 797-13-79.

★ U.N.C. - A.F.N., 18, rue de Vézelay, 75008 Paris. Tél. : 561-17-30.

★ ANAI, 15, rue de Richelieu, 75001 Paris. Tél. : 261-41-29.

(1) « *Quarante-huit heures de réflexion sont laissées aux officiers, sous-officiers et soldats qui, à partir du jeudi 22 mars 1962 à 0 heure, seront considérés comme des troupes au service d'un gouvernement étranger.* » (Extrait de l'ultimatum adressé par l'O.A.S. aux forces de l'ordre, au lendemain du cessez-le-feu.) — N.D.L.R.

INFORMATIONS « SERVICES »

LA MODE

Le cuir est mis

Le cuir est à la mode et dans toutes les tendances de celle-ci. Couturiers et créateurs proposent des tailleurs, des blazers, des pantalons, des vestes et des manteaux en agneaux « plongés », aux coloris subtils, obtenus par des bains de teinture qui les imprègnent complètement et leur laissent le tomber du velours et une tenue remarquable. Ils sont vendus autour de 4 000 F.

C'est cette qualité de vêtements de peau que choisit Roland Jourdan pour les débuts de la griffe *Charles Jourdan* en prêt-à-porter. Son groupe est le plus grand producteur de chaussures de luxe dans le monde et il entend développer son image très parisienne, dans ce sens. Associé au groupe *Loew* de Zurich, il agrandit ses boutiques de chaussures et d'accessoires. Ce sont des unités de 400 mètres carrés environ qu'il vient d'ouvrir à Chicago, Londres, Dusseldorf et Beverly-Hills. La première parisienne de son prêt-à-porter aura lieu le 16 août, dans la nouvelle galerie marchande du rond-point des Champs-Elysées. On pourra s'y habiller de la tête aux pieds, y remplir de cadeaux ses bagages, voire choisir sa nouvelle moquette et son linge de toilette, assorti aux maillots de bain.

L'amélioration du vêtement de cuir dans sa qualité et ses formes est confirmée par Henri Zytomiarski, de *Jean Pécarel*, président des commissions du Salon international du prêt-à-porter. Sa collection de printemps comprend beaucoup de « velours », de peausseries légères, traitées en tailleurs à vestes gansées et jupes droites, en pastels bleu ou jaune, fraise, vert d'eau et gris perle (à partir de 3 000 F). Ses meilleurs points de vente comprennent Stréa (64, rue de Rennes, à Paris) et, à Nice, *Pink* (rue de France).

Amphiboles (271, rue Saint-Honoré) propose un style plus sport (à partir de 1 750 F le blouson), un peu Western, avec des vestes frangées, bleu délavé, à glissières, en porc suédé. Des modèles bicolores en agneau sont montés sur un empiècement d'épaules à ampleur froncée et manches kimono.

A *Dada-Cuirs* (52, rue Jean-Pierre-Timbaud 75011 Paris), c'est Albert Hirsch, spécialiste en la matière depuis vingt ans, qui a lancé le style « moto » en 1968 : formes fonctionnelles pour les courses, renforcées aux articulations, mais aussi modèles de ville « deux roues » pour hommes et femmes. Il travaille la vachette « pleine fleur » en blousons près du corps, en treillis à poches multiples, voire en blazers, avec un choix entre deux pantalons : une culotte de motard à porter dans la botte et un succédané du jean. Ses prix oscillent entre 1 000 F et 1 700 F pour les vestes et blousons, sont voisins de 800 F pour le pantalon

Philippe Vallereuil (85, faubourg Saint-Honoré) est ce fabricant du Périgord qui taille des imperméables, des robes et des deux-pièces en « métis » des Indes mais aussi en suédé synthétique « Al Kantara » lavable. Ses formes s'approchent du corps avec des robes chemisiers, des blousons et des jupes pour sportives sophistiquées.

NATHALIE MONT-SERVAN.



★ Croquis de MARCQ.

CHARLES JOURDAN : veste longue en agneau plongé curry à liserés violets, pied de col grandes manches raglan à glissières permettant de transformer le vêtement en gilet. 36, avenue des Champs-Elysées et au Forum des Halles.

Brummel quinquagénaire

La tradition de l'élégance discrète imposée par le « Dandy » londonien dont *Brummel* porte le nom se mêle aux nouveautés d'aujourd'hui et de demain dans les fêtes du cinquantenaire du magasin pour hommes du Printemps.

Celui-ci a été créé en 1930, au moment où démarraient en France les procédés industriels américains de confection masculine. Entièrement redécoré et agrandi en 1970, il offre maintenant une surface de vente de 6 500 mètres carrés, sur six niveaux.

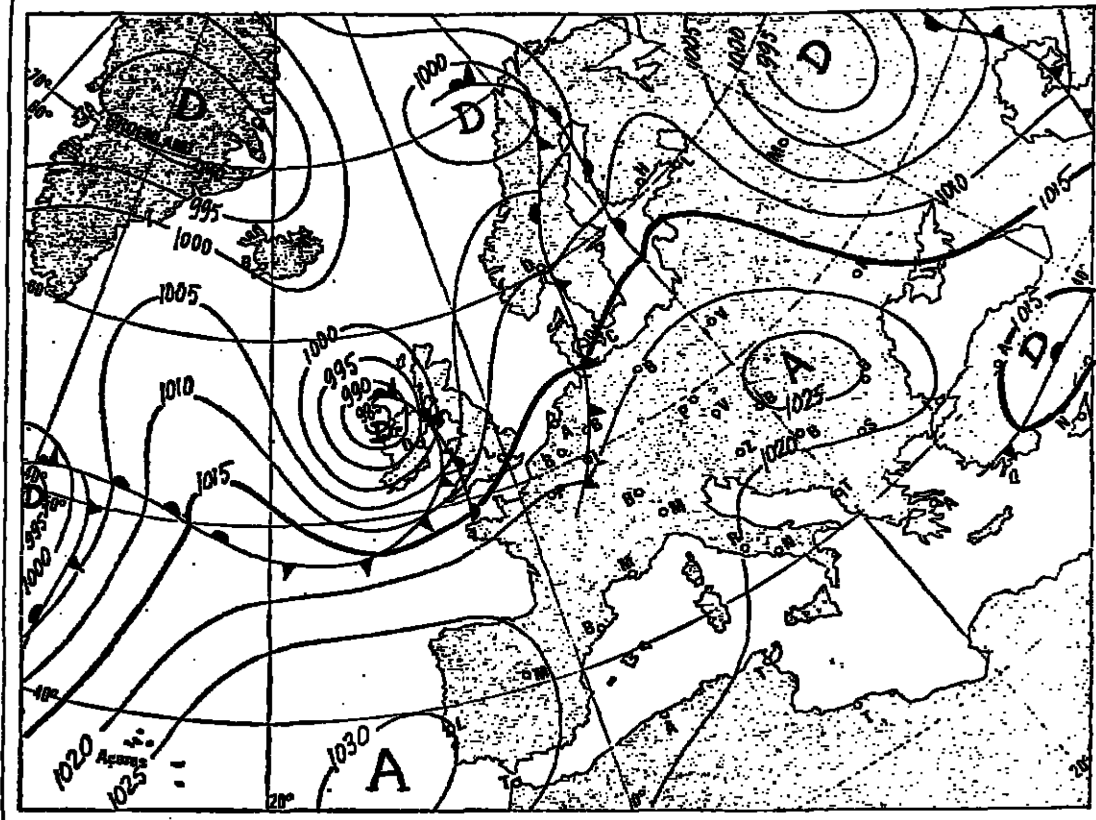
Les manifestations du cinquantenaire débuteront le 1ᵉʳ mars, se prolongeront jusqu'en décembre. En lever de rideau, couturiers et créateurs ont tous créé un modèle futuriste : le costume sur-simplifié de Patrick Lavoix de *Lanvin* voisine avec le « Superman au blouson » de *Pierre Cardin* et le « Saharien » de *Ted Lapidus*. La veste à emmanchures géantes de *Georges Rech* se rétrécit aux hanches, à côté d'un ensemble *de Torrente* à gilet-cardigan sur tricot à col roulé. *Renoma*, pour sa part, contraste le flou d'une veste-chandail et un manteau au croisé plus classique. *Dormeuil* et *Guy Laroche* renouvellent le costume, « désossé » chez *Daniel Hechter*, tandis que *Cacharel* contribue avec un pantalon et une chemise.

Les dispositions du magasin reflètent l'attitude nouvelle des hommes devant la mode. Jusqu'à ces dernières années, ils choisissaient le plus souvent leur vêtement « en ménage ». Le vendeur avait beaucoup affaire aux femmes et intervenait surtout pour épingler les bas des manches et du pantalon. Chez Brummel, l'environnement est aujourd'hui délibérément masculin, mariant les préoccupations liées au travail, aux loisirs, au sport, aussi bien pour les vêtements que pour les équipements.

En plus des griffes déjà citées, des grandes marques de diffusion et des collections de prêt-à-porter le magasin Brummel propose aussi un service sur mesure, la broderie des initiales sur les chemises (trois longueurs de manches), les réparations en tous genres, qui vont des rasoir et des parapluies aux raquettes de tennis et aux armes. — N. M.-S.

MÉTÉOROLOGIE

PRÉVISIONS POUR LE 5 MARS A 0 HEURE (G.M.T.)



SITUATION LE 04.03.80 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 5-3-80 DÉBUT DE MATINÉE

≡ Brouillard ~ Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le mardi 4 mars à 0 heure et le mercredi 5 mars à 24 heures :

Un rapide courant perturbé s'établira sur l'Atlantique, du sud de Terre-Neuve à la mer de Norvège, tandis qu'une zone anticyclonique persistera des Açores au massif alpin. La plus grande partie de la France demeurera sous l'influence de ces hautes pressions.

Mercredi 5 mars, après une matinée fraîche, localement brumeuse, le temps sera souvent ensoleillé dans la plupart des régions. Toutefois, des nuages deviendront plus nombreux sur l'Ouest, le Nord-Ouest et le Nord, avec un risque de faibles pluies passagères sur les côtes de la Manche, où les vents s'orienteront au secteur sud-ouest. Les gelées, au lever du jour, seront du même ordre que celles de mardi, sauf dans le Sud-Ouest, où elles s'accentueront un peu. Les températures maximales seront en légère hausse.

Le mardi 4 mars, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 024 millibars, soit 768,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 3 mars ; le second, le minimum de la nuit du 3 au 4) : Ajaccio, 15 et 5 degrés ; Biarritz, 9 et 6 ; Bordeaux, 9 et —1 ; Bourges, 7 et —2 ; Brest, 9 et 0 ; Caen, 7 et —3 ; Cherbourg, 6 et —2 ; Clermont-Ferrand, 6 et —4 ; Dijon, 7 et —2 ; Grenoble, 10 et —2 ; Lille, 6 et 0 ; Lyon, 8 et —3 ; Marseille, 13 et —1 ; Nancy, 6 et —6 ; Nantes, 10 et —3 ; Nice, 15 et 9 ; Paris-Le Bourget, 7 et —2 ; Pau, 8 et 3 ; Perpignan, 14 et 6 ; Rennes, 10 et —2 ; Strasbourg, 6 et —4 ; Tours, 8 et 0 ; Toulouse, 8 et —1 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 20 et 10 degrés ; Amsterdam, 7 et 0 ; Athènes, 16 et 12 ; Berlin, 0 et —6 ; Bonn, 6 et —1 ; Bruxelles, 5 et 1 ; Le Caire, 17 et 9 ; îles Canaries, 22 et 14 ; Copenhague, 2 et —6 ; Genève, 8 et —3 ; Lisbonne, 15 et 8 ; Londres, 7 et —2 ; Madrid, 13 et 4 ; Moscou, —4 et —6 ; Nairobi, 15 (min.) ; New-York, 1 et —1 ; Palma-de-Majorque, 17 et 6 ; Rome, 15 et 9 ; Stockholm, —4 et —10 ; Téhéran, 8 et —1.

PROBABILITES DU TEMPS JUSQU'AU DIMANCHE 9 MARS

Jeudi 6, persistance du beau temps, froid le matin, mais bien ensoleillé dans la journée, avec des températures maximales en hausse. Sur la moitié ouest du pays, il fera un peu moins froid, et il y aura quelques pluies passagères en soirée.

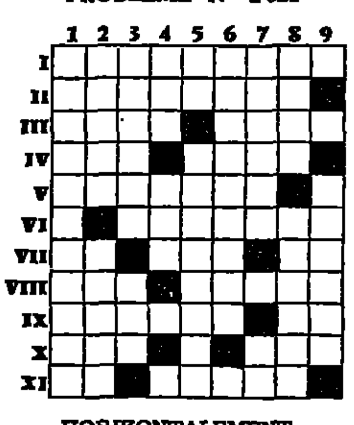
Vendredi 7, une perturbation traversera la France avec des pluies et des vents de sud-ouest assez forts. Le matin, elle sera sur la moitié ouest et l'après-midi sur la moitié est, où il neigera à basse altitude sur les montagnes. En soirée, près de l'Atlantique, le ciel se dégagera à nouveau.

Samedi 8 et dimanche 9, toujours du vent d'ouest et du temps doux avec un passage pluvieux plus marqué dimanche sur l'ensemble du pays. Près de l'Atlantique, les vents d'ouest seront forts et près de la Méditerranée, mistral et tramontane souffleront.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 621



HORIZONTALEMENT

I. Capable de nous entraîner. — II. Qui ont donc perdu le fil. — III. Bruit qui peut faire craindre qu'on va avoir le feu ; Pas atteint. — IV. Sorte d'argile ; Peuvent éclater quand ils sont chauds. — V. Théâtre d'une abdication. — VI. Comme des coquilles. — VII. Qui a donc dû être déclaré ; Peut être chargé du nettoyage des bidets ; Symbole. — VIII. Ville du Vaucluse ; Couvert pour un berger. — IX. S'ajoute au salaire ; Pronom. — X. Légumineuses ; Peuvent se mesurer au poids. — XI. Pronom ; Pouvait être trouvé dans une succursale.

VERTICALEMENT

1. Des légumes quand ils sont hauts. — 2. Sur les dents ; Rendu plus fin. — 3. Chef normand ; Possessif. — 4. Romancier ; Parfois à l'index quand il est blanc. — 5. Règles ; Nom qu'on peut donner à de vieilles savonnettes. — 6. Qui ne peut donc plus supporter les coups. — 7. Tenante quand il n'y a pas de délai ; Article étranger. — 8. Déesse ; Souple quand on s'aplatit. — 9. Qui ne surprendront donc pas.

Solution du problème n° 2 620

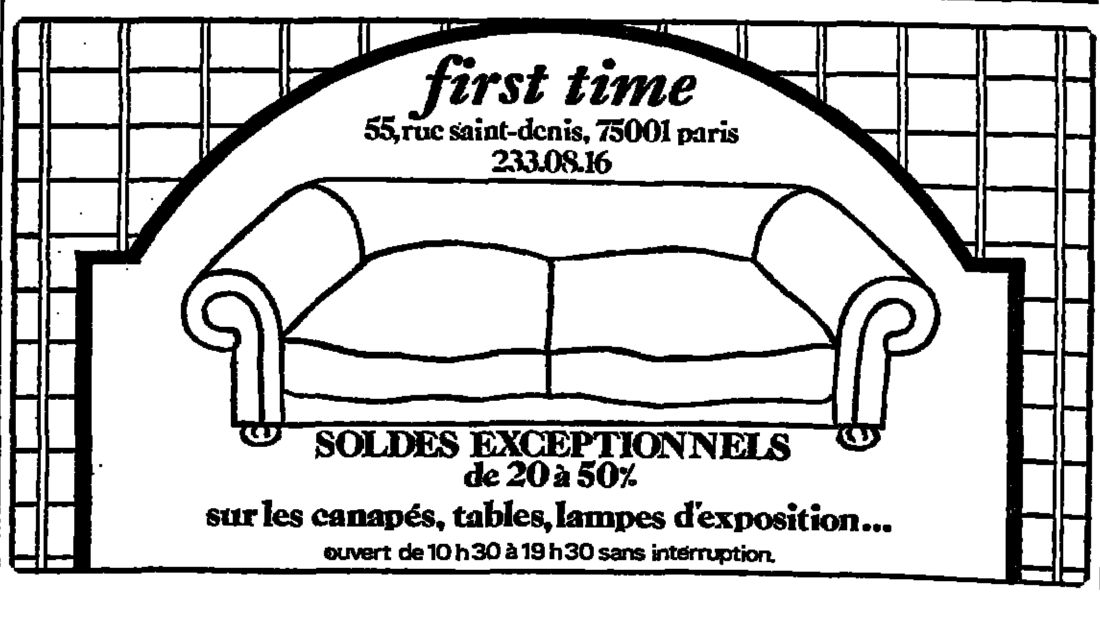
Horizontalement

I. Ensembles. — II. Soucieuse. — III. Tisonné. — IV. As ; Neisse. — V. Me ; An. — VI. Omo ; Out. — VII. Indigence. — VIII. Œil ; Ir. — IX. Lin ; Viser. — X. En ; Lémure. — XI. Rôle ; Eres.

Verticalement

1. Estampiller. — 2. Noise ; Ino. — 3. Sus ; Odon. — 4. Economie ; Le. — 5. Mine ; Ogive. — 6. Bénin ; Elimé. — 7. Lues ; On ; Sûr. — 8. Es ; Saucière. — 9. SE ; Enterrés.

GUY BROUTY.



ÉDUCATION

VACANCES SCOLAIRES 1980 - 1981 Toulouse (1)

Eté 1980 : du vendredi 4 juillet au jeudi 18 septembre.

Toussaint : du mercredi 29 octobre au lundi 3 novembre.

Novembre : du lundi 10 novembre au jeudi 13 novembre.

Noël : du jeudi 18 décembre au lundi 5 janvier.

Février : du samedi 7 au lundi 16 février.

Printemps : du samedi 28 mars au lundi 13 avril.

Mai : du jeudi 30 avril au lundi 4 mai.

Pentecôte : du lundi 26 mai au lundi 1ᵉʳ juin.

Eté 1981 : du samedi 11 juillet au lundi 21 septembre.

(1) Ariège, Aveyron, Gers, Hautes-Pyrénées, Haute-Garonne, Lot, Tarn, Tarn-et-Garonne.

BREF

VIVRE A PARIS

TAXE D'APPRENTISSAGE. — Le préfet de Paris informe les entreprises assujetties à la taxe d'apprentissage (taxe pour la formation des apprentis) que la date limite des versements de cette taxe est reportée au 15 mars 1980 et le dépôt des demandes d'exonération au 8 avril. La préfecture de Paris conseille également aux entreprises assujetties d'attendre la parution prochaine d'un nouveau décret fixant le montant et les modalités de versement de cette taxe avant de s'en acquitter.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 5 MARS

« L'île Saint-Louis racontée aux enfants », 14 h. 30, 17, quai d'Anjou, Mme Colin.

« Les appartements royaux du Louvre », 14 h. 30, métro Louvre, Mme Saint-Girons.

« Notre-Dame », 15 h., façade, Mme Bachelier.

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Garnier-Ahlberg.

« Dijon », 16 h. 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Zujovic (Caisse nationale des monuments historiques).

« Exposition Salvador Dali », 18 h., Centre Pompidou (Approche de l'art).

« Paris d'autrefois », 15 h., métro Maubert-Mutualité (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtel de Camondo », 15 h., 63, rue de Monceau (Mme Ferrand).

« Les plus belles affiches », 15 h., 18, rue de Paradis (Mme Hager).

« L'église Saint-Julien-le-Pauvre », 15 h., façade de l'église (M. de La Roche).

« Saint-Sulpice », 15 h. 30, sur les marches (Tourisme culturel).

« Le Sénat » 15 h., 20, rue de Tournon (Tourisme culturel).

CONFÉRENCES

15 h., palais de Chaillot, place du Trocadéro, Mme S. Egler : « Le symbolisme en Europe ».

18 h., grand amphithéâtre, Sorbonne, 47, rue des Ecoles, M. Hubert Curien : « L'espace aujourd'hui et demain ».

18 h. 30, centre Rachi-CUEJ, 30, boulevard de Port-Royal, M. Joseph Meleze : « Les juifs d'Egypte à la lumière des papyrus gre . ».

18 h. 30, 107, rue de Rivoli, M. J. Devisse : « Comment les Européens voient le Noir : du roi mage à l'esclave ».

19 h., centre Rachi, 30, boulevard de Port-Royal, M. Haïm Vidal Sephiha : « Les juifs saloniciens vus par H. Asseo ».

19 h. 30, amphithéâtre Bachelard, Sorbonne, 1, rue Victor-Cousin, M. C. Prévost : « Propositions en vue de développer l'esprit de créativité en chacun de nous » (Université populaire de Paris).

20 h. 30, Domus Medica, 60, boulevard de Latour-Maubourg, M. Yves Diénal : « Exposé et séance de psychanalyse. Le rêve dans la . le de l'esprit » (Psycho-Santé).

21 h., Centre des arts et loisirs du Vésinet, 59, boulevard Carnot, M. C. Jannel : « Escales secrètes d'Indonésie » (Connaissance du monde).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des 3 et 4 mars 1980 :

DES DECRETS

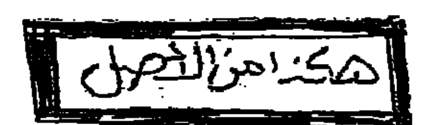
● Portant majoration de la rémunération des personnels civils et militaires de l'Etat à compter du 1ᵉʳ mars 1980 ;

● Fixant les superficies minimales auxquelles le droit de préemption de sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural est susceptible de s'appliquer dans divers départements ;

● Portant concession de la médaille militaire.

UNE CIRCULAIRE

● Relative aux plafonds de ressources applicables en matière d'habitations à loyer modéré et de prêts spéciaux du Crédit foncier de France.



Le Monde

culture

LE JOUR DE LA PHOTO

Calendrier des expositions.

JENNY OKUN, *chez Zabriskie (29, rue Aubry-le-Boucher, Paris-IV*e*), jusqu'au 15 mars : un étrange travail, délicat, mais assez repoussant, d'une jeune Américaine qui procède à des collages, à des superpositions aux jointures grossières de paysages de cartes postales.*

CHRISTIAN BOLTANSKI, *chez Sonnabend (12, rue Mazarine, Paris-VI*e*), jusqu'au 16 mars : le dernier exercice du plus irrévencieux des photographes. Tirages grand format et couleur de jardins miniatures japonais éclairés, dans l'obscurité, par des lampes de chevet. D'un effet saisissant de joliesse.*

JERRY BURCHFIELD ET DON PETERSON, *à l'Ufficio dell'Arte (44, rue Quincampoix, Paris-IV*e*), jusqu'au 17 mars : la photographie californienne en couleurs.*

PORTUGAL 1974-1975, *à la FNAC-Forum (7, rue Pierre-Lescot, Paris-1*er*), jusqu'au 24 mars : un collectif de photographes (Le Querrec, Minassian, Hers, Peress...) portant un regard sur une tentative de pouvoir populaire.*

RUINES, *à la Remise du Parc (2, impasse des Bourdonnais, Paris-1*er*), jusqu'au 29 mars : une sélection de photographies de ruines datant du XIX*e *siècle, signées Baldus, Maxime Du Camp, Frith, Louis Robert, et accrochées de façon aussi originale que romantique.*

KLAUS WITTKUGEL, *à la galerie Phot'Œil (11, rue Boyer-Barret, Paris-XIV*e*) jusqu'au 29 mars : un photographe allemand de la « nouvelle objectivité » des années 30-40. Méconnu, donc à découvrir.*

Quelques livres.

CENT ONZE PHOTOGRAPHIES EROTIQUES *d'Irina Ionesco, aux éditions obliques : mais on connaît déjà par cœur l'érotisme d'Irina Ionesco.*

PAS PERDUS DANS BRUXELLES, *de Germaine Van Parys, aux éditions MA (distribué en France par Argon, 43, rue Hallé, Paris-XIV*e*) : la capitale belge prise au début du siècle par une jeune femme reporter au talent discret.*

MONSTRESSES, *numéro* hors-série des Cahiers du cinéma : *deuxième volume consacré aux photos de film, cette fois aux créatures cinématographiques excessives, Bette Davis, Gloria Swanson, Falconetti - Jeanne d'Arc ou la fiancée de Frankenstein. Un numéro moins fort par le choix de ses photos, mais bien meilleur par ses textes, signés Pascal Bonitzer, Jean-Louis Schefer, François Regnault, Alain Bergala et les autres, et qui cette fois n'échappent plus au romanesque.*

Un livre et une exposition d'Henri Cartier-Bresson

La conscience et l'émotion

Robert Delpire, éditeur, publiciste, a conçu un gros album rétrospectif qui est un choix, une somme des meilleures photos d'Henri Cartier-Bresson, qui regroupe le travail accompli en Chine, aux Etats-Unis, en Inde, ou sur les bords de la Marne, et que le photographe veut son dernier livre, comme un testament d'images prises au monde, retournées au monde.

Cet album, impressionnant parce qu'il met à plat cinquante ans de vie d'un homme passée avec la photo, a été réalisé par Delpire, Bob comme l'appelle Cartier-Bresson, avec amitié pour l'homme, avec amour pour l'œuvre. C'est un album d'une mise en page claire, avec un ordre imprévu, qui en fait un objet rare et poétique : il n'est pas chronologique, il n'est pas découpé en appartenances géographiques ou en événements historiques, il brasse cette grande histoire des hommes pour la reconstruire mystérieusement, menée par la loi de l'image, de l'œil et liée par des associations ténues, des mouvements, des rapports géométriques ou narratifs, comme on en trouve pratiquement à l'intérieur de chaque photo prise individuellement. Il n'y a pas de légende non plus, et chacun se laisse entraîner.

Ce choix de cent cinquante-cinq photos a été exposé à Venise l'été dernier, puis à New-York cet hiver, à l'International Center of Photography, et il va tourner pendant deux ans dans quinze villes des Etats-Unis et du Mexique. La même exposition est actuellement présentée à Paris, chez Robert Delpire, pour promouvoir la sortie du livre — et aussi parce que le livre coûte 300 F (justifiés), — et que tout le monde ne pourra pas l'acheter.

Il fallait voir, le jour du vernissage (sans Cartier-Bresson, absent ou dissimulé), comment les gens regardaient ces photos : avec vénération, comme devant une chose posthume, en s'inclinant. Il faut secouer cette vénération, parce qu'elle fige l'œuvre qui est extrêmement vivante, et puissante, non seulement sur un plan esthétique, mais sur un plan politique, « moral », de conscience humaine, et dans toutes les charges émotionnelles qu'elle peut transmettre.

Il est significatif, par exemple, que des gens comme Susan Sontag ou Roland Barthes, en écrivant sur la photographie, n'aient pas eu envie d'écrire une ligne sur Cartier-Bresson, ou plutôt se soient esquivés, comme intimidés. La même frayeur a lieu du côté des critiques, car l'œuvre est une montagne, électrisante, et pour le photographe une référence absolue, une source à la fois « nourrissante », irradiante et paralysante.

Cartier-Bresson lui-même fait figure de dieu invisible, comme ces empereurs japonais qui ne se montraient pas au peuple (aucune image de Cartier-Bresson, de son visage, ne circule dans les médias) et ne parlaient pas le même langage que lui. Ses déclarations sont effectivement rares et inspirées : « On doit s'entraîner à regarder tout le temps, balançant entre conscient et l'inconscient en une sorte de danse, pratiquant le dessin immédiat, automatique et intuitif », *disait-il à Yves Bourde dans sa dernière interview* (le Monde *du 5 septembre 1974). Et plus loin :* « Je ne suis pas plus photographe qu'aquafortiste ou aquarelliste... Je suis un paquet de nerfs qui attend le moment, et cela monte, monte, et cela éclate, c'est une joie physique, danse, temps et espace réunis... »

Durant toute sa vie, Cartier-Bresson a été un grand voyageur, un grand découvreur (il dit d'ailleurs qu'on n'« invente » pas une photo, qu'on la découvre). Très jeune, il a quitté sa famille qui le destinait à l'industrie du textile pour parcourir le monde avec son Leica. Et s'il a été présent sur certains grands événements (le couronnement du roi George VI, la libération, la mort de Gandhi...), il ne les a pas pris de façon frontale, il ne s'est pas rivé au choc, à l'explosion, à l'événement imposé, capital, mais il les a pris de façon détournée, leurs à-côtés, leurs répercussions dans le paysage ordinaire. Dans le photo-journalisme, qui l'a pourtant fait vivre, il est comme hors champ, hors de l'image immédiatement consommable, il est un peu le fou, l'anarchiste.

Cartier-Bresson a été formé par la peinture, il ne recadre pas ses photos et il les abandonne après la prise de vue. Il se crée d'emblée dans le viseur un rapport de lignes, une confrontation d'éléments convergents ou divergents, une force d'évidence. Tout l'espace du cadre est comme taillé à coups de traits et de compas, tranché en zones d'informations visuelles, et peint en chaque point d'une nuance d'ombre et de lumière, de brume, de gris. Des silhouettes viennent troubler et divertir cette perfection graphique.

Il y a beaucoup de dormeurs dans les photos de Cartier-Bresson, d'hommes épuisés, qu'on dirait presque assassinés par la vie. Il y a des foules qui se pressent vers on ne sait quoi, qu'on presse sans qu'elles sachent où, vers l'or, vers le sang. Il y a des formes qui fuient dans des décors implacables.

On n'a plus qu'à avoir recours à sa propre émotion devant l'image de cet enfant en tablier qui s'est cabré, « en un éclair de seconde », qui a dansé devant le photographe, qui a mimé pour lui la folie, devant un mur lépreux, à Valence, en Espagne, en 1933. La photo, dans ces moments-là, devient un éblouissement, un vertige d'existence.

HERVÉ GUIBERT.

★ Galerie Nouvel Observateur/Delpire, 13, rue de l'Abbaye, Paris-6e. Jusqu'au 5 avril.

★ Un livre relié édité par Robert Delpire. *Henri Cartier-Bresson photographe*, avec une préface d'Yves Bonnefoy. 300 F.

CINÉMA

« SIMONE BARBÈS OU LA VERTU »

de Marie-Claude Treilhou

Un drôle de tempérament vient de débouler dans les quilles du cinéma français. C'est une bonne leçon pour tous ceux qui disent qu'il n'y a plus d'espoir et que nos jeunes réalisateurs gâtent la profession en dépensant l'argent à des riens narcissiques.

Simone Barbès ou la vertu est divisé en trois grandes séquences. La première relève du théâtre : la scène se passe dans le hall d'un cinéma porno tenu par Simone Barbès, qui est, en même temps, ouvreuse — avec une autre fille, interprétée par Martine Simonet, si bien déjà dans *les Belles Manières*, de Jean-Claude Guiguet. Les spectateurs entrent et sortent, les portes se ferment et se referment sur les halètements monotones des films X. La soirée passe, les filles discutent entre elles et avec les hommes, dont certains leur sont familiers.

Marie-Claude Treilhou installe magistralement la durée. Ce qui ne va pas, c'est le son. On peut se servir de l'intensité dramatique théâtrale, de l'unité de lieu, mais au théâtre l'écoute va de soi, on sait d'où elle vient, tandis qu'au cinéma il faut la réinventer, la rendre crédible. La troisième séquence est aussi gâchée par le son. Elle est tournée dans une voiture : la caméra est à l'extérieur du pare-brise, on voit côte à côte Simone et un homme de rencontre, on les entend comme si l'on se trouvait sur la banquette arrière du véhicule. Cela s'est toujours fait, en principe le spectateur a l'habitude, mais c'est gênant ici, parce que le film repose justement sur une attention aux dialogues (denses, émouvants), sur une adéquation des voix et des visages, transplantés avec intelligence et tendresse de l'univers même de la réalisatrice.

La séquence qui est au centre du film est, en revanche, très réussie. Simone Barbès, après le cinéma, va chercher son amie dans une « boîte » pour homosexuelles. Les allées et venues, les couples saisis en une image, le côté étrange de l'endroit tout à coup rendu à la quotidienneté, sont mis en scène avec une étonnante justesse.

On ne saura jamais où est la vertu de Simone Barbès, sinon sur le beau visage pathétique d'Ingrid Bourgoin. Les signes, dans le décor, ne sont pas suffisamment mis en valeur, et il n'y a pas de progression dans le film. Mais cette nuit de Simone Barbès, traversée des relations humaines, fait attendre avec impatience les prochaines histoires de Marie-Claude Treilhou.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Voir les films nouveaux.

ROCK

SECRET AFFAIR AU BATACLAN

Il y avait vraiment peu de monde pour voir Secret Affair au Bataclan, le dimanche 2 mars, deux cents personnes au plus. Dommage. Bien sûr, 18 heures n'est pas une programmation propice à un concert de rock, mais cela tenait surtout à un disque d'une qualité inégale, retraçant mal la dimension de ce que le groupe est capable de proposer en public. Ces quatre Anglais: Ian Page (chant et trompette), David Cairns (guitare), Dennis Smith (basse) et Seb Shelton (batterie), ont une maîtrise de la scène étonnante.

Issu du courant *mod revival* anglais et se recommandant essentiellement des Who, Secret Affair pratique un rock aux compositions cinglantes, aux mélodies acidulées et aux thèmes dépouillés, qui se suivent sans interruption sur des rythmes nerveux. Une énergie « amphétaminée » qui passe par les riffs concis d'une guitare au son affûté, tranchant, et les interventions toujours opportunes et colorées du saxophoniste. Et puis surtout, on remarque la présence de Ian Page, ce jeune dandy encore un peu timide, vêtu d'un costume cintré bleu électrique, d'une chemise noire et d'une fine cravate rouge, qui bouge et danse avec une certaine élégance. Ian Page, qui possède une voix puissante et soyeuse, une voix qui polit les aspérités de la musique et dont la pureté sur scène est remarquable.

ALAIN WAIS.

★ Discographie chez Eurodisc.

INSTITUT

A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Suspense pour l'élection de Mme Marguerite Yourcenar

Toute la ville en parle, tous les regards se tournent vers l'Académie française où, jeudi prochain, une femme a quelque chance d'occuper le fauteuil de Roger Caillois. Ces remous autour de l'élection possible de Mme Marguerite Yourcenar — ils vont peu ou prou nuire à une candidate qui s'était laissé un peu forcer la main et qui a conservé dans cette affaire une attitude très digne, — valent en tout cas un regain d'intérêt à la Compagnie du quai Conti, tandis que les livres de Mme Yourcenar bénéficient d'une large publicité.

Dans l'attente du 6 mars, on se livre au petit jeu des pronostics. En sera-t-elle ? N'en sera-t-elle pas ? La question passionne beaucoup moins les gens lorsqu'on leur demande qui, le même jour, devrait succéder à Joseph Kessel, de M. Michel Droit ou de M. Robert Mallet.

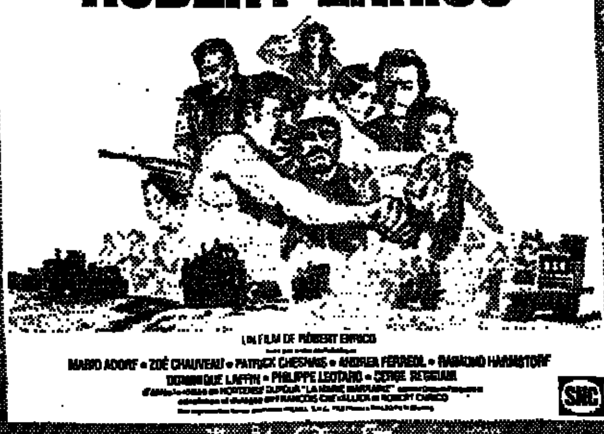
On fait pointage sur pointage dans la liste des trente-huit électeurs. On arrive non sans mal à en dénombrer dix ou douze chez les opposants présumés, qui auront le choix entre le nom de M. Jean Dorst et le fatidique bulletin blanc marqué d'une croix. Et puis, les calculs sont sans cesse à refaire parce que les académiciens interrogés, de manière assez indiscrète font avec le sourire des réponses de Normands. On sait naturellement pour qui votera M. Jean d'Ormesson et contre qui M. André Chamson. Ils ne s'en cachent pas. Quant aux autres, tout ce que l'on peut en général en tirer de positif, c'est que si Mme Yourcenar passe, ce ne sera pas une élection de maréchal.

Mais pourquoi ces réticences, alors que le talent de l'auteur des *Mémoires d'Hadrien* est indiscuté par l'Académie elle-même, qui lui a décerné en 1977 son grand prix de littérature ?

Plusieurs, beaucoup peut-être, ont été agacés par tout le bruit fait autour de cette (grande) dame qui, il y a peu de temps encore, n'était plus française — et qui l'est redevenue. Ils n'aiment guère qu'on leur dicte leur conduite. D'autres (ou les mêmes) n'ont pas apprécié davantage l'annonce, assez irrégulière, de la candidature, alors qu'elle n'était pas encore formulée.

Il ne s'agit là que de péripéties. Le fond du problème serait plutôt la crainte de voir rompre l'habitude de se retrouver entre hommes. De là à traiter les habits verts de phallocrates... Leur galanterie ne supporterait pas une telle injure. Seulement beaucoup considèrent l'Académie comme un club, un club assez fermé où l'on se retrouve entre gens de bonne compagnie... précisément. Et si quelques voix, au cours des dernières années, se sont portées sur de précédentes candidates, celles-ci ne se faisaient guère d'illusions — ne voulant qu'entrouvrir la porte, — n'étant pas de la taille de Mme Yourcenar. — J.-M. D.





CULTURE

THÉATRE

POINT DE VUE

Claudel et ses héritiers

Le droit à l'extravagance

par ÉRIC WESTPHAL (*)

LES héritiers de Paul Claudel viennent de refuser leur autorisation à une tournée de *Tête d'or*, dans la mise en scène de Daniel Mesguich, tournée envisagée après les représentations de la pièce au Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis.

La famille de l'écrivain avait déjà protesté a udébut du mois de février, dénonçant « *une mutilation constante de l'œuvre qui dénature la lettre et l'esprit au gré de la thèse falsificatrice de Mesguich* » (A.F.P. du 14 février). Mais elle avait précisé qu'elle ne voulait pas faire de publicité au metteur en scène en réclamant l'interdiction du spectacle par voie judiciaire.

Voilà donc posé, une fois encore, le problème de la littérature et de ses héritiers, et celui du domaine public.

Avant d'y venir, deux ou trois évidences : c'est le lot et la gloire des grands dramaturges, ceux qui appartiennent au patrimoine national ou international, de Molière à Shakespeare, que d'être beaucoup joués, parce que leur message est universel. Et à être représentés souvent, ils s'exposent, naturellement, à être l'objet de toutes sortes d'interprétations. On remarquera cependant que la pire des « relectures », chères à nos metteurs en scène modernes, n'a jamais jeté l'ombre d'un doute sur la grandeur d'un Molière, d'un Shakespeare ou même d'un... Claudel. Les grands hommes sont au-dessus de ça, heureusement. Et le préjudice, quand préjudice il y a, retombe sur le metteur en scène, qui est taxé de débilité mentale, ou de génie, c'est selon.

Je n'ai guère aimé le travail de Mesguich sur *Tête d'or*. Je crois ce talentueux montreur d'images trop intellectuel pour appréhender, dans toute l'étendue de son mysticisme et de sa profondeur religieuse, ce « *drame de l'homme supérieur qui veut se passer de Dieu, croit y parvenir et trouve finalement une mort brutale dans la faillite de sa gloire et de ses prétentions* » (1). Je n'en suis que plus libre pour plaider le droit de Mesguich à l'extravagance. Parce que nous sommes en démocratie. Parce qu'il n'y a pas qu'une et une seule manière d'interpréter Claudel. Et je pense que, si Mesguich a réduit *Tête d'or* à une sorte de tragédie de mœurs, c'est, après tout, son affaire et celle du public, qui est là pour louer ou siffler.

Ce n'est pas par hasard que j'emploie le mot extravagance. C'est celui que Claudel utilise dans une lettre à André Gide datée du 3 avril 1911, alors qu'il corrige les épreuves d'une nouvelle impression de la pièce : « *... La correction des épreuves m'a donné des sueurs froides. Dieu, que l'on peut être bête quand on a vingt ans ! Comment ai-je pu donner le jour sans frissonner à de pareilles extravagances ?* » (2).

Dans cette perspective, j'imaginerais volontiers le poète à la fois horrifié et ravi de la représentation de Saint-Denis. Malheureusement, ses héritiers n'ont opté que pour l'horreur. D'où l'interdiction de la tournée — lourde sanction financière pour les producteurs du spectacle et pour les comédiens qui se voient l'objet d'un manque à gagner dont ils n'avaient nul besoin. Car on sait que c'est sur la vente d'un spectacle en tournée que l'on amortit, le plus souvent, les frais du montage.

Je pense qu'il y a ici abus. Abus de fait, sinon de droit. Ce qui m'amène à parler du domaine public.

L'article 21 de la loi du 11 mars 1957 dispose : « *L'auteur jouit, sa vie durant, du droit exclusif d'exploiter son œuvre... Au décès de l'auteur, ce droit persiste au bénéfice de ses ayants droit pendant l'année civile en cours et les cinquante années qui suivent.* »

Cinquante ans. Voilà qui est clair. Et bien long, après tout. On sait les nombreux conflits qui s'élèvent fréquemment entre les éditeurs et les ayants droit au sujet de cette loi, dont la meilleure garantie jusqu'ici est sans doute la force de l'habitude. S'il est normal et justifié qu'une terre ou un meuble reviennent naturellement, à la famille d'une personne décédée, est-il vraiment aussi naturel que des héritiers, que parfois rien ne prédispose au jugement littéraire, se voient attribuer tous pouvoirs sur la diffusion et l'exploitation d'une œuvre qui, dans certains cas, se trouve être d'intérêt national ou même international ?

Le Groupe des lettres de la commission des affaires culturelles du VI[e] Plan, en 1970, s'était penché sur cette question et avait répondu par la négative. S'inspirant d'un projet de Jean Zay, de 1936, qui visait à placer le droit d'auteur « *sous le signe du travail et non sous le signe de la propriété* », le groupe avait proposé :

— De réduire à *dix ans* la période pendant laquelle les héritiers titulaires du droit d'auteur possèdent un monopole exclusif d'exploitation ;

— De fixer à *quarante ans* la période ultérieure pendant laquelle, l'exploitation étant libre, l'exploitant serait tenu de verser des droits aux héritiers.

Cette proposition de réforme présente, semble-t-il, un double avantage : celui, d'une part, de ne léser en aucune façon, sur le plan pécuniaire, les droits des héritiers ; d'offrir, d'autre part, une chance accrue de diffusion à des œuvres parfois peu ou mal exploitées, sinon délibérément mises sous le boisseau pour des raisons n'ayant rien de commun avec la littérature.

En dehors de toute considération de personne, le conflit Claudel-Mesguich me paraît être une bonne occasion de rappeler ce texte — qui dort dans les tiroirs de l'administration. N'est-il pas temps de s'en saisir à nouveau ?

(*) Auteur dramatique, inspecteur général des spectacles au ministère de la culture et de la communication.

(1) Robert Mallet, *in Correspondance Claudel-Gide*, Gallimard, 1949, page 258.
(2) *Idem*, page 171.

MUSIQUE

SEMAINE CHORALE EN SEINE-SAINT-DENIS

Les « Volkslieder » de Schoenberg

Des hymnes révolutionnaires au Petit Ramoneur, *de Britten, de Schubert à Xenakis, la Semaine de chant choral de la Seine-Saint-Denis, qui s'adresse aux chefs de chœurs et aux choristes, mais s'ouvre aussi aux mélomanes intéressés (l'entrée est libre à toutes les manifestations), n'a pas voulu se limiter au répertoire traditionnel de chant choral, mais faire voler en éclats certaines barrières en montrant, notamment, que les œuvres du vingtième siècle ne sont pas pour autant fermées aux amateurs et qu'il suffit d'oser, à condition naturellement de connaître.*

C'est en pensant à cet obstacle, plus infranchissable encore que les autres, que les responsables (1) ont imaginé que le concert du Groupe vocal de France (jeudi 6, à 20 h. 30) serait une répétition publique et que les Volkslieder, *de Schoenberg, feraient l'objet d'une séance pédagogique. Est-ce le mot qui a fait peur ou le nom de Schoenberg ? Toujours est-il que l'église luthérienne de Saint-Denis, malgré ses dimensions modestes, n'était pas tout à fait pleine, mais heureusement la présence de Radio-France assurera à cette soirée l'audience un peu plus large qu'elle méritait à plus d'un titre.*

D'abord parce qu'on n'a que très rarement l'occasion d'entendre ces Chansons populaires *harmonisées en 1948, ensuite parce que la présentation était faite par Max Deutsch, l'un des derniers et le plus authentique peut-être des disciples de Schoenberg, enfin parce que les treize choristes des Ateliers vocaux de l'Ile-de-France, placés sous la direction de Michel Tranchant, ont chanté ces pages, d'une intonation souvent difficile, avec une justesse et une plénitude qu'on croit réservées aux formations professionnelles. Que ces chansons soient harmonisées tonalement ne les rend pas plus faciles pour autant.*

Une seconde audition n'a pas suffi à en épuiser les raffinements, mais entre les deux, Max Deutsch, compositeur, chef d'orchestre et pédagogue, dont le rayonnement a marqué trois générations de disciples, a fait beaucoup plus qu'une présentation et mieux qu'une analyse. Insensible aux charmes des exposés bien clairs et bien creux, il sait provoquer l'attention, dire le mot qui oblige à réfléchir au moment où l'on croyait tenir trop facilement une certitude ; expert en digressions, il les justifie tout à coup lorsqu'on s'y attendrait le moins. Schoenberg, Beethoven, le thème russe du quatuor Razumovski, Bartok et la musique paysanne, la Habanera de Carmen, *Brahms,* l'Hymne à la joie, *toutes ces évocations qui se succédaient de façon toujours imprévisible menaient à la même conclusion : chez Schoenberg, l'inspiration occupe toujours une place primordiale, mais au lieu de servir de comme chez tant d'autres, de cache-misère à un métier défaillant, elle le porte, au contraire, au plus haut degré de maîtrise.*

GÉRARD CONDÉ.

(1) La Semaine chorale est organisée conjointement par l'Union des conservatoires municipaux et la délégation régionale de la musique. Renseignements : 225-11-40.

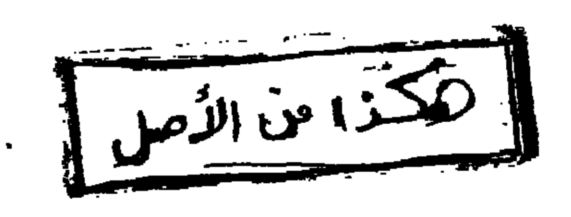
LE FACTEUR D'ORGUE ROBERT BOISSEAU EST MORT

Robert Boisseau est mort à Poitiers, le 29 février (« le Monde » du 4 mars). Il était âgé de soixante et onze ans. Il restera comme un des grands facteurs d'orgue de notre époque, dont il avait sous les yeux l'un des plus beaux exemples, celui de la cathédrale de Poitiers.

Entré par hasard dans la facture en 1926, il fut presque un autodidacte. Courageux, obstiné, passionné, sensible, il trouva peu à peu son chemin ; ses premières réalisations, en 1930, portent encore la marque des procédés de l'époque. Mais dès 1937 un orgue de chœur à Tours marque son souci de pureté et de stabilité. Après la guerre et la résistance, il réalise un instrument admirable de quarante-deux jeux à Sainte-Radegonde de Poitiers. Sa collaboration avec la maison Röthinger de Strasbourg lui permet d'obtenir des chantiers d'envergure. De 1950 à 1960, la cathédrale de Dijon, la restauration de la Madeleine à Paris, un grand plein-jeu pour les religieuses de Limon.

Sa rencontre avec Michel Chapuis vers 1954 l'encourage à se tourner vers des instruments à traction strictement mécanique et au tempérament inégal. En 1962, il restaure l'orgue de Pithiviers, en 1965 il collabore à l'entretien de l'orgue de Notre-Dame. En 1970, il construit à Chalon-sur-Saône un très bel instrument. En 1972, il fait une restauration exemplaire du clicquot de Houdan. Mais son chef-d'œuvre est sans doute l'orgue moderne de l'église Notre-Dame de Royan.





SPECTACLES

théâtres

Nouveaux spectacles

Confluences (387-67-38), 21 h. : Katiouchka.
Chapelle Saint-Roch (296-46-55), 20 h. 30 : Douceur.
Théâtre 71, Malakoff (655-43-45), 21 h. : L'échelle des valeurs a perdu ses barreaux.
Quartiers, Ivry (672-37-43), 20 h. 30 : le Revizor.
Gérard-Philipe, Saint-Denis (243-00-59), 20 h. 30 : Attention au travail.
Maison de l'Allemagne (589-53-93), 20 h. 30 : Hypérion.
Théâtre-en-Rond (322-11-02), 20 h. 30 : Sacrée famille.
Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : les Frères Jolivet ; 22 h. 30 : Otto Wessely.
Centre culturel de Belgique (271-26-16), 20 h. 30 : Une soirée comme une autre.
Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 30 : Richard Bohringer ; 21 h. 30 : Hervé Cristani.
Petit Odéon (325-70-32), 18 h. 30 : A cinquante ans, elle découvrait la mer.
Centre culturel, Villeneuve-Saint-Georges (389-70-70), 20 h. 30 : Capitaine Fracasse.

Mardi 4 mars

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 19 h. 30 : le Fantôme de l'Opéra.
Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : Dom Juan.
T.E.P. (797-96-06), 20 h. 30 : le Camp du Drap d'or.
Petit T.E.P. (797-96-06), 20 h. 30 : Dialogue d'une prostituée avec son client.
Théâtre de la Ville (887-54-42), 18 h. 30 : Béatrice Arnac ; 20 h. 30 : le Légataire universel.

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), 20 h. 30 : Amélia.
Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : Une drôle de vie.
Artistic-Athévains (272-26-77), 20 h. 30 : Un silence à soi ; Quatuor à cordes.
Arts-Hébertot (387-23-23), 20 h. 45 : l'Ours ; Ardèle ou la marguerite.
Atelier (606-49-24), 21 h. : Audience ; Vernissage.
Bouffes-Parisiens (296-60-24), 20 h. 45 : Silence, on aime.
Cartoucherie, Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30 : Flaubert.
Cité internationale (589-67-57), Galerie, 20 h. 30 : le Songe d'une nuit d'été. — Resserre, 20 h. 30 : Maximilien Decrous.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. : la Cuisine des anges.
Daunou (261-69-14), 21 h. : l'Homme, la Bête et la Vertu.
Edouard-VII (742-57-49), 21 h. : le Piège.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 21 h. : Le Père Noël est une ordure.
Galerie 55 (326-63-51), 20 h. 30 : Grimaces et petits sanglots.
Gymnase (256-79-79), 20 h. 30 : l'Atelier.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino (322-28-92), 21 h. : l'Epouse prudente.
La Bruyère (874-76-99), 21 h. : Un roi qu'a des malheurs.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir, 19 h. : En compagnie d'A. Chedid ; 22 h. 15 : A la recherche du temps perdu. — Théâtre rouge, 20 h. 15 : Albert ; 21 h. 30 : En compagnie de Ritsos.
Madeleine (265-07-99), 20 h. 30 : Tovaritch.
Marigny, salle Gabriel (256-04-41), 21 h. : l'Azalée.

(Lire la suite page 24.)

SPECTACLES

Mathurins (265-90-00), 21 h. : les Frères ennemis.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière (742-95-22), 20 h. 30 : Coup de chapeau.
Montparnasse (320-89-90), I, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Un clochard dans mon jardin.
Œuvre (874-42-52), 20 h. 45 : Un habit pour l'hiver.
Orsay (548-38-53), I, 20 h. 30 : Elle est là. — II, 20 h. 30 : Zadig.
Palais des congrès (758-27-78), 20 h. 45 : Danton et Robespierre.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : Joyeuses Pâques.
Péniche (205-40-39), 20 h. 30 : Bécassouille.
Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : le Bleu du ciel.
Potinière (261-44-16), 20 h. 45 : Contes et exercices.
Présent (203-02-55), 20 h. 30 : l'Asile.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : Les orties, ça s'arrache mieux quand c'est mouillé.
Studio-Théâtre 14 (527-13-88), 21 h. : le Grand Ecart.
Théâtre des Deux-Portes (361-24-51), 20 h. 30 : Catherine un soir de novembre.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 45 : L'arche du pont n'est plus solitaire.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : les Amours de Don Perlimplin ; 22 h. 15 : Dracula-Waltz.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Tricoter à Pontoise ; 22 h. 30 : le Bébé de M. Laurent.
Théâtre Noir (797-85-14), 20 h. 30 : les Enfants de Zombi.
Théâtre 347 (526-29-08), 21 h. : la Poube.
Théâtre de la Villa (542-72-56), 20 h. 45 : la Cagnotte.
Tristan-Bernard (522-08-40), 20 h. 30 : l'Homme au chapeau de porcelaine.
Variétés (233-09-92), 20 h. 30 : Je veux voir Mioussov.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 19 h. 45 : le Bel Indifférent ; le Menteur ; 21 h. : Pinter and Co. ; 22 h. 15 : la Revanche de Nana.
Blancs-Manteaux (887-16-76), 20 h. 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h. 30 : Raoul, je t'aime ; 22 h. 30 : Cause à mon c..., ma télé est malade.
Caf' Conc' (372-71-15), 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 30 : Paris 80 ; 23 h. : Segelstein ; 24 h. : Contes et légendes.
Café d'Edgar (322-11-02), I, 20 h. 30 : Charlotte ; 22 h. : les Deux Suisses ; 23 h. 15 : Couple-moi le souffle. — II, 22 h. 30 : Tallia.
Cafessaion (278-46-42), 20 h. 30 : Parlez-nous d'amour ; 21 h. 30 : J. Charby.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : L'avenir est pour demain ; 22 h. 30 : Quand reviendra le vent du nord.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : le Silence de la mer ; 23 h. : Pétrolimonade.

Cour des Miracles (548-85-60), 19 h. : Célébration ; 21 h. 30 : Confetti en tranches ; 22 h. 45 : Essayez donc nos pédalos.
L'Ecume (542-71-16), 22 h. : J.-P. Réginal.
Le Fanal (233-91-17), 19 h. 45 : F. Brunold ; 21 h. 15 : le Président.
La Grange-au-Soleil (727-43-41), 21 h. : Pinatel.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Racontez-moi votre enfance ; 22 h. 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd. — II, 20 h. 30 : Abadidon ; 21 h. 30 : Segelstein.
Les Petits-Pavés (607-30-15), 19 h. 30 : Soirées orientales.
Le Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Offenbach, Bagatelle ; 21 h. 30 : G. Langoureau.
Splendid, 20 h. 45 : Elle voit des nains partout.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69), 20 h. 30 : le Plus Beau Métier du monde ; 21 h. 30 : Magnifique, magnifique ; 22 h. 30 : Didier Kaminka.
La Vieille-Grille (707-60-93), 21 h. : Ma vie est un enfer, mais je ne m'ennuie pas ; 22 h. 30 : Exhibitions pakotilles. — II, 21 h. : A. Tome.

La danse

Théâtre Oblique (355-02-94), 20 h. 30 : Ballets Kodia (musique et danses du Congo).
Théâtre d'En-Face (236-16-78), 20 h. 30 : la Légende de Mulai.
UNESCO (727-01-22), 18 h. 30 : Ballet folklorique mexicain Aztlan.

Les comédies musicales

Renaissance (208-18-50), 20 h. 45 : Viva Mexico.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Raymond ou Comment s'en dé... Babarresser.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h. : Pétrole... Ane.

Le music-hall

Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : Jacques Villeret.
Fontaine (874-74-40), 21 h. : Jacques Douai.
Forum des Halles (297-53-47), 20 h. 30 : Plume Latraverse.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h. 30 : F. Thiephaine.
Marigny (256-04-41), 21 h. : Thierry Le Luron.
Montparnasse (320-89-90), 20 h. 30 : Michel Hermon.
Nouveau Centre d'art celtique (254-97-62), 20 h. 30 : M. Mailhe, B. Meyer.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Ginger Rogers.
Palais des glaces (607-49-93), 20 h. 30 : la Méthode.
Palais des sports (828-40-90), 21 h. : Holiday on ice.
Porte-Saint-Martin (607-37-53), 21 h. : le Grand Orchestre du Splendid.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 18 h. 30 : Marouan (dernière).

Les concerts

Lucernaire, 19 h. : Los Finger (Ponce) ; 21 h. : S. Marendaz, F. Tillard (Fauré).
Salle Gaveau, 21 h. : Brigitte Engerer (Scriabine, Chopin).
Salle Cortot, 20 h. 45 : Ensemble de saxophones de Paris, M.-C. Bruneau, R. Cottret, J.-C. Pennetier (Desportes, Gabus, Meranger...).
Cité internationale, 21 h. : Quatuor Via Nova (Beethoven).
Centre culturel suédois, 21 h. : S. Kassap (Kagel, Eyser, Borenstein...).
Ranelagh, 21 h. : Théâtre des marionnettes de Salzbourg (Dom Juan).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : M. Debost, L. Rogg (Bach).
Théâtre Oblique, 20 h. 30 : Ensemble Connection (cantate).
American Center, 21 h. : M. Galasso.
Porte-de-la-Suisse, 20 h. 30 : Concert du GERM (Lassus, Mariétan).
Eglise Saint-Séverin, 20 h. 30 : Ensemble 2E 2M, dir. A Paris, sol. E. Chojnacka (Mahler, Gorecki, Sato...).
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 21 h. : la Grande Ecurie et la Chambre du roy, dir. J.-C. Malgoire, Ensemble vocal M. Thirot (Charpentier, Schütz).
Eglise de la Madeleine, 20 h. 45 : Chorale des J.M.F., Ensemble instrumental et vocal des Hauts-de-Seine, dir. L. Martini (Honegger).
Théâtre Présent, 21 h. : Quatuor Daniel Raquillet.

Jazz, pop', rock, folk

Bataclan (700-30-12), 20 h. : Sugar Blue, Bill Deraime.
Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. 30 : Maxime Saury Jazz Panfare.
Chapelle des Lombards (236-65-11), 20 h. 30 : Quatuor J.-L. Chautemps ; 22 h. 45 : Lone Ranger.
Gibus (770-78-88), 22 h. : Ketchup Richard.
Dreher (233-48-44), 21 h. 30 : Mal Waldrom Quartet.
Hippodrome de Paris (205-31-47), 20 h. 45 : Bijou.

Dans la région parisienne

Boulogne - Billancourt, T. B. B. (603-60-44), 20 h. 30 : les Hauts de Hurlevent.
Cergy-Pontoise, Auditorium de l'ESSEC (030-43-69), 20 h. 45 : Orchestre de chambre B. Thomas (Bach, Leclair, Mozart).
Clamart, C.C. J.-Arp (645-11-87), 20 h. 30 . Grand' peur et misère du IIIe Reich.
Evry, Agora (077-93-50), 21 h. : Aragon ou le malheur d'aimer.
Ivry, Théâtre des Quartiers (172-87-43), 20 h. 30 : Le deuil sied à Electre.
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe (243-00-59), 20 h. 30 : Expédition Pôle Est.
Saint-Maur, Préau des Fous (885-30-15), 21 h. : Woyzeck.
Sartrouville, Théâtre (914-23-68), 21 h. : Honte à l'humanité.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), 16 h., Cinéma italien : Senilita quand la chair succombe, de M. Bolognini ; 18 h., Hommage : Ozu : Une poule dans le vent ; 20 h., Rétrospective Charley Bowers : Pour épater les poules ; Un original locataire ; Non, tu exagères ?
Beaubourg (278-35-57), relâche.

Les exclusivités

A FORCE, ON S'HABITUE (Fr.), La Clef, 5e (337-90-90).
ALIEN (A., v.f.) (*) : Haussmann, 9e (770-47-55).
AMERICAN GRAFFITI, LA SUITE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
AMITYVILLE, LA MAISON DU DIABLE (A., v.f. (*) : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Magic Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (651-99-75), Napoléon, 17e (380-46-46), Helder, 9e (770-11-24), Rex, 2e (236-83-93) ; v.o. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Balzac, 8e (561-10-60).
BONS BAISERS D'ATHENES (A. v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LES BRONZES FONT DU SKI (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
BUFFET FROID (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
C'EST PAS MOI, C'EST LUI (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Quintette, 5e (354-35-40), Ambassade, 8e (359-19-08), Français, 9e (770-33-88), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
C'ETAIT DEMAIN (Ang., v.o.) : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70), Colisée, 8e (359-29-46), Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Capri, 2e (508-11-69), — Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
CLAIR DE FEMME (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
COCKTAIL MOLOTOV (Fr) : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Marignan, 8e (359-92-82), Nations, 12e (343-04-67), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Cambronne, 15e (734-42-96).
CUL ET CHEMISE (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).
LA DEROBADE (Fr.) (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
DON GIOVANNI (Fr., v. it.) : France-Elysées, 8e (723-71-11), Vendôme, 2e (742-97-52), Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36).
L'ENFER DES ZOMBIES (II) v.o. : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : ABC, U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Bretagne, 6e (222-57-97), Secrétan, 19e (206-71-33), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LA FEMME FLIC (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70, Concorde, 8e (359-92-84), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Ternes, 17e (380-10-41).
FOU (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LA GUERRE DES POLICES (Fr.) (*) : Caméo, 9e (246-66-44), Biarritz, 8e (723-69-23).
GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LA GUEULE DE L'AUTRE (Fr.), Madeleine, 8e (742-03-13), Elysées-Point Show, 8e (225-67-29).
HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
HEUREUX COMME UN BEBE DANS L'EAU (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
HULK REVIENT (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
I COMME ICARE (Fr.) : Athéna, 12e (343-07-48), Montparnasse-83, 6e (544-14-27).
INTERIEURS (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).
LES JOYEUX DEBUTS DE BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
KWAIDAN (Jap., v.o.) : Olympic-Saint-Germain, 6e (222-87-22).
LA LEGION SAUTE SUR KOLWEZI (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18).
MA CHERIE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Quintette, 5e (354-35-40), Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Marignan, 8e (359-92-82), Parnassiens, 14e (329-83-11), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
MAMAN A CENT ANS (Esp., v.o.), Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59).
MANHATTAN (A., v.o.) : Studio-Alpha, 5e (354-39-47), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; (v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
MAMITO (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Espace Gaîté, 14e (320-99-34) ; Moulin-Rouge, 18e (606-63-26).

LES FILMS NOUVEAUX

FERNAND, film français de René Féret, U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Caméo, 9e (246-66-44), Biarritz, 8e (723-69-23), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), Parnassien, 14e (329-83-11).

PIPICACADODO, film italien de Marco Ferreri. V.o. : Forum Cinéma, 1er (297-53-74), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), Olympic, 14e (542-67-42), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Marignan, 8e, v.f., Fauvette, 13e (331-56-86), Parnassien, 14e (329-83-11), Impérial, 2e (742-72-52).

KRAMER CONTRE KRAMER, film américain de Robert Benton, v. o., Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70), Quintette, 5e (354-35-40), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), v.f., Berlitz, 2e (742-60-33), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96), Wepler, 18e, (380-50-70).

L'OMBRE ET LA NUIT, film français de Jean Louis Leconte, Marais, 4e (278-47-86), Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).

SIMONE BARBES OU LA VERTU, film français de Marie-Claude Treilhou. Forum Cinéma 1er (297-53-74), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

ALEXANDRIE POURQUOI ? Film égyptien de Youssef Chahine, v.o., La Clef, 5e (337-90-90).

LES TURLUPINS. Film français de B. Revon Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Montartre, 18e (606-34-25).

ELLE, film américain de Blake Edwards. V.O. : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Paris, 8e (359-53-99), Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.F. : Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)

PAYSANNES, film français de Gérard Guérin. La Clef, 5e (337-90-90) : le Travail ; la Famille ; Révolte (en alternance)

RADIO-TÉLÉVISION

Mardi 4 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 30 Un, rue Sésame.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
Echec et mat.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Ce soir, je couche chez mon copain.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Des magiciens.
Emission de D. Webb et A. Iaker.
Avec Alpha, Ballet de M. Molloy, Dave, Luxor Galli Galli, Morros C. Renard, M. Robertson, J. Tamariz, F. Cabrel, Slydini, Le Bastringue, D. Webb.
21 h 30 Clés pour demain.
Emission de R. Clarke et N. Skrotzky.
« Enquête rougeole », avec M. A. Langaney, sous-directeur du Musée de l'homme ; « Les vigiles de la radio-activité », avec le professeur P. Pellerin, chef du service central de protection contre les radiations ; « Le café », avec le professeur J. Pernes, du service génétique végétal du C.N.R.S.
22 h 30 Les musiciens du soir.
Emission de S. Kaufmann.
Le jazz de la Drôme.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top-club.
20 h Journal.
20 h 40 Les dossiers de l'écran : L'Europe du XXe siècle (en direct du Parlement européen).
De P. Nivollet.
L'historique des quatre-vingts dernières années, ou comment en un siècle l'idée d'Europe, pour être devenue une réalité juridique, n'en est pas restée moins fragile. Intéressante rétrospective grâce à un montage de documents.
22 h Débat : l'Europe.
Avec MM. C. de La Malène, président du groupe des démocrates européens de progrès (DEP) (France) ; J. Scott-Hopkins, président du groupe des démocrates européens (conservateur, Grande-Bretagne) ; E. Glinne, président du groupe socialiste (Belgique) ; Mme E. Hannerich, du groupe de coordination technique et de défense des groupes et des parlementaires indépendants (Danemark) ; MM. M. Bangemann, président du groupe libéral et démocratique (Allemagne) ; H. Notenbaum, du groupe du parti populaire européen (Pays-Bas) et G. Ansart, député communiste du Nord.
23 h 30 Journal

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les couleurs du temps.
18 h 55 Tribune libre.
Biologie et médecine, avec J. Ruffié, professeur au Collège de France.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Bucky et Pepito : la panthère.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma pour tous : « Fort Bravo ».
Film américain de J. Sturges (1953), avec W. Holden, E. Parker, J. Forsythe, W. Demarest, W. Campbell, R. Anderson (rediffusion).
Pendant la guerre de Sécession, une jeune fille s'introduit dans un poste nordiste de l'Arizona, pour faire évader des prisonniers sudistes parmi lesquels se trouve son fiancé. Western intéressant par sa peinture de la vie quotidienne d'un fort et de l'autoritarisme militaire. L'attaque des Indiens est un beau morceau de mise en scène.
22 h Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Jours de famine et de détresse », d'après Neel Doff.
19 h. 30, Sciences : Physique moderne et pensée traditionnelle.
20 h., Dialogue avec... J. Baudrillard et C. Rosset : « La séduction du réel ».
21 h. 15, Musiques de notre temps, avec P. Mefano : extraits de « Micromégas ».
22 h. 30, Nuits magnétiques : Bruits de pages.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 30, Cycle des sonates de Beethoven (en direct de Radio-France) : « Sonate en fa mineur no 1 », opus 2 et « Sonate » (Hummel), par Noël Lee ; 20 h., Actualités lyriques.
20 h. 30, Récital de clavecin (cycle Rameau) : « Suite en mineur » (Rameau), « Dix-septième Ordre, suite » (F. Couperin), « Pièces du deuxième livre » (Rameau), « Dix-huitième Ordre, suite » (F. Couperin), « Pièces du deuxième livre » (Rameau), par Blandine Verlet.
22 h. 30, Ouvert la nuit : Editions et manuscrits musicaux ; 23 h., Le Conservatoire à la fin de la guerre ; 1 h., Douces musiques : œuvres de Berlioz, Chausson, Caplet et Debussy.

Mercredi 5 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 40 Les visiteurs du mercredi.
De C. Izard.
Avec Sibor et Bora ; 13 h. 45, Déclic : les animaux ; 14 h. 9, Dessin animé : la bataille des planètes ; 14 h. 32, Interdit aux plus de 10 ans ; 15 h., La pierre blanche (no 10) ; 15 h. 30, Spécial 10-15 ans ; 15 h. 32, L'odyssée de l'espace ; 16 h. 15, Parade des dessins animés ; 16 h. 40, Les infos ; 17 h., Le vol du pélican (Les passagers clandestins) ; 17 h. 25, Studio 3.
17 h 55 Sur deux roues.
18 h 10 TF 4.
18 h 30 Un, rue Sésame.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
Mission inutile.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Une famille de rechange : le foyer sourire.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
19 h 55 Tirage du loto.
20 h Journal.
20 h 35 Dramatique : « la Plume ».
De G. Coulonges, réal. R. Valey. Avec S. Bellec, M. Kahn, O. Laure, M. Tarbès, J. Marin.
Une plume d'oie et un enfant donnent du tracas à M. le maire, qui prépare la fête locale. Un divertissement.
21 h 40 La rage de lire.
Magazine de G. Suffert.
Histoire des pieds-noirs, de D. Leconte ; *Histoire de la France en Algérie*, de P. Laffont ; *le Macho*, de D. Saint-Hamont ; avec Enrico Macias. Kiosque : livres d'économie et littérature régionale.
22 h 45 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : « Aimé de son concierge ».
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Les mercredis d'Aujourd'hui madame.
15 h Film d'animation : « les Sentinelles de l'air ».
Le bout de la route.
16 h 10 Récré A 2.
La panthère rose ; Zeltron ; Ski de fond ; Albator ; Wattoo-wattoo ; Les Bubblies.
18 h 5 Sports : cyclisme.
Paris - Nice.
18 h 25 Sports : football :
Saint-Etienne-Moenchengladbach, en direct.
20 h 20 Journal.
20 h 25 Mi-fugue mi-raison.
De P. Lafont.
Les jeux sont faits.
22 h 20 Magazine médical : Les jours de notre vie.
Le diabète : du sucre en plus ou en moins.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h Travail manuel.
Le confiseur chocolatier.
18 h 30 Pour les jeunes.
Truc en troc ; A la découverte de l'Unesco : sauver la mer.
18 h 55 Tribune libre.
Biologie et agronomie, avec J. Pernet, du C.N.R.S.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Bucky et Pepito : pour des haricots.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma 16 : « C'est grand chez toi ».
Scénario de P. Jamain et P. Tribolt ; réal. : P. Jamain ; avec G. Geret, A. Soral, M. Bozzuffi, C. Samie, J. Chailleux, etc.
22 h Journal.

FRANCE-CULTURE

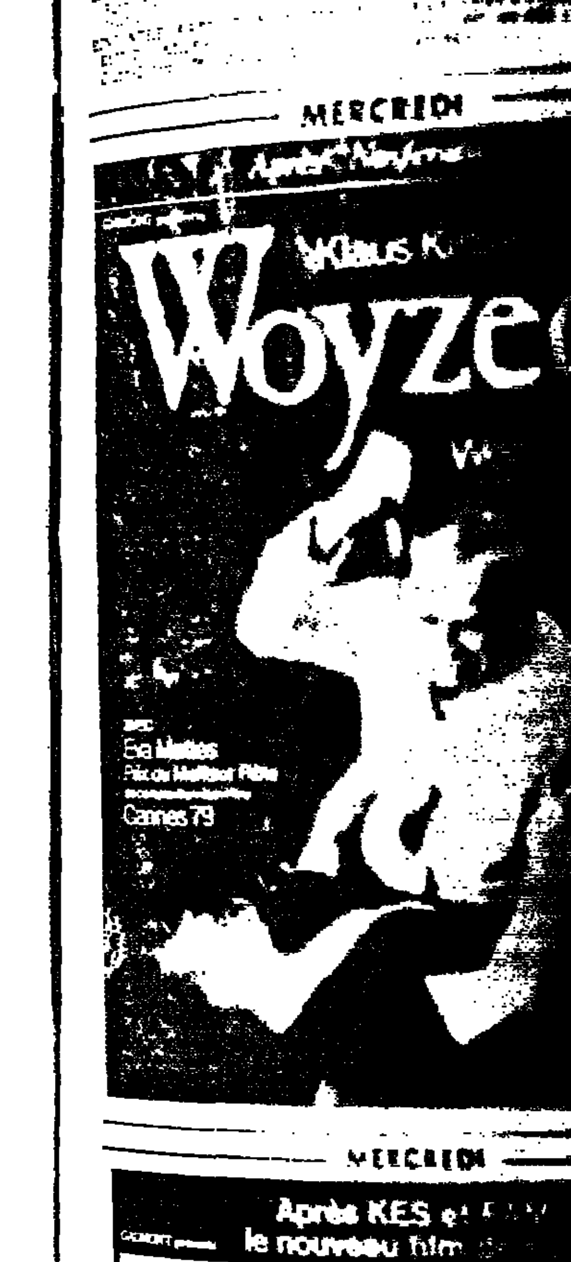
7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Images d'astrophysique ; à 8 h. 32, La forêt de l'oubli.
8 h. 50 Echec au hasard.
9 h. 7, Matinée des sciences et des techniques.
10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie : « L'enfant et l'écriture poétique », avec R. Causse, J. Orizet et J. Charpentreau.
11 h. 2, Les grands opéras du monde (et à 17 h. 32) : Berlin.
12 h. 5, Agora, avec M. Casarès.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Les tournois du royaume de la musique.
14 h., Sons : Sports (entraînement de boxe à Paris).
14 h. 5, Un livre, des voix : « le Métronome », de T. de Saint-Phalle.
14 h. 47, L'école des parents et des éducateurs : Etre père aujourd'hui.
15 h. 2, Point d'interrogation : Les grandes civilisations (l'Egypte : Ramsès II. L'époque Saïte et les Coptes).
16 h., Contact.
16 h. 10, Les travaux et les jours, de L. Pfeiffer.
16 h. 50, Actualité : Les semaines culturelles du Mexique.
18 h. 30, Feuilleton : « Jours de famine et de détresse », d'après Neel Doff.
19 h. 30, La science en marche : Promenade au jardin des sciences.
20 h., La musique et les hommes : En direct de Genève, transmission du huitième concert d'abonnement de l'Orchestre de la Suisse Romande, dir. : W. Sawallisch (« Scènes de Faust », de R. Schumann).
22 h. 30, Nuits magnétiques : Relations.

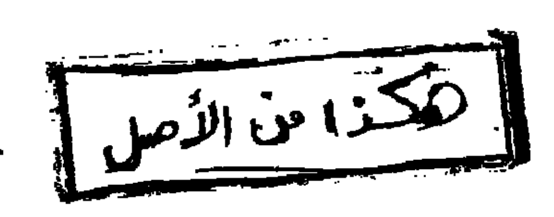
FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque ; 9 h. 2, Eveil à la musique.
9 h. 17, Le matin des musiciens : P.-L. Aimard, piano (Messiaen).
12 h., Festival du son (en direct du Palais des congrès) : Musique de table : musique de charme, « Cydalise » (Pierne) ; 12 h. 35, Jazz classique : La Velle chante Duke Ellington ; 13 h., La Hi-Fi.
14 h., Microcosmos, par Olivier Bernager, Kaléidoscope, œuvres de Kagel, Berio, Couturier, Armstrong et J.-S. Bach.
15 h., Festival du son (Allemagne de l'Est, Suisse, Tchécoslovaquie).
16 h. 30, Microcosmos : Galerie de portraits : Alphonse Le Sage ; Jeu des énigmes, Haute infidélité ; ...En contrepoint.
18 h. 2, Festival du son ; Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, Maîtrise de Radio-France, dir. Henri Farge, œuvres de Schubert, Oberthur, Zabell, Brahms, Schumann.
20 h., Le royaume de la musique.
20 h. 30, Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : « Ouverture pour une fête académique » (Brahms), « Sérénade no 2 » (Brahms), « Concerto pour piano et orchestre no 2 en si bémol majeur » (Brahms), par l'Orchestre national de France, dir. J.-B. Pommier, avec Eugen Istomin, piano.
23 h., Ouvert la nuit : la voix, le Lied schubertien (l'intégrale), par Denise Bahous, « 1815 : le Roi des Aulnes », avec D. Fischer-Dieskau, W. Krenn, G. Janowitz, Ch. Ludwig. 23 h. 30, Hommage à Téréssa Stich-Randall : œuvres de Haendel et Mozart ; 1 h. 30, Les grandes voix : Tony Poncet.

EN COMPAGNIE D'ISAAC STERN

Le violoniste Isaac Stern évoque sa carrière sur France-Musique, chaque matin à 7 heures, jusqu'au vendredi 7 mars. C'est une manière d'introduction au séjour d'Isaac Stren à Paris en mai et juin prochain, à l'invitation de Radio-France. Il participera à seize concerts avec l'Orchestre national de France et le nouvel orchestre philharmonique de Radio-France. France-Musique lui consacrera une journée entière le 21 juin.





SPECTACLES

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32)

LA MORT EN DIRECT (Fr.), v. ang. : Quintette, 5e (354-35-40) ; v.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96)

NOUS ETIONS UN SEUL HOMME (Fr.) (**) : Seine, 5e (325-95-99). H. sp.

L'ŒIL DU MAITRE (Fr.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75).

ON A VOLE LA CUISSE DE JUPITER (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

LES PETITES FUGUES (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

LE POINT ZERO (All., v.o.) : Marais, 3e (278-47-86) ; Panthéon, 5e (354-15-04)

LA PRISE DU POUVOIR PAR PHILIPPE PETAIN (Fr.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

PROFESSION REALISATEUR : Age 10 ans (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).

LE QUINTETTE DE SVEN KLANG (Suéd., v.o.) : Studio Ursulines 5e (354-39-19).

RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

REGARDE, ELLE A LES YEUX GRANDS OUVERTS (Fr.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).

REGGAE SUNSPLASH (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE REGNE DE NAPLES (All.-It.) : Pagode, 7e (705-12-15) : Epée de-bois, 5e (337-47-57).

RETOUR EN FORCE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28).

LE REVOLUTIONNAIRE (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).

ROCKY II (A., v.o.) : Mercury 8e (562-75-90) ; (v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

RODRIGUEZ AU PAYS DES MERGUEZ (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).

SALOPERIE DE ROCK N'ROLL (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

SANS ANESTHESIE (Pol., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).

SARTRE PAR LUI-MEME (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) H. sp.

LE SEIGNEUR DES ANNEAUX (A., v.o.) : Jean-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

SIBERIADE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).

SIMONE DE BEAUVOIR (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22). H. sp

LE TAMBOUR (All., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Boul'Mich, 5e (354-48-29)

LE TESTAMENT DU DOCTEUR MABUSE (All., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90)

TESS (Fr.-Brit., v. angl.) : Monte-Carlo, 8e (225-09-83) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) : Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90).

TOUS VEDETTES (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52).

TOUT DEPEND DES FILLES (Fr.) : Caméo, 9e (246-66-44) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

TRES INSUFFISANT (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Marais, 4e (278-47-86).

CARNET

Décès

— Mme veuve Sam Amar,
Robert et José Amar,
Le docteur Roger Amar,
Le docteur Betty Rossin-Amar,
Huguette et Albert Rouffé,
Et leur famille,
ont l'immense douleur de faire part du décès de leur chère

Elyette AMAR,

survenu le 2 mars 1980, à l'âge de vingt-cinq ans, à Marseille.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

36, rue Briffault, 13005 Marseille.

— Mme Georgette Bataille, sa mère,
Mme Roger Bataille, son épouse,
Patrick, Joëlle et Olivier, ses enfants,
M. Maurice Bataille, son frère,
ont la douleur de faire part du décès de

Roger BATAILLE,
chevalier de l'ordre du Mérite,

survenu le 25 février 1980, dans sa cinquante-quatrième année.

L'inhumation aura lieu le jeudi 6 mars au cimetière Sud de Saint-Mandé, à 15 h. 30.

6, rue Foucault, 75016 Paris.

— L'équipe et la direction du journal « Points de vente » ont la douleur de faire part du décès de

Roger BATAILLE,
chevalier de l'ordre du Mérite,
journaliste-éditorialiste,

survenu le 25 février 1980, dans sa cinquante-quatrième année.

L'inhumation aura lieu le jeudi 6 mars au cimetière de Saint-Mandé, à 15 h. 30.

— M. et Mme Raoul David Boutboul,
Mme Hélène Naccache,
Mlle Odette Boutboul,
M. Jules Pinhas et ses enfants,
M. et Mme Claude Khayat et leurs enfants,
M. et Mme Raoul Madar et leurs enfants,
M. et Mme Naccache et leurs enfants,
Et les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Alégrine BOUTBOUL,
née Binhas Semha,

leur mère, sœur, grand-mère et arrière-grand-mère.

Les obsèques auront lieu le mercredi 5 mars 1980, à 16 h. 30, au cimetière de Pantin.

19, boulevard de la Somme,
75017 Paris.

— Mme Pierre Capdeville,
Mlle Marie-José Capdeville,
M. et Mme Didier Sauvant et leurs enfants Stéphanie et Sophie-Amélie,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre CAPDEVILLE,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
ingénieur en chef de l'air (C.R.),
ancien directeur
de la Société nationale aérospatiale,

survenu subitement en son domicile, le 2 mars 1980.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 5 mars, à 15 heures, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, 88, rue de l'Assomption, Paris (16e), sa paroisse, où l'on se réunira.

35, boulevard Beauséjour,
75016 Paris.

— Mme Pierre Furiet,
M. Claude Furiet,
M. et Mme A. Balaresque et leurs enfants,
M. et Mme B. Furiet et leur fille,
Mlle Chantal Furiet,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre FURIET,
ancien ingénieur de l'artillerie navale,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

survenu à Paris, dans sa quatre-vingt-septième année, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 5 mars, à 14 heures, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, sa paroisse, 88, rue de l'Assomption, 75016 Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.
1, place Rodin, 75016 Paris.

— Mme Mariette Gilles, son épouse,
Marie-Rose, Bernadette et Bernard, ses enfants,
Les familles Gilles, Lévèque, Gaschignard,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Robert GILLES,
ancien conseiller juridique
de la Seine,

en sa quatre-vingt-quatorzième année.

La cérémonie religieuse aura lieu ce mercredi 5 mars, à 14 heures, en l'église Saint-François-de-Sales, rue Brémontier, Paris (17e).

Cet avis tient lieu de faire-part.
95, avenue de Villiers,
75017 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Jean-René GUIVARC'H,
expert-comptable,
commissaire aux comptes,

survenu le 1er mars 1980, à l'âge de cinquante-neuf ans.

De la part de :
Mme Hamy-d'Haillecourt et ses enfants, sa belle-mère, ses beaux-frères et belles-sœurs,
Mme Kerdranvat, sa sœur.

On se réunira 59, avenue Reille, Paris (14e), le jeudi 6 mars, à 7 h. 45.

Les obsèques auront lieu à Audierne (Finistère), le vendredi 7 mars.

16, rue du Général-de-Gaulle,
92290 Châtenay-Malabry.
27720 Dangu.

— Mme Denise Urbain,
M. et Mme Claude Haymann et leurs enfants,
Mlle Véronique Zay,
Les familles Haymann, Strauss, Schulmann, Lajeunesse,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Roger HAYMANN,

survenu le 3 mars 1980, dans sa soixante-dix-neuvième année.

Réunion à la porte principale du cimetière du Père-Lachaise, à 9 h. précises.

— Votre livre de bord-bloc Marine a le regret de faire part de la disparition de son fondateur de

M. Roger HAYMANN,

décédé le 3 mars 1980, dans sa soixante-dix-neuvième année.

Les obsèques auront lieu le jeudi 6 mars 1980.

Réunion porte principale du cimetière du Père-Lachaise, à 9 heures précises.

— Mme André Haymann,
M. et Mme Gérard Haymann,
M. et Mme Gilbert Cahn,
Sylvie, Carole et David,
M. et Mme Louis Haymann,
Mme Roger Rheims,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. André HAYMANN,

survenu le 3 mars 1980.

Les obsèques auront lieu le jeudi 6 mars 1980.

Réunion porte principale du cimetière du Montparnasse, à 11 h. 30.

43, rue Raffet, 75016 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mlle Yvette MERLE DES ISLES,
infirmière diplômée d'Etat,

survenu à Paris, à l'âge de soixante ans, le 26 février 1980.

Les obsèques auront lieu mardi 4 mars 1980, à 14 heures, en l'église Saint-Jacques - Saint-Christophe, 158 bis, rue de Crimée, Paris (19e).

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Nous apprenons la mort de notre confrère

Robert PERREIN,

décédé dimanche 2 mars à Sarcelles (Val-d'Oise), à l'âge de quatre-vingts ans.

Ses obsèques auront lieu mercredi 5 mars au cimetière des Lilas, à 10 heures.

[Entré à l'A.F.P. à la libération comme reporter, Robert Perrein « couvre » de nombreux événements relevant de son sujet favori : les choses de la mer et la marine. Il assure pour l'agence notamment les plongées du bathyscaphe « Archimède » dans les années 50-60.

Il effectue plusieurs reportages comme envoyé spécial sur la première guerre du Vietnam. Rentré en France, il est accrédité auprès du ministère de l'intérieur et de la préfecture de police de Paris. D'une rare complaisance, Robert Perrein facilite, à ce dernier poste, les démarches administratives et professionnelles de ses confrères.

Robert Perrein est l'auteur de deux romans policiers et d'un recueil de poèmes qu'il a consacré à ses « copains ».]

— M. Ernest Raynaud de Fitte, son époux,
M. et Mme Paul Raynaud de Fitte et leur fils Stéphane,
M. Philippe Raynaud de Fitte,
Mlle Anne-Valérie Raynaud de Fitte,
M. Christophe Raynaud de Fitte, ses enfants,
Mme Louise Buckwell, sa mère,
Les familles Raynaud de Fitte, Buckwell, Delavigne, Debrinay, Henricson et Dulière,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Ernest RAYNAUD de FITTE,
née Jane Buckwell,

survenu à Saint-Didier-au-Mont-d'Or, le 1er mars 1980.

Les obsèques ont été célébrées en l'église de Saint-Didier-au-Mont-d'Or (Rhône), le 4 mars 1980, à 10 heures.

— Mme Pierre Rosenwald,
M. Pierre Léon Rosenwald,
Josiane et Claire Rosenwald,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre ROSENWALD,

leur époux, père et grand-père, survenu le 2 mars 1980, à Créteil, à l'âge de soixante-dix ans.

L'inhumation aura lieu le jeudi 6 mars 1980, au cimetière du Père-Lachaise.

On se réunira à 10 h. 45 à l'entrée principale (boulevard de Ménilmontant, 75011 Paris).

9, rue du Caire, 75002 Paris.
17, rue des Romains,
92270 Bois-Colombes.

— Marthe, Clotilde et Nathalie Touchet, ses filles,
M. et Mme Georges Monet, ses parents,
M. André Touchet, son beau-père,
M. et Mme Jean-Pierre Monet et leur fille, ses frère, belle-sœur et nièce,
M. et Mme Jean-Pierre Monet,
Mme veuve Charles Richard, ses enfants et petits-enfants,
M. Henri Lang, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Pierre Touchet, leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Touchet, Monet, Lang, Richard, Karrer, Rollinger, Fritz, Zeltz et Martin, ses oncles, tantes, cousins et cousines,
Et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Jean TOUCHET,
née Monique Monet,

décédée à Paris, le 29 février 1980, dans sa quarante-septième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 5 mars 1980, à 15 h. 30, en l'église Sainte-Catherine d'Honfleur (14).

Cet avis tient lieu de faire-part.
21, rue Hallé, 75014 Paris.
30, rue des Capucins,
14600 Honfleur.
79 bis, rue de France, 06000 Nice.

— Jean-François et Claude Tournaire, ses enfants,
Jean-Philippe et Fayza, Sylvie et Etienne, Alain et Charlotte, Dominique et Jean-Loup, ses petits-enfants,
Guilhem, Brice, Magali, Marie, Olivier, Adrien, ses arrière-petits-enfants,
Et tous ses amis,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Louise-Andrée TOURNAIRE,

survenu à l'âge de quatre-vingt-sept ans, le 28 février 1980.

Les obsèques religieuses ont été célébrées en l'église Saint-François-Xavier, dans l'intimité, le 1er mars 1980.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 1er mars 1980, de

Mme Suzanne VAN DER HAM,

De la part de M. et Mme Jean Story et leurs enfants.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.

M. et Mme J. Story,
4, rue des Cygnes,
74000 Annecy-le-Vieux.

Remerciements

— Dans l'impossibilité de répondre individuellement et rapidement à tous ceux qui lui ont adressé des compliments à l'occasion de sa réception dans l'ordre national du Mérite, Pierre-Yves Lathoumétie les prie de trouver ici l'expression de sa gratitude et de ses amitiés.

— M. et Mme Jean Ponnelle et toute leur famille, dans l'impossibilité de répondre aux nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du rappel à Dieu de

Mme Lazare PONNELLE,

remercient très vivement toutes les personnes qui ont pris part à leur peine.

21420 Pernand-Vergelesses.

Avis de messe

— Une messe sera célébrée le 6 mars 1980, à 9 h. 30, en l'église Saint-Philippe du Roule, à l'occasion du décès de

M. Raymond CAMUS,

survenu le 24 janvier 1980.

Communications diverses

— Le centre marketing de l'Ecole supérieure de commerce de Rouen organise le mardi 11 mars, à 20 h. 30, dans l'amphithéâtre de l'Ecole (mont Saint-Aignan), une conférence sur la publicité animée par M. Bernard Brochand, directeur général d'Eurocom.

— Dans le cadre des Rendez-Vous de la rue d'Ulm, Jean Baudrillard donnera une conférence sur le thème : « De la séduction », le mercredi 5 mars, à 20 h. 30, 45, rue d'Ulm, Paris (5e).

— L'assemblée générale du comité directeur de l'Association tunisienne des amis de la nature aura lieu le dimanche 16 mars, à 10 heures, à l'Hôtel Tunis International.

ÉCHECS

LE TOURNOI DES CANDIDATS AU CHAMPIONNAT DU MONDE

La Fédération internationale des échecs vient de rendre public le déroulements des quarts de finale du tournoi des candidats au championnat du monde.

Les quatre rencontres seront disputées en dix parties selon le calendrier suivant :

A partir du 8 mars : Victor Kortchnoï (diss. sov.) contre Tigran Petrossian (U.R.S.S.), à Velden, Autriche ;

A partir du 9 mars : Lev Polugajevski (U.R.S.S.) contre Mikhaïl Tahl (U.R.S.S.), à Alma-Ata, U.R.S.S. ;

A partir du 14 mars : Robert Hebner (R.F.A.) contre Andreas Adorjan (Hongrie), à Bad-Lauterberg, R.F.A. ;

A partir du 29 mars : Lajos Portisch (Hongrie) contre Robert Spassky (U.R.S.S.), à Mexico-City, Mexique.

PRESSE

● *Le conseil d'administration de l'imprimerie de Montsouris*, réuni le lundi 3 mars, a porté à sa présidence M. Bruno Monnier, ancien administrateur général du *Figaro* et ancien directeur général du groupe Express, en remplacement de M. Daniel Morgaine.

Ce dernier se consacrera désormais, en tant que président-directeur général des Editions de Montsouris — société mère de l'imprimerie, — au développement du secteur édition de la S.A. Idécommunication, holding du groupe dont il assure également la présidence.

M. Bruno Monnier prendra, en outre, la présidence de l'imprimerie de Châteaudren, en Bretagne, filiale des Editions de Montsouris.

FESTIVAL DU SON

LES PROGRÈS DES HAUT-PARLEURS

HAUT-PARLEUR s'applique en français, aussi bien au composant élémentaire (transformant l'énergie électrique sous forme acoustique) qu'à une enceinte acoustique (ensemble d'éléments, visant à restituer fidèlement la totalité du spectre sonore dans un espace aussi large que possible). Bien qu'on affirme toujours que les haut-parleurs — à tous les sens du mot — sont les plus faibles maillons d'une chaîne de restitution, ce n'est plus aussi vrai que ce pouvait l'être, il y a une quinzaine d'années, sans penser atteindre à domicile l'utopique réalité de la salle de concert, un niveau élevé de « confort auditif » est accessible.

Les progrès ont porté, tout autant, sur les enceintes acoustiques, que sur les haut-parleurs élémentaires. Ce sont pour l'essentiel des haut-parleurs électrodynamiques à bobine mobile, ce système ayant éliminé depuis près de cinquante ans tous ses concurrents. Ces derniers avaient donné naissance à des réalisations de très grande classe (haut-parleurs électrodynamiques à diaphragmes plans, ou électrostatiques à large bande) mais ne pouvaient lutter, du double point de vue industriel et économique, contre le haut-parleur à bobine mobile.

Le besoin de séparer les rayonnements des deux faces du diaphragme d'un haut-parleur électrodynamique fut évident, dès que Rice et Kellogg l'inventèrent en 1925 ; séparation particulièrement souhaitable aux basses fréquences. Deux solutions ont émergé : l'enceinte close ou semi-infinie, et l'enceinte anti-résonante ou bass-reflex.

L'enceinte close eut peu de succès au départ. Elle requérait de très volumineux coffrets (300 à 500 litres) pour ne pas faire remonter de manière inacceptable la fréquence de résonance du haut-parleur (au-dessous de laquelle il ne donne rien de bon).

En 1954, un acousticien américain, M. Edgar Villchur, fit sensation en fabriquant un haut-parleur de 30 cm de diamètre, qui résonait vers 10 hertz, et conçu pour être utilisé avec un coffret hermétiquement clos de 50 litres, entièrement rempli de laine de verre. L'élasticité de l'air du coffret faisait remonter la résonance effective vers 45 hertz, ce qui restait esthétiquement acceptable, et les forces de rappel, essentiellement pneumatiques, engendraient moins de distorsion que des forces d'élasticité mécanique. Le rendement était faible et la bande passante sans distorsion prenait fin vers 1 000 hertz, ce qui imposait d'employer d'autres haut-parleurs pour le médium et l'aigu. Malgré ces limitations, la suspension pneumatique fut partout adoptée pour le registre grave (performances prévisibles, courbe de réponse régulière) ; d'autant que ce furent aussi MM. Villchur et Allison qui créèrent les haut-parleurs électrodynamiques à diaphragmes hémisphériques, pour compléter, dans les registres médium et aigus, la conception initiale. Actuellement, la plupart des enceintes acoustiques du marché ont des suspensions pneumatiques.

L'enceinte anti-résonante s'obtient en ajoutant un évent, souvent tubulaire, à une enceinte close. Elle fut inventée en 1936 par Wente et Thuras. Si les dimensions du coffret et de l'évent sont judicieusement choisies, la fréquence de résonance initiale du haut-parleur n'est pas augmentée, et l'on gagne une demi-octave dans le grave, par récupération partielle de l'onde arrière. Le rendement est excellent ; mais on déplore souvent une résonance parasite, gênante si elle se localise vers 100 hertz (son de tonneau, boum-boum...). Bref, l'accord de l'enceinte est délicat, de même que son amortissement interne.

Dans la période 1946-1955, où la mode était aux basses « étoffées », le bass-réflex eut un énorme succès et suscita de nombreuses variantes. Notons l'artifice imaginé par M. Joseph Léon — créateur d'Elipson, — qui étouffait la résonance gênante par un résonateur interne utilisé comme « silencieux ». Après 1955, la mode ayant évolué, et attachant plus d'attention à la qualité du médium et aux transitoires, la vogue du bass-réflex diminua ; le domaine professionnel lui demeura fidèle, pour son excellent rendement.

Cette vogue aurait tendance à augmenter de nouveau, depuis qu'a été remise à l'honneur, en 1971, une étude datée de 1961 de l'ingénieur australien Thiele, reconsidérant le bass-réflex de façon très originale. Les ordinateurs aidant, apparaissent de nouvelles formules intéressantes, souvent avec correcteurs internes. On retrouve le bon rendement du bass-réflex, et la possibilité de mieux maîtriser la réponse des coffrets de faible volume.

Vers la miniaturisation

En dépit de louables efforts, il apparut clairement, au cours des années 50, qu'un parfait haut-parleur solo, convenant à toutes les fréquences, sans distorsion, ni variation de directivité, était irréalisable, quelque prix que l'on consentît à le payer. On en vint donc à accepter des enceintes à deux, trois, voire quatre voies, chaque section du spectre audible étant restituée par un haut-parleur spécialement adapté. C'est une solution plus sage, parfois plus économique, mais la présence de plusieurs points émissifs pose la délicate question des filtres et de la concordance, pour l'auditeur, des rayonnements des divers haut-parleurs élémentaires dans les zones spectrales de jonction : cela conduit souvent à décaler les haut-parleurs dans l'espace (une idée qui date de 1937).

Renoncer au haut-parleur unique n'excluait pas d'améliorer les haut-parleurs élémentaires. A part les circuits magnétiques, où les ferrites (plus économiques) ont largement remplacé les aciers spéciaux, les travaux ont porté essentiellement sur deux points :

— Assouplissement des pièces de guidage pour accéder, sans distorsion, aux grandes amplitudes : joint périphérique en gouttière de néoprène, centrage arrière par disque gaufré plastifié, simple ou double.

— Amélioration des diaphragmes : le feutrage cellulosique usuel manquant de raideur, colore les sons. D'abord, ce fut un sandwich de polystyrène expansé, entre feuilles métalliques (rigide, mais peu amorti). Actuellement, le « bextrène » (plastique moulable à base de polystyrène) est très apprécié des constructeurs. On dit aussi grand bien d'un polypropylène laminé. Les Japonais préfèrent, depuis peu, une structure métallique plane en nid d'abeilles, sandwichée entre feuilles d'aluminium. Les diaphragmes sont généralement coniques, mais il en est aussi de plans (ronds ou rectangulaires). Tout cela pour des éléments « graves », de diamètres compris entre 20 et 30 centimètres. Les éléments « médium » (10 à 15 centimètres) suivirent le mouvement et, par alourdissement et raidissement du diaphragme, on a fabriqué depuis plusieurs années des haut-parleurs de 11 centimètres, résonnant vers 40 ou 50 hertz, capables d'énormes amplitudes vibratoires. Pouvant émettre des sons graves, ces haut-parleurs ouvraient la voie à la miniaturisation.

Pour les haut-parleurs hémisphériques (diamètre compris entre 1,5 et 5 centimètres), on use beaucoup de diaphragmes en mylar et en duralumin ; mais aussi en titane, en béryllium et, même, en bore. Tous ces haut-parleurs rayonnent directement leur énergie. Les pavillons ne sont plus à la mode, mais pourraient y revenir, avec des haut-parleurs à ruban ou pour des tweeters piézoélectriques. Bien évidemment, tous les éléments d'une même enceinte doivent être parfaitement isolés acoustiquement.

Autres innovations : injecter un fluide visqueux ferromagnétique dans les entrefers (1974) où le maintient le champ de l'aimant (amortissement centrage et refroidissement) ; découpler élastiquement (1979) le châssis du haut-parleur grave du coffret, pour juguler le rayonnement résiduel des parois d'enceinte.

La miniaturisation des haut-parleurs a poussé vers une réduction du volume des enceintes. Pour les graves, le mieux reste une enceinte de 50 à 100 litres, avec un haut-parleur de 30 à 38 centimètres (meilleur rendement, moindre distorsion aux niveaux élevés). Pour mieux utiliser le volume, on construit aussi des enceintes à haut-parleurs couplés : un des haut-parleurs, invisible, aide l'autre, suivant une vieille idée de MM. Olson, Preston et May. Finalement, l'existence des petits haut-parleurs de 11 centimètres pour sons graves autorise la construction d'enceintes à deux voies miniaturisées (10 litres et moins). Le prix est élevé et le rendement très faible, surtout si l'on veut abaisser la fréquence limite inférieure.

L'existence d'amplificateurs transistorisés, qui fournissent économiquement de très fortes puissances (100 watts et plus) permet d'accepter ces faibles rendements. De plus, ces enceintes se prêtent bien à l'asservissement électronique. Il s'agit d'une vieille idée : depuis 1924 (P.A.G. Voigt), on tente de contraindre par rétroaction le diaphragme d'un haut-parleur à se conduire de façon quasi idéale ; mais ce n'est que depuis une décennie que la puissance, la rapidité et la linéarité des circuits transistorisés autorisent des réalisations commercialement fiables. Le plus souvent, la voie grave est seule asservie.

Le retour de la triphonie

La miniaturisation reste insatisfaisante pour l'extrême grave. Mais, d'autre part, l'information directive des fréquences inférieures à 200 hertz est négligeable ; il est donc naturel de restituer cette fraction du spectre (après sommation des canaux) par un haut-parleur grave unique, tout spécialement adapté (bass-reflex, formule asservie, résonateur complexe), dont la place importe peu. On complète alors le haut-parleur central par deux enceintes miniaturisées dites « satellites ». Cette « triphonie » date en fait des débuts de la stéréophonie (*Galaxie* de Jensen, en 1958) ; mais elle fut bannie, pour des raisons commerciales, comme tout ce qui n'était pas, alors, entièrement et purement stéréophonique. Elle revient en faveur pour les besoins de la miniaturisation, mais il ne faut pas oublier qu'avec des enceintes de taille normale la triphonie peut conduire à des réalisations de très grande classe.

On a dit plus haut que le haut-parleur à bobine électrodynamique avait éliminé ses anciens rivaux. Ceux-ci sont pourtant à l'origine de réalisations prestigieuses, mais d'un coût élevé en général.

● Le labyrinthe ou « ligne » acoustique : inventé par Olney en 1936, il tente, en principe, d'éliminer l'onde arrière, au travers d'un long conduit replié bourré d'absorbants. C'est presque une spécialité britannique, qui compte de belles réussites à son actif.

● Les haut-parleurs électrostatiques à large bande : le diaphragme très léger, en mylar, étant également commandé en tous ses points par les forces électrostatiques, la réponse transitoire est excellente, de même que la limpidité du message. Depuis 1956, une réalisation anglaise, à deux voies, demeure immuable, attirant toujours les mélomanes, et constitue encore, en Grande-Bretagne, un étalon de qualité. Son auteur (P.J. Walker) nous révélera, bientôt, sans doute, une nouvelle version, où de multiples diaphragmes annulaires simuleront le rayonnement d'une source idéale et ponctuelle. Il est d'autres haut-parleurs électrostatiques à large bande (un modèle original engendre des ondes cylindriques) ; mais le principe tente peu, car il implique une technologie très complexe.

● Les haut-parleurs électrodynamiques à diaphragmes plans : ils dérivent du Blatthaller de Siemmens (1932). Une réalisation actuelle, en forme de paravent, use de diaphragmes en mylar, dont le moteur est une grecque métallique (répartie sur toute la surface), plongée dans le champ magnétique. Au principe moteur près, le but et les résultats sont proches des haut-parleurs électrostatiques. Encombrants, coûteux, peu sensibles, mais excellents.

● Le transformateur acoustique Heil : un diaphragme plissé avec un moteur formé de fins conducteurs parallèles, dans un champ magnétique, augmente le couplage du générateur à l'air environnant. Ce haut-parleur a une excellente réponse transitoire mais la bande passante est limitée inférieurement vers 2 000 hertz.

● Le haut-parleur piézoélectrique : on dispose depuis peu de matières plastiques à effet piézoélectrique, qui se déforment quand on les soumet à un champ électrique. Cela rend inutile l'utilisation d'une bobine mobile pour convertir les signaux électriques en vibrations mécaniques. Mais l'adjonction au haut-parleur d'un pavillon semble nécessaire pour obtenir un rendement satisfaisant.

Mais la voie d'avenir est peut-être le haut-parleur « intelligent ». Grâce aux microprocesseurs et aux asservissements, les enceintes acoustiques pourraient un jour adapter leur réponse à la salle d'écoute, dont le rôle est essentiel : ses qualités acoustiques ont plus d'importance que les caractérisques propres du haut-parleur. Plusieurs laboratoires travaillent dans cette direction, qui est moins utopique qu'on ne le penserait de prime abord.

REMY LAFAURIE.

CORRESPONDANCE

A propos des bandes magnétiques

A la suite des commentaires publiés dans le Monde *du 29 février sur l'éventualité d'une taxe appliquée aux ventes de bandes magnétiques, le Groupement intersyndical de la communication et de l'audio-visuel (GICA) nous écrit :*

La piraterie, ou copie à usage commercial d'œuvres enregistrées sans autorisation ni rémunération de l'auteur, pose un problème qui doit être considéré à trois niveaux :

— Le plan strictement juridique, où il apparaît important d'adapter une législation à l'évolution extrêmement rapide des techniques ;

— Le plan économique, où les intérêts des fabricants et ceux des producteurs paraissent contraires, dans une perspective à court terme ;

— Le plan culturel, où l'amélioration quantitative et qualitative des œuvres enregistrées ne peut qu'être accueillie avec bonheur, en ces temps de civilisation de loisirs.

A l'opposé du SIERE (Syndicat des industries électroniques de reproduction et d'enregistrement, qui a pris position contre la taxe), le GICA est extrêmement attaché au principe de la redevance, ou royalty, sur les supports magnétiques vierges, cassettes ou bandes magnétiques.

La législation sur laquelle s'appuie le SIERE est la loi du 11 mars 1957, qui stipule que, *« lorsque l'œuvre est divulguée, l'auteur ne peut interdire... les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage du copiste, et non destinées à une utilisation collective ».*

Il importe de redire la date de ce texte : 1957 ; la cassette n'existe pas encore. Utiliser cette loi pour s'opposer à la redevance sur cassette et bandes vierges semble constituer une position hypocrite. En effet, contrairement à ce que dit le SIERE, il ne s'agit pas de présumer coupable de piraterie l'acheteur d'une bande magnétique vierge, mais d'éviter le préjudice subi par l'auteur ou le producteur.

La Convention internationale de Berne, que la France a signée, indique qu' *« est réservée aux législations des pays de l'Union la faculté de permettre la reproduction desdites œuvres dans certains cas spéciaux, pourvu qu'une telle reproduction ne porte pas atteinte à l'exploitation normale de l'œuvre ni ne cause un préjudice injustifié aux intérêts légitimes de l'auteur ».*

Refuser d'admettre les préjudices subis par les auteurs relève de la plus totale mauvaise foi, et ignorer les difficultés d'exploitation dues à la piraterie ressortit à la même attitude. (...)



هكذا من الأصل

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40



emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

TRADUCTEURS-RÉDACTEURS DE LANGUE FRANÇAISE NATIONS UNIES

Un examen d'aptitude aux fonctions de traducteur-rédacteur de langue française aura lieu les 17 et 18 juin 1980 en vue de pourvoir des postes vacants dans la Division de traduction du Secrétariat de l'ONU à New-York ou suivant besoins du service dans d'autres lieux d'affectation, notamment en Afrique et en Asie. L'engagement initial pouvant mener à une nomination à titre définitif, l'Organisation tient à recruter des candidats qui entendent rester à son service de façon durable.

Les candidats doivent avoir le français comme langue principale et être titulaires d'une licence ou diplôme de niveau égal délivré par une Université de régime linguistique français ou établissement équivalent. Il faut entendre par « langue principale » la langue dans laquelle le candidat se considère le mieux apte à traduire. Les candidats doivent avoir une parfaite maîtrise du français et une excellente connaissance de l'anglais et d'au moins une autre langue officielle de l'ONU, à savoir : l'arabe, le chinois, l'espagnol ou le russe. Pourront également être admis à se présenter à l'examen les candidats qui, à défaut d'une deuxième langue officielle, possèdent un diplôme universitaire dans un domaine économique, juridique, scientifique ou technique. Les candidats qui auront réussi à cet examen et dont l'engagement sera recommandé pourront être nommés en qualité de traducteurs-rédacteurs avec un traitement brut de 19.040 dollars par an plus une indemnité de poste (qui s'élève à New-York à un minimum net de 6.009 dollars par an) et des indemnités pour charges de famille.

Pour obtenir les formules de demandes d'admission à l'examen ainsi que des textes d'épreuves d'examens antérieurs, prière d'écrire à :

Section de Recrutement du Secrétariat
(Traducteurs français), Bureau 268, ONU
Palais des Nations
1211 Genève 10 (Suisse).

en envoyant une étiquette autocollante mentionnant nom et adresse pour réponse.

Les formules, dûment remplies, devront parvenir au service sus-mentionné avant le 28 mars 1980.

DIRECTEUR TECHNIQUE

Maroc

Menuiserie industrielle - Casablanca - Une toute jeune société vient de se monter au Maroc sur un marché très porteur. Elle s'est dotée d'un matériel moderne pour l'usinage du bois, a réalisé 10 millions de francs de chiffre d'affaires dès la première année, et compte déjà 60 personnes environ. Les investisseurs qui ont créé cette affaire recherchent, pour participer au développement important auquel elle est promise, un Directeur Technique. Responsable des fabrications (fenêtres, volets, portes...) il dirigera au départ une cinquantaine de personnes dans l'atelier. Il aura également en charge la conception et l'évolution des produits, soit pour répondre à des appels d'offres, soit en définissant des fabrications normalisées destinées à être diffusées par le canal de revendeurs en matériaux de construction. Le poste s'adresse à un technicien confirmé du bois (connaissant également, si possible, l'aluminium) ayant une expérience d'animation et d'organisation en menuiserie industrielle. Il devra être assez rigoureux et souple à la fois pour valoriser sa compétence dans le contexte de la Société. Le poste est à pourvoir à Casablanca avec des conditions matérielles très avantageuses pour un candidat de valeur. Ecrire à G. MASSON - PS CONSEIL - 1 rue Duguesclin - 44000 NANTES - Réf. A/131M.

PS Conseil

Importante Société de Bâtiment et Travaux Publics

recherche
pour assurer la scolarité des enfants de son personnel expatrié

UN ENSEIGNANT

Formation universitaire scientifique.
Anglais lu et parlé indispensable.
Expérience enseignement secondaire.

Poste à pourvoir dans l'immédiat au Moyen-Orient.

Fonction : répétiteur toutes disciplines auprès des enfants du personnel français, inscrits au CNTE pour lesquels les mathématiques demandent une attention particulière.

Adresser lettre manuscrite avec CV, photo et prétentions sous No 48.525 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.
Ingénieurs s'abstenir.

Cabinet Conseil Fiscal

clientèle et implantation internationales recherche pour

ABIDJAN

fiscaliste confirmé

5 ans d'expérience minimum. Bonne connaissance de l'ANGLAIS.
Envoyer C.V., photo et prétentions sous référence 5990 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE MINISTERE DE L'EDUCATION

Le Ministère de l'Education recrute des enseignants pourvus des titres et diplômes suivants :

- Agrégation
- CAPES
- CAPET
- Maîtrise
- Licence
- CAP – CEG
- CAE – CET
- BTS
- DUES – DEUG
- DUT

Pour l'enseignement des :

- Mathématiques
- Sciences physiques
- Sciences naturelles
- Lettres françaises
- Disciplines techniques industrielles

Les candidatures sont à adresser :
MINISTERE DE L'EDUCATION
Bureau de la Coopération Avenue de Pékin LE GOLF - ALGER

IMPORTANTE ENTREPRISE INDUSTRIELLE à ABIDJAN

recherche

DIRECTEUR FINANCIER

Formation/qualification : HEC - ESSEC - Expert comptable Sup. de Co. ou équivalent.

Expérience : 5 ans minimum, ayant déjà exercé fonction équivalente

- Dynamique,
- Connaissant informatique,
- Parlant Anglais.

Fonction : Responsable devant Directeur Général des services financiers, comptables, commerciaux.

Capable entreprendre des études de diversification et extension.

La rémunération et les avantages garantis par contrat sont des éléments attractifs.

Ecrire à
01 - B.P. 3962 - ABIDJAN - COTE-D'IVOIRE.

SOCIÉTÉ OPÉRANT INTERNATIONALEMENT, SITUÉE « OVERSEAS »

CHERCHE

GÉRANT DE VENTES

POUR LA VENTE DE SACS D'EMBALLAGE ET DE SACS BRETELLES EN PLASTIQUE

Le candidat sera dynamique, ambitieux, capable, avoir d'excellents contacts auprès d'importantes chaînes de supermarchés, prouver une très bonne expérience dans les transactions européennes et être familiarisé avec les emballages en polyéthylène de basse densité.

Ce professionnel sera chargé également de l'administration des dépôts et des stocks et rendra compte de ses activités à la Direction Générale.

Lettre avec curriculum vitae et prétentions de salaire à adresser à Mlle J. NOGUES, réf. Polyéthylène - 191, rue de l'Université - 75007 Paris. Chaque curriculum vitae sera traité confidentiellement.

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

POUR DAKAR

importante société recherche son

DIRECTEUR DE TRANSIT

Véritable professionnel du transit maritime import-export aérien.

Poste à hautes responsabilités pour lequel une expérience africaine similaire est souhaitée. Rémunération élevée.
Tous avantages liés à l'expatriation.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions à :
SOGEMARCO INTERNATIONAL
11, rue La Boétie, PARIS (8e), qui transmettra.

Européenne de Technique
80, av. Victor-Hugo, Paris (16e)
Téléph. 503-04-50
recherche

AGENTS TECHNIQUES

SPECIALITE LEVAGE

— Pour AFRIQUE DU SUD ;
— ANGLAIS INDISPENSABLE.

Env. C.V. à l'adresse ci-dessus.

IMPORTANTE ENTREPRISE FRANÇAISE
recherche d'urgence
pour une mission temporaire
de 11 semaines environ
sur son chantier du

NIGER

UN MÉDECIN

DIPLOME DE MEDECINE DU TRAVAIL

F.C.B. Service du Personnel,
80, rue Emile-Zola
93123 LA COURNEUVE
Téléph. 834-91-55.

Entreprise Travaux Publics
recherche pour ABIDJAN

- 1 CADRE FINANCIER
- 1 CHEF COMPTABLE
- 2 ING. travaux routiers
- 1 ING. MECANICIEN
- 1 ING. travaux maritimes
- 2 CONDUCTEURS travaux
- 1 AGENT d'exploitation

Adresser C.V., prétent. et photo, sous no 42.178, à J.R.P., 39, rue de l'Arcade, Paris-8e, qui trans.



emplois régionaux

MATRA Groupe MATRA

PICART LEBAS
(équipements téléphoniques),

filiale du groupe Matra, crée pour son établissement de CHATEAUDUN (1 000 personnes), le poste de

Chef de Personnel (Futur Directeur des Relations Humaines)

Le candidat retenu, âgé d'au moins 30 ans, de formation supérieure, possèdera l'expérience confirmée de la fonction, acquise de préférence en milieu de production.

En collaboration avec le Directeur d'Etablissement et sous l'autorité du Directeur Général, ses principales missions seront d'élaborer, de mettre en place et d'assurer le suivi d'une politique de personnel dans tous ses aspects : recrutement, rémunération, gestion des carrières, bilan social, formation, relations sociales, etc... Il aura l'aptitude naturelle à travailler en équipe et à bien communiquer à tous niveaux.

Le poste doit évoluer à moyen terme vers la fonction de DIRECTEUR DES RELATIONS HUMAINES de l'ensemble de la filiale usine + siège (1 100 personnes).

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération actuelle) sous réf. 500 M à notre conseil qui garantit réponse et discrétion.



Raymond Poulain Consultants
57, Avenue de Suffren - 75007 PARIS

MEDIA BL

cadre commercial

Nord et Nord-Ouest

Nous sommes la filiale française d'un important laboratoire américain en forte croissance + 25 % par an en moyenne. Nous fabriquons et commercialisons une gamme de matériel médico-chirurgical très étoffée.

Pour notre division distribuant des équipements de très haute technologie, nous recherchons actuellement le Responsable Commercial, qui sur sa région, développera notre implantation auprès de CHR., CHU et de centres spécialisés.

C'est un poste qui demande une très grande mobilité et disponibilité, pour assister efficacement la clientèle dans l'utilisation de nos produits. C'est la première démarche commerciale qui nécessite par ailleurs l'établissement de contacts à tous les niveaux de la hiérarchie hospitalière.

Nous avons donc besoin d'une personnalité de premier plan à l'aise quel que soit ses interlocuteurs. Une formation commerciale supérieure est bien sûr très souhaitée. L'expérience de la vente, trois ans minimum dans le domaine des biens d'équipements, reste déterminante.

Enfin, compte-tenu du caractère de plus en plus international de la division concernée, parler anglais est indispensable.

Merci d'envoyer votre C.V. sous réf. 4454 à Michel GARNIER,

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, av. de Messine
75008 PARIS
IBD

à qui nous avons confié cette recherche.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

média-system

BANQUE DE DEPOTS

Réseau National - Siège Paris
recherche pour sa filiale région
CHAMPAGNE-ARDENNES

UN DIRECTEUR D'AGENCE

Agé de 30 ans minimum, le candidat devra avoir acquis une formation supérieure commerciale et de gestion (école ou maîtrise) et l'avoir expérimentée de préférence dans la banque.

- Goût du contact et de la vente.
- Sens de l'organisation et de l'animation.
- Volonté de se créer une situation dans un groupe important.

Il aura pour premier objectif le développement des activités de crédit à la consommation et de banque, dans une ville de moyenne importance du NORD-EST.

Adresser C.V. photo à HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann, 75008 PARIS, sous référence 34309.

HAVAS CONTACT



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Ingénieurs Grandes Ecoles

Filiale THOMSON - CSF INFORMATIQUE

La SEMS (Société Européenne de Mini-informatique et Systèmes)

recrute dans le cadre de son expansion et pour sa Direction Technique des INGENIEURS D'ETUDES de HAUT NIVEAU.

Chef de Service Périphériques

Responsable de l'encadrement et de l'animation des groupes ayant à assurer l'évaluation et l'homologation de périphériques, la conception et la réalisation de coupleurs, la conceptionet la réalisation des programmes de test associés.

Expérience 10 ans minimum dans ce domaine.

Maîtrise de l'anglais indispensable. (Réf. IE.3M)

Chef de Groupe Téléinformatique

Responsable de l'encadrement et de l'animation d'un groupe d'ingénieurs et de techniciens assurant la conception et la réalisation de coupleurs téléinformatiques à base de microprocesseurs.

Expérience de 6 à 7 ans minimum.

Bonnes connaissances des procédures de transmission.

Connaissance de l'anglais souhaitée. (Réf. IE.4M)

Chef de Groupe Programmes de Test

Responsable de l'encadrement et de l'animation d'un groupe d'ingénieurs et de programmeurs chargés de la conception et de la réalisation de systèmes de test.

Expérience 6 ans minimum dans ce domaine.

Connaissances des systèmes d'exploitation et du matériel souhaitables. (Réf. IE.5M)

Ingénieur d'Etudes Logiciel

Etudes et réalisation de produits logiciel d'application en automatisme.

Expérience de 2 à 3 ans minimum.

Connaissances systèmes temps réel indispensables. (Réf. IE.6M)

Ingénieur d'Etudes Matériel

Conception et réalisation de matériels informatiques. (unités centrales, mémoires, opérateurs,...).

Expérience 2 ans minimum dans ce domaine.
Anglais souhaité. (Réf. IE.7M)

Merci d'adresser rapidement votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération actuelle) en précisant bien la référence du poste choisi au Service du Personnel - SEMS - 1, rue de Provence - 38730 ECHIROLLES.



MEDIA PA

LYON

PARIS-RHONE

société du groupe Férodo.(C.A. 6 milliards de francs).recherche pour renforcer ses équipes de développement de produits

INGENIEUR D'ETUDES ELECTROMECANICIEN

ayant 3 à 5 ans d'expérience en recherche et développement, diplômé Grande Ecole (E.N.S.I. Grenoble, Toulouse,. . .). Il sera responsable des études et mises au point de machines tournantes pour poids lourds et de moteurs électriques pour applications industrielles.
Réf. 33425/A

INGENIEUR ELECTRONICIEN DEBUTANT

diplômé Grande Ecole d'Ingénieurs (option électronique). *Au sein de l'équipe chargée du* développement des produits électroniques Paris-Rhône, il sera responsable de la définition de leurs cahiers des charges et de leurs essais. Il animera une petite équipe de techniciens et sera en relation avec nos clients constructeurs automobiles.
Anglais ou allemand souhaité.
Réf. 33425/B

POSSIBILITES D'EVOLUTION DE CARRIERE.

Adresser CV, prétentions et photographie avec la référence du poste
GROUPE FERODO Service Recrutement
43, rue Bayen — 75017 PARIS

ENTREPRISE DE PRODUCTION AGRO-ALIMENTAIRE

(C.A. de l'ordre de 100 millions) située à 2 heures de Paris

Filiale d'un des tout premiers groupes dans sa branche d'activité, recrute

DIRECTEUR GENERAL

En relation directe avec le Président, il dirigera, organisera, et coordonnera l'ensemble des activités de gestion, production, approvisionnements, finance et administration.

De formation Ingénieur, le candidat souhaité (âge indifférent) aura une expérience de Direction dans une PMI. Ses capacités d'organisation et d'animation seront aussi importantes que ses compétences dans la gestion et la production.

Rémunération à la mesure de l'expérience.
Voiture et villa de fonction.

Tous les candidats sont assurés d'une discrétion absolue ; ils pourront indiquer les entreprises auxquelles ils ne souhaitent pas communiquer leur candidature ; ils recevront une réponse rapide.

Veuillez écrire sous référence 34.298 M, à HAVAS CONTACT, 156 boulevard Haussmann, 75008 Paris.

INGENIEUR RECHERCHE

Pour son centre de recherches de Mont Saint Aignan (Seine Maritime) Esso souhaite s'assurer le concours d'un ingénieur de haut niveau.

Mission :	Concevoir et développer de nouveaux liants à base de polymères.
Responsabilités :	Recherches fondamentales en laboratoire sur la structure des produits, leur compatibilité, leur rhéologie. Conduite d'essais en vraie grandeur. Promotion technique des produits finis.
Profil :	Grande école + master of sciences ou doctorat d'état dans le domaine des macromolécules. Forte motivation pour la recherche. Anglais excellent indispensable dégagé des O.M.



Adresser lettre manuscrite et C.V à Monsieur SLIOUSSARENKO - Centre de Recherches ESSO - BP6 - 76130 - MONT SAINT AIGNAN

Presqu'une direction d'usine...

...C'est la responsabilité que nous souhaitons vous confier.
Nous sommes la filiale en expansion rapide d'un grand groupe industriel français (*celui-ci propose de très larges possibilités d'évolution* de carrière).
Nous recherchons un Responsable qui assurera la gestion et l'animation du service fabrication (500 personnes) de l'un de nos quatre établissements. Par la suite, il sera appelé à prendre la direction effective d'une usine qui devrait alors comprendre 600 personnes. Agé d'au moins 32 ans, Ingénieur d'une Grande Ecole (Centrale, Sup Elec), le candidat aura une expérience significative de la fabrication et de bonnes connaissances en électronique, Province.
Adressez CV, lettre manuscrite, photo et rémunération souhaitée sous réf. 209 à

EKA
158, avenue de Suffren - 75015 PARIS.



59600 MAUBEUGE
recherche pour son
DÉPARTEMENT ADMINISTRATION FINANCES

UN INGÉNIEUR

Dont la mission essentielle sera d'assister le responsable du service contrôle de gestion et à court terme d'assurer la responsabilité de la section organisation.

Pour ce faire :
— Il élaborera et actualisera les procédures administratives de l'entreprise en recherchant à minimiser les coûts.
— Mettra en œuvre les moyens nécessaires en collaboration avec les services informatiques.
— Assurera la liaison entre les différents services en vue de rendre les systèmes administratifs les plus efficiants possibles.
— Conseillera et animera un groupe d'agents techniques en organisation.

FORMATION :
— Ingénieur.
— ESC ou équivalent.

EXPERIENCE :
Une bonne connaissance des systèmes de gestion acquise depuis quelques années ainsi qu'une parfaite expérience en organisation administrative adaptée à l'informatique sont nécessaires.

APTITUDES :
— Ouverture d'esprit.
— Capacité d'animation et de communication.
— Goût du contact.
— Sens du commandement.

UN INGÉNIEUR INFORMATICIEN

Dont la mission essentielle sera d'assurer la responsabilité des études (analyse et programmation) au sein du Service Informatique.

FORMATION :
— Ingénieur ou études scientifiques équivalentes.

EXPERIENCE :
— 3 années minimum comme Analyste DOS ou OS (IBM).
— Télétraitement (CICS).
— Bases de données (DL 1) de préférence en gestion de Production.

APTITUDES :
— Capacité d'animation et de communication.
— Goût du contact.

POUR SON DÉPARTEMENT PRODUCTION

UN INGÉNIEUR

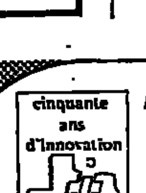
Dont la mission essentielle sera d'assister le responsable de l'unité emboutissage et d'assurer la responsabilité de la maintenance de ce secteur.

Pour ce faire :
— Il établira la charge maintenance en tendant à réduire les coûts et en veillant à l'amélioration des outillages et des installations pour conserver la qualité, les prix, les délais et la sécurité.
— Il assurera la coordination entre l'unité Presses et les responsables du département technique.

FORMATION :
Ingénieur Grandes Ecoles débutant ou ayant quelques années d'expérience.

APTITUDES :
— Esprit d'analyse et de décision.
— Sens de l'organisation et de la conduite des hommes.
— Connaissance souhaitable d'un atelier de mécanique générale d'emboutissage et de mise au point, de maintenance et d'automation.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions au Service Emploi
avenue André-Chausson - 59600 MAUBEUGE.



TEXAS INSTRUMENTS
FRANCE

DIVISION INFORMATIQUE

Un des «leaders» de la Mini-informatique

Notre croissance très rapide nous amène à nous développer *et à nous diversifier vers de nouveaux marchés* (Banques, Assurances, PMI secteur tertiaire...).

Nous offrons, à des candidats de valeur d'intéressantes possibilités de carrière comme :

INGENIEURS COMMERCIAUX

PARIS - LYON
(référence DSD/0380/17)

RESPONSABLE AGENCE

LYON
(référence DSD/0380/18)

RESPONSABLE DU RESEAU DE REVENDEURS

PARIS
(référence DSD/0380/19)

Les candidats seront soit :
Ingénieurs Grandes Ecoles
(ESE, ENSEEIHT, ENSAE, INSA...)
ou Diplômés de l'Enseignement Universitaire
(MIAGE...)
ou des Ecoles de Commerce
(HEC, ESSEC, SUP de CO, ...).

L'organisation jeune et dynamique leur permettra de développer leur goût des responsabilités.

Leurs résultats seront leurs meilleurs gages d'évolution.

Leur rémunération consistera en un fixe élevé et une commission sur les ventes.

Les candidatures devront être adressées avec CV, photo et prétentions en rappelant la référence du poste à :
Madame LE GUET - TEXAS INSTRUMENTS FRANCE
B.P. 5 - 06270 VILLENEUVE-LOUBET

Nous sommes un important groupe industriel spécialisé dans la fabrication d'articles destinés à L'INDUSTRIE AUTOMOBILE.

Dans le cadre de notre expansion, nous souhaitons pourvoir, pour l'une de nos usines située dans le CENTRE DE LA FRANCE, le poste suivant :

Adjoint au Chef du LABORATOIRE

Il sera chargé :
- de la sélection et du choix des matières *premières*
- *des études et de la* mise au point des formules, de la détermination des caractéristiques chimiques et physiques ainsi que de la vérification de la conformité aux normes et cahiers des charges
- du règlement des incidents de fabrication, en liaison avec le responsable de l'Industrialisation.

Il disposera d'un laboratoire de chimie et d'un laboratoire d'essais physiques et aura autorité sur 11 collaborateurs.

Il est nécessaire de posséder un diplôme d'INGENIEUR CHIMISTE ainsi qu'une expérience industrielle de formulation ou de laboratoire d'essais chimiques et physiques.
La connaissance de la langue anglaise est requise.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature à No 48.089 - CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra



هكذا من الأصل

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Jeunes hommes, jeunes femmes
vous êtes diplômés de l'enseignement supérieur
ESC ou équivalent
vous aimez la mer et la Normandie

vous avez besoin d'autonomie,
vous avez également besoin de contacts,
vous avez l'ambition d'évoluer dans une entreprise en croissance rapide,
vous n'avez rien contre la grande distribution.

Vous aurez la responsabilité totale (achats, ventes, gestion) d'un rayon.

Vous vivrez au sein d'un groupe de jeunes hommes et femmes combatifs et chaleureux dans une ambiance de compétition sportive avec ce que cela comporte de rude mais aussi de stimulant et de vivant.

Si vous vous sentez attiré par ce jeu là, envoyez une lettre manuscrite avec C.V. et photo à A.D.M., 164 rue de la Croix Nivert, 75015 Paris, sous réf. 7301.

Les candidats retenus seront reçus les 17 et 22 mars.

CSNCR

média-system

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE
à Activités Internationales
mécanique de précision
recherche

UN ASSISTANT AU DIRECTEUR DES VENTES (FRANCE)

pour des fonctions :
- d'ANIMATION des ventes au secteur de la distribution industrielle ;
- de conception et de mise en œuvre d'opérations de PROMOTION ;
- de FORMATION de personnel de vente.

Ce poste exige :
- une formation commerciale supérieure : H.E.C. - E.S.S.E.C. SUP de CO ;
- une expérience de quelques années acquise de préférence dans la commercialisation des produits industriels.

Ce poste :
- donne une large autonomie permettant d'exercer pleinement imagination et initiative ;
- apporte des contacts à tous niveaux dans et hors de l'entreprise ;
- offre des perspectives de carrière intéressante en France ou à l'étranger.

Affectation de départ : PARIS.

Envoyer C.V., photo et prétentions à n° 47.902, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er)

---

societe generale de fonderie

Marques CHAPPÉE JACOB DELAFON

recherche pour son
BUREAU D'ETUDES "ROBINETTERIE - SANITAIRE"
situé à REIMS

UN INGENIEUR

Chargé de suivre un certain nombre de produits de leur conception à leur lancement en fabrication, il devra animer les équipes de création, viser à améliorer la fiabilité des produits et les adapter au mieux à l'outil de production.

Une formation d'ingénieur — mécanique, hydraulique, thermodynamiques...— une expérience de 2 à 5 ans en conception de produits, la pratique de l'analyse de la valeur, sont autant d'atouts que ce poste. La pratique de l'anglais et/ou de l'allemand est souhaitable.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous référence 2 à Mme M.T. MARTIN - SGF - 8, Place d'Iéna 75016 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE FRANCAISE,
domaine mécanique, dont la croissance est spectaculaire, développant une politique sociale avancée, recherche :

LE CHEF DU SERVICE DU PERSONNEL

d'une de ses unités de production (800 personnes) située dans la région Ouest.

En liaison étroite avec le Directeur de l'Usine et la Direction des relations humaines de la Société, mais dans le cadre d'une gestion décentralisée, il aura la responsabilité complète de la fonction, conçue d'une façon moderne :
- recrutement-formation, conditions de travail
- gestion, administration
- information, relations avec les partenaires sociaux.

Ce poste important conviendrait à un candidat de formation supérieure pouvant justifier d'une bonne expérience de gestion de personnel en milieu de production.

Rémunération : **130.000 Frs** suivant expérience.

Envoyer C.V. et salaire actuel à No 48419, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

Telemecanique

L'UN des PREMIERS FABRICANTS ET *EXPORTATEURS MONDIAUX*
DE CONSTITUANTS ET SYSTEMES POUR AUTOMATISMES

10 000 personnes - 1,8 Milliard de Francs
Rech. pour ses Etablissements installés à :
06 - GRASSE ET PRES NICE

CHEFS DE PRODUITS AUTOMATES PROGRAMMABLES

RESPONSABLES DE LEUR STRATEGIE à moyen et long terme
(MARKETING AMONT et AVAL)
en FRANCE et DANS LE MONDE. Définition des Cahiers des Charges.

- Formation ELECTRONIQUE indispensable + si possible Marketing.
- ANGLAIS absolument nécessaire.
- DEJA CHEF DE PRODUITS ELECTRONIQUES (de préf.)
OU
INGENIEUR ELECTRONICIEN + I.A.E. **DEBUTANT** attiré par le Marketing.

DISCRETION ABSOLUE. Lettre manuscrite, C.V. détaillé, rémunération et photo ss réf. 4281

sélection conseil
98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS

L'ETABLISSEMENT TECHNIQUE DE BOURGES recherche :

Réf. 80/6 **Ingénieur d'essais**

pour matériel d'armement.

Formation mécanicien, origine Ecole Nationale d'ingénieurs ou équivalent. Expérience non exigée.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 80/6 à :
Monsieur le Directeur de l'Etablissement Technique de Bourges
Carrefour de Zéro-Nord/Route de Guerry
BP 712 - 18015 BOURGES Cedex

MINISTERE DE LA DEFENSE
Groupement Industriel des Armements Terrestres
recherche pour son Etablissement de Bourges -18-

INGENIEURS ELECTRONICIENS

Pour emplois en services d'études : études-développements-mesures.

INGENIEURS MECANICIENS

Formation : mécanique, métallurgie physique, ou physique des matériaux.
Pour emplois en services d'études et services de production.

Ces postes conviendraient à des ingénieurs :
- diplômés
- débutants ou avec quelques années d'expérience.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération souhaitée à:
Monsieur le Directeur de l'EFAB
6, Route de Guerry - B.P. 705 et 713
18015 BOURGES Cedex

CHEF DES VENTES

Issu d'une école supérieure de commerce et justifiant d'une expérience réussie de trois ans minimum dans l'animation et la gestion des ventes, vous vous sentez capable aujourd'hui d'accéder à une fonction de véritable directeur régional.

Nous sommes une P.M.I en constante expansion - C.A. 110 Millions 400 personnes et nous vous offrons au sein de notre division DIAZOGRAPHIE un poste de Chef des Ventes sur un secteur couvrant la moitié sud de la France.

Nous vous confierons l'animation et le contrôle d'une équipe de 26 commerciaux et de 6 Agences Régionales avec leurs collaborateurs, et vous serez responsable de l'application de la politique commerciale que vous aurez contribuée à définir sur des objectifs annuels. Outre un fixe élevé, et vos frais remboursés, vous bénéficierez d'un intéressement et de primes sur croissance très progressive. Si vous résidez à LYON et que cette offre vous intéresse, merci d'envoyer lettre manuscrite et CV à Photogay DCM B.P. 10 - 69120 VAULX-EN-VELIN.

PHOTOGAY

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANCHE-COMTÉ
Secteur AUTOMOBILE
recherche

INGÉNIEUR - CHIMISTE
CHEF DE FABRICATION
+ Formation GESTION DE PRODUCTION

Dépendant du Directeur Usine, il sera responsable des fabrications d'une unité de production de 180 personnes spécialisée dans la
TRANSFORMATION DES MATIÈRES PLASTIQUES

Expérience 5 à 10 ans dans une fonction similaire. Un séjour au bureau méthodes serait un atout supplémentaire.

Nous apprécierons particulièrement la ténacité, de bons contacts humains et le goût du travail d'équipe.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions à n° 48.562, CONTESSE Publicité
20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

TECHNIP

Société d'ENGINEERING
Région OUEST

Recherche pour son Département Etudes, dans le cadre de ses activités NUCLÉAIRES

1 INGÉNIEUR GÉNIE CIVIL

diplômé Grande Ecole

ayant plusieurs années d'expérience dans la conception et le calcul des structures en béton armé par la méthode des éléments finis.

- Une connaissance des calculs sismiques dynamiques est souhaitable.
- Sous la dépendance directe du Chef de Service, il assumera la responsabilité technique de bâtiments importants.

Adresser C.V. et prétentions à TECHNIP
Le Petit-Gavy, route de Saint-Marc,
44600 SAINT-NAZAIRE

IMPORTANT CONSTRUCTEUR DE MAISONS INDIVIDUELLES
soucieux d'assurer une meilleure qualité des prestations architectures à ses maisons par :
- La Régionalisation de leurs modèles
- Leur meilleure insertion dans le site

souhaite s'adjoindre

UN JEUNE ARCHITECTE DIPLOMÉ

QUI
- Prendra en charge le bureau d'études et l'équipe de géomètres ;
- Assurera les relations avec les administrations compétentes.

Une initiation préalable à la gestion de l'entreprise sans être indispensable est souhaitée.

Lieu de travail :
Ville importante Sud-Est de Paris

Adresser C.V. et prétentions, à Agence HAVAS CONSTANT. N° 2024 - 136, av. Charles-de-Gaulle, 92522 NEUILLY-SUR-SEINE, qui transmettra.

Une importante société industrielle alimentaire, membre d'un groupe international dynamique recherche pour région STRASBOURG, son

responsable distribution physique

La fonction couvre l'approvisionnement
- de l'usine en matières premières et emballages,
- des dépôts en produits finis, départ usines,
- des clients au départ des dépôts.

Un très grand nombre des opérations d'approvisionnement et de distribution se fait à l'échelon international (une dizaine de pays) et nécessite des relations avec les douanes et les transitaires.

Ce poste important requiert la maîtrise d'un budget de 20 millions de francs, de 8 dépôts, de 35.000 livraisons annuelles.

Il conviendra à un homme de 38 ans environ, de formation supérieure (de préférence ingénieur diplômé) possédant une connaissance de la grande distribution française.

Anglais indispensable.
Rémunération attractive.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous ref. 221 TA

SCOTI 33, rue de Miromesnil 75008 Paris. Discrétion assurée.

média-system

MATRA

recherche
pour son centre de VAUDREUIL un

INGENIEUR

pour prendre en charge le SERVICE FORMATION de nos clients à l'utilisation et la maintenance de systèmes d'armes électroniques complexes.

Il sera responsable de l'organisation des stages et du développement (étude et conception) des aides pédagogiques : manuels, simulateurs, audio-visuels...

Le poste conviendrait à un ingénieur électronicien (INSA Grenoble, Toulouse, ISEN, ISEP) ayant 5 à 6 ans d'expérience industrielle.

Anglais indispensable.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence CR 585 au
Service du Recrutement des Ingénieurs et Cadres

MATRA B.P. N° 1 — 78140 VELIZY

JOHN DEERE

Usine de SARAN près d'ORLEANS

(Fabrication moteurs diesel et équipement T.P.)

recherche

en vue de la mise en place du programme d'Analyse de la Valeur des produits fabriqués

JEUNE INGÉNIEUR DÉBUTANT

(ou ayant 1 ou 2 années d'expérience)

Formation Arts et Métiers, INSA, ou équivalent.
Qualités exigées pour le poste :
- Esprit d'analyse et de synthèse.
- Autorité personnelle.
- Efficacité.

Connaissances en gestion appréciées;
Anglais requis.

Adresser C.V. et photo à John DEERE, Serv. Pers. B.P. 13 - 45401 Fleury-lès-Aubrais Cedex

---

Fabricant de lingerie féminine et de vêtements d'intérieur
proche de Lyon.

Sous l'autorité directe du PDG, vous assurerez un rôle de coordination entre production et commercial : lancement et ordonnancement, animation des réunions de programmation, propositions d'achats, gestion des stocks (à optimiser), participation à la décentralisation prochaine de l'informatique.

programmation-achats organisation

Jeune, vous avez une formation supérieure, ingénieur ou commerciale, complétée en gestion. Vous avez une expérience de PME, d'interventions en ateliers de fabrication, d'animation, de gestion informatisée.

Nous vous proposons une fonction importante, une ouverture sur l'ensemble de l'entreprise, des perspectives d'élargissement de vos responsabilités et une rémunération correspondant au fort potentiel que nous recherchons.

M. d'Aboville étudiera confidentiellement votre dossier (lettre, C.V.; rémunération actuelle) adressé sous réf. M 406, 80, rue Taitbout, 75009 Paris.

la gestion du personnel aujourd'hui. résonance

LA VILLE DE GRENOBLE (180.000 habitants)
recherche

DEUX ATTACHÉS

— UN CHARGÉ D'ANIMATION ENFANCE
— UNE CHARGÉ D'ANIMATION JEUNES

très bonne expérience d'une pratique de l'animation socio-culturelle.

Rémunération annuelle comprise entre 46.584 F et 96.533 F net.

Adresser candidat. manuscrite avec C.V. détaillé AVANT LE 31 MARS 1980 à M. le Maire de Grenoble
11, bd Jean-Jopin, 38000 Grenoble, tél. (76) 42-81-42

---

controller

La filiale française d'un groupe américain (croissance 25% par an) numéro un mondial des systèmes d'emballage, recherche son Controller responsable de la totalité des opérations financières, budgétaires et comptables.

Situé à 200 km au Sud de Paris, ce poste qui est rattaché directement au Directeur Général, convient à un homme de 30 ans minimum, diplômé d'une école de commerce + DECS, ayant une expérience confirmée des aspects principaux de la fonction Controller dans un centre de profit avec unité de production. Une connaissance pratique des systèmes de gestion et de reporting anglo-saxons est indispensable ainsi qu'un anglais courant. Une rémunération élevée est prévue.

Adresser C.V. détaillé et prétentions, sous réf. 2.842-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

Important organisme d'aménagement cherche pour programmes d'acquisitions foncières départements Nord, Pas-de-Calais, Aisne et Marne.

UN INSPECTEUR FONCIER

formation en droit, en particulier droit public serait appréciée.

Expérience de cette fonction souhaite.

Répondre sous le n° T 842.615 M À REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur 75002 Paris.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

INFORMATIQUE DE GESTION OU TEMPS REEL A PARIS OU EN PROVINCE

Compte tenu de notre dimension et de nos objectifs d'expansion qui prévoient un plan d'embauche de plus de **200 INFORMATICIENS** pour 1980, nous sommes en mesure de vous offrir le poste que vous cherchez :

à Paris
- 40 ANALYSTES-PROGRAMMEURS
- 20 INGENIEURS INFORMATICIENS

Nos besoins couvrent toute la gamme des langages courants, matériel IBM ou CII-HB, tous systèmes.

à Grenoble
- 5 SPECIALISTES MINI MICROS (Motorola, Zilog, PDP, Solar).

à Marseille
- 10 INGENIEURS SOLAR et HB 66
- 5 INGENIEURS expérience PROTÉE

à Mulhouse
- 5 ANALYSTES PROGRAMMEURS COBOL, PL1.

à Lille
- 8 INGENIEURS expérience DB-DC (DL1 CICS).

Vous pouvez écrire ou téléphoner dès aujourd'hui à Christine Jacqueminet - CAP SOGETI SYSTEMES 92, Bd du Montparnasse 75014 Paris Tél. 320.13.81.

CAP SOGETI SYSTEMES

jeunes ingénieurs
GRANDES ECOLES

EUREQUIP est un groupe de Conseil International qui intervient dans les pays industrialisés et dans les pays en développement. Nos 140 Consultants aident les entreprises à résoudre leurs problèmes de développement des Ressources Humaines, de Stratégie, d'Organisation, de Transfert de Maîtrise Industrielle. Nos clients sont des industries d'avant garde à haute technicité.

Nous invitons de jeunes Ingénieurs Grandes Ecoles, âgés d'au moins 28 ans et possédant 2 à 3 années d'expérience acquise si possible dans l'industrie (Production, Maintenance, Contrôle Qualité,...) à venir rejoindre notre équipe de Consultants. La maîtrise d'une langue étrangère (anglais, espagnol) est très souhaitable ainsi qu'une disponibilité géographique totale. Les Ingénieurs embauchés participeront à un stage d'accueil et d'initiation qui les préparera à l'apprentissage de notre métier.

Ecrivez sous référence 80.26-M aux Conseils du Département Recrutement d'EUREQUIP chargés de l'étude des candidatures.

membre de Syntec

EUREQUIP
DÉPARTEMENT RECRUTEMENT
B.P. 30 - 92420 Vaucresson.

PARIS LONDRES HOUSTON LAUSANNE

CORT *Consultants*

recherche

ingénieur d'entretien ou de production

ECP - SUPELEC - AM ± 35 ans
pour exercer la profession de

consultant de haut niveau

Organisation - Gestion - Informatique

Formation assurée
Possibilité de rémunération très élevée
Evolution rapide de situation et de responsabilités.

Excellente présentation - Personnalité
Animateur - Conférencier - Négociateur
Anglais indispensable.

Ecrire avec CV, photo et prétentions s/réf. 2627 M
65, Av. Kléber 75116 Paris

CORT — *MEMBRE DE SYNTEC*

SOCIETE LEADER "MENUISERIE INDUSTRIELLE"
recrute

EXCELLENT
PROMOTEUR DES VENTES

pour poste
DELEGUE REGIONAL
BASSIN PARISIEN

Possédant :
- une formation secondaire entérinée par BAC G3 ou similaire : études complémentaires bâtiment un avantage,
- le sens des responsabilités et de l'organisation,
- homme de terrain avec une expérience de la vente de produits de second-œuvre,
- aisance contacts avec Maîtres d'Ouvrage, Architectes, Entreprises et Négoces,
- forte capacité de travail, efficace, ambition.

Nous offrons :
- produit leader, en forte progression.
- voiture société + frais.

réf. 800304/A

RESPONSABLE COMMERCIAL

FUTUR ADJOINT AU DIRECTEUR DES VENTES

Homme de terrain, il sera capable de concrétiser les affaires difficiles et d'animer une force de vente.

Agé de 30 ans minimum, il possèdera une formation supérieure doublée impérativement de quelques années d'expérience de la promotion de produits du bâtiment second-œuvre.

Déplacements fréquents sur l'ensemble du territoire. Anglais un avantage.

réf. 800304/B

Téler P.A.

Les candidatures seront traitées de façon confidentielle, mais seules seront prises en considérations, celles comprenant lettre manuscrite, C.V.-détaillé, photo récente et niveau de salaire actuel adressées sous la référence de chaque poste à :
DIRECTION GENERALE – VELUX FRANCE – 5, av. Ferdinand de Lesseps – Z.I. Sud – 91420 Morangis.

MAISONS **Bruno-Petit**

VENDRE ET FAIRE CARRIÈRE

VENDRE, est-ce pour vous une vocation, un choix, *un hasard ?*

L'important est que vous réussissiez

Vous aimez ces moments d'intense satisfaction à chaque nouveau contrat signé.

La variété des contacts et l'autonomie dans votre travail sont des éléments qui vous sont indispensables.

Un souci cependant :
vous vous interrogez sur votre avenir

GROUPE A L'ÉCHELON NATIONAL

Nous vous apportons une réponse et une chance : celle de valoriser votre compétence commerciale en conduisant votre carrière.
Votre mission sera non seulement de négocier des contrats auprès d'une clientèle sélectionnée, mais aussi de maîtriser pleinement toutes les étapes préalables à l'acte de vente.

Nous vous offrons :
— une formation complète ;
— une rémunération attractive liée aux résultats (fixe important + commissions) ;
— un soutien publicitaire important.

Vous voulez nous rejoindre :

— **Région 91**
Présentez-vous le mercredi 12 mars 1980, 9 h. 30
NOVOTEL EVRY
Autoroute A6 - Sortie Evry
Zone Industrielle - 91019 EVRY CEDEX

— **Région 94**
Présentez-vous le jeudi 13 mars 1980, 9 h. 30
NOVOTEL - LES LACS
Route de Choisy - RN 186 - 94000 CRETEIL.

— **Région 93**
Présentez-vous le vendredi 14 mars, 9 h. 30
NOVOTEL PARIS - LE BOURGET
Zone d'Activité Pont-Yblon
93150 LE BLANC-MESNIL.

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
A vocation électronique et petite mécanique

recherche

Jeune INGÉNIEUR COMMERCIAL

Ingénieur ou diplômé Ecole de commerce.
Débutant ou 1 à 2 ans d'expérience.
Prospection, recherche et mise en œuvre marchés de sous-traitance avec entreprises de dimension internationale.
Allemand indispensable et anglais souhaité.

Adr. C.V., photo et prétentions à n° 48.466
CONTESSE Publicité
20, avenue de l'Opéra, Paris (1er) qui transmettra.

P.M.E. CONSTRUCTION
MACHINES AUTOMATIQUES
de remplissage pour Industrie Alimentaire et Chimique, recherche :

UN INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

pour poste commercial, homme de terrain ayant déjà expérience, pour travailler sur marchés allemands, anglais et espagnols. Connaissance langues allemande, anglaise indispensable, dont une parfaitement parlée et écrite souhaitée.

Ecr. à HAVAS, sous numéro 10 177, B.P. 319, 72007 LE MANS CEDEX, qui transmettra.

250.000 F + EST

DIRECTEUR DE PRODUCTION

Groupe industriel — 5.000 personnes — C.A. 1 milliard de francs — veut confier à un homme noveau la fabrication en grandes séries de produits élémentaires référencés, au travers de trois usines concentrées géographiquement et représentant un effectif de plus de 500 personnes.

Sa mission consistera à organiser des ateliers où la main-d'œuvre représente une part importante du prix de revient avec pour objectif des gains de productivité.

Mise en œuvre de technologies de pointe (automatisme, robotique) pour une plus grande automatisation du système de production.

Le poste conviendrait à un Ingénieur diplômé grande école, dominante électromécanique, ayant déjà eu la responsabilité effective de production en grande série, une réelle expérience du commandement d'unités de fabrication de plus de 500 personnes, capable de beaucoup d'autonomie.

C.V. + photo au n° 7.712 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

emplois régionaux

UNE FILIALE D'UN GROUPE CHIMIQUE ET PETROCHIMIQUE IMPORTANT, parmi les sociétés en tête sur le marché français et à l'exportation, recherche un

Jeune Ingénieur

(AM - ICL - IDN - INSA ...) pour être
L'ADJOINT DU RESPONSABLE DU SERVICE TECHNIQUE ET TRAVAUX NEUFS
pour son usine du HAVRE.

Sa fonction comportera la direction des études mécaniques et électriques.
Il aura à superviser les travaux neufs, l'entretien et le Bureau d'Etudes.
Ses relations s'étendront aux sociétés mères et aux fournisseurs ainsi qu'aux différents services de l'usine. Il aura à effectuer des déplacements fréquents mais de courte durée.
Le titulaire du poste devra avoir des contacts aisés, être ouvert et animera une équipe de 15 personnes.
Le poste est évolutif pour une personne réussissant dans la fonction.
La pratique de l'anglais est indispensable et celle de l'allemand sera appréciée.

Envoyer C.V. détaillé + prétentions sous référence DT au :

cog hébert conseil 231 rue Louis Blanc 76100 ROUEN
Discrétion assurée — MEMBRE DE SYNTEC

TRES IMPORTANT CONSTRUCTEUR DE MACHINES TEXTILES

Agréable région touristique de l'Est recherche pour son Service technico-ccial.

JEUNE INGÉNIEUR TEXTILE

ENSAIT - ESITM - ITR
Option mécanique textile

MISSION :
— Projets d'installations de filature ;
— Etablissements des offres ;
— Suivi des affaires.

Une expérience pratique même courte (stages) de la filature fibres longues est souhaitée.

Possibilités de logement.

Adr. C.V. dét., s/ réf. 860/1 à SELETEC
Conseil en Recrutement
67009 STRASBOURG CEDEX

responsable de la gestion des ventes

Vous êtes, comme nous, convaincu que le soutien d'une bonne administration des ventes est fondamental et plus particulièrement au sein d'une importante société, dont l'activité est essentiellement commerciale.

Il s'agit en effet d'assurer la meilleure exploitation des contrats obtenus par nos commerciaux.

Vous aurez donc à faire appliquer les nouvelles procédures de gestion au niveau de plusieurs centres de profits régionaux et à régler les différents litiges survenant avec les forces de vente.

Réussir dans ce poste suppose une formation commerciale supérieure et une expérience similaire de quelques années, qui vous aura familiarisé avec l'informatique.

Par ailleurs, nous situant dans un contexte international, votre pratique de l'anglais sera très appréciée.

Merci d'envoyer votre C.V. sous réf. 4465 à Buno DEMOINET.

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, av. de Messine
75008 PARIS
IBD

à qui nous avons confié cette recherche.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

média-system

C.A.O.E.I.

Groupe **SKF**
recherche pour son département "Études–fabrications–sous-traitance machines spéciales", situé à :
IVRY-SUR-SEINE

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

Les candidats devront avoir au moins 5 ans d'expérience de préférence dans le domaine de microprocesseurs et de la régulation-instrumentation.

Après une période de formation, le candidat retenu sera appelé à prendre la responsabilité dans le domaine de l'électronique des études et mise au point de machines spéciales.

Anglais souhaité.

Adr. lettre et C.V. manuscrits avec photo et prét. sous réf. LB/801 à SKF Direction du Personnel 1, av. Newton, 92142 CLAMART Cedex

Emplois et Entreprises

formateur technique

Un Centre de formation de la région Rhône-Alpes spécialisé dans les matières plastiques recherche un Formateur. Sa mission consistera essentiellement à concevoir des stages techniques répondant aux besoins de la profession, à coordonner l'action de divers intervenants, à animer lui-même pour une large part, différentes sessions inter ou intra-entreprise. Pour réussir dans cette fonction le candidat possèdera obligatoirement un BTS Matières Plastiques et une expérience d'atelier principalement dans le domaine de l'injection sans exclure d'autres procédés mais ses qualités pédagogiques seront déterminantes.

Cet emploi est à pourvoir immédiatement et prend place au sein d'une petite équipe qui a fait la preuve de son efficacité.

Prière d'adresser candidature détaillée avec prétentions sous référence T.201-M à notre Conseil qui garantit la discrétion d'usage.

CEP annecy
37 avenue gambetta
74000 annecy
tél. (50) 23.10.19

grenoble - lyon

SOCIÉTÉ STANLEY-MABO

Division outillage à main filiale d'un groupe multinational

Leader dans son marché, *3 usines en France*, siège à BESANÇON, recherche

UN CHEF DE PRODUIT

pour s'intégrer dans l'équipe Marketing de BESANÇON, expérience ventes ou marketing et connaissances de l'anglais souhaitées.

Adresser C.V. manuscrit détaillé avec photo àSociété Stanley avec photo à Sté Stanley Mabo, Direct. du Personnel, B.P. 1.579 25009 BESANÇON CEDEX - Discrétion assurée.

Institut consulaire de FORMATION CONTINUE FRANCHE-COMTE, recrute un

CONSEIL EN FORMATION COMMERCIALE

Pour relations avec entreprises et animation stages.
Ecrire sous n° 3.600 à BLIQUE CONSEIL
160, av. de Strasbourg, 54000 NANCY.
Téléphone (8) : 335-42-63.

Société d'intérim nombreuses AGENCES EN FRANCE recherche

CHEF D'AGENCE

pour Marseille et région connaissance nécessaire du marché de l'intérim et des prestations en général
- Age minimum 30 ans.
- Domicile région Marseille.
- Salaire et primes intéressants.
- Voiture de service à disposition permanente.

Ecrire avec C.V. manuscrit à Ets J.D. B.P. 53 92603 ASNIERES, réf. 47 qu. tr.

SOCIÉTÉ EN FORMATION
recherche
POUR ORLÉANS UN COMPTABLE

ayt 3 ou 4 ans expér., niv. B.P. DECS ou BTS, ayant bonne connaiss. anglais et lois sociales et fiscales. Rémunération intér. Adr. lettre manuscrite et C.V. à M. M. FRASER, 128, boul. Haussmann, 75008 PARIS.

URGENT. - Laboratoire rech.
UN ÉLECTRONICIEN
(D.U.T.), même débutant - Ecrire avec C.V. à HAVAS, 81, rue de la République, 69002 LYON. Référ. 8356.

BANQUE PARIS (300 personnes)
recherche

RESPONSABLE D'ADMINISTRATION DU PERSONNEL ET DE LA PAYE
(INFORMATISEE)

- Formation supérieure : DECS complet ou maîtrise de gestion ou équivalent.
- Age minimum 32 ans.
- Expérience min. 3 ans dans la fonction de personnel grande ou moyenne entreprise.
- Anglais souhaité.

Ecrire avec C.V. et photo sous référence 2.976 à : P. LICHAU S.A. - B.P. 220 - 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

Nous sommes une filiale d'un leader mondial de l'agro-alimentaire, nous recherchons

CADRE COMPTABLE
100.000 F +

Au sein d'une équipe comptable tournée vers la gestion :

- Il assurera la synthèse mensuelle des comptes.
- Il élaborera les analyses de résultats.
- Il dirigera le groupe comptable du siège.
- Il prendra part à la définition des méthodes comptables et participera à l'adaptation des programmes comptables informatiques.

Ce poste exige :
— Une expérience comptable de quelques années.
— Une formation type DECS complet.
— Une bonne connaissance de la comptabilité de gestion (anglo-saxonne) et de la langue anglaise.

Lieu de travail : banlieue Sud-Est de Paris.
Nombreux avantages sociaux.

Envoyer C.V. + photo + prétentions, n° 48.152, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

offres d'emploi

PROMOTEUR IMMOBILIER SOCIAL

Notre groupe réunit au travers des sociétés de caractéristiques et de tailles variées, l'ensemble des prestations que peut offrir un organisme agissant dans l'ensemble du **SECTEUR AIDE.**

Nos réalisations - 1000 logements en cours de lancement - 400 M de crédit accordés par an, et notre croissance actuelle nous font rechercher un nouveau collaborateur :

directeur de programmes

120.000 F

Il prendra en charge à partir du permis de construire, le montage, la coordination de programmes afin d'en assurer la réalisation.

Il s'appuiera sur une infrastructure existante. Une pratique antérieure de responsabilités élevées dans le domaine de la promotion immobilière est indispensable.

Ecrire avec C.V. détaillé sous référence 258-M à

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

CNPG
105 avenue Victor Hugo - 75116 Paris



THOMSON-CSF

INGÉNIEURS D'ÉTUDES

(ENSAE - ENST - ESE - ENSTA - ENSI ...)

LA DIVISION AVIONIQUE

recherche des

Electroniciens Débutants

pour leur confier, au sein de ses équipes techniques, à Malakoff, des travaux de CONCEPTION et REALISATION de PROTOTYPES D'EQUIPEMENTS AEROPORTES.

A) PLUSIEURS postes sont offerts dans des secteurs variés de technologies avancées où dominant :
- systèmes digitaux - traitement du signal ;
- électronique analogique - circuits video ;
- électronique de puissance ;
- MICRO - ONDES - antennes et circuits à large bande.

B) ENSEMBLES RADARS conception de systèmes, coordination technique de haut niveau, suivi de projets complexes : première expérience appréciée mais non indispensable pour personnalités de valeur ayant très solide formation initiale, comportant des bases en technique radars.

Envoyer C.V. et photo en précisant les centres d'intérêts techniques au Service du Personnel. Division Avionique, 68, avenue Pierre-Brossolette 92240 MALAKOFF.

GROUPE INTERNATIONAL D'EDITIONS
recherche pour PARIS son

DIRECTEUR DE SUCCURSALE

- Capable d'animer une équipe performante de 8 personnes et d'orienter la politique de diversification et d'expansion de la société.
- Gestionnaire rigoureux au sein d'une entreprise travaillant au niveau international.
- Expérience de l'édition, connaissance de la vente et des circuits de distribution appréciés. E.S.C., E.S.S.E.C., D.E.C.S. ou équivalent. Anglais indispensable.

Adressez lettre manuscrite + C.V. détaillé en précisant la rémunération actuelle et souhaitée s/réf. 11048 à COFAP, 40, rue de Chabrol 75010 PARIS

4,rue Massenet 75016 Paris

Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue



Directeur de production
référence KU 468 AM

IMPORTANTE FIRME DE CONSTRUCTIONS DE MATERIELS CHAUDRONNES LOURDS, recherche un **Ingénieur AM,** IDN, HEI ou équivalent pour poste **Directeur de Production.**
Situation d'avenir impliquant possibilité de développement de carrière pour candidat 38 ans minimum, ayant acquis solide expérience de direction d'usine ou de production dans chaudronnerie - grosse mécanique et mécano-soudure, ayant une réelle pratique de la direction d'une unité de plus de 300 personnes.

Rémunération : environ 200.000 F.
Lieu de travail : localité 70 km Lyon.

Directeur grande distribution
référence HR 465 AM

UN IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS DE LA DISTRIBUTION, recherche un **Jeune Cadre Supérieur** pour occuper, après stage, un poste de **Directeur d'Hypermarché.**
Sa réussite dans ce poste lui permettra d'occuper la même fonction dans un des hypermarchés les plus importants du groupe et d'y devenir en cas de succès Chef de file. Si son potentiel l'autorise, des responsabilités plus larges pourraient à terme lui être confiées.
Ce poste conviendra à un candidat HEC, ESSEC, ESC ou formation équivalente, ayant minimum 5 ans d'expérience dans la grande distribution à des postes opérationnels et désireux d'entrer au sein d'un groupe offrant des **perspectives réelles de promotion personnelle.**

Ordre de grandeur de rémunération : 170/190.000 F.
Poste : ville province 100/150 km Paris.

Ingénieur grande école consultant transports
référence LV 469 AM

UN BUREAU D'ETUDES DYNAMIQUE spécialisé dans l'urbanisme et le transport, recherche un **Consultant de haut niveau.** Il assurera avec une complète autonomie la responsabilité de ces travaux depuis le contact client jusqu'à la remise des études et le suivi de leurs applications pratiques. Il gèrera les budgets de ces études.
Le poste conviendrait à un **Ingénieur grande école,** ayant au minimum 2 ans d'expérience dans le domaine des transports, **désireux de s'intégrer dans un cabinet pratiquant une large délégation et permettant ainsi un développement personnel important.**

Rémunération très motivante pour candidat de valeur.
Poste à Paris.

Chef de projet responsable du service sous-traitance
référence JT 467 CM

UN GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS DE PREMIER PLAN réalisant des biens d'équipement, recherche un **Ingénieur confirmé** pour lui confier des responsabilités importantes de sous-traitance : négociation, assistance et contrôle technique, gestion.
Ce poste conviendrait à un candidat AM ou école équivalente, ayant bonnes connaissances en mécanique et de préférence une expérience de la sous-traitance (acquise dans industrie ou société d'ingéniérie) ou d'un domaine proche (achats, méthodes) permettant adaptation très rapide.

Fonctions actives et polyvalentes pour candidat dynamique, méthodique et de bon contact. Connaissance anglais appréciée.
Poste : ville 100 km de Paris.

Ingénieur confirmé travaux
référence IS 466 AM

UNE SOCIETE FRANÇAISE RENOMMEE TP ET BATIMENT, recherche pour l'intégrer à son équipe "travaux", un **Ingénieur** capable de diriger d'importantes réalisations en France ou à l'étranger.

Ce poste conviendrait à un candidat ETP - ECP, Mines, AM... ayant au minimum 5 ans d'expérience TP et/ou bâtiment, témoignant d'un réel potentiel de développement.

Poste ville Côte d'Azur.

Ingénieur développement débutant
référence FP 464 CM

SAFT GROUPE CGE recherche un **Ingénieur Electricien** (option électronique) débutant pour lui confier des responsabilités de développement.
Intégré à une petite équipe et en liaison avec les services marketing, industrialisation et fabrication, il participera à l'étude et à la mise au point de produits de série.

Poste intéressant et évolutif pour candidat ayant le goût de la technique, des qualités de contact et l'esprit réalisateur.
Poste à Romainville (93).

etap 4,rue Massenet 75016 Paris

IMPTE SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE
région Sud-Ouest de Paris
recrute
en vue de renforcer ses équipes, face à l'évolution des techniques

JEUNES INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

pour laboratoires, mesures et fabrication.

INGÉNIEURS

type A.M., pour bureau des méthodes

INGÉNIEUR

formation électromécanique pour service achats, ayant aptitude contrats et négociations commerciales. Anglais indispensable.

AGENTS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS

CADRE COMMERCIAL II

pour ordonnancement, lancement, suivi de commandes. Anglais indispensable.

ACHETEUR

ayant expérience professionnelle et connaissant bien l'anglais.

HOMME JEUNE

B.T.S. comptabilité et gestion des entreprises pour emploi à responsabilités dans contrôle de gestion.

TECHNICIEN ENTRETIEN BATIMENT

solide expérience en électricité chaufferie, aptitude à organiser et diriger petite équipe.

Ecrire avec C.V. et prét. à n° 47.851, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er.

ÉTUDIANTS :

un boulot sympa et bien payé pour la rentrée de septembre 80

Si vous êtes étudiant, entreprenant et bien organisé, c'est le moment de penser à votre job pour la rentrée prochaine.

Nous étudions dès maintenant les candidatures d'étudiants à une fonction de responsabilité :

CHEF DE CENTRE OFUP

La fonction est compatible avec la poursuite normale des études et permet d'acquérir une expérience professionnelle très valorisante.

Les anciens chefs de centre OFUP abordent la vie active avec une référence professionnelle qui compte.

Elle consiste à recruter, former et animer d'autres étudiants pour leur faire gagner de l'argent en travaillant à temps partiel sans quitter leur environnement.

Il ne s'agit pas de tirer les sonnettes mais d'organiser une campagne de promotion et de vente d'abonnements aux principales publications de la presse française et étrangère, du 1er septembre 1980 au 31 mai 1981.

Les candidats (19/25 ans) doivent aimer communiquer et vendre et pouvoir consacrer du temps à une activité rémunérée. Ils disposent si possible d'une voiture et du téléphone.

Des postes sont actuellement disponibles dans tous les centres universitaires.

La formation complète (4 jours) est assurée avant les grandes vacances.

La rémunération, liée aux résultats, garantit des gains élevés. Elle permet de financer très largement ses études.

Adressez votre candidature (C.V. + photo) avant le 15 avril à Monsieur Thierry Prud'homme - DV 3 - OFUP - 21, rue Rollin - 75240 Paris Cedex 05.

OFUP OFFICE UNIVERSITAIRE DE PRESSE

ingénieurs de recherche

Le Centre de Recherche de CII-Honeywell Bull recrute pour sa Division TECHNOLOGIE aux Clayes-sous-Bois (78)

ingénieurs

Grandes Ecoles, Université, Niveau Doctorat dans les spécialités suivantes :
- Physicochimie pour circuits intégrés.
- Electronique conception circuits intégrés.
- Microscopie électronique à balayage.
- Conception assistée par Ordinateur LSI.

Ces postes sont à pourvoir dans une équipe dynamique de recherche de haut niveau scientifique.

Un transport Compagnie est assuré de PARIS et de VERSAILLES vers le lieu de travail.

Les lettres de candidatures manuscrites accompagnées d'un C.V. et des prétentions sont à adresser à :

Cii Honeywell Bull
Direction du Personnel Siège
PC 1 G 017 C
94, avenue Gambetta
75960 PARIS CEDEX 20.



Cii Honeywell Bull

JEAN-CONTACT

ENTREPRISE TRAVAUX PUBLICS
(Assainissement U.R.D.)
Banlieue Ouest de Paris
(80 salariés)
recherche

DIRECTEUR D'EXPLOITATION

Gestion - Etudes - Travaux - Résultats

PROFIL :
- Niveau ingénieur, expérience confirmée dans les travaux publics.
- Age 35 ans environ.

Adresser C.V. + photo et prétentions à : M. WEISS, 48, rue du 19-Janvier 92380 - GARCHES

Groupe Chimique Commercial Européen
recherche pour sa filiale française

CADRE COMMERCIAL

Il sera chargé du développement des ventes du Département Matières Premières Industrielles. Son activité sera basée à Paris et s'étendra sur toute la France. L'esprit d'entreprise, le goût de la vente et des responsabilités sont indispensables. Une bonne expérience de ce marché est souhaitable. La connaissance de l'anglais sera appréciée.

Le salaire sera en rapport avec l'expérience et les capacités du candidat.

Envoyer C.V. à Horwarth et Horwarth 54 av. Marceau Paris 8è qui transmettra

DIGITAL EQUIPMENT FRANCE
Filiale du premier constructeur mondial d'ordinateurs interactifs.

ingénieurs logiciel

mini-ordinateurs et grands systèmes

qui participeront à l'étude et à la réalisation des projets informatiques de nos clients.

Nous recherchons :
- Plusieurs super-spécialistes de la **gestion de base de donnée** (réf. M 34) et des **réseaux de communication** (réf. M 35).
- Des ingénieurs logiciels ayant une expérience d'au moins 3 ans en **développement d'applications industrielles** (réf. M 36) et de **gestion** (réf. M 37).
- Des ingénieurs logiciels ayant une formation et une expérience orientée **systèmes** (réf. M 38).

Nous vous proposons :
- Le salaire que vous méritez.
- Une formation exceptionnelle.
- De nombreuses opportunités de carrière en France et à l'étranger.

Ecrivez-nous, en précisant la référence choisie, à la Direction du Personnel - DIGITAL EQUIPMENT FRANCE

digital 18, rue Saarinen Silic 225 94528 RUNGIS cédex

INGENIEUR PLANNING USINE

pour élaborer les programmes de production des ateliers et améliorer les méthodes de gestion informatisées.

Cette fonction conviendrait à un ingénieur (+ IAE) ou à un titulaire maîtrise gestion (Dauphine par ex.). Il pourra être éventuellement débutant, mais possédera des connaissances informatiques gestion et une bonne pratique de la langue anglaise parlée et écrite.

Possibilités d'évolution intéressantes pour un jeune cadre attiré par le milieu industriel.

Lieu de travail : Usines de Beauchamp.

PA-SVP

Envoyer C. V. + photo et prétentions à 3M France Service Recrutement Av. Boule 95250 Beauchamp

3M

Une unité de formation indépendante filiale d'une très importante Société industrielle destinée à assurer des actions de formation en France et à l'étranger

recherche

- des Ingénieurs Électroniciens
- des Informaticiens
- et des Techniciens confirmés de niveau D.U.T. ou B.T.S.

ayant si possible une expérience dans le domaine des TELECOMMUNICATIONS.

Anglais courant indispensable

Envoyer C.V. détaillé et prétentions avec photo sous la référence 48.025 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transm.

IMPORTANTE SOCIETE DE CARROSSERIE INDUSTRIELLE

offre à Paris poste de

RELATIONS PUBLIQUES

à UNE FEMME de 35 ans min. ayant une bonne expérience des contacts avec une clientèle pour assurer la permanence d'un magasin d'exposition.

Qualités requises :
- bonne présentation
- esprit de sérieux
- capacité de travailler seule
- connaissance requise de l'anglais

Adr. lettre, C.V., photo à Nicole LIST 42, rue Pascal 75013 PARIS

T. R. T.

recherche pour son

Centre Technique

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

- Ingénieurs d'Etudes en téléinformatique (microprocesseurs) radiocommunication (traitement du signal) hyperfréquences, transmissions sur fibres optiques.
- Service Après-Vente en téléinformatique et en matériels aéronautiques.
- Expérimentés en conception et fabrication assistés par ordinateurs.
- Rédacteurs techniques matériels de télécommunication.

Pour informations complémentaires, appeler 630-23-23, poste 839, ou adresser C.V., prétentions et photo à T.R.T., 5, avenue Réaumur, 92350 LE PLESSIS-ROBINSON.

POINT P Distribution de produits pour le bâtiment - Nous sommes une importante société, et une des toutes premières sur la région parisienne, de distribution de produits pour le bâtiment, filiale d'un grand groupe français. Notre propre développement et l'évolution de notre environnement professionnel rejoignent notre souci de renforcer notre encadrement. Dans ce contexte, notre direction générale souhaite intégrer à ses équipes opérationnelles dans les points de vente un jeune

HEC, ESSEC, ESC...
futur responsable régional

Vous avez acquis après votre formation commerciale supérieure une première expérience (de 2 à 3 ans) qui vous a confronté avec les problèmes du terrain et vous a permis de diriger et d'animer des hommes. Vous avez de toute façon un fort tempérament opérationnel et vous êtes intéressé par un développement de carrière vous permettant d'allier la vente, le management des hommes et la gestion. Vous serez dans un premier temps l'adjoint d'un de nos chefs d'agence... il vous faudra apprendre notre métier, nos clients, nos marchés, nos produits. Vous devrez devenir le Nº 1 d'un point de vente au terme d'un an avant d'assumer dans les six mois suivants des responsabilités plus complètes en étant le leader et l'animateur d'un secteur géographique : supervision de plusieurs points de vente, animation commerciale, direction de l'encadrement et des équipes de ventes. Votre réussite dans ces fonctions facilitera votre évolution de carrière au sein de notre groupe pour peu que votre mobilité soit réelle.

Ecrire sous réf. 5358M



Nous sommes une filiale importante du groupe HAVAS (900 personnes, 650 MF de CA). Notre activité concerne la vente d'espaces publicitaires pour les annuaires téléphoniques dont nous sommes le régisseur officiel. L'Administration des Télécommunications développe un projet d'annuaire électronique, et nous recherchons pour y faire face un cadre à fort potentiel comme

INGENIEUR D'ETUDES TELEMATIQUES
ECP, Mines, Télécom, ESE...

Vous avez au cours de votre formation Grande Ecole choisi une option informatique et vous avez déjà deux à trois ans de vie professionnelle vous ayant permis d'acquérir une expérience des petits matériels IBM et/ou mini 6. Dans le cadre du service-études de la direction d'exploitation, et en étroite liaison avec le service développement de notre société et le service technique des Télécom de Rennes (annuaire électronique) vous participerez à la définition d'un cahier des charges et vous serez responsable de l'évaluation permettant un choix de matériel, des moyens opérationnels de fonctionnement et de l'analyse-programmation dans la perspective de faire tourner un système expérimental dès la mi-81. A terme, votre réussite sur ce projet et votre bonne intégration dans notre société vous garantiront l'accès à des postes de responsabilité.

Ecrire sous réf. 5359M

Rouen - Nous sommes un groupe français important, leader dans la construction de maisons individuelles. Pour faire face à notre développement, nous avons créé il y a un an un certain nombre de délégations régionales pleinement responsables sur leur territoire. Poursuivant le processus de déconcentration, nous mettons en place aujourd'hui une première antenne comptable régionale auprès de la délégation de Normandie, et nous recherchons pour Rouen notre

RESPONSABLE COMPTABLE REGIONAL

Vous disposez d'une solide formation comptable (DECS minimum) avec si possible une formation générale plus large (ESC par exemple). Vous avez acquis une expérience professionnelle d'au moins 5 ans, et vous maîtrisez parfaitement la comptabilité aussi bien générale qu'analytique. En liaison étroite avec les services comptables centraux, vous aurez à créer progressivement la fonction comptable régionale (comptabilité fournisseurs d'abord, puis clients, trésorerie, paie, etc) et ensuite à l'assumer pleinement. Vous dépendrez fonctionnellement de la Direction des Services Comptables du Groupe et animerez localement une équipe de 4 personnes (à recruter). Vous devrez posséder le sens et le goût de la communication et faire preuve de disponibilité vis-à-vis de la délégation opérationnelle de votre région. L'expansion du groupe et votre compétence sont les garants de votre avenir. Votre disponibilité rapide serait appréciée.

Ecrire sous réf. 5360M

Si vous pensez avoir le profil de l'une des personnes que nous recherchons, écrivez à Roland Gardeux en précisant la référence; il étudiera avec vous les possibilités d'une future collaboration.

SERIFO CONSEILS DE DIRECTION
38, RUE DE LISBONNE — 75008 PARIS
TELEPHONE : 583-03-10

Plein Champ

FERODO

recherche

POUR SON SECTEUR DES EQUIPEMENTS AUTOMOBILES MECANIQUES ET THERMIQUES

— Direction de la Recherche (93 - Saint-Ouen)

THERMICIEN DE HAUT NIVEAU

Doctorat en Echanges Thermiques ou en Thermodynamique.
Une pratique de la recherche expérimentale et des connaissances en mécanique seraient appréciées.
Il sera chargé d'études, théoriques et expérimentales, axées sur l'approfondissement des lois physiques régissant les phénomènes d'échanges thermiques (mise en équation, modélisation,...).
Il disposera de moyens informatiques.

Réf. 33428/A

— Division Sofica - Centre de Recherches de la Verrière (78)

INGENIEUR D'ETUDES ELECTROMECANICIEN

ayant une première expérience d'études de produits techniques de grande série, diplômé Grande Ecole d'Ingénieurs. Au sein de l'équipe de recherche chargée du développement des appareils de climatisation automobile, il sera responsable des études des moteurs électriques entrant dans la composition de ces appareils et fabriqués en très grande série dans nos usines.

Réf. 33428/B

— Division Verto (93 - Saint-Ouen)

INGENIEUR DE VENTES

ayant une première expérience de 3 à 5 ans soit d'études de produits mécaniques soit technico-commerciale dans le secteur automobile, diplômé Grande Ecole d'Ingénieurs (Centrale, A & M.,. . .). Après formation il sera responsable des relations techniques et commerciales avec des constructeurs automobiles français pour le développement des ventes d'embrayages

Réf. 33428/C

LARGES POSSIBILITES D'EVOLUTION DE CARRIERE.

Adresser CV, prétentions et photographie (avec la référence du poste)
GROUPE FERODO Service Recrutement
43, rue Bayen — 75017 PARIS

MATRA

se développe et crée un poste

DEPARTEMENT QUALITE

INGENIEUR QUALITE-COMPOSANTS
Electronicien ou Physicien

— Il intervient en support fonctionnel des groupes projets; il participe à la définition de la politique qualité des composants et suit son application.
— Il est par ailleurs responsable des expertises et et encadre une équipe de 6 agents techniques.
— Le profil recherché concerne un ingénieur grande école ayant une expérience professionnelle de 4 ans environ acquise de préférence dans un service Contrôle Qualité ou études.
— Déplacements occasionnels de courte durée en France et à l'étranger, nécessitant une bonne connaissance de l'anglais.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence SM 584 au Service du Recrutement des Ingénieurs et Cadres

MATRA B.P. Nº 1 — 78140 VELIZY

MATRA

recherche pour son secteur ESPACE

INGENIEUR COMMERCIAL

Responsable de la négociation des contrats ainsi que du suivi des affaires jusqu'à leur aboutissement, il sera rapidement chargé de relations commerciales à l'exportation.

Ce poste conviendrait à un ingénieur d'un haut niveau technique (Supélec, Télécom...) ayant 5 à 6 ans d'expérience technique et désirant évoluer vers des responsabilités commerciales à vocation internationale.

Anglais indispensable.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence CR 586 au Service du Recrutement des Ingénieurs et Cadres

MATRA B.P. Nº 1 — 78140 VELIZY

MATRA

recherche pour son département QUALITE COMPOSANT

INGENIEUR ELECTRONICIEN
Grande Ecole

Il sera principalement chargé des Etudes en laboratoire sur les composants complexes.

Ce poste concerne un ingénieur débutant à 3 ans d'expérience.

Des déplacements de courte durée France et étranger sont à prévoir et nécessite une bonne maîtrise de la langue anglaise.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence SM 581

MATRA B.P. Nº 1 — 78140 VELIZY

Important groupe Industriel français recherche pour son Siège à Paris

UN INGENIEUR EXPERIMENTE

formation grandes écoles

Il sera chargé de concevoir des projets industriels automobiles à l'étranger et d'en assurer la coordination technique au sein d'une équipe.

Il devra animer les études et élaborer les devis techniques.

EXPERIENCE POIDS LOURDS APPRECIEE.

Disponible pour des missions à l'étranger.

Langue allemande très souhaitable.

UN INGENIEUR EXPERIMENTE

dans le domaine d'usinage et de montage mécanique grande série.

Il sera responsable d'une équipe chargée de l'étude et du chiffrage des projets industriels automobiles pour l'étranger.

Anglais souhaité.

Disponible pour des missions de courte durée à l'étranger.

Pour ces 2 postes, un âge de 35 ans minimum est exigé.

Ecrire avec CV détaillé et prétentions sous réf. 2270 à : rscg carrières 64, rue la Boëtie - 75008 - PARIS.

INSPECTEUR COMMERCIAL
SECTEUR R.P. ET NORD DE LA FRANCE

Le Groupe comprend plus de 1000 personnes et a fait 670 M. de CA HT.
Le Cadre Commercial recherché animera les six concessionnaires de son secteur, il informera, formera, stimulera les vendeurs des concessionnaires (environ une vingtaine).
Le poste convient à un cadre commercial d'une trentaine d'années ayant l'expérience de la vente de biens d'équipement à travers un réseau de concessionnaires.
Bureau à Créteil.
Rémunération 8.000 F. x 13 + primes.

Envoyer CV + lettre manuscrite + photo à FRANCE CADRES 22, rue St. Augustin 75002 Paris (Référence 101/02 M).

France Cadres

SOCIETE INTERNATIONALE COMPRESSEURS/POMPES POUR INDUSTRIE DU PETROLE - PETROCHIMIE

recherche

INGENIEURS DIPLOMES pour SERVICE PROPOSITIONS

Lieu de travail PARIS/proche banlieue Sud.

Anglais indispensable.

Envoyer CV à No 48.688 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra

---

Chef de Projet Export

TRANSAC (Groupe CGE)

Leader de la péri-informatique française

Guichets bancaires - Mini-ordinateurs - Terminaux intelligents

recherche pour sa DIRECTION MARKETING et APPLICATIONS un CHEF DE PROJET EXPORT parlant couramment l'allemand et ayant au moins 5 ans d'expérience dans les domaines suivants :

- logiciels de mini ou micro-ordinateurs,
- procédures de télécommunication (B.S.C., S.D.L.C., etc...),
- systèmes transactionnels.

Il aura un rôle d'assistance et de conseil auprès des ingénieurs technico-commerciaux de nos filiales suisses et allemandes.

Dans la phase de réalisation, il se verra confier la responsabilité technique complète des affaires et assurera la coordination entre les différents services de la Compagnie.

Un plan de croissance ambitieux, intégrant une gamme de produits très évolués et hautement compétitifs, ouvre aux candidats de valeur des perspectives exceptionnelles de développement de carrière.

Lieu de Travail : ESSONNE.

Déplacements fréquents et de courte durée à l'Etranger.

Adressez votre candidature complète (lettre, C.V., photo et prétentions) sous référence 623.24 M à

transac groupe CGE

Alfred PRIMARD
Recherche et Développement des Cadres
91680 BRUYERES-LE-CHATEL



هكذا من الأصل

Ingénieurs Electroniciens et Informaticiens

TRANSAC (Groupe CGE),
leader de la péri-informatique française, recherche,
pour faire face à son expansion et pour développer de nouveaux produits (matériels et logiciels), des INGENIEURS.

Ingénieur Electromécanicien Confirmé

(Réf. 621.123 M)

Pour lui confier la responsabilité d'une équipe d'Ingénieurs et Techniciens chargés des études et du développement de sous-ensembles électromécaniques.

Ce poste s'adresse à un Ingénieur ayant au moins 10 ans d'expérience de la mécanique fine sur matériel péri-informatique et connaissant bien les méthodes de fabrication en moyenne série.

Lieu de travail : ESSONNE.

Ingénieur Spécialiste de l'Electronique Analogique

(Réf. 621.122 M)

Au sein d'une équipe participant au développement de systèmes péri-informatiques évolués, il est chargé de la conception des interfaces et des circuits analogiques.

Ce poste exige une formation d'ingénieur en électronique confirmée par 3 à 5 ans d'expérience dans le domaine des asservissements ou des alimentations.

Lieu de travail : ESSONNE.

Ingénieurs Logiciel

(Réf. 622.182 M)

Ils assurent la réalisation de logiciels de base sur une gamme étendue de terminaux intelligents.

Ces postes conviennent à des Ingénieurs débutants ou à des informaticiens ayant jusqu'à 4 ans d'expérience sur systèmes temps réel, de préférence sur mini-ordinateurs.

Lieu de travail : ESSONNE.

Ingénieur d'Etudes

(Réf. 630.91 M)

Il est responsable :
. de l'évaluation, du choix et de l'homologation des matériels de transmission (modems, multiplexeurs, adaptateurs, etc...),
. de la réalisation de modems intégrés (en collaboration avec les constructeurs).

Il participe également à l'étude de coupleurs de transmission, à la connexion et à l'homologation de périphériques divers (mémoires à disques, imprimantes, écrans, etc...).

Ce poste intéresse un Ingénieur Hardware-Firmware ayant travaillé 3 à 5 ans sur microprocesseurs, modems et réseaux de transmission de données (SNA, DSA, etc...).

Lieu de travail : ESSONNE.

Ingénieur d'Etudes

(Réf. 631.92 M)

En liaison avec les autres Ingénieurs du Laboratoire Systèmes et Produits Informatiques, il est responsable de la conception et de la réalisation d'ensembles logiques :
- pré-études systèmes,
- élaboration des spécifications,
- réalisation, essais, notices techniques, etc...

Ce poste convient à un Ingénieur Hardware-Firmware ayant 3 à 5 ans de pratique sur microprocesseurs, LSI, MSI, etc...

Lieu de travail : PARIS 17ème.

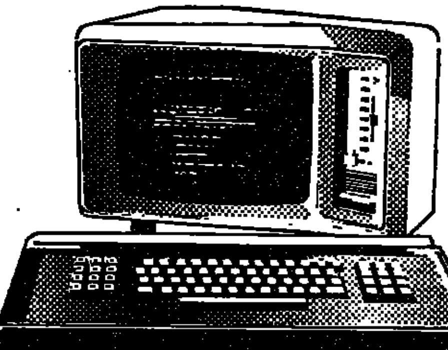
Notre plan de croissance ambitieux, intégrant une vaste gamme de produits très évolués, ouvre aux candidats de valeur des perspectives exceptionnelles de développement de carrière.

Merci d'adresser votre lettre manuscrite avec CV détaillé et photo, en précisant vos prétentions et la référence du poste à





groupe CGE



Alfred PRIMARD
Recherche et Développement des Cadres
91680 BRUYERES-LE-CHATEL

MEDIA P.A.

THOMSON-CSF

DIRECTION DE L'INFORMATIQUE

recherche pour son équipe
CAO - Circuits imprimés

● 1 Ingénieur mathématicien

spécialiste de programmation combinatoire et théorie des graphes (connaissance FORTRAN souhaitée).

● 3 Ingénieurs logiciel

1 à 2 ans expérience FORTRAN (connaissance VM/CMS appréciée).

Adr. C.V. et prét. à M. Y. Tabourier Thomson-CSF 104, r. de Castagnary, 75015 PARIS

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE de PARIS
(SOUS-DIRECTION DE L'INFORMATIQUE)
PARIS 8ème, recherche un

analyste programmeur

connaissant le matériel CII-HB 64, diplômé de l'Enseignement Supérieur (Maîtrise, Ecole d'Ingénieur, . . .) ou justifiant d'une première expérience.

Nous vous proposons un contrat de 2 ans éventuellement renouvelable.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 6001 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/OP TRANSMETTRA

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
à vocation électronique et petite mécanique
recherche
Pour une de ses divisions PARIS

CHEF DES ÉTUDES

35 ans minimum - ESE - AM ou équivalent

Spécialisation en électronique, microprocesseurs Connaissances en mécanique - Expérience plusieurs années dans responsabilité entière service études même techniques.

Anglais vivement souhaité ou allemand.

Adr. C.V. et prétentions n° 48.477
CONTESSE Publicité
20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

Promotion et Publicité
Matériel Péri-Informatique - Paris

Un important constructeur de matériel péri-informatique
recherche pour Paris, dans le cadre de ses activités PROMOTION ET PUBLICITE

Attaché de Presse H/F

Il se verra confier :
. la rédaction et la communication d'articles de presse concernant l'entreprise, ses produits et ses services,
- la conception, l'organisation et l'animation de manifestations diverses (conférences de presse, séminaires clients, salons...).

Il participera aux actions internes d'information : revue, stages, réunions...

Le candidat retenu pour ce poste à haut niveau de responsabilités sera bien introduit dans le milieu de la presse spécialisée ou grand public.

Il possèdera une très fine pratique des Relations Publiques, le sens du contact, et de bonnes connaissances en informatique.(Réf. SP.1)

Responsable des Expositions

En s'appuyant sur les moyens propres à l'entreprise, comme sur l'assistance de sous-traitants, il devra concevoir, chiffrer, organiser et mettre en place des expositions de matériel en France et à l'étranger.

Agé au minimum de trente ans, possédant un très bon niveau en anglais et en allemand, il sera dynamique, d'esprit concret et méthodique, et aura le goût de l'autonomie et de l'initiative. Les déplacements représenteront un tiers de son temps.(Réf. SP.2)

Maquettiste Confirmé

Il devra concevoir et réaliser les documents édités à usage interne ou externe à l'entreprise : (brochures commerciales, notices techniques, en-têtes de lettres, etc...).

Ce poste sera confié à un professionnel ayant le sens de l'innovation et de l'initiative, et maîtrisant parfaitement toutes les techniques d'impression.

Une pratique de la photo (prises de vues), et l'expérience de la réalisation de stands d'exposition sont souhaitées.

Merci d'adresser votre dossier complet de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) en précisant sur l'enveloppe la référence du poste choisi à

MEDIA P.A.
9, Bd des Italiens. 75002 Paris
qui transmettra

Votre confiance sera respectée. Il sera répondu à toutes les candidatures.

MEDIA P.A.

Importante société
recherche
pour seconder le chef de son service

contrôle de gestion

un cadre de formation supérieure possédant quelques années d'expérience dans un service contrôle de gestion d'une entreprise à établissements multiples.

Lieu de travail : Paris.

Salaire annuel de l'ordre de 90.000F.

Adresser C.V., photo et prétentions à MEDIA SYSTEM, 104 rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra sous référence 7327.

média-system

CABINET DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
à clientèle internationale
recherche

JURISTE

immédiatement disponible pour le traitement de dossiers de MARQUES

— Expérience de l'activité de Conseil.
— Sens des relations avec entreprises.
— Qualités d'initiative.
— Sens profond des responsabilités.
— Anglais requis, allemand souhaité.

Contrat à durée déterminée devant déboucher sur poste de collaborateur indépendant.

Adr. C.V. dét., photo et prét. à REGIE-PRESSE n° T 018.557 M, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e, q. t.

SOCIETE DE CONSEIL EN INFORMATIQUE
recherche

INGENIEURS DIPLOMES

sortant école
- célibataires, dégagés des obligations militaires
- libres rapidement -

DESIREUX D'ENTREPRENDRE UNE CARRIERE dans

L'INFORMATIQUE

dans le cadre d'un contrat de travail avec stage de formation remunéré au départ.

Adresser lettre de candidature avec C.V. détaillé + photo en précisant la date de disponibilité à No 47.940, CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Dans le cadre de la diversification de ses activités un groupe chimique international offre à :

un biochimiste

une opportunité de carrière.

Le poste :
suivre et développer les produits nouveaux dans la branche PHYTOSANITAIRE (homologation, mise au point, appui technique de la force de vente...).

Le profil :
de formation ENSA ou équivalent, le candidat aura une première expérience, même brève, des produits phytosanitaires, et le goût des contacts humains.

Adresser CV, photo et prétentions sous No 47.737 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRONIQUES

recherche pour PARIS

SPÉCIALISTES POUR SON LABORATOIRE DE COUCHES MINCES

30 ans minimum

Formation Ingénieur Grande Ecole ou Université, spécialisation chimie - physique.

Travail de recherche et développement nécessitant solide expérience dans le domaine des COUCHES MINCES

Adresser C.V. et prétentions à n° 48.478
CONTESSE Publicité
20, av. de l'Opéra, 75040. PARIS Cedex 01

Direction informatique et organisation d'un important groupe français d'assurance, recherche

informaticien
de haut niveau

pour lui confier des missions de conseil et d'assistance auprès des filiales et succursales à l'étranger.

La connaissance de plusieurs des langues étrangères suivantes : anglais, allemand, espagnol, portugais serait appréciée.

Envoyer lettre de candidature et C.V. à Média System 104 rue Réaumur 75002 Paris qui transmettra (sous réf. 7372).

média-system

ICL

(l'Informatique dans toutes ses dimensions)

Le Département du Personnel de son Siège - Europe
offre à un

Directeur du personnel

d'élargir ses connaissances et son expérience dans un contexte européen :

AU NIVEAU DU GROUPE :

- assistance des filiales en matière de gestion des rémunérations
- gestion de l'ensemble du personnel expatrié en Europe

AU NIVEAU DU SIEGE :

- fonction classique de Directeur du Personnel

Ces différentes responsabilités constitueront une première étape vers une évolution de carrière au sein du Groupe.

NOUS RECHERCHONS :

- un professionnel du Personnel, qui a un minimum de 5 années d'expérience dans la fonction et une très bonne maitrise de l'Anglais
- un généraliste qui a déjà été confronté à l'ensemble des problèmes de cette fonction
- un homme de contact et de dialogue pour lequel tact et diplomatie représentent la condition sine qua non du succès de ses actions.

Si vous êtes intéressé, adressez votre C.V. + photo + salaire actuel à :
INTERNATIONAL COMPUTERS LTD - Division Européenne
Département du Personnel : (Référence PLM/MJM) - Tour Horizon
52, Quai National 92806 PUTEAUX

ICL

COFAP

SOCIETE INDUSTRIELLE,
spécialisée dans la conception, les études, la fabrication de composants électromécaniques

Nos produits, de série, mais d'une technicité spécifique, interviennent dans des industries très diverses

Nous recherchons notre

DIRECTEUR TECHNIQUE

INGENIEUR DIPLOME d'une Ecole Supérieure à forte orientation mécanique ou électromécanique, vous avez déjà une solide expérience acquise en bureau d'études, essais, développement, applications.

Nous vous proposons de prendre la responsabilité des ETUDES et du DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL.

En relation avec les secteurs industriel et commercial, responsable direct d'une équipe d'ingénieurs et de dessinateurs vous serez rapidement concerné par l'ensemble des problèmes de la société tout en restant l'autorité technique sur qui reposera la responsabilité du développement des produits actuels et futurs de la Société.

Les qualités humaines et techniques ainsi que l'expérience requise font de ce poste à haut niveau, une des fonctions clés de la société.

Le niveau de rémunération de l'ordre de 200.000F, sera fonction de l'expérience.

Adresser CV et salaire actuel à Monsieur Benat — PARFRANCE Annonces
4, rue Robert Estienne - 75008 Paris - qui transmettra

---

systèmes interactifs graphiques

La Compagnie Cii-Honeywell Bull recherche des

ingénieurs informaticiens

Ils participeront à la définition, au développement et à la mise en place d'applications graphiques de CONCEPTION ASSISTÉE PAR ORDINATEUR.

Ces postes s'adressent à des candidats débutants ou confirmés ; des connaissances en électronique seraient appréciées.

Lieu de travail : PARIS 20e puis Les Clayes-sous-Bois (78).

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous réf. MFF/233 à Cii Honeywell Bull Gestion du Personnel PC 3/273 Avenue Jean-Jaurès 78340 LES CLAYES-SOUS-BOIS.



Cii Honeywell Bull

HAVAS CONTACT

IMPORTANT SECTEUR INDUSTRIEL

EN PLEINE EVOLUTION
ENGAGE POUR SES CENTRES DE RECHERCHE

jeunes ingénieurs

GRANDES ECOLES

(centrale, mines, polytechnique, ensam, enseeg, supelec)

INTERESSES DANS UN PREMIER TEMPS PAR LA RECHERCHE APPLIQUEE

NOUS VOUS PROPOSONS :
après une courte période d'adaptation de vous intégrer dans des *équipes pluridisciplinaires* (physiciens, métallurgistes, électroniciens, électro-mécaniciens) disposant de moyens puissants d'investigation et de traitement de l'information.

SUR QUEL PROGRAMME ?
Vous serez amenés à participer à :
- la conception, la réalisation et l'exploitation de pilotes semi-industriels ou industriels,
- la mise au point de moyens de mesure et à l'automatisation de procédés métallurgiques,
- aux études relatives aux propriétés et à l'utilisation des matériaux et à la mise au point de procédés de contrôle.

Bien entendu, les *économies d'énergie et de matières premières, le respect de l'environnement et l'amélioration des conditions du travail* qui revêtent pour notre profession une importance particulière rentrent dans le cadre de ces activités.

DANS QUEL CLIMAT ?
Le jeune ingénieur jouira d'une liberté considérable laissant libre cours à l'initiative, l'imagination et la création. Il devra être apte à travailler en équipe, à comprendre et à convaincre les hommes. Il aura la possibilité d'avoir de nombreux contacts avec l'industrie, les laboratoires d'Université et de grandes écoles ainsi qu'avec des organismes étrangers (ce qui nécessite l'usage de la langue anglaise).

ET APRES ?
Après quelques années, au service de notre profession, dans la *recherche appliquée*, vous pourrez évoluer vers *une carrière industrielle* sans repasser par le marché du travail.

Si vous le souhaitez, une évolution plus rapide vers l'industrie peut être programmée dès votre arrivée dans notre centre.

De toute manière, ayant pris connaissance du champ d'activité de notre profession, vous pourrez vous orienter, en toute connaissance de cause, vers une fonction tenant compte au mieux de vos aspirations.

Adresser CV, lettre manuscrite, photo et prétentions à No 48.474 CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

Important Groupe Français d'Ingénierie en Télécommunications et Informatique

RECHERCHE POUR SA FILIALE SPECIALISEE EN TELEMATIQUE

INGÉNIEURS CONSULTANTS

DE HAUT NIVEAU

Ces fonctions conviennent à des professionnels ayant un diplôme d'enseignement supérieur et une expérience de 6 à 10 ans acquise en partie en cabinets conseils et/ou dans une société d'ingénierie.

Appelés à conduire des études, établir des spécifications et préparer des offres de services dans le domaine de la TELEMATIQUE, ils devront se prévaloir d'activités antérieures dans le domaine de l'informatique technique, des transmissions de données et des bases de données.

Ces postes sont à pourvoir à PARIS, mais impliquent des missions à l'étranger ; la pratique de l'anglais (parlé et écrit) est indispensable.

TECHNICIENS CONFIRMÉS

NIVEAU B.T.S.

Ayant une expérience de 3 à 5 ans dans le domaine des TELECOMMUNICATIONS et de la TELE-INFORMATIQUE.

Poste à PARIS. Nombreux déplacements de courte durée à l'étranger (anglais souhaitable).

Envoyer curriculum vitae détaillé et prétentions sous référence SOP/DGO.

Il sera répondu à toutes les candidatures qui seront traitées confidentiellement.

Ecrire sous le numéro 7.694 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS CEDEX 09.

---

mesure et évaluation des performances

La Compagnie Internationale pour l'Informatique Cii-Honeywell Bull recherche des

ingénieurs

(Grandes Écoles, 3e cycle, M.S. et/ou Ph.D.)

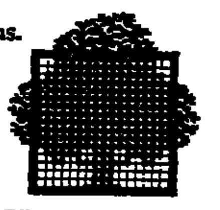
intéressés par la modélisation et l'évaluation des systèmes d'exploitation et l'architecture des systèmes, ayant acquis une compétence initiale dans ce domaine, de par leurs études et/ou une première expérience professionnelle.

Dans le cadre d'une petite équipe d'une haute technicité, responsables de l'évaluation de l'architecture des systèmes logiciels et matériels, ils participeront à l'orientation et au développement de ses projets concernant ses systèmes grands et moyens.

Lieu de travail : PARIS 20e puis Les-Clayes-sous-Bois (78).

Adresser C.V., photo et prétentions sous Réf. M 1 à :

Cii Honeywell Bull
Bureau 1 L 054 D - BS.
B.P. 33
75960 PARIS CEDEX 20.



Cii Honeywell Bull

HAVAS CONTACT

---

ingénieur technico-commercial

120/140 000 Frs + voiture de fonction

Nous sommes une société multinationale américaine en très forte croissance : nos ventes ont progressé de + 42 % en 1979.

Nous fabriquons et commercialisons régulièrement de nouveaux produits, uniques, originaux, avec une technologie qui nous est propre. Elle touche la connexion, l'isolation d'éléments dans les domaines de l'électronique et des télécommunications en particulier.

Etant donné notre développement, nous recherchons aujourd'hui un ingénieur pour vendre nos produits et notre technologie, pour conseiller notre clientèle et continuer à la développer.

Une expérience commerciale de 2 à 3 ans est souhaitable, de préférence dans un domaine technologique avancé, car nous sommes, nous aussi, à la pointe technique et le leader dans notre créneau d'activité.

Par ailleurs, notre contexte international demande la pratique d'un anglais absolument courant. Il vous permettra également d'évoluer plus facilement et plus rapidement à l'intérieur de notre société où les opportunités intéressantes ne manquent pas.

Merci d'envoyer votre C.V. sous réf. 4456 à Michel GARNIER.

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, av. de Messine
75008 PARIS



à qui nous avons confié cette recherche.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

média-system

DU PONT DE NEMOURS souhaite engager pour son département Fibres Textiles un

Inspecteur Commercial

responsable des ventes d'une partie des produits de ce département auprès des utilisateurs industriels et de leur promotion.

Le candidat, âgé de 28 ans environ, doit justifier d'une formation commerciale ou technique supérieure, et d'une première expérience de vente. Une expérience plus spécifique dans le milieu industriel textile, à un poste technique ou commercial, serait un atout supplémentaire.

Une très bonne maîtrise de la langue anglaise est indispensable.

Le poste est basé à PARIS avec de fréquents déplacements.

Une formation spécifique à nos produits sera assurée.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature, votre photo et votre salaire actuel, sous réf. 353 M, à DU PONT DE NEMOURS (France) S.A. - Service du Personnel - 9, rue de Vienne - 75008 PARIS.



HAVAS CONTACT

EFCIS

ETUDE ET FABRICATION DE CIRCUITS INTEGRES
recherche :

PRODUCT MARKETING MANAGER

Dans les domaines :
- microprocesseurs
- mémoires
- système à base de microprocesseurs.

Formation : INGENIEUR.

Expérience :
4 à 5 ans dans un poste similaire chez fabricant de circuits intégrés MOS pour les deux premiers.

Déplacements fréquents.
Anglais pratique couramment, important.
Poste à pourvoir en région parisienne.

Adresser lettre manuscrite et CV à EFCIS - BP 217
38019 GRENOBLE CEDEX

PHILIPS Data Systems

recherche pour son futur Centre
de MARNE-LA-VALLÉE (77)

TECHNICIEN Expérimenté

Il sera chargé de développer les méthodes de maintenance, d'assister et former les techniciens de nos agences.

LA FONCTION REQUIERT :

— des qualités d'organisation,
— le sens de l'initiative,
— une formation B.T.S. électronique ou équivalent,
— une expérience de 4 à 5 ans dans la maintenance informatique,
— une bonne Connaissance de l'anglais.

Fréquents déplacements en province et/ou à l'étranger.

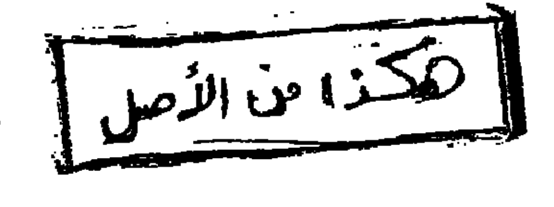
Adresser C.V. détaillé manuscrit avec prétentions à : M. LE MOTEUX, PHILIPS DATA SYSTEMS, 183, av. Pierre-Brossolette - 92120 MONTROUGE.

Responsable gestion clients France et export

Vous cherchez actuellement une évolution au sein d'une importante société industrielle (C. A. 2 milliards) dont une large part de la production est destinée à l'exportation. Vous pouvez devenir notre chef du service gestion clients.

Vous aurez en particulier à rechercher, négocier et gérer le financement des exportations (court, moyen et long terme) et obtenir la couverture des risques. Développer les liaisons avec nos organismes d'exportation, informer les départements commerciaux. Développer et contrôler la qualité du recouvrement des créances France et export, et en assurer la comptabilisation. Animer une équipe qualifiée d'une dizaine de personnes sous la responsabilité du «treasurer» et avec une très large autonomie.

Votre formation de base (ESSEC, HEC, ESCP), votre première expérience (environ 3, 4 ans), votre pratique de l'anglais doivent vous permettre d'évoluer à 2 ans dans un groupe multinational où les perspectives de carrière seront fonction de votre réussite. Poste basé en proche banlieue parisienne. Adressez un CV détaillé à rscg carrières 64, rue la Boëtie - 75008 - PARIS. Référence 2315, qui transmettra.



SOCIETE D'INGENIERIE FILIALE D'UN GROUPE INDUSTRIEL DE RENOM INTERNATIONAL, nous recherchons un

INGENIEUR MAINTENANCE EXPORT

PROFIL

- Ingénieur diplômé grande école (Arts et Métiers, Centrale...)
- Possédant une dizaine d'années d'expérience.
- Ayant exercé des responsabilités dans le domaine de l'entretien d'installations de process (sidérurgie, pétrochimie...)
- Connaissance des problèmes d'organisation d'entretien électromécanique.
- Expérience ingénierie ou travaux neufs souhaitée.
- EXPERIENCE DE LA MAINTENANCE A L'EXPORTATION INDISPENSABLE.
- Très bon contact humain et grande capacité d'écoute.
- Disponible pour des déplacements fréquents en France et à l'étranger, le candidat doit savoir travailler en ANGLAIS.

MISSION :

- Identifier les besoins des clients des pays du Tiers Monde en matière de maintenance.
- Définir les actions envisageables et les compétences nécessaires.
- Mettre en place les moyens humains et d'organisation indispensables.
- Animer et coordonner l'action du groupe spécialisé.

LE POSTE

est à pourvoir immédiatement dans la banlieue Ouest de Paris au sein d'une EQUIPE JEUNE ET DYNAMIQUE.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. détaillé, photo et prétentions s/réf. 5879 à P. LICHAU S.A. B.P. 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra. Discrétion assurée.

MAINTENANCE INDUSTRIELLE METHODES - ENTRETIEN

SOCIETE D'INGENIERIE FILIALE D'UN GROUPE INDUSTRIEL DE RENOM INTERNATIONAL, nous recherchons

un ingénieur de projet pour notre centre maintenance industrielle

PROFIL

- Ingénieur diplômé grande école (Arts et Métiers, Centrale, I.D.N....)
- Expérience de cinq années acquise
  - en Travaux neufs entretien et méthodes entretien
  - et impérativement en ENTRETIEN DES INSTALLATIONS DE PROCESS (pétrochimie, sidérurgie...).
- Mobilité pour des déplacements fréquents (France et étranger).

MISSION :

- Bâtir les propositions répondant aux besoins des clients.
- Diriger les études et la réalisation des équipements entrant dans le cadre des contrats clients.

Le poste est à pourvoir immédiatement dans la banlieue Ouest de Paris au sein d'une EQUIPE JEUNE ET DYNAMIQUE.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. détaillé, photo et prétentions s/réf. 5878 à P. LICHAU S.A. B.P. 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra. Discrétion assurée.

PRODUITS D'ENTRETIEN AUTOMOBILE

Une société française, siège à Paris, filiale d'un groupe multinational, cherche

DIRECTEUR EXPORTATION

150.000 +

- Ce poste ne peut convenir qu'à un cadre confirmé et dynamique, âgé d'au moins 35 ans, de formation supérieure, ayant une excellente **MAITRISE DE L'ANGLAIS ET DE L'ALLEMAND,** et une expérience approfondie de l'exportation de produits de grande consommation.
- Il aura à animer et développer un réseau d'agents en place dans de nombreux pays d'Europe et du Moyen-Orient et sera rattaché directement au Directeur Général.

Adresser C.V., prétentions et photo s/réf. 2177 à SWEERTS B.P. 269, 75424 Paris Cédex 09 qui transm.

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE RESTAURATION recherche pour son Siège à PARIS

un RESPONSABLE MARKETING

Le candidat, ressortissant de la C.E.E., âgé de 30 ans minimum, diplômé d'une Ecole Hôtelière, option Gestion/Marketing, devra avoir une expérience pratique de Responsable d'une unité d'importance moyenne en restauration.

Il sera chargé en particulier au niveau international :

— de l'analyse des résultats d'exploitation ;
— des études de marché ;
— d'étudier, proposer et promouvoir des formules et produits nouveaux ;
— de l'animation et de la coordination de l'action commerciale ;
— de l'orientation et du suivi de la formation du Personnel.

La fréquence des déplacements de durée limitée à l'étranger implique une bonne disponibilité, et la connaissance de langues étrangères.

Ce poste offre des possibilités intéressantes d'évolution de carrière pour un candidat à fort potentiel.

Envoyer C.V., photo et prét. sous la réf. 42.603 à :
J.R.P. 39, rue de l'Arcade, 75008 PARIS, qui transmettra.

SG2

Société Générale de Service et de Gestion, filiale de la Société Générale

3000 personnes – Implantation nationale et internationale.
L'un des premiers groupes français de services et conseils en informatique vous propose de participer à son expansion et recherche pour renforcer ses équipes commerciales à PARIS

Ingénieurs Commerciaux

Gestion Informatique d'Adresses réf. 1/3

Mission : • Négociation avec les entreprises ayant à résoudre des problèmes de diffusion de documents, de ventes par correspondance et de promotion par mailing.
• Vente d'un système de gestion, mis au point sur IBM 370.

Profil : Minimum 2 années d'expérience probante dans la vente de services informatiques et ayant de préférence une expérience dans le domaine de l'édition et de la diffusion.

Composition Programmée réf. 2/3

Mission : • Négociation avec les entreprises ayant des problèmes d'impression et de photocomposition.
• Vente d'une gamme homogène de produits de l'imprimerie continue à la composition programmée.

Profil : Minimum 2 années d'expérience probante dans la vente de photocomposeuses ou de services informatiques dans le domaine de l'édition et de l'impression.

Les candidatures devront être accompagnées d'un C.V. détaillé et adressées sous la référence HRG 1/3 ou 2/3 suivant le poste, à :

DIRECTION COMMERCIALE SG2 - 12, AVENUE VION-WHITCOMB - 75016 PARIS.

HAVAS CONTACT

SG2



INSTITUTION FINANCIÈRE

recherche

ANIMATEURS COMMERCIAUX

Pour :
— Animer des séminaires de techniques commerciales ;
— Assurer le suivi pratique de cette activité ;
— Participer ponctuellement à la création ou à la mise à jour des programmes ;

— Diplômé de l'enseignement supérieur ;
— Une expérience en matière de techniques bancaires et/ou d'animation commerciale sera appréciée.

Déplacements fréquents en province.

Envoyer curriculum vitae, salaire, photo et prétentions à n° 47.914, Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra - 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

Etablis en BANLIEUE SUD DE PARIS, nous fabriquons des produits de GRANDE CONSOMMATION que nous vendons à des INDUSTRIELS (C.A. H.T. 130 millions de francs)

Dans un état de concurrence active, nous devons développer nos ventes, rechercher de nouveaux marchés et promouvoir l'évolution des produits. Dans cet esprit, nous souhaitons renforcer notre équipe commerciale existante par un

Responsable Commercial

ayant vocation à être notre FUTUR DIRECTEUR COMMERCIAL

- Cet homme, âgé de 35 ans environ, a nécessairement une formation supérieure, concrétisée dans le domaine commercial (ESCP, ESCAE...).
- Il a le goût des contacts et de réelles aptitudes à la vente.
- C'est à la fois un homme d'action et de réflexion qui appuie l'élaboration de la politique commerciale aussi bien sur la gestion que sur la connaissance concrète des besoins du marché.

Adresser C.V. et rémunération actuelle à N. 5776 - PUBLICITES REUNIES 112, Bd Voltaire - 75011 Paris

Pour étoffer son service technique une des sociétés leaders dans la branche des arts graphiques informatisés recherche des

TECHNICIENS ÉLECTRONICIENS CONFIRMÉS

ayant de bonnes connaissances en mécaniques, chimie et optique et une expérience de 3 à 4 années acquises en maintenance ou en labo.

Envoyer C.V. sous n° 7.675 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS Cedex 09.

Nous sommes la division d'un **Groupe Industriel Français de grande renommée**, spécialisé dans l'étude, le développement et la réalisation de **matériels électroniques et radio-électriques d'avant-garde.** Nous recherchons :

un chef du service équipements radio-électriques

Sa mission : faire exécuter (30 personnes dont 10 ingénieurs dans le service) les travaux, de la **conception à la qualification**, concernant les **équipements radio-électriques** à fabriquer.

Le poste conviendrait à un **Ingénieur Grande Ecole de 40 ans environ (X, SUPELEC, TELECOM, SUP AERO)** ayant eu une **expérience d'encadrement** soit comme **Chef de projet**, soit comme **Chef de laboratoire radio-électricité.**

un ingénieur d'études électroniques

Son rôle : • participer à l'**étude** et au **développement** de sous ensemble mettant en œuvre des **techniques HF - VHF** et **UHF** et à l'élaboration de **propositions en réponse** à des appels d'offres.
• **animer** une équipe de techniciens.

De formation **Ingénieur Grande Ecole** une première **expérience similaire** est nécessaire.

Pour ces deux postes, **nombreux avantages** liés à l'importance du Groupe.

Postes à pourvoir en **banlieue Ouest.**

Adresser C.V., photo et salaire actuel sous réf. 37.10/CE/268 et 37.11/IE/269 à Adequation, 62-64, avenue Emile Zola, 75015 Paris.

Adequation
CONSEIL EN RECRUTEMENT

Ordis

La Direction Générale Informatique d'un important organisme public recherche pour
PARIS - MARSEILLE - TOULOUSE - ORLEANS

2 Chefs de centre

La vocation d'assistance et de service aux utilisateurs du centre exige outre l'expérience technique indispensable, **de réelles compétences de gestionnaire** humain et financier ainsi que des qualités relationnelles et commerciales.
Large autonomie d'action. REF. BR.1

3 Chefs d'exploitation

Adjoints au Chef de Centre, ils garantiront **l'adaptation de la production** (Planning, incidents, contrôles) aux besoins des utilisateurs et à l'évolution des produits proposés. REF. BR.2

2 Assistants commerciaux

Dépendant du Chef de Centre et en liaison avec les supports logistiques centraux, ils agissent en soutien de l'activité de **conseil et de promotion** du centre : diagnostic d'organisation en clientèle, choix des produits standards, implantations, démarrage et formation. REF. BR.3

1 Ingénieur - Logistique

Travaillant en Central, sa mission est double : apporter une aide opérationnelle aux Chefs de Centre dans **la promotion régionale** de leur activité (produits, programme, matériels) ; Participer à une réflexion nationale sur le plan **MARKETING** intégrant en particulier des préoccupations financières. REF. BR.4

Matériels CII - HB - 64 - DPS 2.

Adressez-nous pour examen confidentiel votre C.V. en indiquant la référence du poste à J. LAFARGUE

Ordis Conseil en Recrutement 10, rue Auber PARIS 9è

CHAINE HOTELIERE FRANÇAISE
Siège en région parisienne recrute immédiatement

collaborateur de développement international

HEC, ESSEC, ESCP ou équivalence France ou étranger

Trilingue français-anglais/allemand. Expérience indispensable des négociations à un niveau élevé et des montages immobiliers et financiers.

Brut annuel + 140 000 F.

Fréquents déplacements.

Adresser lettre manuscrite C.V. + photo sous réf. 7239A

auditeur interne

Diplôme ESC ou cadre hôtelier de formation supérieure, ayant ± 5 ans de pratique dans les fonctions finances, comptabilité, contrôle.

Le candidat retenu devra :
- s'assurer, à l'occasion de missions dans les hôtels, du bon fonctionnement des procédures comptables et administratives.
- participer au contrôle de gestion des hôtels.

Anglais de base indispensable.

115 000 F brut par an.

Les candidats intéressés sont priés de demander le profil du poste, sous réf. 7239 C

juriste

Profil :
- niveau et formation supérieurs,
- connaissance approfondie de la législation française des affaires et du droit immobilier,
- expérience de ± 5 ans acquise dans un service juridique d'entreprise, chez un notaire ou dans un cabinet spécialisé,
- excellente connaissance de l'anglais au moins écrit, espagnol ou allemand très appréciés.

Fonction :
- participation à la mise en place des montages immobiliers, juridiques et financiers du groupe,
- rédaction des contrats,
- secrétariat des sociétés du groupe,
- conseil aux établissements (législation du travail etc.),
- contentieux,
- gestion des assurances.

115 000 F brut annuel.

Merci d'adresser lettre manuscrite + C.V. + photo sous réf. 7239 B

MEDIA SYSTEM, 104 rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

Références morales et professionnelles demandées. Larges possibilités d'évolution personnelle dans une entreprise dynamique. Le responsable du recrutement assure personnellement la discrétion des candidatures.

média-system

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

Leader de l'exportation
notre groupe d'ingénierie
construisant des usines
clés en main, recherche

INGÉNIEUR ADJOINT au DIRECTEUR TECHNIQUE

sa fonction exige une formation AM ou TP, une expérience engineering ou travaux neufs.
Il aura la responsabilité de 20 personnes environ et devra assurer la liaison avec les différents responsables de chantiers.
Langue étrangère souhaitée.

Env. CV et prét. sous n° 842314 M à
RÉGIE PRESSE
85 bis, rue Réaumur 75002 Paris

Société d'Ingenierie minière recherche

INGENIEUR GRANDE ECOLE (X - MINES -ECP) Réf. 3545 A

intégré au sein de l'équipe de direction commerciale.

Le candidat retenu se verra confier en particulier l'élaboration d'offres et la négociation de contrats.

INGENIEUR D'AFFAIRES FORMATION GRANDE ECOLE (X - MINES - ECP) Réf. 3545 B

Le titulaire du poste sera appelé à assumer les tâches de direction et de gestion de projets soit seul, soit au sein d'une équipe.

Pour ces deux fonctions, les candidats âgés de 30 ans environ devront avoir au minimum quelques années d'expérience de l'exploitation minière, ainsi qu'une bonne connaissance de l'anglais.

Postes à pourvoir à Paris, comportant des déplacements fréquents à l'étranger.

Merci d'adresser C.V., photo et prétentions en rappelant la référence du poste choisi à, S.C.S. JONCTION, 9, rue des Halles 75001 PARIS, qui transmettra.
Il sera répondu à toutes les candidatures qui seront traitées confidentiellement.

Banque d'Affaires de 1er ordre
recherche

Aide-Documentaliste

- ayant une très grande expérience de la classification et du classement des dossiers financiers et boursiers (minimum 2 ou 3 ans) ;
- bonne connaissance des langues étrangères indispensable (anglais et espagnol minimum) ;
- aisance souhaitée en matière dactylographique.

Prière adresser C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions à N. 5704
PUBLICITES REUNIES
112, Bd Voltaire - 75011 Paris

THOMSON-CSF SIMULATEURS LMT

vous propose de participer, dans le cadre de son expansion et de son implantation récente aux Etats Unis, au renforcement de ses équipes "Logiciel".

ingénieurs informaticiens

- réalisation de logiciels de base,
- analyse et programmation de systèmes temps réel,
- modélisation de véhicules terrestres, de sous-marins, d'avions civils et militaires et de centrales thermiques et nucléaires en vue de leur simulation.

Connaissances MITRA 125, SEL 32 ou DEC appréciées.

POUR TOUS CES POSTES, LA PRATIQUE DE L'ANGLAIS EST INDISPENSABLE.

Lieux de travail: **TRAPPES (78)** ou **CERGY (95).**

Adresser rapidement C.V., photo et rémunération souhaitée en rappelant la réf. IC.80-10-M à: **A de BEJARRY**
THOMSON-CSF SIMULATEURS LMT,
B.P. 116 - 78190 TRAPPES CEDEX.



Burroughs

recherche de

Jeunes diplomés (ées) de l'enseignement supérieur

souhaitant participer à la création et à la mise en place de logiciels d'application :

trois analystes de support

(Réf. M1)
pour fournir une assistance de qualité à nos clients et au personnel de notre Société chargé de la mise en œuvre de nos produits programmes.

un analyste de développement expérimenté

(Réf. M2)
qui sera chargé de développer un logiciel destiné aux professionnels de la distribution (grossistes).
Une expérience de ce secteur d'activité, une formation informatique de haut niveau, la connaissance de la langue anglaise sont indispensables pour réussir dans cette fonction.

Nous proposons :
- une rémunération motivante,
- un contexte international,
- une formation adaptée à notre type d'activité,
- de réelles possibilités d'évolution.

Ces postes sont disponibles à PARIS.

Adresser lettre de candidature avec référence du poste demandé, C.V. et prétentions à Bernard MELIET, S.A. BURROUGHS - 202, quai de Clichy 92110 CLICHY.

L'UNE DES GRANDES ENTREPRISES FRANÇAISES DE BATIMENT
cherche pour assister le Directeur comptable au siège à Paris un

jeune cadre comptable 120 000F/an +

En prise directe avec l'équipe (22 personnes) et à partir d'une comptabilité décentralisée, il contrôle la comptabilité de filiales, tient la comptabilité de petites sociétés, participe à la consolidation, conseille et apporte aux opérationnels des solutions rapides et efficaces, surveille l'exécution des travaux.
Il y a là une bonne opportunité pour un cadre d'au moins 28 ans, ayant une excellente formation comptable et fiscale, 7 à 8 ans d'expérience *réussie dans une affaire de bâtiment ou de second œuvre ou à défaut* dans une affaire industrielle (il sait « gérer » des chantiers) et souhaitant « jouer sa carte ». Une grande capacité de travail, un bon sens de l'organisation et de l'animation et un réel esprit d'initiative sont des atouts pour réussir.
Notre consultant, Mme M.C. TESSIER, vous remercie de lui écrire (réf. 3762 LM).

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC



Jeunes diplômés

Diplômés Grande École Commerciale ou École Supérieure de Commerce, vous voulez faire une carrière commerciale.

Nous vous donnons les moyens d'évoluer rapidement en suivant une filière extrêmement formatrice :

1 an : Assistant dans l'une des Directions Régionales Voitures (Lyon), vous gérez l'Administration des Ventes (Analyses des commandes, centralisation des résultats de ventes, suivi des campagnes de publicité et des concours...) et surtout vous apprenez à connaître les "Problèmes du terrain".

2 ans : Conseiller de Gestion Itinérant. Vous aidez les concessionnaires à mettre en place les systèmes de gestion financière préconisés par FORD.

2 ans : Chef de Région, vous êtes l'interlocuteur de 12 concessionnaires dans les domaines de la vente et de l'organisation.

Dans tous les cas, vos résultats détermineront la rapidité de votre évolution, en France ou à l'Étranger.

Écrivez à FORD FRANCE S.A. - Développement du Personnel - 344 Av. Napoléon-Bonaparte, 92506 RUEIL-MALMAISON CEDEX.

---

directeur pharmaceutique pharmacien responsable

Un laboratoire pharmaceutique français fabriquant et distribuant des produits hautement spécialisés, cherche, pour Paris, un directeur pharmaceutique, pharmacien responsable. C'est un homme d'état-major. Dépendant du directeur général, il a pour fonctions : ● d'exercer la responsabilité pharmaceutique sur l'ensemble des établissements ● d'établir les relations publiques indispensables à la promotion scientifique du laboratoire ● de définir, avec la direction générale, des axes nouveaux de développement dans le cadre des techniques pharmaceutiques.
Ce poste convient à un pharmacien, homme ou femme, de 35 ans minimum, ayant déjà eu une responsabilité dans l'industrie pharmaceutique.
Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature à notre conseil, ss réf. 137 LM ou téléphoner au 766 70 93 entre 17 h et 18 h.

jacques tixier s.a.
7 rue de logelbach 75017 paris

Emplois et Carrières

Société 1.500 personnes environ
leader dans le domaine des
INSTRUMENTS ET SYSTÈMES OPTIQUES

recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN D'ÉTUDES

ayant quelques années d'expérience dans les domaines suivants :
automatismes, logique, opto-électronique micro-informatique.

INGÉNIEUR AUTOMATICIEN

(FORMATION ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ÉLECTRONIQUE)
pour conception et mise au point pratique d'équipements militaires.

INGÉNIEUR D'ÉTUDES

A.-M. ou équivalent
pour définition des produits depuis la participation à la conception jusqu'au lancement en petites et moyennes séries.

Adresser curriculum vitae détaillé à :
SOPELEM, 125, boulevard Davout, PARIS-20e.

Correspondants informatique

Société en pleine expansion recherche pour ses établissements de la banlieue nord Paris et Marseille, deux correspondants informatique.
Les candidats retenus participeront - en relation avec le service informatique national - à la définition et à la mise en place de systèmes de gestion et de traitement sur ordinateurs.
Ces postes conviendraient à des candidats pouvant justifier
- d'une expérience de conduite de projets informatiques,
- d'une aptitude au travail en équipe et aux contacts humains,
- d'une connaissance pratique de plusieurs matériels Softwares et systèmes d'exploitation proposés sur le marché,
- d'une expérience confirmée en télétraitement temps réel.

Adresser CV détaillé, photo et prétentions sous référence 2310 à rcsg carrières - 64, rue la Boëtie - 75008 PARIS

rcsg carrières

ENERTEC
Schlumberger

renforce sa

FONCTION PERSONNEL

Nous recrutons de jeunes cadres débutants
formation Grande Ecole
Sciences Po, ESSEC, HEC
ou Universitaires

Dans des postes d'assistants à nos Chefs de Personnel, ils seront formés à l'ensemble des disciplines de la fonction :

RECRUTEMENT
FORMATION
GESTION PREVISIONNELLE
RELATIONS INDUSTRIELLES
INFORMATION ET COMMUNICATION

en vue de prendre à terme des responsabilités complètes dans le Groupe.

Adressez votre curriculum - vitae à ENERTEC, Direction du Personnel
12, place des Etats - Unis BP 620
92542 MONTROUGE Cedex sous réf. DP/811

rcsg carrières

Importante Société en Electronique
Leader dans sa branche sur le plan mondial
recherche pour sa Direction Administrative

UN(e) CHARGE(e) D'ETUDES

Après une période d'initiation aux méthodes de gestion et aux procédures internes de la Compagnie, ce cadre se verra confier l'analyse et la mise en place de Systèmes de Gestion Informatisée du Personnel.
Il travaillera en étroite collaboration avec le département informatique et la Direction du Personnel de la Société.

Ce poste conviendrait à un diplômé de l'Enseignement Supérieur (MIAGE, Maitrise de Gestion, Maitrise d'Informatique + formation complémentaire en gestion du personnel, ou équivalent), ayant acquis une première expérience de 2 à 3 ans des applications informatiques (paie, bilan social, etc...) dans un Service du Personnel d'une grande Société.

Anglais exigé pour ce poste.

L'importance de la Société offre à un candidat de valeur de sérieuses possibilités d'évolution soit dans le département informatique, soit dans la fonction personnel.

Envoyer lettre, C.V., photo et prétentions à no 48101 CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

INFORMATICIEN DE HAUT NIVEAU (X, CENTRALE, ESE,...) ayant une expérience internationale

Nous vous offrons une situation passionnante et pleine d'avenir si vos performances sont positives, à la DIRECTION INDUSTRIELLE d'un GRAND GROUPE INTERNATIONAL.

Vous devrez connaître et suivre les marchés des systèmes informatiques, des circuits intégrés, des microprocesseurs et leurs applications, appréhender l'évolution des technologies et des performances des systèmes et produits.

Vous devrez être capable d'analyser et de porter un diagnostic sur les sociétés opérant dans ces domaines, en suivant la concurrence dans tous les pays.

Vous avez au moins 30 ans et vous parlez plusieurs langues, l'anglais obligatoirement.

Votre candidature sera examinée avec le plus grand soin et une discrétion absolue.

Votre dossier de candidature adressé à No 48434, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01 recevra une réponse au plus tard dans un mois.

هكذا من الأصل

MEEKER CONSTRUCTION

est en pleine expansion.

Promoteur de maisons individuelles, ses villages sont de plus en plus nombreux en Région Parisienne. Nous avons besoin d'un cadre de très haut niveau, dynamique, travailleur, capable du jour au lendemain de prendre en main, d'animer et de coordonner :
- **La direction générale.**
- **La direction des programmes.**

- Vous connaissez déjà les grandes sociétés de ce secteur et vous y assumez un rôle important.
- Vous voulez augmenter vos responsabilités avec en plus la liberté de décider.
- Vous associez votre rémunération déjà élevée à la réussite de vos décisions.

Nous avons aussi besoin de cadres spécialisés : comptabilité, chantier et vente. Rémunération élevée.

Ecrivez à Monsieur William MEEKER, il vous répondra personnellement. Discrétion absolue.



MEEKER CONSTRUCTION
4, rue Galilée 75116 PARIS

GROUPE AMEN

informatique distribuée

La Compagnie Internationale pour l'Informatique CII-Honeywell Bull recherche, dans le cadre de l'extension de son activité Projets Spéciaux, des :

ingénieurs informaticiens

Grandes Écoles, débutants ou ayant quelques années d'expérience, pour leur confier la réalisation de logiciel dans le domaine des RÉSEAUX de l'informatique distribuée.

Lieu de travail :
banlieue Ouest (Louveciennes).

Adresser C.V., photo et prétentions sous Réf. JH 341 à :
CII Honeywell Bull
Bureau 1 A 21
B.P. 3
78430 LOUVECIENNES.



CII Honeywell Bull

HAVAS CONTACT

DIGITAL EQUIPMENT FRANCE

Filiale du 1er constructeur d'informatique répartie recherche son

responsable de l'administration commerciale

Rattaché au Directeur Administratif et Financier, il supervise un service de 20 personnes et assure :
- Le traitement des commandes et les relations avec les services commerciaux et les usines.
- Les livraisons (imports)
- La facturation.

Une expérience de quelques années dans un poste similaire le goût du management, le sens du contact et la pratique de l'anglais sont les caractéristiques souhaitées.

Adresser votre candidature sous réf. *M/33* à
La Direction du Personnel - DIGITAL EQUIPMENT FRANCE

digital 18, rue Saarinen - Silic 225
94528 RUNGIS CEDEX

La fonction d'audit en grande entreprise : une autre dimension

Diplômés de l'enseignement supérieur, vous avez une expérience de quelques années en Cabinet de préférence et votre compétence n'est plus à prouver.
Vous avez envie de changer de cadre, d'élargir et d'approfondir votre champ d'action et surtout de vous ouvrir des perspectives de carrière intéressantes.
Nous sommes un important groupe industriel français - C.A. 9 Milliards de Francs - et nous vous proposons de concrétiser vos aspirations en vous intégrant, dans un premier temps, au sein de notre service d'audit interne, rattaché à la Direction Financière.
Basés à Paris, vous appliquerez vos connaissances des techniques comptables et de contrôles sur l'ensemble des sociétés du groupe, en France et à l'étranger, pour contrôler et améliorer les systèmes de gestion et procédures internes, réviser les bilans et monter des opérations financières telles que l'acquisition de nouvelles sociétés.
Ces missions d'audit impliquent une réelle aptitude au travail autonome et une grande disponibilité pour effectuer de nombreux déplacements (la maîtrise de la langue anglaise est un atout supplémentaire).
Si cette offre vous intéresse, nous vous remercions d'adresser votre lettre manuscrite avec C.V., photo et rémunération actuelle sous réf. 2300 à rscq carrières 64, rue la Boëtie - 75008 PARIS.

rscq carrières

INGENIEUR

IMPORTANTE SOCIETE
METALLURGIQUE PARIS
recherche

UN INGENIEUR
de 28 ans minimum pour être
ADJOINT AU DIRECTEUR DES ETUDES

Il sera chargé de la recherche et de l'assistance technique auprès du service commercial.

Formation souhaitée ENSI, INSA ou similaire.

EXPERIENCE INDISPENSABLE de la Thermique dans le Bâtiment, la connaissance de l'électricité serait un atout.

Adresser C.V. et prétentions sous réf. 3128

SEREP 82, Bd Malesherbes
75008 PARIS

GROUPE INTERNATIONAL DE SERVICES
recherche

AUDITEURS INTERNES DÉBUTANTS

— Formation type E.S.C. + D.E.C.S.
— Pratique d'une ou plusieurs langues étrangères.

AUDITEURS INTERNES CONFIRMÉS

— Formation supérieure + D.E.C.S.
— Connaissances informatiques.
— Allemand ou italien ou anglais.
— 2 à 3 ans d'Audit interne.

Les postes, basés à PARIS, impliquent des déplacements équivalents aux 3/4 du temps de travail.

Nous invitons les candidats ressortissants de la C.E.E. à adresser leur C.V., photo et prétentions, sous la référence numéro 42.632 sous enveloppe, à :

J.R.P. 39, rue de l'Arcade - 75008 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE
Fabricant de biens de consommation
en grande série
effectif 1200 personnes
recherche

INGENIEUR QUALITE

En position fonctionnelle et rattaché directement au Directeur Industriel, il aura pour mission :
- d'animer la réforme en profondeur de la fonction qualité (par la mise au point de normes plus opérationnelles, l'amélioration du contrôle en cours ...)
- de mettre en place des techniques de contrôle statistiques dans l'ensemble des unités.

Ce poste pourra convenir à un jeune ingénieur (textile, chimie ...) ayant de préférence une première expérience dans une activité identique.

Il devra faire preuve d'un goût marqué pour les contacts ainsi que de qualités pédagogiques développées.

Le poste basé au siège à PARIS implique des déplacements dans les 5 unités de province.

Adresser C.V. détaillé et prétentions à no 48613 CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra

Pour son Département
RECHERCHE APPLIQUÉE DÉVELOPPEMENT

Importante Société MÉCANIQUE AUTOMOBILE (2.200 pers.), Banlieue Ouest Paris, recherche

un INGÉNIEUR MÉCANICIEN

de formation technique et scientifique
ayant quelques années d'expérience

Le candidat devra être particulièrement intéressé par :
— Calculs de mécanismes (cinématique, dynamique, résistance des matériaux, etc.) ;
— Dessins de conception, mises au point, essais.
La connaissance des techniques de mise en forme des métaux serait très appréciée.

Le poste proposé débouche sur une évolution certaine.
Rémunération en conséquence.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. détaillé, photo et prétentions à n° 48.396 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er) qui transmettra.



ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE
recherche pour différentes régions en FRANCE

Ingénieurs Routiers débutants

Diplômés E.S.T.P., Mines de Douai, Mines d'Ales ... Les candidats suivront une formation «Entreprise» de 6 à 8 mois, à la suite de laquelle ils seront affectés.
Le métier requiert dynamisme, esprit de décision, sens de l'analyse et de la synthèse, disponibilité.

Si vous êtes l'un de ces «Passionnés», écrivez (photo, CV, rémunération souhaitée) sous référence IF. 01 au
Service du Personnel 11, Bd Jean Mermoz
92202 Neuilly sur Seine Cedex

Levi Tournay Pub

IMPORTANT GROUPE
ÉLECTRONIQUE PROFESSIONNELLE
recherche

INGÉNIEUR II

Diplômé ENSI - ENI ÉLECTROTECHNIQUE

pour étude et développement matériel électronique de haute technicité associant circuits transistorisés à découpage et dispositifs hyperfréquence.

Adresser C.V. man., photo (retournée) n° 48.448 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, PARIS-1er, q. t.

THOMSON-CSF SIMULATEURS LMT

ESE, ECP, ENSA, ENSI...
ou équivalent

- Vous avez quelques années d'expérience dans les domaines de l'**INFORMATIQUE** scientifique et/ou de l'**ELECTRONIQUE**.
- Vous souhaitez élargir votre fonction et accéder à des responsabilités.

Pour faire face à une expansion continue importante, l'un des premiers grands constructeurs mondiaux de **SIMULATEURS**, implanté en **REGION PARISIENNE** et ayant une filiale aux **ETATS UNIS**, recherche des

responsables de projets

Pour participer à la conduite de projets de simulateurs d'avions militaires ou civils, de chars, de centrales, de navires et de systèmes.

POUR TOUS CES POSTES, LA PRATIQUE DE L'ANGLAIS EST INDISPENSABLE.

Lieux de travail : **TRAPPES (78)** ou **CERGY (95)**.

Adresser rapidement curriculum vitae, photo et rémunération souhaitée à **A. de BEJARRY** THOMSON-CSF SIMULATEURS LMT - Boite Postale 116 - 78190 TRAPPES CEDEX, en rappelant la référence IC 80-9-M.





(1200 personnes)
Leader sur son marché

Dans le cadre de son expansion recherche des jeunes qui veulent se forger une situation et devenir des cadres importants dans l'entreprise.

Nous offrons :
- Un stage de formation rémunéré
- Une promotion certaine pour éléments de valeur (plan carrière)

Qualités indispensables :
- Dynamique
- Concret
- Apte à diriger
- Goût du produit alimentaire
- Mobilité géographique

Nous exigeons :
- Bonne présentation
- Diplômes Ecole Commerciale (IUT ou équivalent)
- Dégagés des obligations militaires
- Permis de conduire VL

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. et photo à :
Pain JACQUET - 44, rue de Pontoise - 95870 BEZONS
à l'attention du Service du Personnel
Après chaque analyse vous serez reçu par la Direction des Ventes.

bleu

UN DIRECTEUR D'AGENCE
SERVICES INFORMATIQUES

PARIS

C'est la fonction que notre société spécialisée dans le conseil et le service informatique, jouissant d'une grande renommée, souhaite confier à un diplômé de l'enseignement supérieur (X de préférence). Agé d'au moins 30 ans, il justifera d'une expérience acquise soit chez un constructeur d'ordinateurs en tant que commercial, soit au sein d'une SSCI. Bénéficiant d'une grande autonomie d'action, le directeur d'agence gère un budget de plusieurs millions de francs, organise sa prospection commerciale (dans ce poste les Grandes Entreprises et les Administrations), négocie la vente de contrats d'assistance, assure le suivi des chantiers en cours. Réellement « patron » de son agence, il est responsable de la gestion de ses collaborateurs (ingénieurs, analystes, programmeurs) qu'il recrute, forme et dont il assure la promotion. C'est donc à la fois un commercial, un gestionnaire et un animateur. Sa rémunération qui se compose d'un fixe et d'un intéressement atteint un niveau élevé en rapport, bien entendu, avec l'étendue de ses responsabilités. Compte tenu de la dimension de ce poste, vous comprendrez que nous sommes obligés de donner un caractère confidentiel à cette annonce et dans un esprit de réciprocité vous pouvez en écrivant sous référence 610 M à CTP, 11, rue Royale 75008 Paris qui transmettra, mentionner le nom des société auxquelles vous ne souhaitez pas que votre dossier soit transmis.

Henkel France

1400 personnes – C.A. 1 milliard de francs
filiale d'un des premiers groupes chimiques européens
recherche pour l'activité
LUBRIFIANTS INDUSTRIELS
de son département "Traitement de Surfaces" un

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

- Il apporte une assistance technique permanente à la clientèle et à la force de vente.
- Il contribue à l'évolution des produits et de leurs marchés par les informations qu'il fournit ou les orientations qu'il propose aux laboratoires et aux services de marketing.

L'activité, basée à Paris, implique de nombreux déplacements de courte durée dans toute la France et, occasionnellement, à l'étranger.

Ce poste convient à un ingénieur mécanicien de formation Arts et Métiers ou équivalent, ayant acquis une expérience d'environ 2 ans dans le domaine des lubrifiants industriels ou de l'usinage, ou sinon, ayant déjà travaillé dans un service entretien d'usine.

Connaissance de l'allemand souhaitable.

Ecrire sous référence 2050 M
HENKEL FRANCE, DRH, B.P. 111, 94250 GENTILLY.

HAVAS CONTACT

La Filiale Française d'une très importante Société Américaine leader dans différents marchés de produits de grande consommation recherche pour son Siège situé dans la région parisienne un(e)

CHEF DE PRODUIT

La Société, qui conçoit cette fonction comme essentielle dans le cadre de son organisation, recrutera un candidat pouvant se prévaloir d'une excellente connaissance du marketing des biens de grande consommation; il l'aura acquise au cours d'études supérieures du type Grande Ecole de Commerce, suivies d'une expérience d'au moins 3 ans dans une Société fondant son développement sur une Politique Marketing dynamique.

Les nombreux contacts avec la Société Mère et les autres filiales européennes nécessitent la pratique courante de la langue anglaise.

L'évolution de la Société depuis plusieurs années a offert aux éléments de valeur un développement rapide de leurs responsabilités. Ses plans pour l'avenir permettent de garantir la poursuite de cette politique de promotion interne.

Adresser CV, photo et prétentions, sous réf. 78495 M à Havas Contact - 156, bd Haussmann - 75008 Paris, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

FONCTION PERSONNEL

ADJOINT AU RESPONSABLE DES RELATIONS GENERALES

Les Relations Générales, dans cette très grande entreprise du secteur tertiaire, recouvrent l'ensemble des services de droit du travail et de relations sociales.

L'Adjoint au responsable des Relations Générales que nous souhaitons recruter est donc un cadre confirmé de la fonction personnel:

Agé d'au moins 35 ans, c'est un diplômé d'études supérieures ayant une solide expérience des domaines administratif, social et juridique (droit social, droit du travail...), acquise de préférence dans le secteur tertiaire (Banque, Assurance...).

Son excellente connaissance de l'entreprise, sa maturité, son sens des contacts et de la négociation doivent lui permettre d'intervenir sur des problèmes très diversifiés.

Bénéficiant d'une large autonomie dans l'exercice de ses responsabilités, il aura à coordonner et animer les activités des diverses unités du service et à entretenir des relations avec les responsables de divisions opérationnelles.

Les dossiers de candidatures seront reçus et traités avec une totale discrétion. Ils sont à adresser, sous la réf. 78581 M à HAVAS CONTACT - 156, bd Haussmann - 75008 Paris, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

GRANDE BANQUE PRIVÉE

recherche

CLASSE III à V
DIPLOMES D'ÉTUDES SUPÉRIEURES

2 à 4 ans d'Expérience Bancaire
pour gérer et développer un portefeuille de clientèle entreprise
Postes sur Paris et Région Parisienne
Rémunération motivante

Adresser lettre avec C.V. et photo sous réf. 88313 M à BLEU Publicité - 41, Avenue du Château - 94300 VINCENNES

Médecin du travail

Importante entreprise PARIS recherche pour service médical autonome son médecin du travail à temps complet.
Le poste conviendrait à un médecin d'environ 35 ans minimum titulaire d'un CES de médecine du travail et possédant de préférence une première expérience de la fonction.
Le candidat qui sera assisté de médecins vacataires, devra posséder le sens du contact et allier, par ailleurs des qualités d'analyse et de souplesse.
Adresser rapidement lettre de candidature manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. 2320 à rscg carrières 64, rue la Boëtie - 75008 PARIS, qui transmettra. Réponse et discrétion assurées.

SYSTEMES TEMPS REEL

5 ingénieurs chefs de projet
15 ingénieurs confirmés
20 ingénieurs débutants

Tous ces ingénieurs intégreront l'agence de CAP SOGETI LOGICIEL qui est spécialisée dans la conception, l'étude ainsi que la réalisation de systèmes d'armes et de commandement.

Une connaissance des matériels MITRA, SOLAR, T 1600, MINI 6, MOTOROLA 6800 et 68000 sera hautement appréciée.

Certains postes pourront donner lieu à des missions de très longue durée (plusieurs années) en province.

Ecrire à l'attention de Yves-Michel DUVAL
CAP SOGETI LOGICIEL
Immeuble PERISUD 5, rue Louis Lejeune
92128 MONTROUGE CEDEX Tél. 657.13.31.





Groupe International Vins et Spiritueux région Sud-Ouest, nous confie la recherche d'un

RESPONSABLE INFORMATIQUE filiales

Sa mission :

● PROMOTEUR au niveau groupe de la mise en oeuvre d'un système informatique de gestion intégrée, il devra conseiller et assister les sociétés filiales dans la conception et la mise en place de leurs systèmes informatiques.

Son profil :

● homme jeune de formation supérieure, pratiquant couramment la langue anglaise et ayant une expérience informatique de 5 ans minimum vécue de préférence en tant qu'organisateur-conseil.

Connaissances temps réel vivement souhaitées.
Nombreux déplacements France puis Etranger.

Adressez-nous pour examen confidentiel votre C.V., photo et prét. sous référence BR.7 à J. LAFARGUE

Ordis Conseil en Recrutement 10, rue Auber Paris 9ème

amp

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS D'ÉQUIPEMENTS AUTOMOBILES
recherche pour PARIS

Jeunes INGÉNIEURS RESPONSABLES MARCHÉS

Formation ingénieur ou équivalent micro-méocnique, électricité, électronique - Un à deux ans d'expérience

MISSION :

— Analyse des marchés connus ou potentiels sur plans national et international, concurrence, parts de marchés.
— Evaluation des marchés produits nouveaux.
— Mise en œuvre tous moyens de promotion de produits existants et produits nouveaux avec assistance à responsables clients.

Anglais vivement souhaité ou allemand.

Ecrire avec C.V., prétentions à nº 48.645
CONTESSE Publicité
20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er, qui transmettra.

LA CAISSE NATIONALE DE CREDIT AGRICOLE
recherche pour son Service Organisation et Informatique à St Quentin en Yvelines(78)

Ingénieur Conseil (réf. SQ 31)

- Pour assurer la mise en oeuvre des produits d'assistance technique au sein du groupe : Audit, choix de matériels, planification de projets, mise en place du plan informatique, transplantation d'application, simulation de réseaux...
- Pour réaliser de nouveaux produits d'assistance dans le domaine Organisation et Informatique.
- Formation supérieure (Ingénieur...) et 4 ans minimum d'expérience.

Chef de Projet (réf. SQ 32)

- Pour assurer la responsabilité d'un important projet de normalisation couvrant tous les domaines de la banque.
- Formation grande école ou DEA et expérience bancaire de 5 ans minimum.
- Bonnes connaissances Informatique et Anglais.

Adresser C.V., photo, salaire et prétentions en précisant la référence à C.N.C.A. Recrutement Carrières - Cedex 26 - 75300 PARIS BRUNE

HAVAS CONTACT

IMPORTANT ORGANISME DE FORMATION
paritaire recherche pour son Centre de PARIS :

CONSULTANT - FORMATEUR

Intégré dans une équipe, il effectuera l'analyse des besoins de formation du personnel, la conception des programmes, la réalisation des moyens pédagogiques, la formation des formateurs, dans le cadre d'un transfert de technologie en Afrique du Nord.

Le candidat recherché a nécessairement une formation technique et scientifique, ingénieur ou au minimum B.T.S. Il doit posséder de réelles qualités d'autonomie et justifier d'une expérience d'au moins cinq années dans une entreprise (production ou maintenance), et dans des activités de formation professionnelle.

L'expérience de stagiaires maghrébins serait appréciée.

Le poste est à PARIS avec de fréquente déplacements.

Le contrat est à durée déterminée de 2 ans.

Envoyer lettre, C.V. avec photo et prétentions à : M. JAOUN, 140 bis, rue de Rennes, 75006 PARIS.

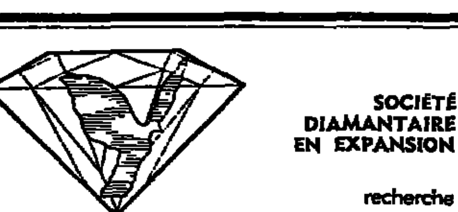
BANQUE STERN

recherche

Exploitant Fondé de Pouvoirs

minimum 5 ans d'expérience
Clientèle commerciale et industrielle.
Connaissance des opérations internationales appréciée.

Adresser CV et lettre manuscrite
8, rue de Penthièvre 75008 Paris



SOCIÉTÉ DIAMANTAIRE EN EXPANSION

recherche

5 ATTACHÉS COMMERCIAUX

- Super vendeurs 25 ans environ ;
- Dynamiques et désireux de se créer une situation d'avenir ;
- Rémunération en rapport avec capacités ;
- Promotion assurée aux plus performants.

Adresser C.V. manuscrit et photo à :
Th. HERRIAU CONSEIL,
16, rue Vignon, 75009 Paris, qui transmettra.
(Discrétion assurée)

SOCIETE LEADER (600 personnes)
d'un groupe Industriel et Commercial
(1700 personnes)
recherche

CHEF DU SERVICE INFORMATIQUE et ORGANISATION

Sa première mission consistera à mettre en place un ordinateur de la nouvelle génération et nécessitera l'étude et la mise en service d'un système de télégestion.

Le candidat retenu, ingénieur ou équivalent, présentera un passé (réussi) informatique de 6 ans minimum, comprenant une pratique de la télégestion dans une entreprise industrielle et commerciale, dont une partie en tant que responsable de service.
La connaissance du COBOL est indispensable, celle du FORTRAN souhaitable.

Outre la responsabilité du service informatique, la fonction débordera sur des actions d'organisation au sens le plus large.

Ce poste comporte 1/3 de temps à Paris et 2/3 à 40 km en banlieue Est.

Le groupe, en expansion soutenue, offre de réelles possibilités de réalisation pour un candidat de valeur.

Adresser C.V. manuscrit, photo récente et prétentions à no 47454 CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra. - Discrétion totale garantie.

Jeune Diplômé de Droit, d'Economie ou de Gestion

Devenez un des formateurs de notre force de Vente

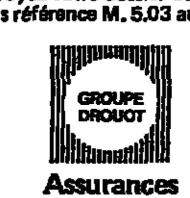
à MARLY-LE-ROI (78)

Notre expansion (+ 18,5 % en 1979) nécessite la formation continue de nos commerciaux aux produits nouveaux, aux techniques de vente, aux méthodes de gestion et de prévision.

Nous sommes 10 jeunes formateurs. Nous construisons en équipe des stages adaptés à la vente des contrats d'assurances. Nous recevons dans notre centre de MARLY-LE-ROI nos futurs agents et inspecteurs et nous les préparons à leur carrière commerciale.

Venez vous joindre à notre équipe. Nous apprécierons particulièrement une première expérience des méthodes pédagogiques (acquise auprès d'adultes) ou de la vente.

Envoyez votre dossier de candidature (lettre, C.V., photo et prétentions) sous référence M. 5.03 au



Assurances

Service du Recrutement

Groupe DROUOT
Place Victorien Sardou
78161 MARLY-LE-ROI cedex

MEDIA PA

ingénieur d'affaires

ENTREPRISE GENERALE
Paris

Au sein d'une société d'ingénierie de premier plan (400 personnes) il aura la responsabilité complète de l'organisation, de la réalisation et de la rentabilité de contrats d'entreprise générale, essentiellement orientés vers l'industrie légère (20 à 100 millions de francs).
Sa mission ira de la préparation des dossiers à la mise en route des installations.
Ce poste de haut niveau exige un homme de 35 ans minimum, attiré par une structure légère et une équipe performante, acceptant de voyager à près de 25 % de son temps (Moyen-Orient, Afrique...).
Il aura obligatoirement déjà géré des contrats d'entreprise générale à l'exportation.
Anglais exigé. Rémunération motivante.

Adresser CV + photo sous la référence 2413/E à :

organisation et publicité

jeune ingénieur électronicien ou micromécanicien

proche banlieue Nord - Est

LA SOCIETE est réputée dans le domaine des appareils de bord pour l'Aéronautique; elle doit faire face à une expansion continue liée au développement de l'aviation en France et à l'étranger. Elle propose un poste intéressant à un jeune ingénieur électronicien ou micromécanicien ayant 4 ou 5 ans d'expérience des méthodes, de la gestion de production en petites séries, de l'industrialisation de nouveaux produits, etc.

SA MISSION: prendre la responsabilité des services production: gestion, ordonnancement, magasin, ateliers, avec l'assistance d'une maitrise compétente. Animer l'ensemble (100 personnes) afin de progresser en qualité, en fiabilité, tout en réduisant les coûts; donc, faire oeuvre personnelle dans un domaine où la technologie évolue vite

Si vous voulez en savoir davantage sur la Société, ses produits et sur le poste AVANT MEME D'ETRE CANDIDAT, demandez une documentation sous référence 2237 M à F. DOZOL — DELTA CONSEIL 27, rue Dombasle 75015 PARIS - Tél. 250.84.30

CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT



THOMSON-CSF

CENTRE DE BAGNEUX

3.200 SALARIES - 1.000 INGENIEURS ET CADRES
cherche à pourvoir le poste de

RESPONSABLE FORMATION ET RECRUTEMENT INGÉNIEURS

Ce poste conviendrait à CADRE, 35 ans minimum, de formation :
— Sciences Sociales, complétée par expérience dans l'industrie,
OU
— technique accompagnée d'une approche substantielle des problèmes de formation et de personnel.

Ecrire avec curriculum vitae, photo et prétentions à M. Alain MARTIN, Service des Relations du Travail, 1, rue des Mathurins - 92222 BAGNEUX.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

2 à 3 ans d'expérience

Ingénieur ou Cadre diplômé vous désirez répondre à un très important groupe métallurgique Français afin d'orienter votre carrière vers :

GESTION PRODUCTION (Réf. GP)
ou
CONTROLE BUDGETAIRE (Réf. CB)

et de valoriser votre première expérience acquise dans des services ORGANISATION ou GESTION d'un établissement industriel.

Vous participerez à la mise en place et au développement d'importants projets et de systèmes de gestion avancés en usine.

Vous pourrez accéder ultérieurement à des postes opérationnels offrant de réelles perspectives de développement de carrière.

Les postes sont à pourvoir à PARIS et/ou dans grande ville Universitaire (130 km de Paris).

Veuillez transmettre votre C.V. avec photo et prétentions à No 48479, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 en précisant la référence du poste.

GROUPE INTERNATIONAL
recherche pour son Siège à PARIS
UN INGÉNIEUR
ADJOINT A LA DIRECTION GÉNÉRALE

Intégré à la Division des Etudes Générales, il sera appelé à collaborer étroitement avec l'Ingénieur en Chef, responsable des études économiques qui dépend directement du Directeur Général Adjoint. Dans ce poste, il sera chargé, au niveau de la holding :

— d'analyses et études économiques liées à l'activité des filiales,
— du contrôle de gestion de plusieurs filiales et de leur coordination avec la holding.

Le poste doit évoluer à moyen terme vers une prise de responsabilité complète des études économiques au niveau de la Division.

De larges possibilités d'évolution s'ouvriront ensuite dans des postes de responsabilités, opérationnels ou fonctionnels à haut niveau, sur sein du Groupe.

Le candidat, diplômé d'une grande école (X, Centrale, Mines...), anglais courant, aura acquis, en entreprise ou en cabinet, une expérience de 4 à 5 ans des multiples aspects de la conduite d'une grande entreprise moderne.

Adr. C.V., photo et prétentions, sous n° 42.604, J.R.P. 39, rue de l'Arcade, 75008 PARIS, qui transmettra.

UNE IMPORTANTE SOCIÉTÉ
DE BATIMENT ET DE TRAVAUX PUBLICS
recherche pour son
DÉPARTEMENT « FONDATIONS SPÉCIALES »
INGÉNIEUR

Grandes Ecoles (Centrale, Arts et Métiers, T.P.) ayant une DIZAINE D'ANNES D'EXPERIENCE dans une entreprise de travaux pour prendre la direction d'importants chantiers (pieux métalliques injectés, pieux tubulaires, pieux battus moulés, pieux forés moulés, etc.).

Ce poste d'AVENIR demande des qualités d'organisation, de diplomatie, ainsi que de bonnes connaissances en matériel.

De fréquents déplacements sont à prévoir en FRANCE et à l'ETRANGER. Lieu de travail PARIS.

Envoyer C.V. avec photo et PRETENTIONS sous la référence 35.838 P.A. SVP, 37, rue du Général-Foy, 75008 PARIS.



LA COMPAGNIE GENERALE DE RADIOLOGIE
recherche
pour son Service informatique de STAINS
un ANALYSTE - PROGRAMMEUR

Ayant une expérience confirmée en COBOL. Connaissances en PL1 et CICS très appréciées. Travail sur IBM 370 - 138 avant passage prochain sur 43-41.

Horaire personnalisé sur 5 jours. Self service. Parking assuré.

Adresser curriculum vitae et prétentions, Service du Personnel, 3, rue d'Amiens - 93 STAINS.

ORGANISATION PROFESSIONNELLE
DE L'INDUSTRIE AGRO-ALIMENTAIRE
ALIMENTATION ANIMALE

Recherche pour son siège à Paris
son **CHEF DE DÉPARTEMENT ÉTUDES ÉCONOMIQUES**
INGÉNIEUR AGRO ou GRANDES ÉCOLES COMMERCIALES
30 ans min. - 120.000 F +

Connaissances pratiques indispensables : Politique agricole française et C.E.E., notamment en productions animales. Organisation des marchés et des productions. Réglementation.

Formation complémentaire souhaitée : Licence Droit ou Sciences-Eco, Sciences-Po.

En relation directe avec le Président et les autres départements et services, prendra la responsabilité des études et contacts extérieurs auprès des Administrations et Organisations professionnelles agricoles, amont et aval.

Autres qualités recherchées : Conférencier et animateur de réunions, analyste, rédacteur.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions : B. CARREO (réf. 23). 8, rue Duret, 75783 PARIS CEDEX 16.

GESTION COMPTABLE

Expérience P.M.E., comptabilité générale et analytique.

Contrôle, analyse résultats, mise en place d'outils de gestion.

Envoyer C.V. et prétentions à : WARTNER
157, rue d'Aguesseau, 92100 BOULOGNE.

Administration parisienne ch. :
UN ÉTUDIANT
pour travaux de bureaux à mi-temps. Ecrire sous réf. 5880, à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

Maison de retraite israélite ch. infirmière D.E. Ecr. avec C.V. + prétent. à M. le Directeur, 5, rue de Variza, 75016 Paris.

Ch. pour quelques heures après-midi chauffeur de maître, évent. retraité, si poss. ancien chauff. de taxi, avec bonnes références. Tél. 727-62-02 pour rendez-vous.

IMPORTANTE
SOCIÉTÉ DISTRIBUTION
A PARIS
recherche
UN ADJOINT
A SON CHEF DE DÉPARTEM. INFORMATIQUE
Qualification requise :
ANALYSTE PROGRAMMEUR
I.B.M. 34 - GAP 2
(INTERACTIF SOUHAITE)

Ecr. av. C.V., photo, prétent. n° T 18443 M REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

---

INGÉNIEURS CNAM
MECANIQUE GENERALE
SIPIA. - Tél. 255-33-15

INGÉNIEURS
MICROPROCESSEURS
projet téléphonie
projet militaire,
1 à 2 ans expérience.
Se présenter
Personnel Régie Service
39, r. du Ranelagh, 75016 Paris
ou tél. 524-41-20

Nous sommes une société française de première importance

Nous recherchons

Quelques

PERSONNES DE CARACTÈRE

capables après un STAGE d'atteindre en quelques mois UN SALAIRE de 5.000 à 7.000 F MENSUELS

Nous leur offrons :

— Une formation complète.
— Une activité prenante.
— Un plan de carrière précis.

Si vous pensez pouvoir faire « PEAU NEUVE »

Ecr. avec C.V. et photo No 5797 PUBLICITES REUNIES 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

La préférence sera donnée à candidats ayant fait :
— SOIT de bonnes études.
— SOIT la preuve de leur personnalité.

BOURJOIS S.A.
recherche pour sa future Usine de COMPIEGNE
LE RESPONSABLE DE L'EXPLOITATION EXPORT

Ce poste conviendrait à un diplômé de l'Ecole supérieure de Transports ou d'un I.U.T. de logistique ayant au moins 5 ans d'expérience.
Il sera responsable dans un premier temps :
— Du magasin. des prod. finis.
— De la préparation des commandes « EXPORT ».
— De l'emballage et de l'expéd. des commandes « EXPORT »
Il aura sous ses ordres environ 25 personnes et dépendra directement du directeur d'usine.
Il travaillera pendant 1 AN en liaison avec le responsable administration. EXPORT dont il cumulera les fonctions à terme.

Env. lettre manusc., C.V., photo et prét. à Service du personnel, B.P. 173, 93501 PANTIN Cedex.

ANALYSTES-PROGRAMMEURS langage PL 1 sur IBM 370, système OS.
Ecr. C.V. n° 99.378 PUBLICITE ROGER BLEY, 101, r. Réaumur 75002 PARIS, qui transmettra.

IMPT GROUPE
EQUIPEMENTS AUTOMOBILE
recherche
UN INGÉNIEUR DIPLOMÉ

Développement plastiques (injection-extrusion), en contact avec clientèle (principaux constructeurs automobile européens) et usine du Groupe.

Expérience minim. : 5 ans dans le métier.

Poste à pourvoir en région parisienne.

Langues étrangères : indispensable anglais - apprécié allemand.

Adr. C.V. et prét. à n° 48.305, Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er).

Importante société Sud Paris recherche d'urgence
INGÉNIEURS OU DUT génie électrique
ayant quelques années d'expérience de mise en service d'automatismes industriels.
Profil souhaité :
— Connaissance automate programmable indispensable.
— Bonne présentation.
— Aimant les déplacements (FRANCE ET ETRANGER).
— Anglais souhaité.
Adresser C.V. détaillé et prét. SIETAM (réf. 1127), 42-48, av. du Président-Kennedy, 91170 VIRY-CHATILLON.

Société expertise comptable recherche pour PARIS
UN EXPERT COMPTABLE (OU MEMORIALISTE)
DEUX COLLABORATEURS N2 - N3
Pour missions importantes de révision.
Adr. C.V. et photo No 42.298 sur enveloppe
J.R.P., 39, rue de l'Arcade-8e, qui transmettra.

Pour ingénieur intéressé par activités technico-juridiques et rédactionnelles en rapport avec innovation POSTE d'
INGÉNIEUR EN PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

PROFIL :
— Diplômé grande école ou doctorat ;
— Connaissant électrotechnique, électronique physique ;
— Licence droit ou CEIPI préférée ;
— Anglais T.B. - Allemand lu.

Pour CABINET CONSEILS en BREVETS PARIS

Envoyer C.V. manuscrit, prétent. et références sous n° 48.047 Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

IMPORTANT GROUPE ELECTRONIQUE PROFESSIONNNELLE
recherche
JEUNES INGÉNIEURS DEBUTANTS
Libérés du Service national - Diplômés Grande Ecole. - Exclusivement ENST ESE - ECP, pour études et développement physique électronique hyperfréquence.
Adresser C.V., photo (ret.) à n° 48.449 CONTESSE PUBL., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

---

ingénieur méthodes CONFIRME

Nous sommes la jeune filiale (située à 60 KM AU SUD DE PARIS) d'un grand groupe électromécanique. Nous fabriquons des vannes nucléaires et classiques.

La mission concerne dans un premier temps, la réduction des coûts à partir d'analyses de la valeur.

Elle peut convenir à un

INGENIEUR MECANICIEN

diplômé d'une grande école, âgé de 30 ans minimum ayant une solide expérience des machines outils et si possible de l'analyse de la valeur (mais non indispensable).

Déplacements de courte durée auprès des fournisseurs français ou étrangers.

Intéressantes perspectives d'évolution dans le Groupe.

Ecrire avec C.V. détaillé, sous référence 9800-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE 75010 PARIS

Très important Groupe Français recherche

futurs contrôleurs de gestion

H.E.C. ESSEC SUP. de CO
Option Finances Comptabilité ou autre option + D.E.C.S.
Débutants ou ayant 2 à 3 ans d'expérience.
Ils se verront confier des postes de gestion industrielle, commerciale, financière au sein d'une unité ou filiale.
La connaissance parfaite de l'Allemand ou de l'Anglais est indispensable. 2e langue souhaitée.

Adresser dossier de candidature détaillé, Réf. 870, à

SVP RESSOURCES HUMAINES
7, rue de Logelbach 75017 PARIS
CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT CSNCR

GROUPE INDUSTRIEL recherche
JEUNE INGÉNIEUR ENSI
Connaissances en TELECOM BUREAUTIQUE, TELEMECANIQUE, ENERGIES NOUVELLES appréciées.

Anglais courant (lu, écrit) Bonnes notions d'Allemand.

Lieu de travail : PARIS-8e

Env. C.V. + Photo et prét. à n° 48.490 CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

SOCIETE DE SERVICE EN INFORMATIQUE recherche pour PARIS et région ORSAY
DES ANALYSTES-PROGRAMMEURS
expérimentés sur IBM 370 OS/VS. DL/I. CICS, IMS.

Env. C.V. et prétentions ss réf. V U T I (mentions/enveloppe) : EMPLOIS ET CARRIERES 30, rue Vernet, 75008 PARIS.

S.E.O.P. MESURES recherche
DESSINATEUR-PROJETEUR
MONTAGE MECANIQUE
35, rue du Ballon, Z.I. des Richardets - 93160 NOISY-LE-GRAND - Tél. pr RV : 305-22-77

Imprimerie Bois-Colombes offset cherche conduct. offset qualifié sur KORD ou GTO. Téléph. : 780-50-10.

GROUPE DE PRESSE recherche pour son département d'études et d'informations économiques, financières et industrielles,
REDACTEURS
avec sérieuse formation économ. complétée par une expérience professionnelle de plus. années. Adr. candid. avec réf. à S.G.P., 13, av. de l'Opéra, PARIS-1er.

STE ACCESSOIRES AUTO PARIS (8e)
rech. pour son service Contrôle de Gestion
ASSISTANT DE SERVICE ADMINISTRATIF

Formation B.T.S. ou D.E.C.S. ou équivalent ou SUP de CO. Allemand ou anglais souhaité. Env. C.V. + photo et prétent., n° 88.150 M, Bleu, 17, r. Lebel, 94300 Vincennes.

propositions diverses

EMPLOIS A L'ETRANGER
MONDEMPLOIS
en kiosques ou adressez 10 F (service M2) B.P. 246, Paris-9e.

secrétaires secrétaires

PARIS
SECRÉTAIRE ASSISTANTE DE DIRECTION

TRILINGUE, NEERLANDAIS, ANGLAIS, auprès du directeur d'une P.M.E. à vocation internationale.

— Fonction de secrétariat, sténodactylo, responsabilité d'assistante administrative, commerciale, relations publiques.
— Excellente présentation, disponibilité, rigueur et perfectionnisme.
— Expérience 5-10 ans.

Envoyer curriculum vitae + lettre manuscrite + photo et prétentions, sous n° 3.015, Publicité Meesters, 113, rue de Reuilly - 75012 Paris, qui transmettra.

TRANSELEX

Un groupe important (800 pers.) de sociétés très dynamiques et diversifiées recherche la

SECRETAIRE DU P.D.G.

Pour assumer en tant que collaboratrice directe, les responsabilités d'un secrétariat de haut niveau.
De formation supérieure, confirmée dans la fonction, parfaite sténo dactylo. La candidate devra posséder une grande adaptabilité professionnelle et une aptitude à comprendre et à traiter rapidement tout problème.
Lieu de travail : proche banlieue nord ouest.
La fourchette de rémunération est large et peut convenir à une candidate de valeur.
Envoyer C.V. et salaire actuel à TRANSELEX BP 159 95105 Argenteuil

---

Importante société d'informatique PARIS LA DEFENSE recherche

une secrétaire sténodactylo
BTSS

pour renforcer le secrétariat de direction de la société.
Le salaire sera fonction des compétences.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous réf. 7259 à MEDIA SYSTEM, 104 rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

média-system

SOCIETE EUROPEENNE opérant dans le domaine de l'électronique recherche
SECRÉTAIRE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

La candidate âgée de 30 ans minim. devra :
— Justifier d'une sérieuse expérience dans le secrétariat de direction générale ;
— Etre dynamique, organisée ;
— Parfaitement TRILINGUE français - allemand (langue maternelle), anglais ;
— Excellente sténo-dactylo.

Ce poste nécessite une présentation soignée et une grande disponibilité.

Il est inutile d'envoyer le C.V. qui ne correspond pas aux exigences de ce poste.

Envoyer C.V., prét. et photo à n° 47.879 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01.

JAZ S.A.
99, rue Réaumur 75003 PARIS
Recherche d'urgence pour son service exportation
SECRÉTAIRE DÉBUTANTE
Quadrilingue - anglais espagnol - allemand. Niveau BTS ou équivalent. Avantages sociaux. 5 × 8 × 13,5. Restaurant d'entreprise. Adr. lettre de candidature man., C.V. détaillé, coordonnées tél. au service du personnel.

GROUPE INTERNATIONAL
QUARTIER ST-LAZARE
recherche
Pour service formation recrutement
SECRÉTAIRE
B.T.S., 5 ans d'expérience indispensable.

Env. C.V., photo et prétentions n° 42.633 sur enveloppe à J.R.P., 39, rue de l'Arcade-8e, qui transmettra.

Société Z. I. VELIZY 78 recherche
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
parfaitement trilingue (allemand - anglais)

Tr. expérimentée, dactylo, sténo française, min. 30 ans. Libre rapidem., domicile banl. ouest ou sud-ouest.

Horaire libre. Avantages sociaux. Restaurant d'entreprise.

Tél. pour R.-V. au 946-96-33, poste 211.

représent. offre

Editions GARNIER, B.P. 168, 19, rue des Plantes, 75014 Paris recherchent
UN REPRÉSENTANT EXCLUSIF
Province proche de Paris.
Expérience du livre obligatoire. Salaire motivant pour un débutant + frais de déplacement. Libre rapidement. Uniquement réponse sur C.V. et photo.

proposit. com. capitaux

Particulier cède actions de société suisse de services. Opportunité exceptionnelle. Pas de gain miracle, mais bon rendement, plus-value appréciable et sécurité. Ecrire à Intervalle, place de la Gare 10, CH-1001 LAUSANNE.

information divers

POUR **TROUVER** UN **EMPLOI**

LE CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact. exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78, Le Chesnay
Pour informations, écr. CIDEM,

enseignem.

VACANCES LINGUIST. en Anglet., Irl., Esp., It., All., Aut. CLUB ANGLAIS 354-01-72 Paris.

cours et leçons

Rattrapage MATHS PHYSIQUE le mercredi par Ecole Secondaire à CHATOU 5 min. RER. T. : 952-57-39, 361-47-55 14 à 20 h.

Professeur brésilienne donne cours portugais. Tél. : Mlle TELMA 567-21-30.

traductions

Demande

TRADUCTEUR INTERPRETE langues slaves, arabe, allem., recherche travaux à mi-temps. Téléphone : 950-78-11, 750-48-94.

travail à domicile

Je frappe vos thèses et manuscrits sur I.B.M. multilingue. Travail soigné. Tél. : 051-44-49.

Demande

J.F. compt. N3 recherche tous trav. décl., paies, bilan, dactylo. TEL. : 663-41-77.

travaux à façon

Ch. travaux dactylo, frappe de manuscrits, thèses, documents, travx à façon. Tél. : 253-01-54.

Demande

ENTREPRISE sérieuses références effectue rapidement travaux peinture, décorat. Coordination tous corps d'état. Devis gratuit. T. 368-47-84 et 893-30-02.

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

Collab. TALBOT vd Horizon SX, juill. 79, 5.000 km, toutes opt. Prix : 33.000 F. Tél. bur. 562-70-20 (poste 678). Domicile : 974-84-74.

8 à 11 C.V.

P. à P. HONDA Accord, 1978, 30.000 km. Bon état. Px Argus. Téléph. : 664-26-37

+ de 16 C.V.

JAGUAR 4,2 l Automatique. 1977. Argus. Téléph. : 331-87-94

divers

NEUBAUER PEUGEOT
EXPOSITION PERMANENTE
104 à 604 DIRECTION
OCCASIONS TTES MARQUES
PRIX EXCEPTIONNELS
Leasing location courte et longue durée
M. Rolland - Tél. : ETO. 75-32
9, bd Gouvion-Saint-Cyr
Mo Porte-de-Champerret

occasions

EN SOLDE
grand choix de moquette. exemple de prix : velours sur mousse en 4 m., 19,99 F le m2 murale textile 6,46 F le m2 TEL. : 340-72-72.

PIERRE PERRONO
Achat net ou échange bijoux brillants, argenterie, vente occasion, réparation.
4, Chaussée-d'Antin, Opéra
37, avenue Victor-Hugo, Etoile

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt.

Avenue de l'Opéra même, gd standing. Beau 4 pièces 88 m2 : 850.000 F - Urgent. FIM - 633-47-23

3e arrdt.

MARAIS - 112 m2 à rénover, hôtel 17e, 4,60 m s/plafond. Calme - Soleil - 633-47-23.

MAISON 180 m2 MARAIS **6 P.** Rénovation luxe 354-42-70

4e arrdt.

HOTEL DE VILLE Living + chbre, refait à neuf. Caractère, 2e ét. rue et cour Sud. Prix intéress. - 329-71-67.

MARAIS 5, RUE DES TOURNELLES Reste à vendre 100 m2 mansardés, 4e ét., asc. Soleil - Calme - Et 57 m2 en rez-de-ch. Habitat. ou commercial. - Sur place 14 h. 30 à 18 h., sauf dimanche. — Tél. 274-59-10.

5e arrdt.

MOSQUEE UNIQUE à PARIS LOFT AMENAGE 300 m2 Terrasse + cour plantée Serge KAYSER — 329-60-60

6e arrdt.

RASPAIL MONTPARNASSE Pr PLACEMENT. Imm. p. de t. 2 P., entr., kitch., wc, s. d'eau. R.-de-chaussée s/cour. 240.000 F. Tél. : 281-33-01

7e arrdt.

38, R. VANEAU NEUF GD STAND. Du STUDIO au 4 P. GARAGE. S/PL. 11 à 19 h. — 550-21-26.

BAC GRENELLE SPLEND. 5 pièces entièrem. rénové. 544-38-70 p. 206.

63 KM OUEST entre Mantes et Houdan. Belle ppté, récept., 5 chbres, tt cft., dép. 1,40 ha. Piscine. 880.000 F. EXCLUSIVITE **LARGIER.** 265-18-83 265-18-87.

8e arrdt.

St-Augustin - Pierre de t. Stand. 2e ét., balc. 105 m2 environ + service. Exceptionnel - 563-79-66

MADELEINE 8e Charmant studio, cuisine, douche, 25 m2. Impeccable, 5e ét. sans ascenseur - 265-90-05.

9e arrdt.

PARIS (9e), 89, rue de Dunkerque - A vdre : appt au 3e ét., comprenant : 3 pces, cuisine, cabinet toilette, wc. Chauffage central individuel. Sur place : vendredi 7 mars, 14 h. à 18 h.

10e arrdt.

STRASBOURG-SAINT-DENIS 5 P. 130 m2. Profess. libérale + commercial. — 331-89-46.

11e arrdt.

NATION - 425.000 F Calme. Soleil. Vaste 2 pièces, entrée, cuis., wc, s. de bains. Asc. Chauffage centr. 345-82-72.

12e arrdt.

12e - ANGLE RUES RENDEZ-VOUS/MARSOULAN

RÉHABILITATION DE STANDING

2 - 3 pièces et Duplex LIVRAISON : 4e trimestre 1980

8.500 F PAR M2

FERME - DEFINITIF **JUSQU'AU 30 AVRIL**

SOGEPRIMMO 607-45-80

NATION - Etage élevé. Ascens. Vaste 3 pces, hall-entrée, cuis. équipée, wc, s. de bains. Chauff. Balc. 650.000 F - 346-63-85.

14e arrdt.

ALESIA - Réc. bel imm. pierre de t., 4e ét., asc., balc., beau 5 P, 2 bains. 950.000 F. 220-07-62

VAVIN, RUE DELAMBRE Séj. + chbre, cuis., bains, wc, 50 m2, balc. 5e ét. ss ascens. 370.000 F - 387-05-55

15e arrdt.

BOSQUET Studio, douche, wc, kitchenette, 3e étage. Libre. Px : 165.000 F. Visite par notaire - 555-07-64

Métro LOURMEL - 557-52-13 Gd standg, beau 3 p. tt conft, balcon et box. Prix : 670.000 F.

16e arrdt.

TROCADERO. Bel imm. pierre de t. ET. ELEVE. LIBRE le 1-4-81. GD SEJ. + CHAMBRE, cuisine, bains. Tél. : 266-92-15

PAUL-DOUMER - Séj. double, 2 ch., gd standg, luxe. (Agence s'abst.). 1.575.000 F. 380-19-55.

PRÈS MUETTE calme, verdure, soleil. agréable 5 pièces, 2 bains. Téléph. : 567-47-47 le matin.

PASSY 125 M2 Splendide 4 pièces, 2 bains, Terrasse, 1.450.000 F. Etat neuf, exceptionnel. Pptaire directement : 527-29-39.

SPONTINI Bel immeuble pierre **300 m2** Parfait état Excellent plan Triple réception - 5 chbres 2 park. - 2 serv. - 500-78-78.

PASSY Dans bel imm. ravalé 7 pces 190 m2 + chbre de service. - Prix : 1.500.000 F. H. LE CLAIR - 562 93-54

RANELAGH STAND. Salon S. à manger 3 chbres s/rue tr. calme, 140 m2 envir., excell. distribut. - Chbre de serv. + 2 caves. — 605-10-88.

18e arrdt.

4, rue GERMAIN-PILON, près Pigalle. Part. vd 4 p., cuis. + bns, 5e ét., calme, sol. Vis. le 5 14 h. à 17 h. - Tél. : 633-81-54.

78 - Yvelines

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE (sous-préfecture) - Résidence standg, 4 pièces, tout confort, Imm. récent, 1er étage, balc., parkings, cave. 15' du R.E.R. 490.000 F - Téléph. : 874-70-47.

VERSAILLES ND. Tr. bel appt 208 m2, livg 70 m2, 3 cheminées. Prix : 1.478.000 F. AGENCE ROYALE - 950-14-60.

LOUVECIENNES Prox. gare Magn. 4 P., séjour 40 m2, dans résid. très calme, box indépend. 620.000 F — 918-33-99.

VESINET 7' R.E.R. - CALME APPT 120 m2 - GD STAND. Living 42 m2, 2 chbres, cuis. équipée, bains box ss-sol. AFFAIRE A SAISIR IMMOBILIERE OUEST 976-18-18

91 - Essonne

MASSY - Appt 75 m2, 4 pièces, confort. Parking. 288.000 F. PESCHARD - 666-00-27

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY 6 PIÈCES 3e étage, balcon, box. **BOURDAIS. 766-51-32**

CHATILLON - 210 M2 avec 70 m2 terrasse, 1er étage. Séj. triple. 6 chbres, 3 bains. GARBI - 567-22-88

NEUILLY SABLONS IMM. REC. RENOVE 5e ét. Asc. **LIV. + 3 CHBRES** Cuisine Bains **PRIX 1.100.000 F** et **LIV. + CHBRE** Petite cuisine Bains **PRIX 495.000 F** Mardi, mercredi, 14 h. à 18 h., **16,** PLACE DU MARCHE ou tél. : 723-96-05

93 Seine-St-Denis

PANTIN GRANGES (Proche métro) EXCEPTIONNEL à aménager 200 m2 calme, gros travaux petit prix. 272-40-19.

94 Val-de-Marne

BOIS VINCENNES SAINT-MAURICE DS LUXUEUSE RESIDENCE FAÇADE MARBRE MAGNIFIQUE DUPLEX Livg + 2 ch., cuisine équipée, bains. Grenier. TERRASSE + JARDIN PRIVATIF. Aménagement exceptionnel. Réalisation IMMOPRIX 690.000 F - Tél. : 572-19-79

NOGENT-SUR-MARNE près RER. S/jdin, 4e et dern. étage, beau 3 pces, entrée, cuis., wc, s. de bns, chff. central. Calme. 320.000 F - 344-71-97

SAINT-MANDE, RUE DE L'EPINETTE dans petit imm. début de siècle entièrement rénové, bureaux, 3 pièces et studio ref. neuf. H. LE CLAIR. 562-71-94.

95 - Val-d'Oise

LYCÉE D'ENGHIEN SPLENDIDE APPT de 128 M2 Hall, séjour 36 m2, terrasse, 4 chbres, 2 bains, cuisine équipée. Cave. Garage. Parking. IMPECCABLE. Px : 735.000 F. avec 150.000 compt. - 989-60-60.

appartem. achat

ACHÈTE COMPTANT PARIS 1 à 3 PCES - Tél. : 261-39-78.

2 AVIS VALENT MIEUX QU'UN Consultez-aussi . SERGE KAYSER pour estimer votre bien 329-60-60

POUR VENDRE VOTRE APPT **RIVE GAUCHE ou BOULOGNE COTIMO** 783-62-74 83, rue Cambronne

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet-15e - 566-08-75, rech., Paris 15e et 7e, pr bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

RECH. appts 2 à 4 P. Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 3e, 4e, 12e, paiement cpt chez not. Tél. : 873-20-67, même soir.

URGENT. Paiem. compt., chez not., ach. appts 2 à 4 pièces, Paris, M. Thomine - 260-64-71 ou le soir - 046-09-94.

hôtels-partic.

NEUILLY. Proximité porte Maillot Hôtel partic. 7 P. tt conft. Gar., 2 P. tt conft., gardien. Cab. Marivaux. 296-90-58.

immeubles

Achète compt immeubles Paris, banlieue. Ecrire E. Gadencourt, 44, rue La Boétie, PARIS-8e.

18e 2 imm. 452 m2 habitables 18 logements, dont 10 libres. Px : 1.300.000 F. T. : 240-50-10.

MANDATE PAR FINANCIERS DISPONIBLES 50.000.000 F ACH. IMMEUBLE dans PARIS Ecrire : MONSIEUR AUFMAN 21, rue Le Peletier, Paris-9e

viagers

+ REVENUS — D'IMPOTS Expertise discrète gratuite. Indexation. Etude LODEL. 35, bd Voltaire - Tél. 355-61-58.

VALLEE DE CHEVREUSE ppté de 13.000 m2 libre sous 3 ans 1 tête, 74 ans, 335.000 F + 4.000 F rente. Lodel 355-00-44.

15e, BEAU 4 PIECES TT CFT 230.000 F + 2.500 F. Occupé femme 71 ans. Viagers F. CRUZ 8, rue La Boétie. T. 266-19-00.

FONCIAL VIAGERS 19, bd Malesherbes, Paris-8e TEL. : 266-32-35. Spécialiste 38 ans d'expérience. Etude gratuite rente indexée.

villégiatures

EN ROUSSILLON à PORT-BARCARES mer et étang, soleil et loisirs. Louez à la semaine votre appartement en résidence sur plage ou en pavillon. Doc. grat. HOME VACANCES. 66420 PORT-BARCARES.

domaines

A VENDRE SAONE-ET-LOIRE région BOURBON-LANCY (chasse et pêche) domaine de 100 ha dont 26 ha de bois. Maison de maître récente, petit étang. Brisac Frères. B.P. 1141, 21027 DIJON Cedex. TEL. : (80) 32-09-95.

locations meublées Offre

Paris

PARIS (19e) Métro : Place-des-Fêtes SANS COMMISSION Immeuble tout confort

2 P. 45 m2 - Loyer 1.159 F Ch. 362 F - Park. 158 F

3 P. 62 m2 - Loyer 1.622 F Ch. 465 F - Park. 158 F

S'adresser au régisseur 25-29, rue des Lilas, Paris Tél. : 202-05-88 de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h.

PRES TOUR EIFFEL **SEMAINE - QUINZAINE ou MOIS** FLATOTEL loue du STUDIO au 5 P. standing. 43, r. Saint-Charles, 75015 Paris Tél. 577-54-04

locations non meublées Offre

Paris

LUXEMBOURG Jamais habité, grand standing 2, 3, 4, 5 p., 6 p. en duplex terrasse, parking. Livrables dès le 1er mars 1980. T. 720-51-00.

TERNES 7 PCES - Refait neuf - 5e étage ASC. - 6.000 F — 555-20-00

PARIS (12e) SANS COMMISSION Immeuble tout confort

3 P. 67 m2 - Loyer 1.967 F. Ch. 454 F - Park. 160 F.

5 P. 100 m2 - Loyer 2.577 F Ch. 684 F - Park. 160 F.

S'adresser 24-26, rue Sibuet au gardien avant 19 h., ou tél. 343-35-77, pr rendez-vous. Métro : PICPUS ou BEL-AIR.

LUXEMBOURG Luxueux 2 au 6 P. Jard. Balc. terrasse, box 8, rue Joseph-Bara (10-17 h.) **BATIAM** Sur place 742-14-43

Région parisienne

ST-MAURICE, rez-de-ch. avec petit jardin privé en façade, 4 P., cft. Tél. Bon état. 2.800 + ch. Tél. matin SEGECO. - 522-69-92

PONT DE NEUILLY Résidence « LE FRANCE » Très grand standing 3 p., 2 s. de bains, gar., tél. 4.700 F net. **125 m2** Sur place mardi 12 h. 30

locations non meublées Demande

Paris

PPTAIRE LOUEZ S/24 H. VOS APPTS sans agence. TEL. : 261-53-88.

EMBASSY SERVICE rech. du Studio au 6 P. Paris et villa BANL. OUEST. Pptaire direct. 265-67-77

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES Durée 2 à 6 ans. 283-57-02

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons, ttes banl. Loy. garantis 5.000 F maxi. 283-57-02.

locations meublées Demande

Paris

STE garantissant loyer rech. appts vides ou meublés. — 501-73-80.

INTERNATIONAL HOUSE ch. 2 à 6 P. vides ou meublées **LOYERS GARANTIS** 555-84-23

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 PCES LOYERS GARANTIS par stés ou Ambassades. Tél. : 285-11-06

bureaux

DEFENSE. Part. loue 240 M2 12 BUREAUX. Téléph., parking. 340 F LE M2 AN. Tél. 788-26-06.

Propriétaire loue bail 3-6-9 1.600 m2 **BASTILLE** Impeccables. Climatisés. Libres. 563 83-33.

Votre SIEGE SOCIAL CONSTITUT. DE STES Démarches, Secrétariat, Télex, tous services. Prix compétitifs, délais rapides PARIS : 281.18.18 +

locaux commerciaux

ASNIERES A vendre locaux commerciaux 60, avenue de la Marne ensemble neuf dans rue animée 450 m2 divisible à partir de 150 m2. TEL. : 227-04-30.

SCEAUX 800 M2 Totalité immeuble commercial, à vendre AUBRY. Tél. : 655-15-00.

fonds de commerce

A vendre **PAS-DE-PORTE** A LAGNY (77400) (Marne-la-Vallée) TRES BIEN PLACE CENTRE VILLE 1 boutique 40 m2, 2 grandes vitrines + 1 appt au 1er étage : 3 pièces, cave, grenier, w.-c., **TÉL. : 430-19-00** Bail neuf, loyer min. 1.000 F m.

A vendre cinéma en Guadeloupe. Unique commune, 10.000 habit. Possibilités multiples. Ecr. no 94215 M, Régie Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Boutiques

Société propriétaire recherche murs, boutiques, Paris correspondants pour vente destinés à investisseurs. Tél. : 563-03-10 poste 272.

villas

VERSAILLES, belle maison 1910 séj. 32 m2, cheminée. 4 ch., ss-sol, jard. Bel environnement. Px 1.000.000 F - Tél. : 950-14-60.

NEAUPHLE-LE-CHATEAU sur 2.000 m2, terr., gr. arbr., solide mais. pierre. 180 m2 hab. séj. 40 m2, chem., cuis. 20 m2 éq., chêne, 5 ch. (l'une de 23 m2), 2 bns, 3 w.-c., ss-sol 70 m2, gar. 2 voit. Cadre sup. Px 798.000 F. AGENCE ROYALE - 950-14-60.

VAUCRESSON, tr. belle maison pierre 7 p., liv. 50 m2, chemin., 4 ch., ss-sol total. 1.315.000 F. AGENCE ROYALE - 950-14-60.

Lot-et-Garonne, village 11 km nord Villeneuve-sr-Lot, F5 semi enterré, sous-sol aménagé, terr. 1.852 m. Tout confort. Tél. (58) 70-03-19.

NORMANDIE, vds villa 4 pces, ch. centr., gar. sr terr. 330 m2, 150 m plage, 2 hres de Paris. Tél. (94) 21-65-89 apr. 19 hres.

CHERCHE A LOUER à partir de tout de suite pr un an dans rég. parisienne (Saint-Germain-en-Laye, Villeres/Seine, Poissy, Isle-Adam ou environs, mais pas plus loin que env. 40 km de Paris), maison tranquille, plain-pied, av. jardin, 4 ch. à couch., salon, salle à manger, chauff., salles de bain, toilettes, 1 gar. Tél. 727-62-02 pour tte proposit.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE Quartier plaisant - 15' R.E.R. Agréable villa, 180 m2 habitabl., en parfait état, gar. 2 voitures. Jardin arborisé 650 m2 A.M. - 976-52-52

terrains

Vends terrain à bâtir 1.030 m2, 6 km Chambord. Eau, élect. tt à l'egt. C.U. T. (16-54) 81-77-69.

Au pied du Mont Mezenc Vends terrain à construire Loue gîtes ruraux. M. le maire, 07310 St-Clément

Parc MAISONS-LAFFITTE Beau 1.100 m2 av. 35 m façade. Cos 0,33. Mercredi 11 h. à 18 h. 2, aven. de Wagram - 962-31-39.

MORBIHAN, terr. mer boisé. Envir. except. Tennis. Bastard 2 Meissonier 75017 Paris.

pavillons

AUVERS-SUR-OISE (95430) Plain pied - 550 m2 jardin. Compr. : entrée, cuis., séjour double, 1 ch., w.-c., salle d'eau 265.000 F. Me voir uniquement les 5-6-7 mars de 10 h. à 18 h., 52, rue François-Villon.

ÉNERGIE SOLAIRE Maisons solaires passives, matériaux naturels. Prix compétitifs. **SOLARIS** 41 bis, quai de Loire, 75019 PARIS.

AULNAY-SOUS-BOIS A vdre ou à louer. Pav. 1971. Très bonne constr. 8 P. Cuis. 2 s. de bns, 3 wc, cab. toil. Gar. Grenier. Jardin 500 m2. Conv. médecin ou labo. Tél. : 866-39-75 après 18 hres.

maisons de campagne

14 km NANTES 30 km océan part. à part. maison basse rénovée, séj. av. chem., 2 p. c., s. bns, wc, véranda, cour débar. + 4.000 m2 terrain avec puits, 220.000 F. (67) 70-12-72 ap. 18 h.

propriétés

Face ST-TROPEZ Beauvallon vend tr. belle villa en cours construction 2 niv. 170 m2 hors œuvre. T. (76) 52-12-23 ap. 19 h.

Rare, 50 km Paris-Amiens pté caract., 7 p., s/sol + gar. + cft s/2.600 m2, planté, clos, rés. 30' cent. com., méd., pisc. PL.-VAL CERT. Px act. 900. (4) 473-05-49

JOUY-SUR-MORIN (77) Propriété 74, ht stdg, séj. 75 m2 cheminée, 570 m2 habit. s/sol 255 m2 pav. garde pc 8.500 m2 pièce d'eau. 383-39-46/404-02-88.

LUBERON EXCLUSIVITES GORDES, ds 2,5 ha. bois oliv. ruine. tr. b. vue, expo., certif. urban. - Prix 300.000 F - GORDES, petite ferme en ruine + borie, beauc. de charme, ds 6.000 m2, vue. Prix 300.000 F. Contre HAMEAU, mais., grange, bastidon 1.200 m2, jard. b. vue, bel environn. Prix : 350.000 F Pr. BELLES PPTES. Nous cons- AGENCE SAINT-PEYRE 84560 Menerbes. T. (90) 72-22-81.

CLAMART **LUXUEUSE PROPRIÉTÉ** 16 pces, gd cft, jard. 1.000 m2, prix élevé - 642-12-23.

A 15 min. de Paris, votre **BATEAU** dans votre **RÉSIDENCE** Port privé, 4.500 m2 de jardin + tennis + piscine chauffée, 300 m2 habitables, parfaitement meublé, excellent état. Prix exceptionnel. 2.300.000 F - Tél. : 501-68-40.

Idéal pour résidence principale dans village RÉGION **MONTFORT-L'AMAURY** GARE à 6 KM GENTILHOMMIERE DU 18e S. dans PARC CLOS 7.000 m2. 500 m2 habitables environ tt cft + dépendances 200 m2. Ensemble CHARME RARE. Exclusivité Claude ACHARD. 624-53-46 637-14-56.

GARCHES. Belle Maison 19e. PROCHE GARE. Grande réception, 5 chbres, 3 bains, sous-sol complet. Jardin clos. Carrés St-Louis. 950-48-99

demandes d'emploi

Talents prouvés à :
- Motiver à tous les niveaux
- Manager et Innover en environnement complexe
- Réorganiser et diriger en situation de croissance ou de changement.

46 ans

Directeur commercial

INSEAD et formation méthodes aux U.S.A.

Haute technicité en stratégie promotionnelle sur produits évolutifs grande consommation. Expérience distribution en grandes centrales et tous terrains. Gestion par objectifs. Anglais + Espagnol. Requiert plus larges prétentions de conduite affirmée chez INDUSTRIEL A VOCATION PROMOTIONNELLE AYANT LE SENS ET LE GOUT DE LA QUALITÉ ET DU SERVICE

Ecrire sous no T 18.449 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

CADRE SUPÉRIEUR Italien - 31 ans

Responsable marketing, relations publiques, publicité à niveau européen.

Doctorat Sciences Po. Licence Droit.

Parfaite connaissance Français et Anglais.

Recherche poste à haute responsabilité dans société française ou étrangère basée à Paris ou région parisienne.

Ecrire no 7.707 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

DIRECTEUR ADMINISTRATIF et du PERSONNEL

47 ans. Ing. E.C.P., 20 a. expér. industr. métallurg. maîtrisant tous les aspects de la fonction : recrutement, sélection, formation, promotion, gestion des ressources humaines, relations avec les partenaires sociaux et les organismes extérieurs, déclarations fiscales, bilans, préparations assemblées générales, services comptables (comptab. générale analytique et prix de revient, gestion informatisée). Libre rapidem., cherche situation équivalente dans entreprise industrielle ou organisme patronal Paris ou province (région indiffér.). Pr premier contact Ec. no 47470 Contesse Pub., 20, av. Opéra, Paris, q. tr.

DIRECTION COMMERCIALE ORIENTÉE EXPORTATION FILIALE GROUPE/P.M.E.

37 ans - ESCAE, Trilingue anglais, espagnol.

12 ans succès vente et marketing. Biens consommation durables. France, Afrique, S.-E. Asiatique.

Expérience confirmée animation ventes et gestion commerciale France/Export.

Cherche société taille humaine. Biens consommation ou services. A vocation internationale.

Ecrire No 7.704 « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09, qui tr.

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET COMMERCIAL

— 37 ans, Droit, Sc. Po., C.E.E.
— Expérience variée en milieux industriel, commercial, bancaire, prestations de services, import-export, organisation administrative générale, juridique et assurances.

Anglais, espagnol, conn. allemand, italien, conn. marché espagnol et Amérique latine. Capable gestion filiale France et étranger. Relations aisées à tous niveaux et dans tous les milieux. Etud. toutes propositions.

Ecrire no 6.187 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

Jeune fille, 18 ans niveau B.E.P. STENODACTYLO cherche emploi de bureau. Tél. : 357-72-43.

CADRE ADMINISTRATION COMMERCIALE, 35 ans, libre immédiatement, étud. toute proposition poste sédentaire. Ecr. à 7.696, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

J. Fme, 5 langues, ch. travail d'initiative : dactylo, relations publiques, voyages. APLI : 700-25-23 ou 326-77-51.

GRADÉ BANQUE PRIVÉ Je rech. un poste à responsab. dans les titres, obligat., change ou Sté Import-Export. Ecrire Havas Contact 156, bd Haussmann, 75008 Paris s/réf. 61887.

E.S.C., 39 ans, spécialisé ventes industrielles agro-aliment. Conditionnement, nettoyage et désinfection, exportation. Expérience multi-nationales. Anglais courant, notions espagnol, rech. DIRECTION cciale vente, marketing. Libre rapidement. Préférence Paris mais étudie et répond à toutes propositions. - Ecrire no 48.542 Contesse, 20, av. Opéra 75040 Paris cedex 01

Dame cinquantaine, niv. universitaire, connaiss. EXCEPTIONNELLE ANGLAIS, sérieuses expér. Postes secret. Direct. et administr. U.S.A. et France. Rech. poste responsable comprenant traductions, milieux culturel, social et/ou sciences humaines. Libre immédiatement Ecr. no 48.693 CONTESSE Pub. 20, av. de l'Opéra, Paris-1er

CADRE DE PRODUCTION (53 ans) spécialisé en Gestion Production. Stock-Programmation Planing C.H.S. recherche poste dans P.M.E. Ecrire Havas, ANNECY no 525 qui transmettra.

TECHNICIEN EN ORGANISAT. ET GESTION 32 ans Etudes des besoins Mise en pl. des nouv. procédur. 7 ans d'expérience ch. poste stable. Et. ttes prop. Ecr. M. J. VASSOUT, 22, rue Jean-Moulin, 93100 MONTREUIL. Tél. 858-02-78

CADRE SUPERIEUR étudierait ttes propositions de poste ou collab. dans les domaines suivants : secrétariat gén., droit des Stés, contentieux assuranc. Ecr. no 2034 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

Projeteur 2, chef de groupe mécanique, contrôle de plans, 58 ans, inventif, cherche emploi P1 rég. Paris. contrat limité. Ecr. no 2014 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

20 ans d'expér. ASSISTANTE DE DIRECTION, DUT, gestion entrepr. et administrations. Licence administration économique sociale. Ecr. no T 18507 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

J.H., 24 a., dynamique, diplômé Ecole de Commerce, justifiant exp. de 2 ans, ch. emploi motivant en tant qu'assistant de gestion, étudie ttes propositions, WALDMAN Patrick, 14, avenue Jean-Jaurès, 78500 Sartrouville

VRAIE COLLABORATRICE pour PME, cadre, 47 a., capable diriger ou assurer tous services (seconder efficacement chef d'entreprise). Contacts ts niveaux. Excellente présentation et référ. stable (sens responsabilités, expér. métallurgie, bâtiment). Tél. 605-34-17 ou écr. à 6.190, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

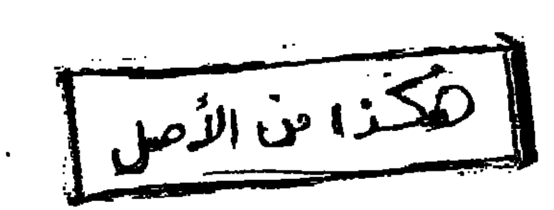
INGENIEUR 41 ANS. Exp. sér. ds fabrication et vte REDUCTEURS CARBONES (charbon, coke), rech. poste technique ou technico commerc. Ec. no T 18546 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

ESSEC EXPERT COMPTABLE 31 ans, 5 années d'expérience en informatique de gestion, travaillant actuellement à Paris et souhaitant partir en province, étudierait toute proposition dans ce sens. Ecr. à 2.038 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

DIRECTEUR DU PERSONNEL 43 ans, large expérience de la fonction en milieu industriel, généraliste qui a été confronté au terrain (usine) et aux relations syndicales, recherche même fonction dans milieu industriel ou distributeur. Ecr. à no 10.920 COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS.

DIRECTEUR équipement social dipl. CREP Paris + cycle CAPASE, 6 ans expér. adultes, adolescents, enfants. Etudie ttes prop. rég. paris. départ. limitrophe. Préavis à devis. Ec. no T 18.547 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

Immobilier (information)



Le Monde

régions

RHONE-ALPES

Meilleurs transports

Annecy : la gare rail-route

LA reconstruction de la gare S.N.C.F. d'Annecy (Haute-Savoie) a début le 1er mars ; une gare routière sera associée à ce projet. En effet, les douze lieux de départ et d'arrivée des autocars réguliers, scolaires ou touristiques sont dispersés aux quatre coins de la ville. La chambre de commerce et d'industrie de la Haute-Savoie, le département et la ville d'Annecy ont donc voulu réaliser un ensemble rail-route cohérent au cœur de la cité haut-savoyarde.

Disposant de vastes terrains situés non loin de ses actuels guichets, la S.N.C.F. n'a pas jugé utile de déplacer la gare de voyageurs pour « soulager » un centre-ville pourtant très encombré. L'adjonction d'une gare routière risque d'accentuer encore les difficultés de circulation dans le périmètre situé entre la rue Royale et la gare, ces deux « institutions » anneciennes étant distantes de moins de 500 mètres.

L'originalité de la nouvelle gare d'Annecy, qui devrait entrer en service à la fin de l'année 1981, consiste à associer étroitement les deux modes de transport, rail et route. Le hall d'entrée, la billetterie, les boutiques, les salles d'attente, seront communs et installés au sous-sol. Des rampes d'accès conduiront ensuite les usagers aux trains et aux autocars situés au niveau supérieur.

Le coût de l'ensemble de l'opération a été estimé à environ 39 millions de francs, dont 14 millions à la charge de la S.N.C.F. et 25 millions financés par la chambre de commerce et d'industrie, l'établissement public régional, le conseil général et la ville d'Annecy. Dès l'entrée en service de la nouvelle gare, ses usagers devront acquitter pour chaque trajet par fer et par route une surtaxe qualifiée de « *symbolique* » par la S.N.C.F. mais dont le montant pourrait varier entre 1 et 4 francs.

C. F.

Lyon-Satolas : les bonnes cartes du trafic international

L'AEROPORT de Lyon-Satolas a traité, l'an dernier, près de 2 450 000 passagers — soit une progression de 6,8 % par rapport à 1978. Le fret a connu, lui aussi, une forte croissance : + 27,5 %. Une incertitude pèse cependant sur ce secteur : le maintien ou non du pont aérien entre Satolas et Kano, au Nigéria, qu'exploite UTA pour le compte de Peugeot.

La perte due à la récente grève des contrôleurs aériens s'élève à environ 1,80 million de francs. Les résultats financiers, après prise en charge de l'annuité d'emprunt, font apparaître un bénéfice de 2,7 millions de francs.

De tels résultats encourageront sans aucun doute les responsables de la chambre de commerce de Lyon, concessionnaire de la gestion de l'aéroport de Satolas, à continuer une politique de développement du trafic international ; l'objectif avoué est celui du million de passagers « internationaux ».

L'ouverture possible, le 1er avril prochain, d'une ligne Lyon-Genève — grand cheval de bataille des années 70 — ne devrait pas modifier les prévisions dans ce domaine. Une demande d'ouverture de ligne a été déposée à l'Office fédéral suisse de l'aviation civile par la compagnie suisse Cross Air.

Cette compagnie de « troisième niveau » proposerait d'assurer une liaison « légère », sans doute avec un avion d'une vingtaine de places. Les chances commerciales d'une telle ligne restent à évaluer. La concurrence pour capter les clients des lignes internationales joue déjà... sur la route. Avec l'ouverture du tronçon autoroutier Lyon-Annecy, la cité de Calvin n'est qu'à deux heures de trajet de la métropole rhodanienne. Ce délai devrait être sensiblement réduit par la mise en service à l'horizon 1990 d'une liaison autoroutière de bout en bout.

CLAUDE RÉGENT.

Malgré d'importants ravaux de dépollution

Santé précaire pour les eaux du Bourget et du Léman

DEUX CENT QUATRE-VINGTS MILLIONS DE FRANCS ont été investis entre 1965 et 1979 pour « soigner » le lac du Bourget, le plus vaste plan d'eau de France. Les phosphates et les nitrates — que ne retiennent pas les stations d'épuration — risquaient de l'asphyxier à brève échéance. Depuis deux ans, les 45 kilomètres carrés du lac du Bourget ont retrouvé un aspect plus engageant, la transparence du lac s'est accrue mais l'état des eaux profondes, trop peu oxygénées, demeure toujours inquiétant.

La dernière étape de cette guérison a été la mise en service, le 21 janvier, du canal de dérivation qui emmène vers le Rhône les eaux usées des agglomérations entourant le lac et même celles issues des stations d'épuration. Une galerie de 12,3 km a été creusée sous la chaîne de l'Epine. Les travaux, qui ont duré plus de cinq ans, se sont révélés beaucoup plus dispendieux que prévu en raison de la nature des terrains rencontrés. Le coût de ce seul ouvrage s'élève à 170 millions de francs. Il écoule désormais par gravitation les eaux autrefois déversées dans le Bourget. Plus tard, le « tube », grâce à un système de siphonnage, permettra d'évacuer les eaux profondes

Ce projet avait soulevé l'hostilité de vingt-quatre communes de la Savoie, de l'Ain et de l'Isère riveraines du Rhône. Celles-ci repoussaient l'idée d'un « transfert de pollution » du lac vers le fleuve qui, selon elles, mettait en péril l'aviculture, le tourisme, la pêche et surtout la santé des populations qui puisent leur eau dans la nappe phréatique du Rhône. Elles demandèrent en justice l'annulation de la déclaration d'utilité publique. Le tribunal administratif de Grenoble rejeta leur requête. Aujourd'hui une quinzaine de communes réclament qu'au minimum on mesure en amont et en aval du point de rejet les teneurs en plomb, en mercure, en nitrates, en phosphates, ainsi que la pollution bactérienne et virale du Rhône.

Le président du syndicat intercommunal du lac du Bourget, M. André Blin, qui ne semble admettre aucune critique à l'égard de son plan de sauvetage, affirme que celui-ci permettra « *d'éliminer à 80 % les problèmes d'asphyxie et améliorera la qualité des eaux du lac au maximum des connaissances humaines actuelles* ». Ces cris de victoire ne résolvent en rien les problèmes encore en suspens et dont la solution conditionne le sauvetage définitif du lac. Les eaux de pluie qui lessivent les terres gorgées d'engrais, les torrents du bassin du Bourget chargés en nitrates et en phosphates continuent d'engraisser le lac. Quant au brassage des eaux sur toute la profondeur du lac, il remettra en suspension des quantités importantes de nitrates et de phosphates, aggravant ainsi la situation. M. Robert Merlaudeau, docteur en géographie et maire de Bregnier-Cordon (Ain), indique qu'un tunnel de 4 kilomètres aurait suffi pour soutirer les eaux désoxygénées du lac. Cette solution, proposée en 1975, aurait été beaucoup moins onéreuse que la coûteuse galerie de 12 kilomètres actuellement en service et dont l'efficacité reste à démontrer.

Le « sang des Bourguignons »

Lui aussi engraissé par les nitrates et les phosphates et — à la différence du Bourget — menacé par les déversements encore abondants de plomb et de mercure, le Léman est toujours gravement atteint par la pollution. Après dix années d'absence, le « sang des Bourguignons » — teinte rouge due à une algue — a fait sa réapparition dans les eaux du lac, preuve de la présence très importante de phosphates et d'azote.

Dans son rapport publié en novembre 1979, la commission internationale pour la protection des eaux du Léman note que l'état sanitaire du lac reste « stationnaire ». Elle précise que sa transparence a légèrement baissé, que la qualité bactériologique ne s'est pas améliorée, que le phosphore est en constante augmentation, et qu'on assiste à une remontée relativement importante des taux de mercure en raison des rejets des usines du Valais suisse.

Le secrétaire général de la commission, M. René Monod, n'affiche pas un « pessimisme désespéré » face à cette situation. Il rappelle que, en 1972, 10 à 15 kilos de mercure étaient rejetés chaque jour dans le Léman au lieu d'un kilo actuellement ; que la teneur en mercure des perches reste faible et ne présente donc aucun danger pour la santé humaine.

Sur les côtes françaises et suisses du Léman on accuse le fonctionnement défectueux des cent trente-deux stations d'épuration. Selon M. Antoine Lugrin, président du Syndicat des pêcheurs professionnels, « *le Léman est suralimenté, la pollution n'est pas contrôlée* ». Les pêcheurs constatent que les poissons deviennent obèses, que les espèces nobles diminuent en quantité et en qualité.

A Thonon, où l'on suit l'évolution journalière du Léman, on estime que seule l'amélioration du fonctionnement des stations d'épuration pourrait enrayer les phénomènes d'asphyxie du lac. « *Désormais la solution est moins scientifique que politique*, constate M. Philippe Olive, responsable du centre. *Seule l'interdiction par tous les pays européens de la fabrication de détergents à base de phosphore, cause essentielle de l'eutrophisation des lacs, permettrait de venir à bout de ce problème.* »

CLAUDE FRANCILLON.

POINT DE VUE

Vieilles villes en péril

par PAUL BOURY (*)

EN trente ans, soit en l'espace d'une génération, l'urbanisation de notre pays aura passé de l'effort exclusif sur les quartiers neufs, voire sur les villes nouvelles, à la primauté donnée aux actions de sauvegarde et de mise en valeur des centres anciens.

L'urbanisation périphérique a été la seule réponse possible aux besoins de l'après-guerre. Des logements étaient nécessaires, mais aussi des équipements collectifs dans un monde qui découvrait les possibilités ouvertes par l'automobile mise à la portée de tous. Pour cela, il fallait des terrains en grande quantité, il fallait « aménager » et ce furent les ZUP, les ZAC, les tours et les barres, mais aussi la banlieue pavillonnaire, en même temps que les « shopping centers ».

Le centre de la ville était abandonné, il allait mourir ; certains parlaient déjà du « crépuscule des villes », de « l'agonie des centres ». Après la condamnation à mort vint la volonté d'une reconquête brutale, l'insertion des formules de l'urbanisation périphérique dans les quartiers centraux avec la rénovation urbaine, ses expulsions, ses démolitions, son architecture d'une autre échelle, d'une autre mode. Le constat d'échec fut vite dressé par les habitants, mais aussi par les élus locaux.

L'échec de la rénovation urbaine a appelé la mise en place d'une autre formule de la loi Malraux du 4 août 1962 : ce fut la restauration immobilière. On s'attacha d'abord à la sauvegarde esthétique des quartiers anciens. On s'orienta ensuite sur la mise à disposition des habitants de tous les éléments du confort. On en arriva enfin « aux opérations programmées d'amélioration de l'habitat ». La chirurgie esthétique laisse la place à un traitement médical de longue haleine.

Facile à définir dans ses objectifs, la restauration immobilière trouve rapidement ses limites au moment de sa mise en œuvre.

Les pouvoirs publics, et peut-être davantage les collectivités locales que l'administration, ont rapidement mesuré qu'ils se trouvaient en présence d'un domaine bâti, de logements occupés, avec une dilution de propriétaires, de locataires, de commerçants, dont les intérêts sont différents, voire opposés, mais qui font front commun devant toute action extérieure.

Les nouvelles contraintes juridiques étaient, en fait, impuissantes devant les résistances de l'opération. Il a donc fallu renoncer à la méthode forte, et pour les nouvelles formules de restauration agir par persuasion, obtenir l'adhésion des intéressés au projet défini par la puissance publique notamment en jouant des avantages financiers.

L'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH) est née en grande partie de cette volonté. La loi du 3 janvier 1977, sur les aides à la construction, s'est aussi intéressée à la restauration. Les propriétaires bailleurs, les propriétaires occupants et aussi les locataires bénéficient maintenant d'une aide financière. Mais qu'en est-il dans les faits ?

Elus découragés

Les avantages financiers sont intéressants pour des immeubles ne nécessitant pas des travaux importants. Ils sont applicables dans la mesure où les propriétaires peuvent également apporter une partie du financement. Ils sont sans effet réel pour les immeubles très dégradés, pour les propriétaires très modestes. Et c'est là qu'est le véritable problème.

Hésitant entre une contrainte juridique difficile à manier et une aide financière destinée, en fait, à valoriser un patrimoine privé, les collectivités locales ne se sont jamais réellement senties concernées par cette question de restauration. Des campagnes d'information ont été engagées, des invitations à réaliser les travaux dans le cadre d'une réelle participation ont été lancées, mais lorsque les habitants ne répondent pas, rien ne se passe. L'élu local regrettera que des résultats meilleurs n'aient pas été obtenus, il se félicitera, à certaines échéances, des résultats atteints, mais dans la majorité des cas, ne sera guère plus qu'un supporter intéressé d'une partie qui se déroule sous ses yeux et à laquelle il ne participe pas vraiment.

Pendant ce temps, sur l'aire de jeu, c'est-à-dire dans les quartiers, les « restaurateurs » ou les « aménageurs » seront au contact. Ils devront trouver le bon vocabulaire, ils devront remplir leur mission d'animateurs, allier la compétence technique aux qualités humaines les plus diverses, être affables sans être commerciaux, persuasifs mais non insupportables, coller au terrain sans déranger. Et puis, il faudra aussi qu'ils ne coûtent pas trop cher dans leur intervention.

La solitude est leur lot jusqu'au jour où ils cèdent soit au découragement, soit à la tentation d'être rentables, mais dans l'un et l'autre cas, on pourra leur reprocher de n'avoir pas rempli leur mission.

Demain, que deviendra donc la ville quand le scepticisme des uns se sera ajouté au découragement des autres ?

La mesure est vite prise des opérations à réaliser dans les centres-villes. La rénovation urbaine, la résorption de l'habitat insalubre, la restauration immobilière, de quelque qualificatif qu'on les ait habillées, se sont toutes révélées des formules insuffisantes pour faire face au problème posé. La puissance publique pourra alors revenir à sa politique du laisser-faire, mais d'un laisser-faire moins hypocrite et officiellement proclamé. La priorité de la reconquête des villes aura disparu. Il y a tant de choses plus importantes en apparence qu'une action sur l'habitat, surtout sur un habitat qui a l'avantage d'exister...

L'écart existant entre la valeur potentielle des terrains des quartiers centraux et la valeur de fait calculée d'après la rentabilité des immeubles dégradés s'accroîtra. D'où la spéculation, le jeu d'une initiative privée fondée uniquement sur la recherche du profit.

Les conséquences sont faciles à deviner. La ville se trouvera fragmentée entre des quartiers bien séparés, avec des populations qui s'ignoreront ou se haïront, mais qui ne se connaîtront pas. La ville aura bien sûr ses quartiers neufs, ses équipements spécifiques, ses parkings, son nouveau visage, mais elle aura perdu son caractère et sa personnalité. La ville se sera bâtie au terme d'actions isolées, nées de l'appétit des uns et de l'ignorance ou du refus des autres, au terme d'un véritable safari urbain.

(*) Urbaniste S.F.U., adjoint au maire de Dijon.

RÉGIONS

L'AMÉLIORATION DES COMMUNICATIONS DANS L'EST

ALSACE : de meilleures liaisons avec l'Allemagne

Répondant à une question écrite de M. François Grussenmeyer, député R.P.R. du Bas-Rhin, le ministre des affaires étrangères vient, d'autre part, de faire le point sur l'état des négociations engagées avec l'Allemagne fédérale pour améliorer, via l'Alsace, les communications entre les deux pays.

« *L'attention des autorités allemandes*, écrit le ministre, *a été appelée, à diverses reprises, sur l'intérêt d'une bonne coordination des travaux en vue de la jonction des réseaux routiers français et allemands au niveau de Lauterbourg ; la section française sera ouverte à la circulation en 1981 mais des problèmes administratifs, rencontrés par nos voisins, ayant retardé les travaux du côté allemand, la liaison ne pourra être réalisée qu'en 1982.*

» *En ce qui concerne le deuxième pont de Strasbourg, les études continuent, l'emplacement exact n'a pas encore pu être arrêté, compte tenu des divergences de vues existant entre les communes françaises et allemandes intéressées. Les services techniques concernés, dans chaque pays, ont été chargés d'examiner les différentes solutions possibles afin de présenter un rapport à la prochaine réunion du comité régional bipartite de la commission frontalière prévue pour mai 1980.*

» *En ce qui concerne les questions ferroviaires, une amélioration des relations est effectivement souhaitable et, à ce titre, un nouveau T.E.E. sera mis en service le 1er juin 1980, entre Dortmund et Strasbourg, via Cologne et Karlsruhe. Cependant, de meilleures conditions de desserte doivent pouvoir s'appuyer sur une fréquentation suffisante pour assurer une exploitation saine.*

» *En ce qui concerne la desserte aérienne de Strasbourg, le président de la République a demandé, au cours du conseil des ministres du 19 décembre 1979, que « le statut aéronautique de ville ouverte soit conféré à Strasbourg », ce qui permettra aux compagnies aériennes des Etats membres de la Communauté de relier Strasbourg directement à leur capitale sur simple demande de la compagnie intéressée. En période de session de l'Assemblée des Communautés, Air-France exploitera une liaison supplémentaire quotidienne et directe Londres - Strasbourg - Londres* (Journal officiel *du 25 février*) ».

LORRAINE : l'autoroute vers la Bourgogne sera terminée en 1983

De notre correspondant

Nancy. — M. Joël Le Theule, ministre des transports, a indiqué, le 3 mars à Nancy, que l'autoroute A-33 Lorraine-Bourgogne « *dont la réalisation est désormais prioritaire et irréversible* » pourrait être terminée en 1983.

La portion Allain (Meurthe-et-Moselle) - Montigny - le - Roi (Haute-Marne) de l'autoroute A-33 Nancy-Dijon permettra le raccordement du réseau allemand et nord-européen à l'autoroute du Sud, vers l'Italie et l'Espagne. M. Le Theule a précisé que, « *compte tenu des sommes inscrites au budget de 1980 et des crédits prévus pour 1981, la liaison, qui sera autoroutière sur toute la longueur du parcours, pourrait être achevée en 1983* ».

Le ministre a, en outre, annoncé que l'aménagement de la liaison Nancy-Epinal-Mirecourt en voie rapide commencera en 1983. Cette liaison à quatre voies prévue par le « plan Vosges » achèvera le désenclavement du département.

Interrogé sur le projet de construction d'un aéroport régional situé à mi-distance entre Nancy et Metz, M. Joël Le Theule remarqua qu'il existait déjà l'aéroport de Metz-Frescaty et ceux de Nancy-Essey et de Mirecourt-Juvaincourt : « *Utiliser les structures existantes, et au besoin les renforcer avant de construire de toutes pièces un aéroport international semble*, selon le ministre, *une solution de sagesse.* »

Même circonspection pour l'aménagement de la vallée de la Meurthe entre Frouand et Dombasles et notamment la canalisation à grand gabarit qui sera discutée avec le shéma directeur des voies navigables au Parlement dès la rentrée prochaine.

Enfin, le ministre s'est montré très intéressé par le projet de lignes de trolleybus qui lui a été proposé par le maire de Nancy, M. Claude Coulais, dans le cadre du programme d'amélioration des transports en commun de l'agglomération nancéienne. Pour tenter de faire face à l'augmentation prévisible du trafic qui sera de l'ordre de 40 % durant la prochaine décennie, la ville de Nancy vient de décider de créer un important réseau de trolleybus articulés complété par quelques minibus. Face à ce programme original, M. Le Theule a confirmé que l'Etat accorderait 50 % d'aides pour l'ensemble des opérations d'infrastructures et d'aménagement spécialisé de voirie. Au titre d'une « *aide à l'expérimentation* », le ministre a également admis une prise en charge dégressive, par le gouvernement, sur les cinq premières années des déficits d'exploitation des futurs trolleybus. Il n'est, dès lors, pas interdit de penser que les usagers des transports en commun de l'agglomération de Nancy utiliseront le trolleybus dès 1983.

JEAN-LOUIS BEMER.

Ile-de-France

Polémique dans le vingtième arrondissement

La Villa Castel sera préservée mais pas pour ses habitants

La nécessaire protection et la sauvegarde d'un site pittoresque doivent-elles faire oublier l'intérêt bien compris de ses habitants? La question est posée après l'inscription sur l'inventaire des sites de la villa Castel, dans le vingtième arrondissement (« le Monde » du 2 février).

La villa Castel, construite au début du siècle, est un ensemble d'une douzaine de petits pavillons, situé 16, rue du Transvaal. Elle s'étire sur une étroite bande de terrain, reste de ces parcelles plantées de pieds de vigne qui couvraient, autrefois, le plateau de Belleville. « *C'est au sens de l'orientation des vignerons de jadis que la villa doit l'ensoleillement dont elle bénéficie* », affirme-t-on dans le quartier. Fidèles à la tradition ouvrière de l'arrondissement, les pavillons de la villa associent aux locaux d'habitation, aujourd'hui vétustes, de petits ateliers situés au rez-de-chaussée.

Lors de l'élaboration du plan d'occupation des sols de la capitale, la villa, domaine privé, est inscrite comme réserve pour la création d'un espace vert. Après son achat par la Ville, elle doit être détruite et les crédits nécessaires à ces opérations sont inscrits au budget de la capitale. Mais les associations de quartier, dont le CLAD 20 (Comité de liaison pour l'animation et le développement du vingtième arrondissement), demandent, alors, que la villa soit conservée et acquise par la Ville. Finalement, en 1978, à l'unanimité de ses membres, le Conseil de Paris vote l'inscription de la villa sur l'inventaire des sites. L'arrêté du ministère de l'environnement et du cadre de vie, confirmant cette décision, parait au *Bulletin municipal* du 25 février.

Mais, entre-temps, en décembre 1979, la villa a été vendue à un promoteur qui, après restauration de certains pavillons veut aujourd'hui revendre l'ensemble. « *Nous sommes devenus des gêneurs* », affirment certains habitants de la villa qui, du fait de leurs revenus modestes, ne peuvent faire face aux propositions de vente. Ils ajoutent : « *Doit-on conclure que la villa qui vient d'être sauvée de la destruction est devenue trop chic pour les gens du vingtième et réservée aux habitants de Neuilly ?* »

Le CLAD, quant à lui, déclare: « *La Ville peut encore exercer son droit de préemption et protéger ainsi les occupants qui vont être chassés.* » Bref, du côté *de Belleville, on estime que si* la villa Castel a été sauvegardée, « *ce n'est pas pour servir les intérêts d'un promoteur privé* ». On se demande aussi pourquoi « *la Ville qui avait dû débloquer des crédits pour démolir les pavillons, ne pourrait plus faire un geste pour permettre aux habitants de rester sur place* ».

Puisque l'espace vert prévu à l'origine ne sera pas réalisé, la partie du POS de la capitale concernant la villa Castel doit être modifiée. Cette modification sera prochainement soumis aux édiles de la capitale. Le CLAD, a demandé au cours de l'enquête publique, qui vient d'avoir lieu, que la villa Castel figure toujours au POS comme une réserve, non plus pour la réalisation d'un jardin, mais pour la construction d'équipements publics qui pourraient trouver place dans certains pavillons. Les élus décideront.

JEAN PERRIN.

Le Palais de Chaillot sera-t-il surélevé ?

Au cours de la séance de la commission du Vieux Paris, qui s'est réunie le 3 mars sous la présidence de M. Michel Fleury, lecture a été donnée d'une note émanant de la Société pour la protection des paysages et de l'esthétique de la France, et concernant le palais de Chaillot.

Celui-ci n'est protégé que par l'inscription à l'Inventaire des monuments historiques du site qu'il forme avec les jardins du Trocadéro, site dont le classement est d'ailleurs envisagé. Le Palais, construit en 1937 sur l'emplacement de ce qui fut le Trocadéro par les architectes Carlu, Azema et Boileau, est certainement un des édifices les plus représentatifs d'une période assez pauvre en grandes réalisations architecturales. Il devrait subir, dans un avenir très proche, quelques modifications afin de permettre d'accueillir en ses murs l'école de danse de Maurice Béjart (*le Monde* du 19 février 1980). Ces modifications entraineraient une légère surélévation masquée par une frise dont on assure qu'elle n'altérerait pas la physionnomie générale de l'édifice. Cette adjonction aurait d'ailleurs été prévue mais non réalisée lors de la construction des bâtiments, il y a maintenant plus de quarante ans.

Avant de prendre position sur cette affaire, la commission du Vieux Paris a chargé M. Bruno Foucart de rédiger un rapport. Une réponse devrait être apportée à deux questions importantes : les modifications proposées ont-elles été réellement prévues lors de la construction du Palais de Chaillot ; ne sont-elles pas de nature à altérer la silhouette de l'aspect extérieur du bâtiment?

A. J.

« Construire en quartier ancien »

« LE RESPECT DU PASSÉ DOIT STIMULER LA CRÉATION » déclare M. d'Ornano

« *Le respect du passé ne doit pas paralyser, mais stimuler la création* », a déclaré M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, le lundi 3 mars, en inaugurant l'exposition « Construire en quartier ancien », au Grand Palais (*). « *Il faut admettre que toute création présente un certain risque. Il ne faut pas se cacher non plus les perversités de l'architecture passe-partout et insignifiante, de l'architecture au parfum nostalgique, de l'architecture de théâtre et de l'éclectisme de commande (...). La création authentique ne signifie pas nécessairement rupture avec l'environnement (...). Elle peut parfaitement s'intégrer dans un tissu ancien par une transposition du langage contemporain.* »

Proposant de définir un « *nouvel art urbain empreint du sens de la continuité et de la mesure* », M. d'Ornano a estimé que « *l'intégration dans un ordre urbain rigoureux, composé de règles plus que de règlements* (alignements, volumes, trames urbaines, espaces publics) *libère en fait la création architecturale* ».

« *Je souhaite relancer la politique des secteurs sauvegardés* », a d'autre part déclaré M. d'Ornano. La publication des plans de sauvegarde établis dans soixante villes, en application de la loi du 4 août 1962 (loi Malraux), va être « accélérée » : une vingtaine d'entre eux devraient passer, en 1980 et 1981, devant la commission nationale.

Enfin, la réutilisation de bâtiments anciens, classés monuments historiques ou non, sera encouragée : 20 millions de francs sont inscrits au budget de 1980 pour subventionner à 50 % le surcoût éventuel de l'installation dans un bâtiment ancien.

★ **L'exposition Construire en quartier ancien propose un bilan des pratiques architecturales et présente les recherches actuelles pour « continuer la ville », au Grand Palais (entrée place Clemenceau), du mercredi 5 mars au lundi 21 avril, de 10 h. à 20 h., sauf le mardi ; le mercredi jusqu'à 22 h.**

Nord-Pas-de-Calais

A Lille

LE FURET CHANGE DE MAINS

(*De notre correspondant.*)

Lille. — Première librairie de France, le Furet du Nord (cent soixante-quinze salariés, 62 millions de chiffre d'affaires hors taxes), qui est installée place du Général-de-Gaulle à Lille, vient d'être rachetée par la Solexi-Distribution, société créée par le groupe textile Le Blan, à partir notamment d'une société cotée en bourse à Lille, la SOTEXI, qui possède 95 % du capital de la nouvelle SOLEXI.

La Solexi-Distribution a donc acquis le fonds de commerce et un stock très important. M. Paul Callens, qui, après avoir racheté en 1950 une librairie modeste à l'enseigne le Furet du Nord et l'a développée de façon spectaculaire, garde la propriété du grand immeuble de la place de Gaulle, de même qu'il continuera à assurer, pendant cinq années, la direction de l'entreprise. Il n'y a donc aucun changement à prévoir pour le personnel, du moins pendant ces années. La raison de cette opération est surtout, selon M. Callens, des difficultés prévisibles de succession d'une telle affaire en nom personnel : « Faut-il que l'entreprise soit condamnée à périr après la disparition de son fondateur? » déclare-t-il à ce sujet.

On s'attendait à Lille à un changement de propriétaire du Furet du Nord, mais on pensait aussi que l'accord intervenu l'an dernier entre MM. Paul Callens et André Essel, patron de la FNAC, qui a installé son magasin juste à côté du Furet, aurait permis à la FNAC d'ajouter à son exploitation photo-radio-hifi, la librairie comme à Paris et dans ses autres magasins de France. Cela n'a apparemment pas été possible. — G.S.

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

LE GLISSEMENT DE TERRAIN DEVANT LE PORT DE NICE

La commission d'enquête déposera son rapport à la fin de l'année

M. Joël Le Theule, ministre des transports, a reçu récemment M. Marcel Huet, président de la mission d'inspection pluridisciplinaire chargée de déterminer les causes du sinistre survenu le 16 octobre 1979 au chantier de construction du nouveau port de commerce de Nice, qui avait provoqué la mort de onze personnes. M. Huet a rendu compte des constatations récentes de la mission, lors des derniers levés bathymétriques.

Deux importants glissements sous-marins de terrain ont été constatés :

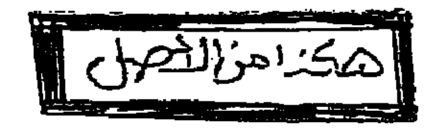
● *L'un sur le flanc est du canyon du Paillon, entre 8 et 10 kilomètres au sud du cap Ferrat ;*

● *L'autre sur le flanc sud-est du canyon du Var, légèrement à l'amont de son confluent avec celui du Paillon, à 15 kilomètres à l'est du cap d'Antibes.*

Le volume de ces deux glissements dépasse 200 millions de mètres cubes.

La mission continue ses recherches sur ces glissements, notamment sur les dates auxquelles ils auraient pu se produire. Elle examine quelles relations pourraient exister entre ces glissements et le sinistre.

Le ministre des transports a demandé à la mission d'inspection que lui soient remis : à la fin de juillet 1980, le rapport sur la stabilité de la plate-forme aéroportuaire et, à la fin de l'année 1980, le rapport définitif sur l'ensemble du sinistre et ses conséquences.



Le Monde

économie

AGRICULTURE

Trois dossiers difficiles pour les Neuf : le mouton, le sucre et le lait

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — La tentative faite par la Commission pour régler l'affaire du mouton semble vouée à l'échec, en dépit de l'appui apporté par la présidence italienne, les Pays-Bas et l'Allemagne (*le Monde* du 20 février). Les réactions de la France et du Royaume-Uni à la proposition de compromis présentée lundi 3 mars devant les ministres de l'agriculture des Neuf par M. Gundelach, le vice-président de la Commission chargé des affaires agricoles, sont en effet tellement éloignées qu'un arrangement semble peu vraisemblable. Le dossier est cependant de nouvau étudié ce mardi.

M. Gundelach demande à la France d'ouvrir ses frontières aux importations de moutons britanniques, mais en contrepartie propose que la Communauté accorde jusqu'au 15 juillet une aide de 30 millions d'unités de compte (175 millions de francs) car *« au cours de la période intérimaire précédant l'introduction d'une organisation commune de marché dans le secteur de la viande ovine, il est souhaitable de réduire le risque d'une baisse des revenus des producteurs... »* Cette aide, indique la Commission, devrait être répartie *« harmonieusement »* entre les Etats membres. Autrement dit, elle ne serait pas affectée uniquement à la France, une partie étant réservée au Royaume-Uni, voire à l'Italie et à l'Irlande.

M. Méhaignerie a accueilli favorablement cette proposition, mais a demandé plusieurs amendements :

1) La somme de 30 millions d'U.C. ne peut être retenue qu'à titre évaluatif, car on ne peut pas savoir à l'avance combien coûtera pendant cette période intérimaire le maintien du revenu des éleveurs ;

2) Les achats d'intervention doivent être considérés comme un des moyens normaux de soutien des prix ;

3) Les mesures intérimaires devront être prorogées au-delà du 15 juillet si, à cette date, le futur règlement de marché n'est toujours pas adopté.

M. Walker, le ministre britannique, envisage l'affaire tout autrement. Des mesures intérimaires ne sont possibles, souligne-t-il, que si les Français s'engagent solennellement à ne plus rétablir d'entraves aux échanges. Il demande ensuite qu'une partie substantielle des crédits ouverts par la C.E.E. aille au Royaume-Uni afin de compenser les pertes subies du fait du comportement illégal des Français. Enfin, il insiste pour que l'argent ne soit pas utilisé par la France à des achats d'intervention. *« Nous avons toujours été opposés à des achats d'intervention dans ce secteur de la viande ovine ; nous ne voulons pas de mesures intérimaires les autorisant, car s'engager dans cette voie préjugerait de la future organisation du marché »*, a déclaré M. Walker.

M. Ertl, le ministre allemand, faisant valoir qu'il s'agissait là d'une tentative de *« compromis politique »*, a observé qu'aucune solution — y compris la possibilité d'achats d'intervention — ne devait être exclue. Mais M. Walker souhaite-t-il vraiment un arrangement avec la France ? Celle-ci, en demeurant dans l'illégalité (la Cour de justice de Luxembourg a condamné voici six mois le maintien par la France de restrictions à l'importation), aura une capacité de résistance affaiblie lorsque, au conseil européen de la fin du mois, les chefs de gouvernement débattront de nouveau de la réduction de la contribution britannique au budget européen.

La nouvelle politique sucrière

Les ministres ont aussi délibéré des orientations à donner à la politique sucrière de la C.E.E. La Commission, constatant que la C.E.E. est chroniquement excédentaire, a proposé de réduire le volume de la production bénéficiant de la garantie financière communautaire (quota A + quota B). Cette orientation pourrait être retenue sans aller toutefois aussi loin que ce qui est proposé. La principale difficulté surgira au moment de fixer les quotas de chacun des Etats membres, en tenant compte de cette volonté de réduire la production totale de la C.E.E. Les Britanniques, et surtout les Italiens, trouvent que la Commission a proposé pour eux des quotas trop bas. Le temps presse car les betteraves doivent être semées vers la fin mars. La Commission aurait souhaité que le conseil adopte à cette session une résolution leur faisant connaître — à temps — les principales orientations de la future politique sucrière. Compte tenu des divergences constatées lundi, il est peu probable que l'on y parvienne.

Mardi, les ministres parlent également de politique laitière. Des tractations ont eu lieu à ce sujet la semaine passée et en marge du conseil. M. Méhaignerie considère que la proposition de « superprélèvement » hyperdissuasif présentée par la Commission (les laiteries qui collecteraient plus de lait qu'en 1979-1980 serait assujetties pour ce supplément à une taxe égale à 84 % du prix indicatif) est inapplicable, car il bloquerait complètement les structures de production. Le ministre français estime qu'une politique de stabilisation de la production laitière pourrait être décidée sur les bases suivantes :

● La taxe de coresponsabilité passerait comme prévu de 0,5 à 1,5 % du prix indicatif. Tous les producteurs, sauf ceux des régions de montagne, y seraient assujettis. Cependant, une franchise fixée à 60 000 litres par an serait décidée au profit des exploitations situées dans les zones défavorisées ;

● Les exploitations produisant plus de 200 000 litres par an seraient fortement pénalisées en cas d'augmentation de leur production. La production supplémentaire pourrait être frappée d'un prélèvement égal à 25 % du prix indicatif. *« Il n'y a pas de raison de défendre un modèle d'exploitation qui ne correspond pas à l'agriculture traditionnelle pour laquelle le Marché commun agricole a été conçu »*, explique M. Méhaignerie, qui rappelle que ce type d'exploitation industrielle est largement responsable des excédents ;

● Les laiteries augmentant leur collecte seraient assujetties *« afin de les responsabiliser »*, à un prélèvement modeste : entre 0,5 et 1 % du prix indicatif.

PHILIPPE LEMAITRE.

● *La récolte de fruits de la C.E.E.* a atteint, en 1979, 17,8 millions de tonnes, soit 300 000 tonnes de plus qu'en 1978, et une progression de 1 million de tonnes par rapport à la production moyenne des années précédentes. La production légumière, quant à elle, s'est élevée à 24,4 millions de tonnes contre 24,2 millions en 1978 et 22,9 millions en moyenne pour les années 1974 à 1978. — *(A.F.P.)*

ÉNERGIE

Le Nigéria va devenir un des fournisseurs de gaz naturel de la France

Un consortium de sociétés gazières européennes a signé le 29 février, à Paris, avec la société nigériane Bonny LNG un protocole d'accord pour l'achat pendant vingt ans — à compter de 1985 — de 8 milliards de mètres cubes de gaz naturel liquéfié par an.

Ce contrat était négocié depuis plusieurs années par Gaz de France, SNAM (Italie), Distrigaz (Belgique), Gasunie (Pays-Bas), Enagas (Espagne) et trois firmes ouest-allemandes : Thyssengas, Brigitta et Ruhrgas. Les actionnaires de Bonny LNG sont, outre la Nigerian National Petroleum Corporation (60 %), les sociétés pétrolières Shell (10 %), B.P. (10 %), Philipps (7,5 %), AGIP (7,5 %) et Elf-Aquitaine (5 %).

L'ensemble du projet de liquéfaction coûtera plus de 10 milliards de dollars et comprendra la construction d'une usine avec six lignes de liquéfaction (dont les travaux commenceront en 1981). Le gaz sera vendu C.I.F. (y compris les frais de transport et d'assurance) et nécessitera l'achat par Bonny LNG de seize méthaniers, d'une capacité de 130 000 mètres cubes.

Les 8 milliards de mètres cubes de gaz vendus annuellement au consortium européen constituent en fait un plancher. Bonny LNG a, en effet, signé dans le même temps avec plusieurs sociétés gazières américaines un contrat de vente pour 8 autres milliards de mètres cubes de gaz par an. Mais on connaît les réticences de l'administration américaine à donner son aval à de tels contrats. Deux sociétés (El Paso et Tenneco), qui avaient acheté du gaz à l'Algérie, se sont vu refuser l'autorisation d'importer ainsi du gaz naturel liquéfié. Le consortium européen s'est donc engagé à achetr (et le Nigéria sera tenu de vendre) toute quantité supplémentaire de gaz qui serait laissée disponible par les compagnies américaines.

Pour Gaz de France, qui était le chef de file du consortium dans la négociation, ce contrat va permettre de diversifier ses approvisionnements et assurer ainsi le remplacement de ceux de l'Iran, qui a renoncé, après sa révolution, à exporter son gaz (1). La part de l'entreprise française sera, en effet, de 2 milliards de mètres cubes, soit l'équivalent de la production potentielle de gaz d'Elf-Aquitaine au Nigéria. Gaz de France, qui dispose du monopole d'importation, pourrait, il est vrai, rétrocéder une aprtie de ce gaz (comme il le fait pour celui d'Ekofisk) à la Compagnie française du méthane — filiale de G.D.F. et d'Elf-Aquitaine — pour pallier le déclin du gisement de Lacq dans la distribution du sud-ouest de la France.

Les sociétés françaises d'équipement pourraient aussi bénéficier de certaines retombées de ce contrat. TECHNIP, qui a déjà réalisé des unités de liquéfaction en Algérie, est sur les rangs pour l'usine de Bonny, en concurrence notamment avec les américains Ecchtel et Kellogg. De plus, il est vraisemblable que la France construira au moins l'un des seize méthaniers qui seront nécessaires au transport de ce gaz.

Enfin, pour ce qui concerne le prix — l'objet d'un litige actuellement entre la France et l'Algérie (*le Monde* du 4 mars), — le contrat signé au Nigéria est aligné sur les nouveaux cours mondiaux (du niveau des prix du gaz vendu par le Canada au Nigéria, soit proche de 4,50 dollars le million de B.T.U.) et bénéficie d'une clause d'indexation sur l'inflation dans les pays consommateurs et sur l'évolution des cours d'un baril de produits pétroliers.

Le Nigéria et l'Algérie ont toujours eu une politique similaire en matière de prix du pétrole ; il es donc vraisemblable que leur politiqu edes prix du gaz va se rapprocher. Alors que l'Algérie veut faire passer les prix de son G.N.L. de 3 à 6 dollars le million de B.T.U., on peut se demander si un compromis avec Paris ne s'effectuera pas entre 4,50 et 5 dollars.

BRUNO DETHOMAS.

(1) Outre la production de Lacq (30,3 %), quatre pays concourent à l'approvisionnement français : les Pays-Bas (39,4 %), la Norvège (7,8 %), l'U.R.S.S. (10,5 %) et l'Algérie (12,4 %).

● *Citroën annonce une hausse de 3,8 %* en moyenne des prix de tous ses modèles, à compter du lundi 3 mars. La précédente majoration des tarifs de la marque remontait au 3 décembre 1979. Au total, les prix des modèles Citroën ont augmenté de 11 % en 1979.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep. + ou Dép. —		DEUX MOIS Rep + ou Dép. —		SIX MOIS Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,1815	4,1850	— 140	— 115	— 250	— 225	— 655	— 610
$ can.	3,6555	3,6600	— 20	+ 20	— 45	0	— 110	— 30
Yen (100)	1,6880	1,6910	+ 25	+ 50	+ 55	+ 80	+ 240	+ 280
DM	2,3440	2,3470	+ 85	+ 115	+ 175	+ 210	+ 530	+ 585
Florin	2,1315	2,1350	+ 10	+ 30	+ 25	+ 45	+ 100	+ 130
F.B. (100)	14,4415	14,4580	— 305	— 175	— 490	— 330	—1110	— 835
F.S.	2,4380	2,4415	+ 180	+ 205	+ 340	+ 365	+ 950	+1015
L. (1 000)	5,0580	5,0635	— 285	— 225	— 550	— 490	—1635	—1540
£	9,3640	9,3745	— 530	— 455	— 905	— 830	—2175	—2055

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	6 7/8	7 5/16	8 3/8	8 3/4	8 11/16	9 1/16	9 1/8	9 1/2
$ E.-U.	15 7/8	16 3/8	16 7/16	16 13/16	16 3/4	17 1/8	17 1/8	17 1/2
Florin	11 1/4	12 1/4	11 7/8	12 1/2	12 1/8	12 7/8	12 5/8	13 1/4
F.B. (100)	11 3/4	13	15 1/8	15 7/8	15 1/8	15 7/8	15	15 3/4
F.S.	1 5/8	2 1/8	4 1/8	4 1/2	4 11/16	5 1/16	5 7/8	6 1/4
L. (1 000)	11 3/4	13 1/4	18	19 7/8	18 13/16	20 9/16	20 5/16	21 7/16
£	18 1/4	19	18 7/8	19 11/16	19	19 13/16	18 13/16	19 1/2
Fr. franç.	13	13 1/2	13 1/8	13 3/8	13 7/8	14 1/16	14 7/8	15 1/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AFFAIRES

POUR RÉSISTER A L'OFFENSIVE JAPONAISE

Les « grands » européens de la télévision vont-ils être conduits à s'unir ?

Alors que la liquidation de l'industrie britannique de la télévision se poursuit, on réfléchit sur le continent à une stratégie pour contrer l'influence grandissante des Japonais. Ceux-ci n'ont jamais fait mystère de leur intention de dominer le marché mondial des radio-télévisions, chaînes hi-fi et autres magnétoscopes. Après avoir conquis les Etats-Unis, où seul le groupe Radio Corporation of America (R.C.A.) leur tient encore tête, les Sony, Sanyo, Toshiba, Hitachi et Cie... cherchent méthodiquement à prendre pied en Europe.

Les atouts des Japonais sont de poids. Les licences du procédé de télévision couleur allemand PAL qui « protègent » les constructeurs européens seront définitivement tombées dans le domaine public en 1982. L'automatisation des usines nippones est très poussée. Actuellement, il faut une heure seulement pour fabriquer cet élément essentiel du récepteur qu'est le tube. En Europe, on met encore deux heures. La délocalisation de certaines activités (montage de composants) dans les zones de main-d'œuvre à bon marché, permet aux industriels japonais de substantielles économies. L'axe Tokyo-Pékin, qui se met en place, va leur permettre de bénéficier, maintenant, de coûts horaires encore bien inférieurs. Les usines japonaises en Chine se multiplient. Ainsi, Toshiba vient d'annoncer qu'elle allait construire dans la province de Kiangsu une usine de circuits intégrés pour télévision couleur. Enfin, dernier atout et non des moindres, les firmes japonaises ont réussi à s'implanter à l'intérieur du marché commun.

En l'espace de deux ans, cinq des principales firmes japonaises se sont installées en Grande-Bretagne. Trois — Sony, Mitsubishi et National Panasonic — ont des usines sur place. Hitachi et Toshiba ont « pris en main » la branche télévision de la General Electric Cy. britannique et de Rank. Des négociations sont en cours pour la vente par Decca de son atelier de télévision couleur (d'une capacité de production de 120 000 postes par an). Sanyo et Sharp seraient intéressés. La dispersion et l'absence d'intégration de l'industrie britannique de la télévision couleur ont favorisé son passage dans l'orbite des groupes japonais. Ceux-ci ont alors su, habilement, — comme aux Etats-Unis — se présenter comme des sauveurs, voire des créateurs d'emplois. Le même scénario risquait de se reproduire en Allemagne fédérale, premier marché européen avec plus de deux millions de téléviseurs couleur par an. L'industrie d'outre-Rhin — une fois n'est pas coutume — est vulnérable. Les grands fabricants de télévision couleur — Grundig (25 % du marché), Nordmende (10 %), Blaupunk (8 %) — n'étaient pas intégrés. Les autres — A.E.G. (15 %), Saba (11 %), I.T.T. - Schaub Lorenz (8 %) — s'interrogeaient sur la survie de leurs divisions « tubes », qui n'ont pas la taille critique. Enfin, une sévère guerre des prix, déclenchée par Grundig, a laminé les marges.

Les deux principaux constructeurs européens intégrés, Philips et Thomson, ont alors commencé à s'inquiéter. Philips contrôle 30 % du marché européen de la télévision couleur (dont 10 % en R.F.A.) et fournit environ 40 % des tubes. Thomson couvre plus de 10 % du marché de la télévision couleur et sa filiale spécialisée Vidéocolor (1) assure 25 % des livraisons de tubes en Europe. Chacun des deux groupes tente d'élaborer une riposte autour de deux axes : l'un d'ordre défensif dans le domaine de la télévision couleur, l'autre, qui se voudrait plus offensif, pour les produits nouveaux (magnétoscopes, vidéo-disque, télématique, composants).

● *Philips* a d'abord renforcé ses liens avec son premier client en tubes, Grundig, en prenant 25 % de son capital. En outre, on semblerait s'intéresser, à Eindhoven, à Saba.

Voilà pour le volet défensif. Reste l'esprit offensif. Philips et Grundig ont mixé leur technologie sur les magnétoscopes grand public et annoncé un nouveau produit, le « Vidéo 2000 », destiné à concurrencer les matériels japonais, en position de quasi-monopole mondial (voir le tableau ci-contre). Tout récemment, ils ont conclu un accord avec Siemens pour la commercialisation du Vidéo 2000. Siemens a toujours un pied dans l'électronique grand public. A travers des structures complexes et communes avec le groupe Bosch, il détient une participation indirecte dans Blaupunkt. Il dispose d'un très solide réseau commercial et est l'un des grands fournisseurs de composants spécialisés de l'industrie allemande de la télévision couleur, notamment de Grundig. Enfin, Philips dispose pour l'avenir de son propre vidéodisque grand public. Un atout non négligeable face aux Japonais, qui ont quelque retard dans ce domaine.

Une alliance franco-allemande

● *Thomson* a cherché à accroître sa part de marché en R.F.A. et à garantir des débouchés à Vidéocolor. Tel est le sens du rachat, en septembre 1978, de Nordmende et de la « prise en main » par Vidéocolor, en 1979, de la division tubes — déficitaire — d'A.E.G.-Telefunken. Des négociations se poursuivent. Toujours avec A.E.G.-Telefunken pour sa branche téléviseurs proprement dite. Avec I.T.T., qui a des soucis avec ses activités tubes et télévision couleur en Europe.

Mais Thomson hésite à aller plus loin. Toutes ces opérations coûteraient cher, et les pertes de Nordmende, plus importantes que prévu, font hésiter les dirigeants du groupe. Pourtant, si Thomson veut demeurer dans la course face à Philips et aux Japonais, il lui faudra agir sans trop tarder.

Reste à savoir si de simples opérations ponctuelles de rachat sont bien à la hauteur du problème. Ne vaudrait-il pas mieux les coupler avec quelque chose de vaste ? Par exemple une « alliance sacrée franco-allemande ». Pour la télévision couleur, mais aussi en matière de composants spécialisés, de nouveaux produits (vidéodisques), de matériel professionnel. Trois noms viennent à l'esprit : A.E.G., Blaupunkt et Siemens. On pourrait ainsi offrir à ce dernier d'être l'un des fournisseurs privilégiés du groupe Thomson en composants spécialisés. Un nouveau produit comme le vidéodisque pourrait être fabriqué en commun. Une licence pourrait être acquise dans un premier temps du groupe américain R.C.A., qui va lancer sur le marché américain, en 1981 un vidéodisque grand public bon marcé. Cela afin d'occuper le terrain et de profiter du léger retard des Japonais.

Une telle alliance aurait, aux yeux de ses partisans, un triple mérite. Elle permettrait de contrer les groupes japonais, de constituer un second pôle européen aux côtés de Philips-Grundig et d'éviter ainsi que Siemens, voire d'autres firmes allemandes, ne basculent totalement dans le camp du groupe néerlandais. Encore faudrait-il que, de chaque côté du Rhin, tous les dirigeants concernés soient convaincus du bien-fondé de telles opérations. En France même, le Japon fascine bon nombre d'entre eux. Il est toujours tentant de s'entendre avec ceux qu'on estime les plus forts.

En fait, ces grands groupes industriels de souche européenne sont confrontés à une double et contradictoire tentation. Soit se comporter en véritable multinationale, agissant en fonction de ses seuls intérêts, et jouant son propre jeu dans le cadre de la division internationale du travail; soit se considérer d'abord comme un groupe industriel européen, et agir comme tel. Certes, on prend de plus en plus conscience en Europe de la nécessité de nouer des alliances pour résister aux Japonais voire aux Américains.

Mais cela implique des concession réciproques et un plan d'ensemble ; un soutien des gouvernements intéressés ; une action plus efficace des autorités de Bruxelles dans les négociations commerciales entre le Japon et les Etats-Unis ; une redéfinition des rapports à l'intérieur du couple producteurs-distributeurs, etc. Toutes choses qui demandent beaucoup d'efforts et de persévérance.

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

(1) Le groupe américain R.C.A. détient 42 % du capital de Vidéocolor et Thomson, 58 %.

LA CAPACITÉ D'EXPORTATION DE L'INDUSTRIE NIPPONE

	T. V. couleur (en millions d'unités) Consommation (marché intérieur)	T. V. couleur Production	Tubes (en millions d'unités) Consommation (marché intérieur)	Tubes Production
Japon	6,8	11,5	11,5	14,5
Etats-Unis	10	9 (1)	9,1	9,4
Europe	10,2	10	10,5	7,8

(Chiffres de 1979.)

(1) Dont plus de 2 millions sont produits par les usines américaines des firmes japonaises.

AUXILIAIRE D'ENTREPRISES LANCE UNE O.P.A. SUR LA SOCIÉTÉ ANDRÉ BORIE

La Société auxiliaire d'entreprises a lancé une offre publique d'achat sur les actions formant le capital de la Société des entreprises de travaux publics André Borie, au prix unitaire de 400 F. Le principe de cette opération avait été retenu dès le 14 février dernier, lorsque le groupe de la C.G.E., par l'intermédiaire de sa filiale, la Société générale d'entreprises, avait pris le contrôle d'une importante firme de travaux publics Sainrapt et Brice (*le Monde* du 15 février).

A cette occasion, il avait été prévu que Sainrapt et Brice céderait à l'Auxiliaire d'entreprises sa participation dans la société André Borie, acquise à l'automne 1978, à hauteur de 25 % (davantage indirectement). Cette cession ayant été effectuée, l'Auxiliaire, suivant la réglementation en vigueur pour la cession des blocs de contrôle, rachète le solde du capital d'André Borie aux actionnaires minoritaires.

L'EMPRISE NIPPONE SUR LES MAGNÉTOSCOPES

En 1979, 475 000 magnétoscopes ont été vendus en Europe, dont 180 000 en Allemagne fédérale (250 000 prévus pour 1980) et 100 000 en France.

A l'exception de l'ancien système V.C.R. de Philips (le groupe restant fort discret sur ses ventes), le marché européen est entre les mains des Japonais. On estime que plus de la moitié des magnétoscopes vendus en Europe l'ont été en système V.H.S. : soit directement par les groupes japonais titulaires des brevets (Victor Japan, Mitsubishi, Hitachi, Akaï), soit par des Européens qui importent et commercialisent sous leurs marques (c'est le cas notamment de Thomson et de Thorn en Grande-Bretagne). Le Betamax de Sony, également fabriqué par Toshiba, Sanyo, Aiwa, représenterait un quart du marché.

SOCIAL

Le syndicalisme en crise ?

II. — *De l'esquive à l'aveu*

par DOMINIQUE POUCHIN

Confirmant l'attachement de la majorité des salariés aux confédérations ouvrières, les élections prud'homales ont apparemment contredit les analyses qui, ces derniers temps, semblaient conclure au déclin des grandes centrales. Mais n'ont-elles pas donné qu'une photo voilée de la réalité ? Conscients des difficultés qu'ils affrontent, les dirigeants syndicaux sont d'abord tentés d'invoquer la démobilisation amère des militants après l'échec de la gauche en mars 1978. L'explication paraît cependant notoirement insuffisante. (« Le Monde » du 4 mars.)

Ils ont tenu deux mois. Huit longues semaines avant de rentrer la tête haute. Désormais, en France, on dira « les Alsthom », comme on disait « les Lip » : un privilège accordé à l'aristocratie des luttes.

Depuis plus de vingt ans, la « boîte » n'avait pas bougé. Sauf en 68... simple parenthèse ! Mais, d'un seul coup, « ils » ont dit : « ras-le-bol ! ». Et, de Belfort, ils ont *« fait la rentrée »*, un peu bâclée, cette année, en l'absence de grand-messe parisienne, ce Bastille - République d'automne qui marque d'habitude, sur l'agenda social, *« le mécontentement croissant des travailleurs devant l'offensive du pouvoir... »*

On a tout dit, tout raconté de leur *« grève exemplaire »*. Du détonateur initial au retour coude à coude dans les ateliers, en passant par le « complot » (déjoué bien sûr...) et la sympathie active d'une population enfin moins fière d'Alsthom que *« des Alsthom »*.

On a tout dit, tout raconté, sauf ça : en l'espace de cinq ans, la section C.G.T. de l'entreprise a perdu près de 60 % de ses troupes ! L'hémorragie a commencé... en 1974 et s'est maintenue, inexorable, régulière : deux cent cinquante ouvriers, qui, chaque année, détournaient la tête ou s'excusaient gentiment quand le « copain du syndicat » venait placer ses timbres. Quinze cents adhérents en 1974, six cent cinquante à la veille du conflit. Que cent cinquante cartes aient été reprises *« au plus chaud de la lutte »* ne suffit pas à regagner le terrain perdu. Et la C.F.D.T., qui, ici, en dit moins, ne prétend pas non plus échapper au même sort...

Naphtachimie, sur l'étang de Berre : trois mille salariés, dont seulement la moitié d'ouvriers. L'entreprise, comme le reste du « site » a vu affluer ces *« couches nouvelles »*, chères aux sociologues du début des années 60, pressées de substituer le col blanc au bleu de chauffe. Le salariat est neuf, mais de prime abord bien disposé à l'égard des syndicats. Il y a eu des luttes, des victoires..., des acquis. Mais, depuis 1973, la C.F.D.T. a perdu près de vingt points aux élections professionnelles... et, en trois ans, la moitié de ses effectifs : une saignée régulière de cinquante à soixante cartes par an. Amorce du déclin : 1975.

La SAVIEM, à Blainville, près de Caen : une usine-mythe, des luttes-épopées. Il suffit de survoler l'abondante littérature post-soixante-huitarde : pas un livre, une étude, une brochure voire un tract qui ne s'oblige au détour vers ces hangars immenses, entre l'Orne et le canal, où l'on a détecté, après coup, la mèche qui, allumée en janvier 1968, devait embraser Paris et le reste du pays l'espace d'un court printemps.

Au Gotha de la conscience de classe

Ils ont été décrits sous toutes les coutures, ces ouvriers, soudain projetés à l'avant-scène sous l'œil curieux de maîtres ès sciences sociales. Les voilà typés, étiquetés, fichés : paysans fraîchement prolétarisés, trop fraîchement pour atteindre au Gotha de la conscience de classe, mais juste assez pour laisser éclater leur colère, sans se soucier des principes d'ordre inscrits dans la grande tradition du mouvement ouvrier. Bref, avec un pied aux champs et l'autre à la chaîne, ils sont, quand la révolte éclate, à-demi Chouans et un peu communards.

Les syndicats s'y étaient faits, et leur audience s'en trouvait renforcée. Et puis, en cinq ans, la C.F.D.T. a perdu plus de la moitié de ses membres, passant de huit cents à trois cents adhérents. La C.G.T., elle, voyait ses effectifs fondre de sept cents à trois cents. En cinq ans : soit depuis... 1974 (1).

Alsthom, Naphtachimie, SAVIEM... Ce ne sont, après tout, que trois usines piquées parmi mille autres. C'est vrai, le choix est hasardeux. Arbitraire ? Voire... Toutes trois figurent — coïncidence ? — dans la trentaine d'entreprises que le C.N.P.F. a minutieusement sélectionnées pour mieux connaître, au jour le jour, la température de la France sociale. Et elles ne sont pas moins « suivies » de l'autre bord : la Saviem — au moins — n'est-elle pas de ces usines branchées en « ligne directe » sur le comité central du parti communiste ?

Reste l'essentiel : à Belfort, à Berre et à Caen, l'hémorragie a commencé voilà quatre, cinq ou six ans. Les dates importent plus que le montant (éloquent) des pertes subies. Car il devient impossible, ici, d'invoquer le spleen des militants déçus, écœurés par l'échec de la gauche. Au contraire, ils y croyaient dur comme fer, gonflés et regonflés de cantonales en municipales, alors même que les vannes s'ouvraient et que leur « base » s'échappait sans qu'ils en aient, sur l'heure, une claire conscience.

Voilà ce que cachent les statistiques, honnêtes certes, mais trop globales, des états-majors nationaux : elles n'enregistrent le « tassement » général qu'en 1978, une fois la défaite consommée sur le terrain politique. A les suivre, on dessinerait bientôt deux courbes — celle du militantisme (« porté » par l'espoir de changement) et celle de la syndicalisation — à peu près homothétiques. Cohérent... et presque rassurant ? Las... l'étude sur un terrain plus restreint, mais non négligeable, vient perturber le schéma et semer le doute. Portées sur quelques grands centres industriels, nos deux courbes divergent dès l'origine pour se rejoindre finalement... bien bas !

La déprime militante a suivi la désaffection rampante. Elle l'a accentuée. Elle ne l'explique pas.

Alors, qui accuser ? Quel diable exorciser ? Elémentaire... La « crise », bien sûr. N'est-ce pas elle, vous dit-on, qui a pointé son nez en 1973-1974 ? Date fatidique, celle où s'amorce justement la saignée dans les rangs syndicaux ? Evidente concordance, affirment les hommes les plus proches du terrain, cette fois l'explication « colle ».

Comment sortirait-on indemne d'une crise qui, tous freins levés à la concurrence de l'étranger, voit les patrons se raidir, d'une crise qui vide les ateliers, l'eau naturelle des syndicats les laissant presque exangues, parfois, sur une ville entière ? *« On m'avait dit qu'ici, ça se battait dur*, grogne un délégué C.G.T. nouveau venu à Fougères, *j'ai été drôlement déçu. En fait, ça ne bouge plus... »* *« Et comment ça bougerait*, réplique un vieux du coin, *la classe ouvrière... elle a disparu de Fougères. Elle est morte avec la chaussure. Il n'y a plus que des gratte-papier et des petits-bourgeois. Dans les dernières boîtes, les gars ne bronchent plus : ils ont vu les autres et ça fout la trouille... »*

Des vieilleries qu'on encense

Il paraît bel et bien révolu le temps des grandes jacqueries ouvrières, en pays fougerais. 1906, 1932, 1968 : ce ne sont plus que des vieilleries qu'on encense, des souvenirs qu'on vénère. Trois mille emplois ont disparu en moins de dix ans : *« Oui, mais il y a dix ans, avec une situation pareille, la ville aurait été en pleine ébullition. En janvier 1968, pour trois cents chômeurs, on attaquait la chambre de commerce. Aujourd'hui... »*. La seule fermeture de Rébault, c'est sept cents cartes en moins pour le syndicat !

Chez Bertin, l'un des derniers chausseurs fougerais, tout est calme. *« Quand l'emploi est menacé, le salarié marche sur des œufs »*, explique le patron, derrière un bureau de maître d'école, à 1 000 lieues du *design* verre-acier des *managers* dans le vent. *« Au comité d'entreprise, après le pamphlet venu droit de Paris, on discute « maison », et chacun sait être raisonnable. Pas le moindre problème pour faire passer les heures supplémentaires si l'entreprise en a besoin. Et, quand Réhault a fermé, les appels à la solidarité se sont arrêtés au seuil de l'intérêt bien compris de notre maison... »*

La solidarité, c'est évident, n'est « naturelle », « totale » et « inébranlable » que dans les discours. Dans les faits, la crise et ses menaces poussent davantage au repli sur soi craintif qu'à la revendication collective. Et, lorsque vient l'heure des charrettes, le syndicat n'est plus cette assurance-vie que, dans bien des cas, on croyait avoir contractée en prenant la carte.

Les syndicats ne parviennent pas à maintenir les liens avec les cohortes de chômeurs. Les comités, créés çà et là, pour les regrouper et les organiser, restent souvent des structures vides. *« C'est difficile*, reconnaît M. Sarrian, secrétaire de l'union départementale C.G.T. des Bouches-du-Rhône, *le chômeur se recroqueville sur lui-même. Coupé de l'entreprise, il ne se considère plus responsable des autres. Il se sent impuissant, frustré... »* Les pertes sèches ainsi subies ne sont pas compensées par une syndicalisation nouvelle qui, souvent, s'opérait à l'embauche : à la SAVIEM, dans les années fastes, un embauché sur deux prenait sa carte et un sur quatre restait fidèle. Mais la manne s'est tarie, le patron a fermé le robinet... La crise encore !

La passivité engendrée par la crainte du chômage se double d'une grogne, qui, parfois, se retourne d'abord contre le syndicat lui-même, accusé de « ne plus rien obtenir ». A quoi bon renouveler la carte, payer les timbres, si le « contrat » n'est pas honoré, bougonne une base plus « cotisante » que militante... De quoi faire bouillir plus d'un délégué : *« Ce que je leur reproche aux copains qui ne viennent pas au syndicat, c'est d'être sur la touche et de compter les points »*, proteste un jeune cégétiste. Mais, la colère passée, il ajoute, le ton amer : *« C'est vrai que, les points, on n'en marque pas des masses, par les temps qui courent. Les patrons ne filent plus rien, c'est niet à tout, même pour des miettes. Plan Barre par-ci, crise par-là, c'est tout juste si l'on arrive encore à négocier dans les boîtes. Chaque fois, ils nous renvoient plus haut, à Paris, à la chambre patronale... Et là, encore « niet » !*

Le discours-carotte

Tactique délibérée, entend-on de tous côtés : le patronat cherche à miner le crédit des syndicats, à montrer qu'ils ne sont pas efficaces... une façon comme une autre de dire qu'ils sont inutiles ! *« Il y a quelques années*, raconte M. Jean-Claude Aparicio, un ancien de la Naphta monté dans l'appareil syndical, *il suffisait de menacer de fermer les craqueurs pour que la direction s'émeuve et nous appelle : on suspendait la menace, on négociait et on gagnait. »* Fini le bon temps : *« Ils ne lâchent plus grand-chose, sinon des peaux de banane. On leur parle « réduction du temps de travail », ils répondent « aménagement »... et les gens ne sont pas contre (...). On voit de moins en moins de débouchés collectifs. Ce serait plutôt le « chacun-pour-soi » avec un discours-carotte du patron... »*

Avec ou sans carotte, le « discours du patron » passe souvent mieux qu'on veut bien le dire. Comment expliquer autrement l'échec de la dernière grève à la SAVIEM ? Juin 1979 : le climat se tend dans l'usine. Le ton monte. Les syndicats, harcelés par une minorité de jeunes O.S. brûlant d'en découdre, préfèrent, non sans avoir tergiversé, « coller » que perdre tout contrôle. Pendant quelques semaines, le mouvement tient sur une tête d'épingle : la « majorité silencieuse », ici plus neutre qu'hostile, reste sur la touche et attend... un échec quasi programmé.

« On en arrive à des luttes qui partent sans qu'on en ait nous-mêmes clairement défini l'enjeu, conclut M. Guy Robert, un dirigeant local de la C.F.D.T. *Ils demandaient les trente-cinq heures : résultat, aujourd'hui ils travaillent quarante-deux heures trente... pour rattraper les journées perdues ! »* Indifférents, les travailleurs ? *« Pas tant que ça. Disons plutôt : conscients que nos propositions ne faisaient pas le poids face aux arguments du patron. Qu'on le veuille ou non, ce qu'il raconte sur le chômage, sur la crise, pour beaucoup de gars, ça tient la route... »* De la part d'un responsable volontiers critique à l'égard des orientations de M. Edmond Maire, le propos — l'aveu ? — n'en prend que plus de poids. D'autant qu'il n'est plus si rare.

Délaissant l'esquive, qui renvoie tour à tour à la gauche et à ses querelles, à la crise, ou au patron et ses « niet » la faute de ses propres déconvenues, le syndicalisme serait-il donc prêt à un *mea culpa* purificateur ? Pour l'heure, il paie encore la note d'un « dérapage », qui, la défaite consommée à gauche, semble l'avoir laissé... K.O. debout. Dérapage en effet que cet *« attentisme électoral »* [Edmond Maire] auquel *« tout fut subordonné, y compris — dans une certaine mesure — la satisfaction des principales revendications »* [Georges Séguy].

Mais le dérapage s'avère d'autant plus grave que le discours bégayait, alors même que tout changeait. *« Il faut maintenant payer au prix fort la chance de repartir du bon pied*, explique M. Charles Piaget, qui a remis la blouse dans les ateliers à demi moribonds, à demi renaissants de Lip. *Les bonnes paroles pour lendemains de grand soir, électoral ou non, c'est du suicide. Le syndicat a vécu en osmose avec un capitalisme en expansion. C'est fini, mais on a du mal à l'admettre : un peu comme un équipage de sous-marin qui réclamerait des « permes » en surface quand la moitié de la planète a explosé... Vrai : vingt ans de luttes nous ont robotisés. »*

Aux oubliettes de l'histoire

L'élaboration, encore timide et hésitante d'un « autre » discours rencontre de sérieuses résistances : n'osent-ils pas, ces « audacieux novateurs », s'en prendre au b-a-ba de l'analyse de classe ? Et renvoyer l'ouvrier d'industrie, ce « manuel productif » de nos grands classiques, aux oubliettes de l'histoire pour lui substituer de nouvelles avant-gardes, le tout sous prétexte d'échapper aux vieilles pesanteurs ? Bigre !

« Des pesanteurs, il en existe, explique M. Sarrian, leader cégétiste marseillais, *certaines sont néfastes, d'autres ont des qualités intrinsèques, qui font du mouvement syndical français le plus combatif que nous connaissions. Remettre en cause ce que certains appellent* « l'image classique de l'ouvrier », *ce serait sûrement commencer à renoncer à un syndicalisme de classe. On serait peut-être plus « moderne », mais à coup sûr aussi plus près... du patron ! »*

Rien de très neuf, dira-t-on : une simple mise au goût du jour de la sempiternelle querelle des Anciens et des Modernes, des « orthodoxes » et des « révisionnistes ». Vieux débat, en effet, qui cherche entre le fraiseur de chez Renault et le technicien d'I.B.M. l'épicentre de la conscience de classe ou le vecteur-modèle d'une révolution qui se fait attendre ?

Rien de neuf... sinon une tendance qui, confirmée et accentuée demain, risquerait pour de bon de « désespérer Billancourt » : n'est-ce pas précisément dans les grands centres industriels que la désyndicalisation est la plus sensible ? Quelques « données de terrain » le laissent supposer. D'autres, plus globales, renforcent l'idée : ainsi, une étude comparative de l'évolution des effectifs de la C.F.D.T. selon les branches d'activité révèle que l'érosion est à la fois plus forte et plus précoce dans le secteur industriel. Ses pertes, amorcées dès 1976 et insuffisamment compensées par des gains dans les « services » et la fonction publique, expliquent le solde finalement négatif.

Qu'elles le proclament ou non, les deux grandes confédérations doivent opérer un « réajustement », qui, sous l'œil narquois de Force ouvrière, les ramène dans leur élément — l'entreprise — et sur leur terrain, la revendication. Un seul mot d'ordre : revenir *« au plus près des travailleurs »*. Et de s'étonner alors d'y trouver, bien souvent, quelqu'un qui a su profiter de leur escapade pour occuper le terrain. Squatter ô combien importun ! le patron...

(1) La Saviem a perdu, ces deux dernières années, environ 20 % de ses effectifs, passant de 7 600 à 6 100 salariés.

Les effectifs de l'Alsthom-Belfort sont, eux, passés de près de 9 000 à 7 500 salariés en cinq ans.

Prochain article :

LE DÉFI PATRONAL

SOCIAL

Les déclarations de M. Barre sur les chômeurs provoquent de vives critiques

M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., a commenté, lundi 3 mars, les propos tenus la veille par M. Raymond Barre à l'occasion de la Semaine du travail manuel. Le premier ministre, interrompu à plusieurs reprises par des militants du Mouvement de la jeunesse communiste, avait répliqué à ses contradicteurs : *« Les chômeurs pourraient essayer de créer leur entreprise au lieu de se borner à toucher les allocations de chômage »* (*le Monde* du 4 mars).

M. Pons a déclaré : *« Ainsi, après trois ans et demi d'une intense et magistrale réflexion, M. Barre a-t-il enfin trouvé une solution au douloureux problème de l'emploi. Lorsqu'on sait les difficultés, aujourd'hui, pour créer ou même maintenir une entreprise, on ne peut être que stupéfait par les déclarations du premier ministre. On constate que, devant les résultats décevants de son action, M. Barre semble décidé à ériger la provocation en méthode de gouvernement. »*

∴

M. Jean Poperen, député socialiste du Rhône, a exprimé son *« indignation »* : *« Quant on sait le nombre de gens qui passent leur journée à chercher du travail et qui se heurtent au refus des patrons (...), la déclaration du chef du gouvernement est scandaleuse. Elle illustre ses sentiments profonds, son mépris des travailleurs et de la misère des familles de chômeurs. Quand on est responsable d'une politique aussi désastreuse, on devrait faire preuve d'un peu de décence ; M. Barre, lui, se fait cynique et provocant. »*

∴

Sous le titre *« La solution Barre : chômeurs, devenez patrons »*, *l'Humanité* estime, mardi 4 mars, que les propos tenus par le premier ministre expriment *« tout le cynisme du régime giscardien à l'égard des chômeurs »*.

LE MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA PARTICIPATION N'ENVISAGE PAS DE RÉFORME DU DROIT DE LICENCIEMENT.

Pas question de réformer le droit de licenciement. Telle est la position de M. Jean Matteoli, ministre du travail et de la participation, face aux plaintes du patronat qui explique les réticences des chefs d'entreprise à embaucher par le caractère trop contraignant de la loi de 1975 sur les licenciements.

Expliquant sa *position* devant quelques journalistes, ce mardi 4 mars, le ministre, sans nier la complexité des textes législatifs et réglementaires, a indiqué qu'il n'y avait pas vraiment d'obstacles actuellement au licenciement : le nombre des licenciements pour motif économique et la faible importance des refus présentés par l'inspection du travail en sont déjà une preuve.

En outre M. J. Matteoli considère qu'il « faut maintenir la protection des salariés ». C'est en fait par l'information, le dialogue et la recherche de contrats de travail plus souple que la relance de l'embauche peut en partie être assurée.

● *Les salaires de la R.A.T.P. sont augmentés de 3 %,* à compter du 1er mars, au titre de 1980. L'augmentation de 0.5 % appliquée au 1er janvier était destinée à apurer l'année 1979.

Les retraites seront en outre relevées de 0,50 % au 1er mai.

● *Dans la banque, les salaires sont augmentés de 2,75 % au 1er mars,* a décidé l'association des employeurs. La garantie minimale annuelle passe ainsi à 35 596 francs, soit 2 966 francs par mois, mesure jugée insuffisante par les syndicats.

MONNAIES

BAISSE DE LA LIVRE STERLING.

Sur les marchés des changes, où le dollar reste toujours ferme (4,18 F à Paris contre 4,1730 F, 1,7825 DM à Francfort et 1,7115 franc suisse à Zurich), l'événement a été la baisse sensible de la livre sterling. Lundi soir 3 mars et mardi 4, en fin de matinée, le cours de la monnaie britannique était revenu de 2,28 dollars à 2,24 dollars, et de 9,45 F à 9,36 F sur la place de Paris.

Ce repli est dû aux pronostics très pessimistes qui viennent d'être formulés sur l'évolution de l'économie britannique, tant par l'O.C.D.E. que par des organismes spécialisés d'outre-Manche. Les cours de l'or varient peu, à 633 - 635 dollars l'once.

AUTOMOBILE

DES BREAKS 305 PEUGEOT

A partir de ce 4 mars, la firme Peugeot lance sur le marché les breaks 305. Plus longs de 2 centimètres que la berline, ces nouveaux véhicules sont livrables en quatre versions à essence (1290 cm3 ou 1472 cm3) ou diesel (1548 cm3).

Les sièges arrière de ces breaks se plient séparément et le volume du compartiment arrière peut passer ainsi de 850 à 1160 décimètres-cubes ou à 1510 décimètres-cubes, si l'on couche les deux sièges. La suspension arrière à roues tirées indépendantes n'empiète pas sur l'intérieur du compartiment bagage.

Les consommations sont de 6 litres et demi aux 100 kilomètres à 9 litres, selon la conduite et la route.

Les prix vont de 38 000 francs à 43 000 francs, selon le modèle.

LOGEMENT

Le conflit de la rue du Docteur-Finlay

Une affaire de principe

La hache de guerre semble à nouveau déterrée entre le Comité de défense des locataires du 19-23, rue du Docteur Finlay, dans le quinzième arrondissement de Paris, et le propriétaire de cet immeuble de douze étages, la CANCAVA (Caisse autonome nationale de compensation de l'assurance vieillesse artisanale), qui en a confié la gérance au cabinet Degueldre. Deux faits nouveaux semblent justifier l'inquiétude des membres de l'association.

Tout d'abord, l'avocat du cabinet Degueldre, Me Klotz, vient de déposer un recours auprès du tribunal administratif de Paris pour non-exécution d'expulsion ordonnée par la cour d'appel de Paris en mars 1976 contre une quarantaine de locataires. Quatre ans après, il reste vingt-cinq familles qui habitent l'immeuble sous l'appellation peu enviable d'« occupants sans titre » menacés d'expulsion.

Or à Paris les expulsions recommencent en mars. Il ne faut cependant pas dramatiser : la marche est lente dans les tribunaux administratifs et le jugement n'est pas pour demain.

De plus, un congé vient d'être donné à deux locataires : pour *« défaut de paiement d'une partie du loyer et d'une partie des charges »*, dit le cabinet Degueldre ; *« de façon tout à fait arbitraire »*, soutient le comité. Celui-ci ne nie pas que les deux locataires défalquent régulièrement des charges qui leur sont réclamées une fraction de celles-ci, jugée indue depuis des années par les locataires récalcitrants. *« On en fait des « expulsables » à terme »*, déclare M. Daniel Fabre, qui n'est certes plus président de l'association, mais en reste l'animateur.

Dans cet immeuble « de standing » à loyers libres, achevé en 1968, qui abrite cent soixante et onze locataires, la bagarre n'a guère cessé depuis huit ans. Des procès ont eu lieu : quatre-vingts locataires avaient attaqué la CANCAVA pour perception de charges indues et ont gagné. Le cabinet Degueldre a ensuite attaqué les membres de l'association pour non-paiement des charges, et l'expertise semble bien devoir donner, dans les jours qui viennent, raison aux locataires...

Entre-temps, un « avenant-type » aux contrats de location, proposé par le propriétaire, a été refusé par l'association ; des congés ont été signifiés... D'assemblées générales dans le hall de l'immeuble en bals organisés dans le jardin, de fêtes costumées pour les enfants en aménagement par la Ville de Paris du trottoir de la rue du Docteur-Finlay, à la demande du comité de défense, l'action est devenue celle de quelques irréductibles, l'association pouvant au mieux espérer rassembler dans ses rangs une petite moitié des locataires de l'immeuble.

Une originalité incontestable

L'originalité de cette affaire est incontestable. Les habitants de cet immeuble sont des cadres — parfois des cadres supérieurs, — aux revenus convenables, et leur propriétaire est un organisme social, la caisse de retraite des artisans. Chacune des parties en cause en fait une affaire de principe, sur les droits et devoirs réciproques des locataires et des propriétaires.

En mai 1974, une commission permanente, dite commission Delmon, a été créée pour étudier la répartition des charges locatives et aménager les rapports entre propriétaires, gestionnaires et usagers. Ces travaux ont abouti à des « accords » signés par la plupart des fédérations de propriétaires et des grandes associations (1). Ils sont loin d'être totalement appliqués.

M. Jacques Barrot, alors secrétaire d'Etat au logement, avait proclamé que si cette concertation échouait, on aurait recours à la voie législative. C'est ce qui est en train de se faire. Un projet de loi, dont le Conseil d'Etat est saisi, devrait être approuvé en conseil des ministres au cours du mois de mars. Un tel texte devient urgent à une époque où, dans les centres des villes, les loyers s'envolent vers des sommets inaccessibles aux bourses moyennes.

L'égalité entre locataires et propriétaires de pouvoir se donner congé mutuellement et sans raison est actuellement un leurre, et l'application de la loi du marché, quand les appartements sont rares, aboutit à une foire d'empoigne. Le locataire, fût-il cadre, si on lui donne congé (ou si on lui propose une hausse abusive), aura du mal à trouver l'équivalent du logement qui lui plaisait, devra faire les frais d'un déménagement et des toujours indispensables travaux de remise en état, bouleverser la scolarité des enfants, etc. Le propriétaire, lui, aura tout intérêt à changer souvent de locataire ce qui lui permettra — mieux que l'application stricte du bail ou de l'engagement de location (l'augmentation des loyers est souvent accrochée à l'évolution de l'indice trimestriel du coût de la construction) — de demander à un nouveau locataire un loyer beaucoup plus élevé.

Les irréductibles de la rue du Docteur-Finlay ne demandent pas le droit au maintien dans les lieux pour tous les locataires (seuls en bénéficient actuellement les locataires d'H.L.M. et ceux d'immeubles anciens encore soumis à la loi de 1948). Ils souhaitent que la future loi fixe (outre un système de répartition des charges) de façon précise les cas où un propriétaire pourra donner congé à un locataire (vente de l'appartement, non-paiement du loyer, dégradation des parties communes, troubles de jouissance) sans lui laisser le loisir de succomber à la tentation d'organiser une « mobilité » hautement profitable.

Les propriétaires, eux, ainsi que leurs administrateurs de biens, restent attachés à la liberté totale, qui seule, disent-ils, peut encourager la construction et, un jour, lointain bien sûr, détendre le marché du logement et restaurer l'égalité entre locataires et propriétaires.

Le projet de loi en préparation dira si, dans ce domaine hautement spéculatif qu'est le logement dans la région parisienne et dans les très grandes villes, le gouvernement reste attaché à son choix économique de liberté à tous crins et... à tout prix.

JOSÉE DOYÈRE.

(1) *Le Livret du locataire*, fascicule spécial no 77-85 bis du Bulletin officiel du ministère de l'environnement et du cadre de vie, texte no 1148, est en vente 26, rue Desaix, Paris, 9 F.

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

TOUS LES SALARIÉS TRAVAILLANT DANS UNE ENTREPRISE PEUVENT ÉLIRE LEURS DÉLÉGUÉS QUEL QUE SOIT LEUR EMPLOYEUR

La Cour de cassation vient de reconnaître la possibilité à l'ensemble des salariés affectées à des tâches permanentes à la COGEMA (Compagnie générale des matières nucléaires, filiale du C.E.A.), quel que soit leur employeur, de participer aux élections de délégués du personnel de l'entreprise.

Ce n'était pas le cas pour la totalité des salariés de la COGEMA, du C.E.A. et d'entreprises chargées des tâches de mécanique, d'entretien et de décontamination en milieu radioactif.

Sur requête de la C.F.D.T., l'affaire avait été jugée en juin 1977 à Cherbourg, cassée en 1978, rejugée à Coutances en 1979, cassée à nouveau et rejugée par le tribunal d'instance d'Avranches. Le syndicat C.F.D.T. de l'énergie atomique a donc finalement obtenu satisfaction.

ÉTRANGER

LA CROISSANCE ALLEMANDE POURRAIT SE RALENTIR NETTEMENT : 2,5 % EN 1980

Les prix auraient augmenté de 1 % en février

L'augmentation du coût de la vie en R.F.A. aurait été de 1 % en février par rapport à janvier, et de 5,5 % en taux annuel (février 1980 comparé à février 1979), estime l'Office fédéral de statistiques de Wiesbaden sur la base des chiffres qui lui sont parvenus en provenance de trois Laender. Parmi ceux-ci figure la Rhénanie-Westphalie dont les résultats reflètent généralement fidèlement l'indice national.

L'indice définitif sera publié dans une dizaine de jours. En janvier la hausse des prix aura été de 0,5 % (5 % en taux annuel). Mais l'indice n'avait pas pris en compte les hausses de pétrole décidées à la conférence de Caracas en décembre. Celles-ci ont été répercutées dans l'indice de février.

L'Institut de recherche économique I.W. à Cologne prévoit de son côté une année *« difficile mais pas de crise »* dans son rapport de conjoncture rendu public mardi 4 mars. Il table sur une croissance du P.N.B. de 2,5 % (chiffre qui correspond à l'objectif du gouvernement) après + 4,5 % en 1979, sur neuf cent mille chômeurs en moyenne sur l'année (soit 4 % de plus qu'en 1979), il prévoit une hausse des prix de plus de 5 % en 1980 (contre 4,5 % selon les prévisions officielles) et une progression des investissements d'environ 5 %.

D'après I.W., les exportations de la R.F.A. devraient augmenter de 4 % en termes réels par rapport à l'année dernière, et ses importations de 3,5 %.

HAUSSE RECORD DES PRIX DANS LA C.E.E. : 2 % EN JANVIER 13,4 % EN UN AN

La hausse des prix s'est accélérée en janvier dans la C.E.E. En moyenne, la hausse a atteint 2 % par rapport à décembre, ce qui est le plus fort pourcentage depuis qu'existe le Marché commun, c'est-à-dire depuis 1958.

L'évolution des prix dans les différents pays a été très différenciée. Tandis qu'on observe des hausses très fortes en Italie (3 %), au Royaume-Uni (2,5 %), en France (1,9 %) et en Belgique (1,4 %), les augmentations sont beaucoup plus modestes en R.F.A. aux Pays-Bas, au Luxembourg (tous 0,5 %), ainsi qu'au Danemark (0,8 %).

Depuis janvier 1979, les prix des Neuf ont augmenté de 13,4 %. Pour les Etats-Unis, le chiffre correspondant est de 13,9 %. Les taux d'augmentation des prix sur douze mois pour les différents pays sont les suivants : 5 % en Allemagne, 5,7 % au Luxembourg, 5,9 % pour la Belgique, 6,6 % pour les Pays-Bas, 12,8 % pour le Danemark, 12,9 % pour la France, 18,4 % pour le Royaume-Uni, 20,4 % pour l'Italie.

● *Les salariés de la sidérurgie privée britannique* ont progressivement repris le travail, le lundi 3 mars, tandis que leurs collègues de la British Steel Corporation (B.S.C.) nationalisée ont commencé de recevoir les bulletins de vote envoyés par la direction. Celle-ci a, en effet, décidé, la semaine dernière, de passer « par-dessus » les syndicats et de demander aux quelque cent mille grévistes de se prononcer sur l'opportunité de poursuivre le conflit commencé le 2 janvier. — *(A.F.P.)*

LA FRANCE VA VERSER 15 MILLIONS DE DOLLARS AU FONDS COMMUN DES MATIÈRES PREMIÈRES DE LA CNUCED.

La France versera 15 millions de dollars au titre de sa contribution volontaire au Fonds commun des matières premières de la CNUCED (Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement) a annoncé, lundi 3 mars, M. Monory. Cette décision, précise-t-on au ministère de l'économie, confirme l'engagement pris par la France en mai 1979 à Manille, lors de la conférence CNUCED.

Le principe de la création d'un fonds commun des matières premières avait été arrêté lors de la quatrième CNUCED qui s'était tenue à Nairobi en 1975. Ce fonds fait partie d'un programme qui a pour but de stabiliser les cours de dix-huit produits de base (douze agricoles et six minéraux) au moyen de stocks régulateurs.

Un accord signé à Genève en mars 1979 précisait les modalités de ce fonds. Un premier « guichet » alimenté par les contributions obligatoires des pays membres de l'ONU permet de financer ces stocks régulateurs. La France a déjà accepté d'y participer. Le deuxième « guichet », auquel sont destinés les 15 millions de dollars annoncés, est constitué par les contributions volontaires des pays membres du fonds et doit financer des actions structurelles tendant à améliorer les conditions de production ainsi que l'approvisionnement et le développement des marchés des produits de base.

FAITS ET CHIFFRES

Emploi

● *Mme Nicole Pasquier*, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, a reçu, lundi 3 mars, une délégation de la C.G.T. conduite par Mme Christiane Gilles, secrétaire confédérale. S'agissant des problèmes de l'embauche, des qualifications et de l'emploi des femmes, thèmes des consultations menées par Mme Pasquier, la C.G.T. a demandé l'ouverture d'une négociation tripartite (syndicats, patronat, gouvernement). Elle a également réclamé des mesures en faveur des femmes de la fonction publique et du secteur nationalisé, *« où l'exemple devrait être donné »*, a souligné Mme Christiane Gilles.

Immigrés

● *Plusieurs milliers de travailleurs turcs de la confection*, qui s'étaient réunis dimanche 2 mars à la Mutualité, en présence notamment de M. Bernard Derozier, député socialiste de Paris, ont défilé le 3 mars du quartier du Sentier à la place de la République. Cette manifestation, soutenue par la C.F.D.T., était assortie d'une consigne de grève dans les ateliers du prêt-à-porter, grève qui semble avoir été bien suivie, selon les organisateurs. Après M. François Mitterrand, premier secrétaire du P.S., Mme Huguette Bouchardeau, du P.S.U., s'était rendue, au cours du week-end auprès des grévistes de la faim, qui continuent leur mouvement à la chapelle Saint-Bruno, dans le quartier de Barbès, pour obtenir la régularisation des « sans-papiers » (*le Monde* du 16 février).

SÉCURITÉ SOCIALE

Il n'y aura pas de double secteur réaffirme le président de la caisse des salariés

A la veille d'une nouvelle réunion plénière entre les dirigeants des trois caisses nationales d'assurance-maladie (salariés, exploitants agricoles, indépendants) et les représentants des syndicats médicaux — mardi 4 mars — sur l'élaboration d'une nouvelle convention, M. Maurice Derlin, président du conseil d'administration de la caisse des salariés, a déclaré à l'A.F.P. :

« On attribue bien à tort aux représentants des caisses de sécurité sociale des projets qui conduiraient à une régression sociale. Ils n'ont jamais envisagé de tels projets, et si la réunion de mardi pouvait déjà dissiper cet énorme malentendu dans l'esprit des médecins, ce ne serait pas la moindre des choses.

» Nous sommes très proches de l'échéance du 15 mars. Il faut maintenant arrêter les positions essentielles et, lors de la réunion de mardi, il s'agit d'obtenir une orientation générale à partir de laquelle, dans les jours qui suivront, il faudra réviser les points de la convention en vigueur, qui seront à remplacer ou à modifier. »

« La procédure mise sur pied par la convention de 1971 n'a pas donné les résultats attendus, déclare encore M. Derlin, *nous ne sommes pas dans la même situation économique qu'à cette époque. Qu'on le veuille ou non, les ressources des caisses ne sont pas indéfiniment extensibles. Le niveau des cotisations est maintenant à son maximum.*

» Faire appel à l'Etat conduirait à majorer les impôts, c'est-à-dire que, d'une façon ou d'une autre, c'est un effort contributif supplémentaire qui serait demandé aux assurés sociaux.

» Il faut donc éviter l'affrontement permanent entre les caisses et les médecins. La convention à venir doit s'inscrire dans le cadre de cette volonté des médecins et des caisses de suivre en permanence le tableau de bord et de voir les solutions à apporter qui peuvent être de leur seule compétence : faire des propositions concrètes à la puissance publique. »

Et le président ajoute : *« Il n'y aura pas de double secteur. Nous avons vu que le droit permanent à dépassement existe depuis 1971. Les caisses n'entendent pas créer un secteur pour riches et un secteur pour pauvres. Elles entendent que chacun puisse avoir libre accès aux soins, comme c'est le cas actuellement. »*

Evoquant le satisfecit de M. Jacques Barrot sur l'évolution des dépenses de santé, M. Derlin déclare : *« Je n'ai rien compris et je vois pas l'avenir en rose pour le début de 1981. Cela étant... »*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CREUSOT-LOIRE

Chiffre d'affaires 1979

Au niveau de la société sans ses filiales, le chiffre d'affaires hors taxes réalisé en 1979 est de 6 009 millions de francs. A structure comparable, il est en augmentation de 6 % sur celui de 1978.

Il se décompose de la façon suivante :

(millions de francs)	1978	1979	
Sidérurgie	2 007	2 344	+ 9 %
Transformation	1 136	1 369	+ 20,5 %
Mécanique	2 379	2 296	— 3,5 %

Le chiffre d'affaires de l'année 1979 ne comprend pas les ventes de la division Imphy, apportée à la société Imphy S.A. avec effet au 1er janvier 1979. Pour rendre significative la comparaison avec l'année 1978, le chiffre d'affaires de 1978 a été reconstitué en excluant les ventes de la division Imphy.

Par contre, le chiffre d'affaires résultant, pour 1979, de l'absorption de la Société valenciennoise d'industrie, rétroactive au 1er janvier 1979, est compris dans la rubrique sidérurgie pour 155 millions de francs. La correction correspondante n'a pu être apportée au chiffre d'affaires de 1978.

Les ventes à l'exportation, directes et indirectes, sont de 3 219 millions de francs en 1979, contre 3 185 millions de francs en 1978.

Au niveau du groupe, le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 1979 dépasse 16 milliards de francs, en augmentation de 30 % sur celui de 1978 (12,4 milliards de francs).

Cette augmentation est due, pour sa plus grande part, au développement des activités de mécanique et d'entreprise générale, et des activités nucléaires.

L'accroissement des ventes à l'exportation, directes et indirectes, est du même ordre de grandeur : elles représentent 59 % du chiffre d'affaires global consolidé en 1979, contre 60 % en 1978.



IMMOFFICE

Le conseil d'administration d'IMMOFFICE s'est réuni le 25 février 1980 sous la présidence de M. Bernard Simon-Barboux et a arrêté les comptes de l'exercice 1979.

Les opérations nouvelles engagées par la société en 1979 se sont élevées à 145,4 millions de francs, dont 60 % en immeubles de location simple et 40 % en opérations de crédit-bail. Le total des engagements atteint 679,2 millions de francs, répartis par moitié entre crédit-bail et location simple.

Le montant des investissements locatifs réalisés au 31 décembre 1979 s'élève à 286,8 millions de francs, alors que les fonds propres se montent à 174,9 millions de francs. Compte tenu de la part indexée des emplois en crédit-bail, la couverture des fonds propres par des emplois indexés est de 233 %.

Les recettes de la société ont atteint 79,7 millions de francs ; le bénéfice de l'exercice s'est monté à 36,9 millions de francs ; ce bénéfice tient compte de profits hors exploitation courante de 3,5 millions de francs.

Le conseil d'administration a décidé de proposer à l'assemblée générale, qui se tiendra le 29 avril 1980, de fixer le dividende à 22,50 F par action, contre 20 F l'an dernier, en progression de 12,50 %.

Au cours de l'exercice 1979, la société a poursuivi et développé sa politique d'investissement en immeubles de location simple pour accroître encore la protection des fonds propres contre l'érosion monétaire. Cette politique permet d'assurer à long terme une croissance durable du dividende, malgré la disparition inéluctable des opérations de crédit-bail fortement indexées.

L'absorption par voie de fusion de la Sicomi Drouot-Bail accentuera encore cette politique, portant le patrimoine de location simple à 347,4 millions de francs. En contrepartie des apports évalués à 60,9 millions de francs, le capital sera augmenté de 20 millions de francs et une prime de fusion de 40,9 millions de francs sera constituée. Il sera créé 200 000 actions nouvelles de 100 F chacune, jouissant des mêmes droits que les actions anciennes à compter du 1er janvier 1980 ; elles seront attribuées aux actionnaires de Drouot-Bail à raison de 2 actions IMMOFFICE pour 5 actions Drouot-Bail. Une assemblée générale extraordinaire des actionnaires sera convoquée le 29 avril prochain, après l'assemblée générale ordinaire annuelle, appelée à ratifier la fusion.

L'exercice 1980 sera en outre caractérisé par la levée d'option d'un important contrat de crédit-bail qui procurera un bénéfice exceptionnel, supérieur à 40 millions de francs. Conformément à la réglementation en vigueur, la distribution de ce bénéfice exceptionnel pourrait être étalée sur trois ans.

Compte tenu de tous ces éléments, et sauf imprévu, le dividende de l'exercice 1980 connaîtra un accroissement au moins du même ordre de grandeur que cette année.



INTERNATIONAL MINERALS & CHEMICAL CORPORATION

Lors de sa réunion du 20 février 1980, le conseil d'administration d'I.M.C. a décidé d'augmenter de 0,12 dollar le dividende trimestriel, ainsi porté à 0,87 dollar, payable le 31 mars à tous les actionnaires porteurs le 17 mars. Le président R.A. Lenon a indiqué que cette décision reflétait les bons résultats de l'exercice jusqu'à présent et les perspectives généralement favorables.

Le conseil a aussi décidé de procéder, le 25 avril 1980, à la distribution d'une action ordinaire pour deux actions détenues le 2 avril.

I.M.C. continue d'estimer que les différents embargos, décidés par le gouvernement américain, n'auront pas d'impact appréciable sur ses comptes de l'exercice.

SOVABAIL

Le conseil d'administration de Sovabail, Sicomi du groupe Sovac, a arrêté les comptes de l'exercice 1979.

Le montant du bénéfice net comptable s'établit à 30 774 680,27 F (après 13,6 millions de francs d'amortissements et de provisions à caractère d'amortissements complémentaires), contre 27 219 452,71 F (après 12,3 millions de francs d'amortissements et de provisions à caractère d'amortissements complémentaires) en 1978.

Le conseil proposera à la prochaine assemblée générale, qui se tiendra le 17 avril 1980, la distribution d'un dividende égal à 29,25 F par action, contre 26,10 F au titre de l'exercice 1978, en progression de 12 %.

LOCATEL

La société Eurafrance a été saisie par les sociétés CIT-Alcatel et Thomson-C.S.F., agissant conjointement, d'une offre d'acquisition de 139 402 actions Locatel au prix de 450 F par action, et a décidé d'accepter cette offre.

Les groupes acquéreurs se sont d'autre part engagés à se porter acheteurs, pendant quinze séances de Bourse suivant cette acquisition, de toutes les quantités de titres Locatel qui leur seront présentés par ailleurs au cours de 450 F.

L'intention des acheteurs est de faire bénéficier Locatel d'activités nouvelles dont le développement est prévu dans le domaine des télécommunications, et, en particulier, dans les applications télématiques.

Eurafrance conservera une participation dans le capital de Locatel.

BANQUE ODIER BUNGENER COURVOISIER

Le conseil de la Banque OBC, lors de sa réunion du 26 février 1980, a procédé à l'arrêté des comptes de l'exercice au 31 décembre 1979.

Le total du bilan s'élève à 1 731 827 889 F contre 1 478 819 457 F, en augmentation de 17 %. Les dépôts de la clientèle passent de 1 102 593 344 F à 1 367 195 062, en augmentation de 24 %.

Le bénéfice net de l'exercice s'établit, après prise en charge de la participation des salariés aux fruits de l'expansion, pour 986 054 F contre 556 153 F à 7 143 628 F contre 6 010 606 l'année précédente.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 26 mars 1980 de verser aux 300 000 actions de 100 F composant le capital un dividende de 10,50 F (avoir fiscal de 5,25 F) contre 9 F l'année précédente (avoir fiscal de 4,50 F).

ETABLISSEMENTS G. LEROY

Le chiffre d'affaires provisoire hors taxes de la société arrêté au 31 décembre 1979 s'élève à 892 633 907 F, en progression de 22,10 % sur celui de l'an passé.

Pour la division panneaux, le chiffre d'affaires ressort à 695 323 474 F, en progression de 27,43 % sur celui de l'exercice 1978, et pour la division emballages à 178 054 608 F, en progression de 7,34 % sur celui de l'exercice précédent.

Pendant l'année 1979, la société a continué à développer ses ventes à l'exportation qui ont atteint un chiffre de 138 897 906 F, en augmentation de 25 % sur celui de 1978.

Conformément aux prévisions, l'exercice 1979 fera apparaître un résultat largement positif.

Les résultats des filiales sont, dans l'ensemble, favorables et le chiffre d'affaires consolidé devrait dépasser 1 075 000 000 F, soit une progression de 23 % par rapport à 1978.

Par ailleurs, et dans le but de renforcer les fonds propres de la société, le conseil d'administration a convoqué les actionnaires en assemblée générale, le 10 mars prochain, pour leur proposer de procéder à une augmentation de capital de 13 420 000 F par émission de 122 000 actions nouvelles de 110 F nominal chacune. Cette augmentation de capital est réservée à la société Sungalley Limited à Londres.

C.F.E.M.

M. Michel Barba a été coopté comme administrateur et désigné comme président-directeur général par le conseil d'administration de la Compagnie française d'entreprises métalliques (C.F.E.M.), le 26 février 1980, en remplacement de M. Henry Deschênes, ayant atteint la limite d'âge.

M. Michel Barba, ancien élève de l'Ecole polytechnique, ex-président de Richier, demeure, par ailleurs, président de l'Agence nationale ADEPA et de Vosges-Industries du futur.

CESSATION DE GARANTIE

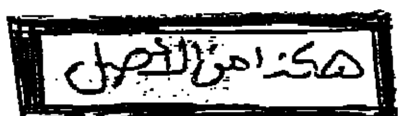
La Banque nationale de Paris, société anonyme au capital de 697 millions de francs, dont le siège social est à Paris (9e), 16, boulevard des Italiens, inscrite au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro B 662 042 449.

Informe le public que M. Lacombe Jean-Pierre, ayant décidé de demander la délivrance d'une caution auprès d'un autre établissement, à savoir la société Socaf, d'un commun accord avec cette dernière, la garantie qu'elle lui avait accordée le 10 août 1979 et relative aux opérations de transactions immobilières et sur fonds de commerce cesse à l'expiration d'un délai de trois jours francs de la présente publication (article 44 du décret du 20 juillet 1972).

Conformément aux dispositions de l'article 45 du même décret, cette garantie s'applique à toute créance ayant pour origine un versement ou une remise effectué pendant la période de garantie pour les opérations visées par la loi du 2 janvier 1970 et restant couvertes par la Banque nationale de Paris, à condition d'être produite par le créancier dans les trois mois de la présente publication au siège de Saint-Germain-des-Prés de la Banque nationale de Paris, sis au 147, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris.

Il est précisé qu'il s'agit de créances éventuelles et que le présent avis ne préjuge en rien du paiement ou du non-paiement des sommes dues et ne peut, en aucune façon, mettre en cause l'honorabilité et la solvabilité de M. Lacombe ci-dessus dénommé.

Pour connaître le nouveau garant, s'adresser à Socaf 28, rue Louis-Legrand, Paris (2e).



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

4 MARS

Effritement dans le calme

S'il est une constante depuis quelques semaines à la Bourse, c'est le calme qui entoure les cotations. Mardi, même les ouvriers en grève des Grands Travaux de Marseille, qui sont venus manifester au Palais Brongniart, ont été très silencieux, leur rapide défilé ne troublant apparemment pas des commis expédiant les affaires courantes.

A la hausse modérée de lundi, a cependant succédé un léger repli qui, selon l'indicateur instantané, a atteint 0,25 % environ.

Aucun secteur particulier ne s'est mis en évidence, hausses et baisses alternant dans la quasi-totalité des compartiments.

Les dégâts les plus sévères ont été subis par la B.C.T. (— 5,5 %), l'Alsacienne de supermarchés (— 4,5 %), les Comptoirs modernes (— 4 %) et Eurafrance (— 3,5 %). A l'inverse, les titres les plus favorisés ont été P.L.M. (+ 5 %) et S.C.O.A. (+ 5,5 %), suivis de Bouygues, Essilor et Galeries Lafayette (+ 3,5 % environ).

La dernière enquête pessimiste de l'INSEE était bien entendu commentée autour de la corbeille (voir d'autre part), mais sans parvenir vraiment à entamer la sérénité qui règne toujours dans les milieux boursiers.

Aux valeurs étrangères, en revanche, la victoire de M. Mugabe aux élections du Zimbabwe a provoqué la chute générale des valeurs ayant des intérêts en Afrique australe (les mines d'or évidemment en tête).

Le marché de l'or-métal est cependant resté très calme pour l'heure. Inchangés à Londres, les cours du kilo ont baissé de 500 francs à Paris, le lingot s'établissant à 85 495 francs. Le napoléon, lui, n'a pas bougé : 699 francs.

LONDRES

REPLI GÉNÉRAL

La victoire de M. Mugabe aux élections rhodésiennes provoque une forte chute des fonds de cet Etat et des sociétés financières ayant des intérêts en Afrique australe. Les mines d'or sud-africaines ne sont pas épargnées. Les industrielles et les pétroles se replient, mais moins profondément.

Or (ouverture) (dollars) 633 25 contre 633 75

VALEURS	CLOTURE 3/3	COURS 4/3
Beecham	125 ..	124 ...
British Petroleum	398 ...	390 ...
Courtaulds	71 ...	70 ..
*De Beers	11 3/4	11 3/8
Imperial Chemical	396 .	390 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	442 ..	428 ...
Shell	406 ...	398 ...
Vickers	137	134 ..
War Loan 3 1/2 %	31 1/8	30 3/8
*West Driefontein	82 ..	81 1/4
*Western Holdings	62 1/2	68 1/4

(*) En dollars U.S...

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

DOME MINES. — Grâce à la hausse des cours de l'or et ceux du pétrole, le groupe devrait annoncer pour 1979 un bénéfice sans précédent. Pour les neuf premiers mois de l'année passée, le profit net a atteint 44,6 millions de dollars, contre 52,6 millions pour l'exercice 1978 en entier.

BANQUE ODIER BUNGENER COURVOISIER. — Le bénéfice net réalisé en 1979 a atteint 0,98 million de francs contre 0,55 million en 1978. Dividende global : 15,75 francs contre 13,50 francs.

IMMOFICE. — Le bénéfice de l'exercice 1979 s'est élevé à 36,9 millions de francs (dont 3,5 millions de profits hors exploitation) contre 34,7 millions en 1978. Le dividende a été fixé à 22,50 francs contre 20 francs.

SOVABAIL. — Le montant du bénéfice net comptable réalisé en 1979 par cette Sicomi a atteint 30,77 millions de francs contre 27,21 millions en 1978. Le dividende a été fixé à 29,25 francs contre 26,10 francs.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	3/3	4/3
1 dollar (en yens)	258 ..	248 50

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 12 15/16 %

NEW-YORK

Rechute

Après le redressement observé à la veille du week-end, une vague de ventes bénéficiaires s'est abattue lundi sur Wall Street. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a terminé à 854,35, en repli de 8,79 points.

Sur 1 990 valeurs cotées au Big Board, 1 030 ont reculé, 524 ont monté et 360 sont restées inchangées.

Le volume des transactions ne s'est pas accru, environ 38 millions de titres ayant été échangés.

A la fin de la séance, les opérateurs ont appris que M. Carter prononcerait dans quelques jours un important discours économique.

VALEURS	COURS 29/2	COURS 3/3
Alcoa	68 3/4	67 ...
A.T.T.	49 1/4	48 1/8
Boeing	59 7/8	61 1/8
Chase Manhattan Bank	35 5/8	34 3/4
Du Pont de Nemours	38 ...	37 1/2
Eastman Kodak	45 3/8	45 1/8
Exxon	65 5/8	64 1/2
Ford	30 1/2	30 1/4
General Electric	50 3/8	49 7/8
General Foods	26 7/8	27 ...
General Motors	50 5/8	50 ..
Goodyear	12 3/8	12 ..
I.B.M.	63 3/8	62 3/4
I.T.T.	26 1/2	26 1/4
Kennecott	39 7/8	39 3/8
Mobil Oil	79 5/8	79 ..
Pfizer	36 7/8	36 7/8
Schlumberger	112	111 1/2
Texaco	40 5/8	38 3/8
U.A.L. Inc.	18 7/8	17 7/8
Union Carbide	48 7/8	48 3/4
U.S. Steel	19 1/8	19 1/4
Westinghouse	23 1/4	22 7/8
Xerox	60 7/8	59 1/2

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1978)

	29 fév.	3 mars
Valeurs françaises	107,7	108,3
Valeurs étrangères	109,6	110

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

	29 fév.	3 mars
Indice général	111,3	112,1

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Ch. Rout. Ent. Gén., c. 35	2 p. 9	2 10
Pétrofina Canada, c. 37	1 p. 10	4 20

BOURSE DE PARIS - 4 MARS - COMPTANT

* Cours précédent

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 4/3	COURS des BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 173	4 181	4 060	4 270
Allemagne (100 DM)	234 410	234 570	227 ..	239
Belgique (100 F)	14 435	14 434	13 600	14 300
Pays-Bas (100 fl.)	213 050	213 250	207	218
Danemark (100 krd)	75 080	75 190	72 500	77 500
Norvège (100 k)	84 600	84 610	81	86
Grande-Bretagne (£ 1)	9 453	9 373	9 100	9 600
Italie (1 000 lires)	5 058	5 057	4 800	5 150
Suisse (100 fr.)	243 490	244 140	237	249
Suède (100 krs)	98 570	98 620	94 500	100
Autriche (100 sch.)	32 770	32 795	31 700	33 300
Espagne (100 pes.)	6 211	6 208	5 950	6 350
Portugal (100 esc.)	8 635	8 635	8 ...	8 900
Canada ($ can. 1)	3 650	3 659	3 480	3 710
Japon (100 yens)	1 689	1 697	1 610	1 710

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 4/3
Or fin (kilo en barre)	86000	85400
Or fin (en lingot)	85995	85495
Pièce française (20 fr.)	699	699 ..
Pièce française (10 fr.)	400	399 .
Pièce suisse (20 fr.)	584 .	584 .
Union latine (20 fr.)	550	553
Souverain	728 10	728 10
Pièce de 20 dollars	2898	3100 40
Pièce de 10 dollars	1485 .	1480
Pièce de 5 dollars	1055 .	1055 .
Pièce de 50 pesos	3525 ..	3520 ..
Pièce de 10 florins	656 ..	660 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE



A B C D F·G H

A TF 1

La France s'enfonce

déclare M. Chirac

M. Jacques Chirac, hôte du journal de TF 1 mardi 4 mars, interrogé, en conclusion, sur son appréciation de l'état de la France, a répondu : « Triste ».

Auparavant, le président du R.P.R. avait estimé que les propositions présentées par le président de la République « *ne constituaient pas une véritable politique de participation* », ajoutant : « *Si vraiment on veut faire du gaullisme, il vaut mieux le laisser faire par les gaullistes, qui savent, plutôt que de le faire faire par des centristes* ».

A propos de la situation économique et sociale, M. Chirac a déclaré : « *Quelle que soit la direction vers laquelle on regarde, on s'aperçoit que ça va mal. La France s'affaiblit et mène une politique qui n'est pas la bonne. Cela ne peut aller que de plus en plus mal. M. Barre fait ce qu'il estime devoir faire mais la France s'enfonce.* »

Interrogé sur le livre *les Trois Derniers Chagrins du général de gaulle* (voir page 10), l'ancien premier ministre a estimé qu'il s'agissait d'une « *opération douteuse et de peu d'intérêt, développant une thèse absurde, qui n'est corroborée par aucun témoin sérieux* ».

M. Chirac a ajouté, répondant à une question : « *J'ai la profonde conviction d'être de tempérament et de conception gaulliste. J'ai toujours dit que le seul héritier du général de Gaulle était le peuple de France tout entier. Notre vocation à nous est d'être les disciples du général de Gaulle.* »

Enfin, M. Chirac a longuement insisté sur la nécessité de défendre la politique agricole commune, ajoutant : « *Il n'est pas suffisant de dire que l'agriculture est le pétrole de la France. Encore faut-il en tirer les conséquences.* »

Inculpé de trafic de stupéfiants

LE CHEF DE LA BRIGADE ANTI-DROGUE DE BELGIQUE EST MIS EN LIBERTÉ

Bruxelles. — Inculpés le 19 février par le tribunal de Bruxelles de trafic de stupéfiants, le commandant Léon François, chef de la brigade anti-drogue belge, et l'un de ses adjoints, M. Willy de Cuyper, sous-officier de gendarmerie, ont été mis en liberté mardi 4 mars. Les trois autres inculpés — un gendarme et deux foctionnaires du bureau d'information criminelle — resteront en prison.

Le commandant François, responsable de cette brigade spéciale depuis 1971, date de sa création, est inculpé d'avoir écoulé des drogues « dures » (cocaïne et héroïne) sur le marché clandestin. Lors de son arrestation, en janvier (*le Monde* des 25 et 29 janvier), il avait expliqué que ce trafic permettait à ses collaborateurs de mieux pénétrer le milieu belge des trafiquants de stupéfiants. — (*A.F.P.*).

M. NICOUD EN PRISON

(*De notre correspondant.*)

Lyon. — M. Gérard Nicoud, secrétaire général du CID-UNATI, s'est rendu, lundi 3 mars en début d'après-midi, à la prison Saint-Paul de Lyon, pour y purger une peine de quatre mois d'emprisonnement. Il avait été condamné, le 15 janvier, à deux mois de prison, pour « violation d'édifice public et menaces », par le tribunal de grande instance de La Rochelle. Cette peine a été doublée en raison d'une condamnation antérieure pour des motifs semblables à deux mois de prison avec sursis.

Auparavant, entouré de plusieurs dizaines de sympathisants et adhérents du CID-UNATI, M. Nicoud avait déclaré qu'il allait en prison « pour que soient abrogées les ordonnances de 1945 qui régissent les contrôles fiscaux ». Selon lui, les contrôles économiques se sont transformés en « Gestapo fiscale ».

M. Nicoud a conclu : « Mon absence ne sera pas le silence (...) C'est une g^erre qui commence, menée par des gens responsables contre une administration qui s'est transformée en bureaucratie. » — (Corr.)

Au Nigéria

QUARANTE-SEPT PRISONNIERS MEURENT DANS UN FOURGON CELLULAIRE

Lagos (A.F.P.). — *Quarante-sept* prisonniers nigérians ont trouvé la mort dans leur fourgon cellulaire, lundi 3 mars, à Lagos, alors qu'ils étaient transférés d'un tribunal du centre de la ville à la prison d'Ikoyi.

La radio nationale, qui a rapporté l'événement, mardi, dans ses premiers bulletins d'information, n'a fourni aucun détail sur les circonstances de la mort de ces prisonniers.

Selon la radio, les autorités judiciaires de Lagos ont ouvert une enquête.

Le numéro du « Monde » daté 4 mars 1980 a été tiré à 628 004 exemplaires.

L'installation en France de l'émetteur de Radio-Monte-Carlo est illégale

estime le tribunal administratif de Paris

L'installation par Radio-Monte-Carlo d'un émetteur sur le territoire de la commune de Roumoules (Alpes-de-Haute-Provence) est illégale. Ainsi en a décidé le tribunal administratif de Paris, présidé par M. Jacques Rietsch, saisi par un syndicat de l'ex-O.R.T.F., le SCORT (syndicat des cadres des organismes de radio-télévision). Le tribunal a estimé que l'installation, en 1974, de l'émetteur était une atteinte au monopole. Cette décision est toutefois d'une portée limitée, les juges n'ayant pas annulé la décision d'implantation de l'émetteur, mais le refus du premier ministre de revenir sur cette autorisation.

L'installation près de Digne d'un émetteur de 2 000 kW destiné à remplacer celui implanté au col de la Madone, dans le même département, et à concurrencer Europe 1 et R.T.L. (*le Monde* du 26 avril 1973), remonte au 15 octobre 1974. Cinq mois auparavant, le 10 avril, le SCORT avait saisi les tribunaux administratifs, en soulignant que cette implantation contrevenait à l'article 3 de la loi du 3 juillet 1972, qui limite les dérogations au monopole de radiodiffusion à quatre cas : les programmes destinés « *à des publics déterminés* », les émissions en circuit fermé « *dans des enceintes privées* », les expériences de recherche scientifique et les cas où « *l'intérêt de la défense nationale ou de la sécurité publique* » est en jeu.

L'argument avancé par le premier ministre pour justifier cette installation était que le monopole ne peut être invoqué à l'encontre d'une société étrangère. Le tribunal écarte cette argumentation, que le commissaire du gouvernement, M. Jean-Louis Duvillard, avait qualifiée dans ses conclusions de « byzantine », en expliquant que Radio-Monte-Carlo ne peut être considérée comme un service public étranger, mais qu'elle est une société privée soumise, comme telle, au monopole en vigueur en France.

Le tribunal justifie ainsi sa décision : « *L'Office de radiodiffusion télévision française (...) est titulaire d'un droit exclusif d'émettre à partir du territoire de la République française ; il ne ressort pas des cas de dérogations prévus à l'article 3 de la loi (...) qu'une radio périphérique puisse être installée sur le sol national (...) ; ainsi, en autorisant cette implantation, la décision litigieuse a violé les dispositions légales* ».

La portée pratique de ce jugement est limitée, car le tribunal n'annule pas la décision d'installation de l'émetteur mais le refus du premier ministre, saisi d'un recours gracieux du SCORT, de revenir sur l'autorisation accordée à R.M.-C. Par analogie, l'annulation d'un refus de délivrer un permis de construire ne vaut pas délivrance d'un tel permis.

A la SOFIRAD, qui contrôle Radio-Monte-Carlo, on se borne à déclarer que la décision du tribunal administratif de Paris « *n'émeut pas la société d'Etat que nous sommes* ». On fait aussi observer que des émetteurs de la station sont installés depuis la libération en France et que la décision d'implantation de celui de Roumoules ne crée pas une situation nouvelle. On insiste enfin sur le fait que cette décision résulte d'un accord entre le gouvernement français et le gouvernement monégasque, sur lequel il n'y a pas lieu de revenir. — B. L. G.

Après la décision des grévistes de poursuivre leur mouvement

Le tribunal ordonne l'évacuation du siège de la Caisse d'épargne de Paris

M. Pierre Drai, premier vice-président du tribunal de Paris, saisi en référé, a autorisé, ce mardi 4 mars, la direction de la Caisse d'épargne de Paris (C.E.P.) à faire procéder à l'évacuation du siège de la rue du Louvre, après que l'assemblée générale des grévistes, qui comprenait cinq cents à six cents personnes, selon les syndicats, eut décidé, mardi matin, par un vote à main levée (il y a eu 3 voix contre et 9 abstentions), de reconduire son mouvement. Les grévistes occupent également le siège de la direction de l'action commerciale de la C.E.P., 44, rue du Louvre. M. Drai a autorisé cette évacuation au terme d'un délai de réflexion de douze heures, au cours duquel direction et syndicats pourront se représenter devant lui « pour faire aménager les conditions moins nocives de règlement du mouvement d'occupation ».

Le conflit porte, depuis le 29 février, sur les horaires de travail. Soixante agences environ sont ouvertes, sur cent quarante-sept. (Voir notre encadré.)

M. Pierre Drai, premier vice-président du tribunal de Paris, attendait le résultat de cette assemblée générale pour se prononcer sur l'action en référé engagée par la direction de la CEP.

En effet, la conciliation, tentée lundi soir 3 mars, par M. Drai, qui a reçu en présence de leurs avocats respectifs les représentants de la direction et les délégués syndicaux, n'a pas abouti. Le magistrat avait souhaité qu'un accord intervienne, fondé, d'une part, sur l'engagement des grévistes à quitter spontanément les lieux et, d'autre part, sur l'assurance de la direction d'ouvrir immédiatement des négociations. Ce jugement de Salomon n'a pas été agréé par M. Jacques Viet, directeur général de la Caisse d'épargne de Paris, qui a seulement proposé de repousser du 20 mars au 15 avril la date d'application des nouveaux horaires qu'il entend imposer au personnel.

C'est là l'origine principale du conflit (*le Monde* daté 2-3 mars) : la direction de la CEP a pris *en effet la décision, sans consulter* les organisations syndicales, comme le stipule pourtant le statut, d'allonger d'une heure un quart, un jour par semaine, l'ouverture des bureaux parisiens. Certes, cette mesure, qui consisterait à fermer les agences — selon le jour choisi par le chef d'agence — à 18 h. 15 au lieu de 17 h, serait un service rendu au public. Certes, aussi, les employés ne travailleraient pas plus de quarante heures par semaine. Mais cette disposition — qui ne s'accompagnerait pas d'une augmentation d'effectifs réclamée par les syndicats — perturberait les horaires de travail d'une grande partie des quelque mille sept cents salariés de la CEP. Elle apparaît, d'autre part, anachronique, à un moment où les aspirations sociales tendent au contraire vers une réduction de la durée du travail.

C'est donc la raison principale pour laquelle les sections de la C.G.T., de la C.F.D.T. et du SUACCE (syndicat unifié) ont appelé le vendredi 29 février à une grève de vingt-quatre heures reconductible, avec occupation du *siège de la CEP. Lors* de l'audience en référé du lundi matin 3 mars, Me Munier, au nom de la direction, a mis en exergue les problèmes de sécurité, la liberté du travail et la gêne occasionnée aux épargnants. Plaidant au nom des trois syndicats, Me Bouaziz a indiqué que la sécurité était encore mieux assurée avec des centaines de grévistes « sur le tas » qu'avec quelques vigiles, que cette grève était largement majoritaire (les syndicats font état d'un millier de grévistes) et que les épargnants avaient été informés par le comité de grève sur le fond du conflit. Ce dernier porte aussi sur le recrutement du personnel, les droits syndicaux, les tableaux d'avancement et la titularisation des auxiliaires.

Me Bouaziz a accusé la direction, qui « *mène une politique systématique de provocation à l'égard des organisations syndicales et du personnel* », d'être « *responsable du conflit* ». Comme il y a trois ans, en effet (les employés de la CEP avaient cessé le travail du 6 octobre 1976 au 6 janvier 1977 pour obtenir le paiement intégral de la prime de fin d'année), M. Jacques Viet *semble vouloir se cantonner dans* une attitude intransigeante. Nous n'avons pas pu recueillir son avis : interrogé, ce mardi 4 mars, devant le siège de la rue du Louvre, le directeur général de la CEP, qui paraissait très énervé, nous a dit, entre deux insultes, qu'il réservait ses déclarations à « *certains journaux* ». — M. C.

S.V.P. 33-33

Les épargnants peuvent connaître la liste des agences de la Caisse d'épargne de Paris qui sont actuellement ouvertes en téléphonant à : S.V.P. 33-33.

